

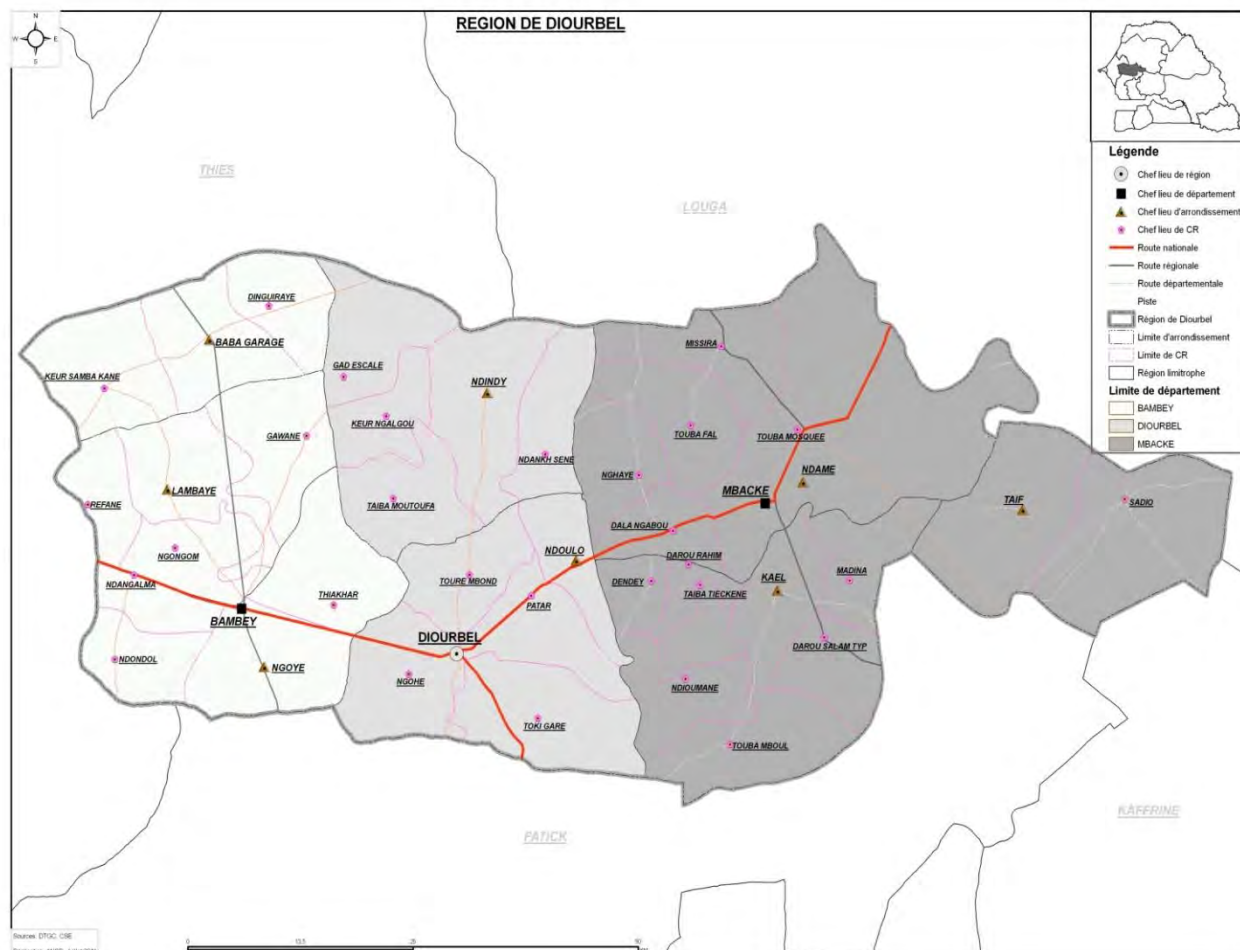


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Juin 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Mbouye TRAORE
Assistant Chargé d'études	Samba DIOP
Assistant Chargé d'études	Demba NDOUR

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant, BP : 116 Dakar RP

Tél. : (221) 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15

Site Internet : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, des Publications et de la Diffusion

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE DIOUBEL

Quartier Thierno Kandji, route du Stade, BP : 81 Diourbel, Sénégal

Tél : (221) 33 971 14 16

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
SIGLES ET ABREVIATIONS	X
AVANT - PROPOS.....	12
I. PRESENTATION GENERALE DE LA REGION DE DIOURBEL	13
II. METEOROLOGIE	17
III. DEMOGRAPHIE.....	22
IV. AGRICULTURE	31
V. ELEVAGE.....	40
VI. EAUX ET FORETS.....	47
VII. ENVIRONNEMENT	52
VIII. HYDRAULIQUE.....	58
IX. INDUSTRIES ET MINES	63
X. ARTISANAT.....	66
XI. COMMERCE.....	70
XI. EDUCATION.....	75
XIII. SANTE	97
XIV. HYGIENE	111
XV. ASSISTANCE	122
XVI. TRANSPORT	128
XVII. URBANISME	136
XVIII. EMPLOI	139
XIX. JUSTICE.....	147
XX. JEUNESSE ET SPORTS	155
XXI. CULTURE.....	164
XXII. FINANCES LOCALES.....	168
XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE	172
LISTES DES ANNEXES	178

LISTE DES TABLEAUX

II. METEOROLOGIE	17
Tableau 2.1: Evolution mensuelle des températures de 2011 à 2012	17
Tableau 2.3 : Evolution mensuelle de l'humidité (en %) en 2012	19
Tableau 2.6: Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2008 à 2012	21
III. DEMOGRAPHIE.....	22
Tableau 3.1 : Evolution et taux d'accroissement annuel moyen de la population	23
Tableau 3.3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et de descendance finale (DF)	24
Tableau 3.4 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2012	26
Tableau 3.6 : Répartition par département de la population et des densités en 2012	28
Tableau 3.7 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence et taux d'urbanisation en 2012 ...	29
IV. AGRICULTURE	31
Tableau 4.1 : Evolution de la pluviométrie et du nombre de jours par poste de 2011 et 2012	32
Tableau 4.3 : Mise en place des semences (en tonnes)	33
Tableau 4.4 : Mise en place des engrais	34
Tableau 4.6: Evolution des rendements (en kg/ha) de 2008/2009 à 2012/2013	35
Tableau 4.7 : Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2008/2009 à 2012/2013	36
Tableau 4.8 : Perspectives de production campagne 2013/2014	38
V. ELEVAGE.....	40
Tableau 5.1 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2012	40
Tableau 5.2: Répartition des sources d'abreuvement et parcs à vaccination par département en 2012	41
Tableau 5.3 : Nombre (têtes) d'abattages contrôlés par espèce et département en 2012	42
Tableau 5.4 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2012	43
Tableau 5.5 : Evolution en quantité (Kg) de la viande saisie selon le département	43
Tableau 5.6 : Evolution en Valeur (F CFA) de la viande saisie selon le département	43
Tableau 5.7 : Répartition en nombre des cuirs et peaux selon le département en 2012	44
Tableau 5.9 : Répartition en valeur (F CFA) des cuirs et peaux selon le département en 2012	44
Tableau 5.10 : Répartition des principales affections selon le foyer par département en 2012	45
VI. EAUX ET FORETS.....	47
Tableau 6.1 : Situation des comités de lutte par département en 2012	48
Tableau 6.3: Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2012	48
Tableau 6.4 : Répartition des pépinières selon le type de 2008 à 2012	49
Tableau 6.5 : Production de plants selon la nature et l'espèce en 2012	49
Tableau 6.6 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2012	50
Tableau 6.7 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2011	51
VII. ENVIRONNEMENT	52
Tableau 7.2 : Evolution des établissements entre 2008 et 2012	54
VIII. HYDRAULIQUE.....	58
Tableau 8.1 : Production en m3 par département de 2008 à 2012	59
Tableau 8.2 : Longueur du réseau (en m) par département de 2008 à 2012	60
Tableau 8.3 : Nombre de branchements de 2008 à 2012	60
Tableau 8.4: Répartition des bornes fontaines par département de 2008 à 2012	60
Tableau 8.5 : Evolution des puits selon le département de 2010 à 2012	61
Tableau 8.6 : Evolution des forages selon le département de 2010 à 2012	62
X. ARTISANAT.....	66
Tableau 10.1 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par département de 2010 à 2012	66
Tableau 10.2 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par section de 2010 à 2012	67
Tableau 10.3 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par sexe de 2010 à 2012	67
Tableau 10.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits selon le statut juridique de 2010 à 2012	68

XI. COMMERCE.....	70
Tableau 11.1 : Répartition par département du nombre de marchés permanents et hebdomadaires en 2012	70
Tableau 11.2 : Répartition des structures commerciales selon le département et la catégorie en 2012	71
Tableau 11.3: Situation des stocks dans la région en 2011 et 2012	72
Tableau 11.4 : Niveau des prix enregistrés en Janvier et décembre 2012	73
Tableau 11.5 : Procès verbaux (PV) établis dans la région en 2011 et 2012	73
Tableau 11.6 : Points de collecte et nombre de bascules vérifiées en 2012	74
XI. EDUCATION.....	75
Tableau 12.3 : Répartition des élèves du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2012	77
Tableau 12.4 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2006/2007 à 2011/2012.....	77
Tableau 12.5 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2012	78
Tableau 12.6 : Répartition du nombre d'écoles élémentaire selon le statut et le milieu en 2012	79
Tableau 12.8 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le secteur de 2008 à 2012.....	81
Tableau 12.9 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le milieu de 2008 à 2012.....	81
Tableau 12.10 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire (en %) de 2007 à 2012	82
Tableau 12.11 : Taux d'admission (%) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2012	82
Tableau 12.13 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de en 2012.....	83
Tableau 12.14 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le milieu de résidence par sexe en 2012.....	83
Tableau 12.14 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général en 2012	85
Tableau 12.16 : Répartition des effectifs du moyen selon le secteur et le milieu en 2012	87
Tableau 12.17 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation du moyen de 2008 à 2012.....	87
Tableau 12.18: Evolution du taux d'admission (%) au BFEM de 2007 à 2012	88
Tableau 12.20 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire général selon le secteur et le milieu de résidence en 2012	89
Tableau 12.21 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement secondaire général(en %) de 2008 à 2012	90
Tableau 12.22 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2008 à 2012	90
Tableau 12.23 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu et le statut professionnel en 2012	91
Tableau 12.24 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire selon le milieu et le sexe en 2012	91
Tableau 12.25 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire technique entre 2008 et 2012	92
Tableau 12.26 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2008 et 2012.....	93
Tableau 12.27: Répartition des effectifs enrôlés dans les programmes de formation en alphabétisation en 2011	93
Tableau 12.28 : Effectif des étudiants de l'université de Bambey par sexe de 2010 à 2012.....	94
Tableau 12.29 : Effectif des étudiants par sexe et par UFR de 2010 à 2011	95
Tableau 12.30 : Effectif des étudiants étrangers selon le sexe et la nationalité de 2010 à 2011	95
Tableau 12.31: Effectif du personnel de l'université de Bambey de 2010 à 2011	96
XIII. SANTE	97
Tableau 13.1 : Répartition des infrastructures sanitaires fonctionnelles selon le district en 2011 et 2012.....	98
Tableau 13.2 : Taux de couverture des infrastructures sanitaires selon le district en 2011 et 2012 (Nombre d'habitants par hôpital, par C.S et par P.S).....	98
Tableau 13.4: Pourcentage des enfants vaccinés par antigène et par district en 2011	99
Tableau 13.6 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010.....	100
Tableau 13.7 : Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2010	101
Graphique 13.3: Répartition du nombre de consultations prénatales selon le CPN par district en 2010	101
Tableau 13.8: Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2011 et 2012	101
Tableau 13.9: Répartition du nombre de grossesses à risque dépistées par district en 2009.....	102
Tableau 13.10: Répartition des femmes sous planification familiale selon le district en 2009 et 2010.....	102
Tableau 13.11: Répartition du nombre de consultants et de consultations primaires curatives selon le district en 2010, 2011 et 2012 (sans les hôpitaux).....	103
Tableau 13.12: Répartition des hospitalisations selon le district en 2010, 2011 et 2012	103
Tableau 13.13 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2010	104
Tableau 13.14 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2011 et 2012	104
Tableau 13.15 : Répartition du nombre de décès enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010	105
Tableau 13.16 : Répartition du nombre de suspects selon le type de maladie par district sanitaire en 2010 et 2011	106

Tableau 13.17 : Répartition du nombre de personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2010 en 2012	107
Tableau 13.18: Répartition du nombre de femmes travailleuses du sexe en 2009	108
Tableau 13.19 : Répartition du nombre de cas de paludisme en 2010 et 2012	108
XIV. HYGIENE	111
Tableau 14.1 : Répartition du personnel en activité selon la structure et le grade en 2012	111
Tableau 14.3 : Taux de couverture de la région	113
Tableau 14.4 : Taux de couverture des zones urbaines	113
Tableau 14.5 : Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau potable en 2012	114
Tableau 14.6 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau potable en 2012	115
Tableau 14.7 : Répartition du nombre de visites effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) selon la catégorie et la structure en 2012	116
Tableau 14.9 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2012	117
Tableau 14.10 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites de concessions en 2012	118
Tableau 14.11 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites au niveau des ERP en 2012	119
Tableau 14.12 : Répartition des Saisies effectuées selon la quantité (poids ou volume) en 2010	120
Tableau 14.13 : Répartition des activités d'IEC réalisées selon la sous brigade en 2012	121
XV. ASSISTANCE	122
Tableau 15.1 : Bilan des interventions selon la nature en 2012	122
Tableau 15.4 : Evolution des incendies selon la nature de 2009 à 2012	124
Tableau 15.6 : Evolution de l'assistance selon la nature de 2009 à 2012	125
Tableau 15.8 : Evolution des opérations diverses selon la nature de 2009 à 2012	126
Tableau 15.10 : Evolution des activités diverses selon la nature de 2009 à 2012	127
XVI. TRANSPORT	128
Tableau 16.6 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés entre 2010 et 2012	131
Tableau 16.7 : Répartition des véhicules selon l'état en 2012	131
Tableau 16.8 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro entre 2011 et 2012	132
Tableau 16.10: Evolution mensuelle des candidats au code entre 2010 et 2012	133
Tableau 16.11: Evolution mensuelle des candidats à la conduite entre 2010 et 2012	133
Tableau 16.12 : Evolution par opération des recettes perçues (en FCFA) depuis 2010	134
XVII. URBANISME	136
Tableau 17.1 : Répartition du nombre d'autorisations de construire délivrées de 2010 à 2012	137
Tableau 17.2 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées de 2009 à 2012	137
XVIII. EMPLOI	139
Tableau 18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2012	139
Tableau 18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et emplois générés 2011/2012	140
Tableau 18.3 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2011 et 2012	141
Tableau 18.4 : Répartition selon la branche d'activité des établissements fermés et des emplois perdus en 2011 et 2012	142
Tableau 18.5 : Répartition selon le statut juridique, des établissements fermés et emplois perdus en 2011 et 2012	143
Tableau 18.6 : Répartition des demandeurs d'emploi (manœuvres) selon le sexe en 2011 et 2012	144
Tableau 18.7 : Répartition des établissements contrôlés en 2011 et 2012	145
Tableau 18.8 : Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2011 et 2012	146
XIX. JUSTICE	147
Tableau 19.1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2012	147
Tableau 19.2 : Répartition des écroués selon le sexe et le département en 2012	148
Tableau 19.3 : Effectif des détenus sortis selon le motif par département en 2012	149
Tableau 19.4 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe et le département en 2011	151
Tableau 19.5 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice et le sexe en 2011	151
Tableau 19.6 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et le département en 2011	152
Tableau 19.7 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions et le sexe en 2010	153

XX. JEUNESSE ET SPORTS	155
Tableau 20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé) selon le département de 2007 à 2012	156
Tableau 20.2 : Promotion des Collectivités éducatives	157
Tableau 20.3 : Infrastructures socio-éducatives en 2012	157
Tableau 20.3 : Enrôlement des jeunes dans les Fermes agricoles du FNPJ dans le cadre du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles (JFA)	157
Tableau 20.4 : Infrastructures sportives selon le département et la discipline sportive en 2012	159
Tableau 20.5 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département et la discipline Sportive en 2012	160
Tableau 20.6: Répartition des pratiquants selon le département et la discipline sportive en 2012	162
XXI. CULTURE.....	164
Tableau 21.1 : Situation des infrastructures socioculturelles en 2012.....	166
XXII. FINANCES LOCALES.....	168
dans la région de Diourbel en 2012.....	169
Tableau22.2 : Compte de gestion des communautés rurales par département dans la région de Diourbel en 2012	169
Tableau 22.3 : Compte de gestion des communes par département dans la région de Diourbel en 2012.....	170
Tableau22.3: Compte de gestion du Conseil Régional et de l'A.R.D. en 2012.....	170
XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE	172
Tableau23.1 : Répartition des Organisations de femmes par département en 2012	173
Tableau 23.2 : Personnes handicapées recensées par département en 2010 et 2011	174
Tableau 23.3 : Personnes handicapées recensées par département en 2012	175
Tableau 23.4 : Répartition des personnes âgées membres d'organisations recensées par département en 2010 et 2011 ..	175
Tableau 23.5 : Répartition des personnes âgées membres d'organisation recensées par département en 2012	175
Tableau 23.6 : Répartition des Talibés et Daaras recensées par département en 2010 et 2011	176
Tableau 23.7 : Répartition des Talibés et Daaras recensées par département en 2012	176
Tableau 23.8 : vulnérabilité des ménages en 2012	176
LISTES DES ANNEXES	178

LISTE DES GRAPHIQUES

II. METEOROLOGIE	17
Graphique 2.1 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2012	18
Graphique 2.3 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2008 à 2012	19
Graphique 2.4: Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2008 à 2012	20
III. DEMOGRAPHIE.....	22
Graphique 3.1 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2012	23
Graphique 3.3 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2012	27
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la Population régionale selon le Département en 2012	28
Graphique 3.9: Répartition (%) de la population selon le milieu de résidence en 2012	29
IV. AGRICULTURE	31
Graphique 4.1 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2011 à 2012	32
Graphique 4.2 : Evolution des emblavures (en Ha) des céréales de 2008 à 2012	34
Graphique 4.3 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) de 2008/2009 à 2011/2012	36
V. ELEVAGE.....	40
Graphique 5.1 : Répartition effectif du cheptel selon l'espèce en 2012	41
Graphique 5.2 : Evolution du nombre d'abattages contrôlés par espèce entre 2011 et 2012	42
Graphique 5.3 : Répartition des principales affections selon le foyer en 2012	45
Graphique 5.4 : Répartition des affections selon l'espèce en 2012	46
VI. EAUX ET FORETS.....	47
Graphique 6.1 : Répartition de la production des plants selon l'espèce en 2012	50
VII. ENVIRONNEMENT	52
Graphique 7.1 : Proportion % des établissements classés dans la région en 2012	54
VIII. HYDRAULIQUE	58
Graphique 8.1 : Répartition de la production en m3 par département en 2012	59
Graphique 8.2: Répartition (%) des bornes fontaines par département en 2012	61
X. ARTISANAT.....	66
Graphique 10.1 : Répartition (en %) des artisans par section en 2012	67
XI. EDUCATION.....	75
Graphique 12.1 : Répartition des structures préscolaires en 2012	75
Graphique 12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire selon le sexe entre 2003/2004 et 2011/2012	76
Graphique 12.3 : Evolution des élèves du préscolaire selon le secteur entre 2011 et 2012	77
Graphique 12.4 : Evolution du nombre d'écoles élémentaires selon le statut de 2011 à 2012	80
Graphique 12.5 : Evolution des effectifs de l'élémentaire par sexe de 2005/2005 à 2011/2012	80
Graphique 12.6 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général de 2008 à 2012	86
Graphique 12.7 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2004/2005 à 2011/2012	86
Graphique 12.8 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2004/2005 à 2011/2012	89
Graphique 12.9 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le statut professionnel en 2012	91
XIII. SANTE	97
Graphique 13.1 : Répartition (en %) du personnel médico-sanitaire de la région en 2012	99
Graphique 13.2: Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010	100
Graphique 13.4 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2010	104
Graphique 13.5 : Répartition du nombre de décès maternels enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010	106
Graphique 13.6: Proportion (en %) des personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2012	107
XIV. HYGIENE	111
Graphique 14.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2008 à 2012	112
Graphique 14.2 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2012	114
Graphique 14.3 : Situation de l'évacuation des excréta en 2012	115

Graphique 14.4 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des prospections domiciles en 2012	117
Graphique 14.5 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2012	118
XV. ASSISTANCE	122
Graphique 15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2009 à 2012	123
Graphique 15.2 : Répartition des incendies selon la nature en 2012	123
Graphique 15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature en 2012	124
Graphique 15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2012	125
Graphique 15.5 : Répartition (en %) des activités diverses selon la nature en 2012	126
XVI. TRANSPORT	128
Graphique 16.1 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2012	129
Graphique 16.2 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule de 2008 à 2012	130
Graphique 16.3 : Répartition des immatriculations selon le type de véhicule en 2012	130
Graphique 16.4 : Evolution par type des véhicules aptes à circuler entre 2010 et 2012	132
Graphique 16.5 : Evolution des recettes perçues de 2010 à 2012	134
XVIII. EMPLOI	139
Graphique 18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2012	140
Graphique 18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et des emplois générés en 2012	141
Graphique 18.3 : Répartition (%) selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2012	142
Graphique 18.4 : Répartition selon la branche d'activité, des établissements fermés et des emplois perdus en 2012	143
Graphique 18.5 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés et emplois perdus en 2012	144
Graphique 18.6 : Répartition (%) des établissements contrôlés en 2012	145
XIX. JUSTICE	147
Graphique 19.1 : Proportion (en %) des détenus selon le département en 2012	148
Graphique 19.2 : Pourcentage des détenus sortis selon le motif en 2012	150
Graphique 19.3 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le département en 2011	151
Graphique 19.4 : Répartition (%) des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2011	152
Graphique 19.5 : Pourcentage des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions en 2011	153
XX. JEUNESSE ET SPORTS	155
Graphique 20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues de 2007 à 2012	156
Graphique 20.2 : Répartition des infrastructures sportives selon la discipline sportive en 2012	160
Graphique 20.3 : Répartition des ASC selon le département en 2012	161
Graphique 20.4 : Répartition des pratiquants selon le département en 2012	162
LISTES DES ANNEXES	178

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC : Association Sportive et Culturelle
BCG : Bacille de Calmette et Guérin
BEP : Brevet d'Etude Préparatoire
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
CAP : Certificat d'Aptitude Préparatoire
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles
CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin
CPC : Consultation Pour la Contraception
CPN : Consultation Prénatale
CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CS : Centre de Santé
CSS : Caisse de Sécurité Sociale
DMS : Durée Moyenne de Séjour
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS : Enquête Démographique et de Santé
EPS : Etablissement Public de Santé
EQPT : Education de Qualité Pour Tous
ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FESMUT : Festival de la Musique Traditionnelle
FNPJ : Fonds National de Promotion de la Jeunesse
GAR : Grossesse A Risque
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement
IEC : Information, Education et Communication
IRTSS : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale
LTAB : Lycée Technique Ahmadou Bamba
MAC : Maison d'Arrêt et de Correction
OCB : Organisation Communautaire de Base
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAIS/Etat : Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA II : Programme d'Appui au Plan d'Actions
PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier
PCR : Président de Conseil Rural
PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PERA : Programme d'Entretien du Routier Autonome
PEV : Programme Elargi de Vaccination

PFA : Paralysie Flasque Aigüe
PNDL : Programme National de Développement Local
PNIR : Programme National d’Infrastructures Rurales
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés
PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées
PS : Poste de Santé
REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière
RGPH 3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l’Habitat
ROC : Ramassage des Ordures par Charrettes
SA : Société Anonyme
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SEFRACO : Semaine de la Fraternité et du Cousinage
SFE : Sage-Femme d’Etat
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SONACOS – EIB : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol
SUNEOR : Ex SONACOS
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TOM : Taxe sur les Ordures Ménagères
TPI : Traitement Préventif Intermittent
TPMEA : Très Petites Micro – Entreprises Artisanales
TS : Travailleuse du Sexe
TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire
TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

AVANT - PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

I. PRESENTATION GENERALE DE LA REGION DE DIOURBEL

Edition 2012

I.1. ASPECTS PHYSIQUES

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km² en 2001.

C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

La pluviométrie varie entre 400 et 500 mm. Le climat est de type soudano-sahélien.

I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et MBacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et NGoye dans le Bambey, NDindy et NDoulo dans le Diourbel, Kael, NDame et Taïf dans le MBacké), trente-six (36) communautés rurales et trois (3) communes.

I.3. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

De 425113 habitants en 1976, la population régionale est estimée à 1 442 418 habitants en 2012. Le taux d'accroissement annuel intercensitaire qui était de 3,2 % entre 1976 et 1988, est passé à 3,9 % entre 1988 et 2002 pour revenir à 3,2 % entre 2002 et 2012. En 2012, la densité régionale ressort à 302 habitants/km² et atteint un maximum de 365habitants au km² dans le département de Mbacké. L'indice synthétique de fécondité est de 5,2 enfants en moyenne par femme en fin de vie féconde en 2011. La précocité des mariages (l'âge médian au premier mariage est de 16 ans), combinée à une faible prévalence contraceptive, induit naturellement une fécondité précoce.

I.4. ASPECTS ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage et le commerce. D'autres activités comme l'artisanat présentent un intérêt certain pour la population de la région.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Mais ce secteur connaît des contraintes majeures qui entravent son développement. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.
- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constitue un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.
- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulées une bonne partie de la production agricole et du bétail.
- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4481 en 2012.

I.5. ASPECTS SOCIAUX

Ces activités tournent pour l'essentiel autour de la santé, de l'éducation, du cadre de vie, de l'hydraulique, de la culture, des organisations sportives et de jeunesse ainsi que des organisations féminines.

En ce qui concerne la santé, les indicateurs sont loin d'être satisfaisants, notamment au niveau des infrastructures. En effet, en 2012, la région de Diourbel, avec seulement 2 hôpitaux, 5 centres de santé, 86 postes de santé et 126 cases de santé, enregistre un déficit en infrastructures. Cette situation peu satisfaisante, ne favorise pas l'atteinte des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants ; 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

- Le secteur de **l'éducation** constitue un maillon faible pour la région même si des efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco – arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales. Le taux brut de scolarisation au niveau de l'élémentaire demeure relativement faible avec seulement 60% en 2012.
- Le secteur de **l'hydraulique** (rurale) présente de réels atouts dans la région de Diourbel, notamment avec la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel avec des investissements massifs surtout à Touba, mais également avec l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (REGEFOR). Cependant, on note certaines contraintes qui limitent son développement. Parmi elles, on peut citer la baisse du toit de la nappe consécutive aux cycles de sécheresse qui sévissent dans la zone, l'insuffisance du captage de la nappe et le non-respect des normes techniques de fonçage de nombreux puits, la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones et l'absence de cours d'eau pérennes.
- **La culture** constitue un facteur de développement économique et social. La région de Diourbel recèle d'importantes potentialités culturelles. Son patrimoine culturel, très riche et coloré présente de réels attraits touristiques. Hélas, ce potentiel est faiblement exploité pour le tourisme. En plus de certains évènements culturels et religieux (Magal de Touba, etc.) organisés chaque année dans la région, on note également plusieurs sites et monuments historiques (28 au total), répartis dans tous les départements.

- Les activités de **jeunesse et de sports** sont bien présentes dans la région de Diourbel, même s'il reste encore à faire dans ce domaine. Diourbel, faiblement équipée en infrastructures sportives et le football (qui est le sport roi) connaît un déficit d'infrastructures. Pourtant, ce ne sont pas les espaces pour accueillir ces infrastructures qui manquent. Il existe néanmoins 01 stade dans chaque département.
- **L'incidence de la pauvreté :** Selon les résultats préliminaires de la *Deuxième Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS2)*, 66,1% de la population régionale vivait en dessous du seuil de la pauvreté en 2005/2006. Ce taux est passé à 48,9% en 2010/2011, contre 46,7% au niveau national.

II. METEOROLOGIE

édition 2012

INTRODUCTION

La météorologie joue un rôle extrêmement important dans le développement socio – économique des pays. C'est de son évolution que dépendent en grande partie des secteurs comme l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts et le transport entre autres. Dans ce présent chapitre nous allons passer en revue la situation de ce secteur en mettant en exergue ses différentes composantes que sont la température, le vent, l'humidité, les précipitations, l'évaporation et l'insolation.

II.1. TEMPERATURE

La région de Diourbel a enregistré en 2012 une température moyenne annuelle de 27,2 °C contre 27,6 °C en 2011, soit une légère baisse de 0,4°C. Les moyennes les plus élevées ont été observées aux mois de Juin et Mai avec des températures respectives de 29,5°C et 29,6°C. Tous les autres mois ont enregistré une température moyenne oscillant entre 23,2 °C et 28,7°C.

En ce qui concerne les températures maximales, la moyenne annuelle ressortait à 36,9°C en 2012 contre 36,7 °C en 2011. La répartition mensuelle des températures maximales dévoile une période de haute température allant d'Avril à juin avec des maxima atteignant 40,9°C.

Quant aux températures minimales, la moyenne annuelle est passée de 18,4 °C en 2011 à 17,5°C en 2012. Les températures minimales les plus faibles ont été enregistrées au mois de Décembre avec 13,9° C en 2011 et 11,5° C en 2012.

Tableau 2.1: Evolution mensuelle des températures de 2011 à 2012

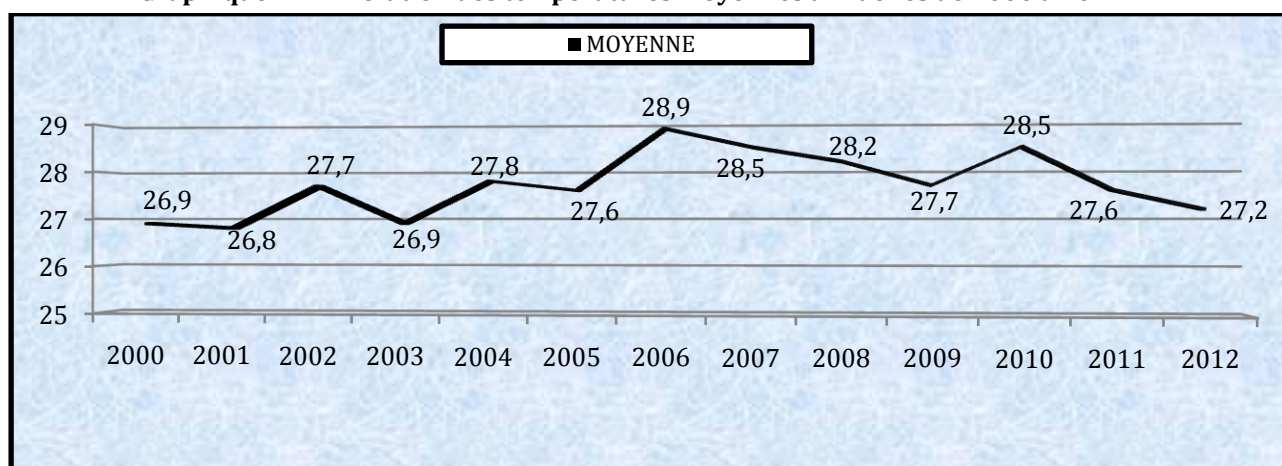
Mois	2011			2012		
	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	15,1	34,6	24,9	13,7	38,8	26,3
Février	15,1	35,4	25,3	14,7	34,2	24,5
Mars	16,2	38,5	27,4	16,5	37,9	27,2
Avril	17,7	39,4	28,5	16,8	38,6	27,7
Mai	18,3	39,2	28,8	18,3	40,9	29,6
Juin	21,1	38,1	29,6	20,1	38,9	29,5
Juillet	21,8	35,7	28,7	20,6	35,1	27,9
Août	22,1	34,2	28,1	20,1	33,2	26,7

Septembre	21,4	34,6	28,0	19,9	34	27
Octobre	21,6	37,6	29,6	19,7	37,6	28,7
Novembre	16,7	38,8	27,8	17,5	38,6	28,1
Décembre	13,9	34,7	24,3	11,5	34,8	23,2
Moyenne	18,4	36,7	27,6	17,5	36,9	27,2

Source : SR de la Météorologie

Au cours de la période 2000-2012, les températures moyennes annuelles ont évolué en dents de scie, marquées par des hauts et des bas. La température moyenne annuelle la plus élevée a été notée en 2006 avec 28,9 °C contre un minimum de 26,8°C en 2001. Les températures maxi moyennes ont oscillé entre 36,3°C et 37,4°C alors que les minis moyens ont varié entre 16,3 °C et 21,4 °C.

Graphique 2.1 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par le SR de la Météorologie

II.2. LES VENTS

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du nord – nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 1,5m/s.

II.3. L'HUMIDITE

L'humidité relative est la quantité d'eau en pourcentage contenue dans l'atmosphère. En 2012, les mois de Juillet à Octobre ont connu les taux de d'humidité les plus élevés avec des maxima de plus 90% contrairement au reste de l'année où ces taux ont varié entre 60,5 % et 89 %. Quant à l'humidité mini mensuelle moyenne, elle a été plus faible aux mois de Janvier à Mai et Décembre, et avoisinait les 30%. L'humidité mini moyenne mensuelle la plus faible était de 22,4% au mois de janvier contre un maxi moyen mensuel la plus élevé de 98,3% au mois d'Août.

Tableau 2.3 : Evolution mensuelle de l'humidité (en %) en 2012

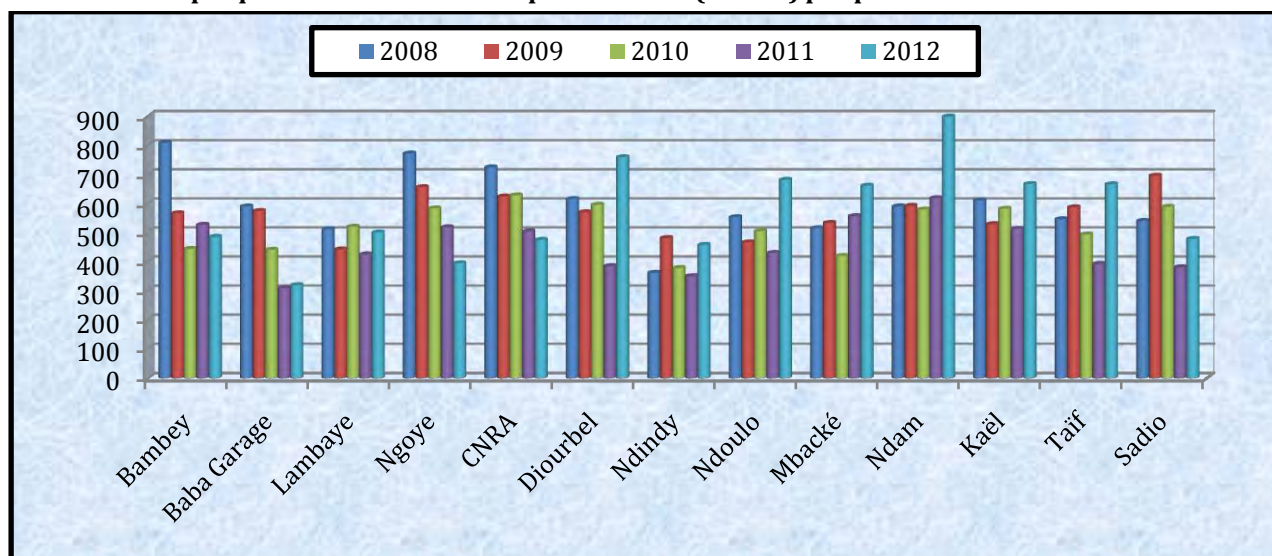
Mois	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	22,4	53,1	37,8
Février	31,2	59,9	45,6
Mars	25,6	65,2	45,4
Avril	28,3	77,2	52,8
Mai	27,2	79,9	53,6
Juin	35,8	89	62,4
Juillet	55,6	94,4	75,0
Août	64,9	98,3	81,6
Septembre	62,7	97,8	80,3
Octobre	31,5	94,8	63,2
Novembre	44,6	85,6	65,1
Décembre	28,5	60,5	44,5
Moyenne	38,2	79,6	58,9

Source : SR de la Météorologie

II.4. LA PLUVIOMETRIE

En 2012, cette pluviométrie affiche une quantité de 574,4 mm contre 455,6 mm en 2011, soit une hausse de 26 % par rapport à 2011. Le tableau 2.4 révèle que tous les postes ont enregistré une variation positive à l'exception de Bambey, de Ngoye et du CNRA. Notons que la quantité maximale de pluies a été observée à Diourbel avec 760,2mm contre un minimum de 319,9mm à Baba Garage.

Graphique 2.3 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2008 à 2012

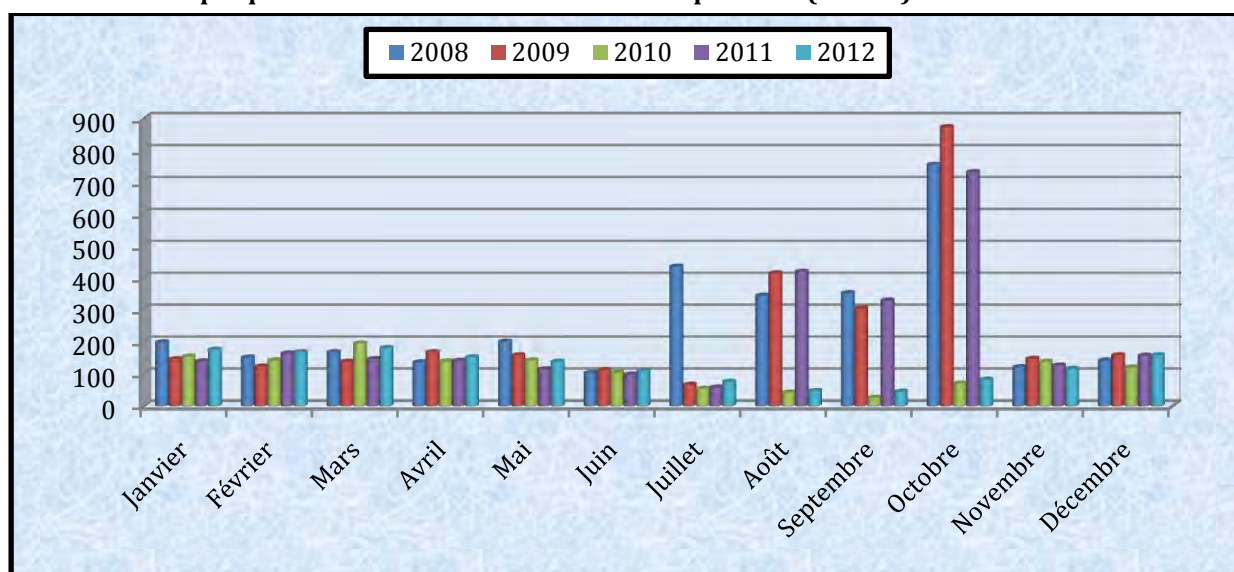


Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

II.5. L'EVAPORATION ET L'INSOLATION

L'évaporation est la mesure de la masse d'eau qui s'évapore par unité de surface dans un temps déterminé. Par rapport à 2011, l'évaporation mensuelle de 2012 n'est déficitaire que pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. Elle se situe à un maximum de 182 mm au mois de mars alors qu'elle se localisait en 2008, 2009 et 2011 au mois d'octobre avec respectivement 756 mm, 874mm et 733mm. Quant à l'évaporation minimale, elle ressort à 45 mm au mois septembre 2012.

Graphique 2.4: Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2008 à 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

L'insolation est le nombre d'heures de soleil par jour. En 2012, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 226 heures (contre 239 heures en 2011, 214 en 2010, 229 en 2009, et 222 en 2008) soit une moyenne de 7,5 heures par jour. Ce qui permet de dire que dans l'année nous bénéficions du soleil pendant environ un tiers du temps. Ce fort potentiel permet donc de suggérer de bonnes installations de panneaux solaires qui pourraient réduire la facture pétrolière et accroître le potentiel électrique. Ce faisant, une politique orientée vers une diversification des sources de production se doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des Diourbellois par la réduction des délestages intempestifs d'électricité. En outre, l'exploitation de ce potentiel permettra entre autres la fabrication de cuisinières solaires afin de mieux lutter contre la flambée fulgurante des prix du gaz butane.

Tableau 2.6: Evolution mensuelle de l'insolation (en heures) de 2008 à 2012

Années	2008	2009	2010	2011	2012	Var 11/12 (en %)
Janvier	230	256	241	225	228	1,3
Février	234	239	157	253	199	-21,3
Mars	269	279	203	282	229	-18,8
Avril	238	305	205	271	233	-14,0
Mai	221	266	187	276	241	-12,7
Juin	195	170	179	217	212	-2,3
Juillet	175	193	180	229	220	-3,9
Août	191	211	226	210	209	-0,5
Septembre	210	173	182	220	206	-6,4
Octobre	221	242	237	242	264	9,1
Novembre	247	209	258	239	236	-1,3
Décembre	234	167	224	209	239	14,4
Moyenne	222	229	214	239	226	-5,4

Source : SR de la Météorologie

CONCLUSION

Les résultats météorologiques enregistrés au cours des deux dernières années ont permis de relever une légère baisse des températures moyennes minimales, moyennes maximales et moyenne par rapport à 2011. Cependant, la pluviométrie moyenne affiche une variation de 26,1 %. Des baisses respectives de 44,7% et de 5,4% apparaissent également au niveau de l'évaporation et de l'insolation.

III. DEMOGRAPHIE

édition 2012

INTRODUCTION

L'édition 2012 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et projections démographiques mais également des enquêtes démographiques et de santé (EDS). Il traitera des caractéristiques de la population de la région notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

III.1. EVOLUTION DE LA POPULATION

Les données issues des trois recensements (1976, 1988, 2002) effectués au Sénégal indique que la population de la région de Diourbel est passée de 425113 habitants en 1976 à 619245 habitants en 1988, puis à 1051472 habitants en 2002. Selon les dernières projections démographiques de l'ANSD, cette population est passée à 1274494 habitants en 2008, 1 315 202 habitants en 2009, 1356796 habitants en 2010, 1399220 habitants en 2011 et 1442 418 habitants en 2012.

III.1.1. Accroissement de la population

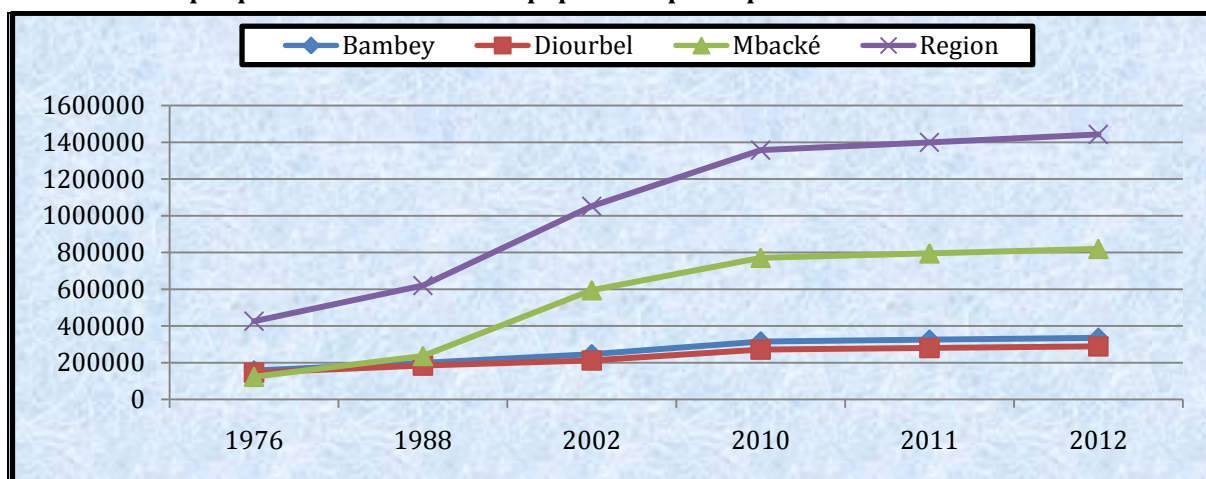
Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,2% entre 2002 et 2012 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième période intercensitaire (1988-2002) s'explique par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba.

Entre 1976 et 2012, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 1017305 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5% ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba contribue à lui seul pour 819134 habitants en 2012, soit une variation moyenne annuelle de 16% par rapport à 1976.

Tableau 3.1 : Evolution et taux d'accroissement annuel moyen de la population

Années	1976	1988	2002	2009	2010	2011	2012
Population résidente	425113	619245	1051472	1315202	1356796	1399220	1 442 418
Taux d'accrois annuel moyen (en %)	-	3,2	3,9	3,2	3,2	3,2	3,2

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

Graphique 3.1 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2012

Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3 fournies par l'ANSD

III.1.2. Fécondité

a. Niveau

Le niveau de fécondité est généralement mesuré par l'indice synthétique de fécondité (ISF) (ou par les taux de fécondité par âge). L'ISF correspond au nombre d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariable. Au Sénégal, la fécondité des femmes demeure encore élevée même si l'on note une tendance à la baisse. En effet selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2005 chaque femme donne naissance en moyenne à 5,3 enfants en fin de vie féconde alors qu'en 2010-2011 ce taux s'établit à 5 enfants selon la même enquête.

Dans la région de Diourbel l'ISF se situe selon les dernières statistiques de 2010 à 5,2 enfants (contre à 6,3 enfants en 2005) soit un peu plus que la moyenne nationale.

Par rapport aux autres régions l'ISF est de 3,7 enfants à Dakar, il est de moins 5 enfants (4,8) à Ziguinchor, Thiès et Louga, il se situe autour de 5,5 enfants à Saint Louis Diourbel et Matam. Par contre il est de 6 enfants et plus dans les régions de Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou, Sédhiou, Kolda et Fatick.

Tableau 3.3 : Evolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) et de descendance finale(DF)

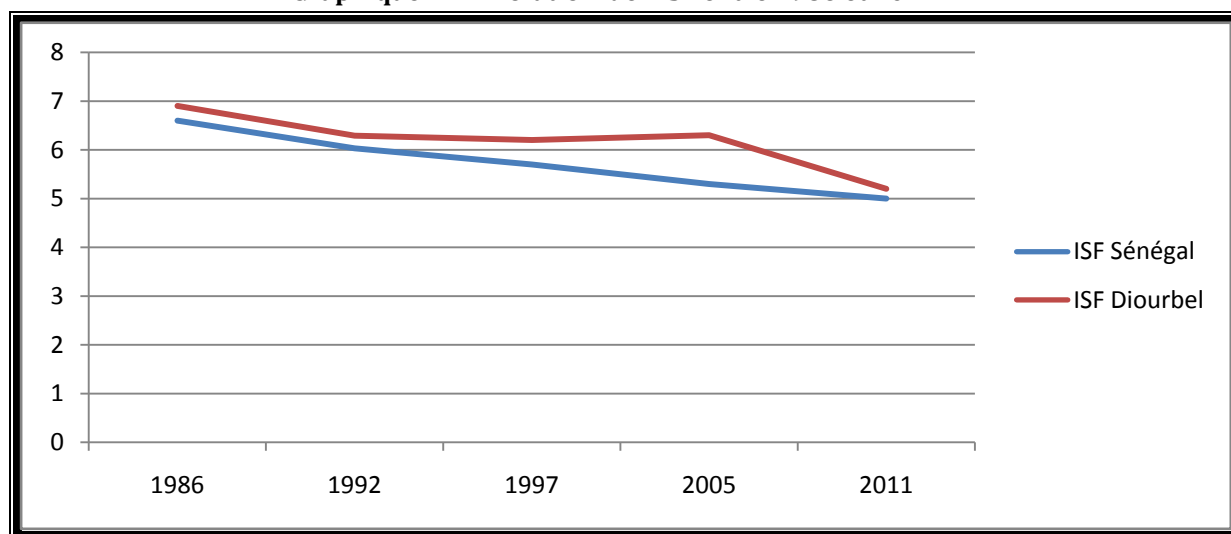
Indices	1986	1992	1997	2005	2010/2011
ISF Sénégal	6,6	6,03	5,7	5,3	5
ISF Diourbel	6,9	6,29	6,2	6,3	5,2
DF Sénégal	7,2	7,14	7,1	6,4	5,7
DF Diourbel	7,0	7,23	7,03	7,2	6,1

Source : EDS (1986, 1992, 1997, 2005, 2010/2011)

b. Tendance

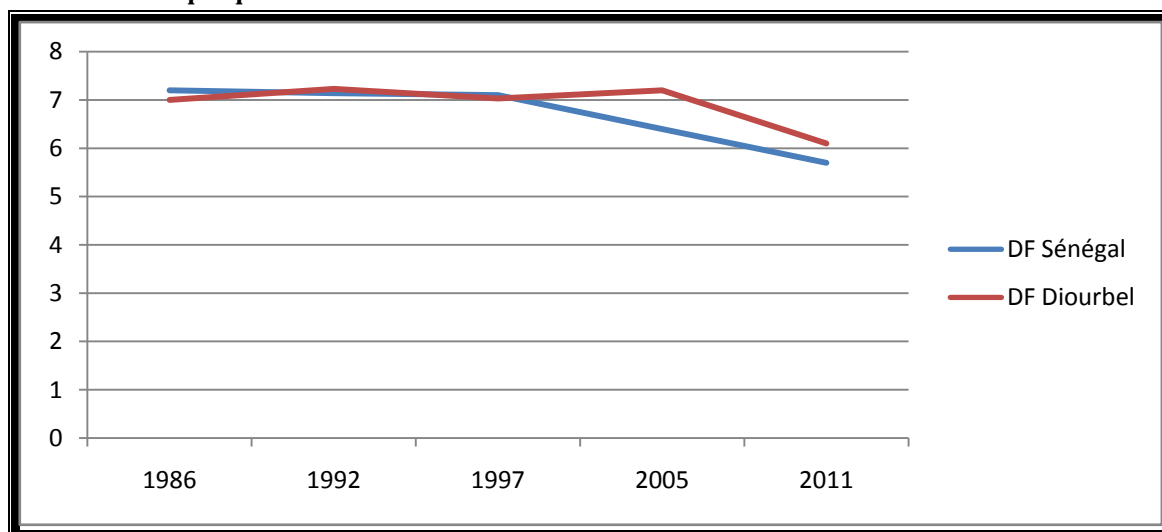
Entre 1986 et 2005, l'ISF a connu une baisse aussi bien au Sénégal qu'à Diourbel. Toutefois la baisse a été moins forte à Diourbel. En effet de 6,6 enfants en 1986 l'ISF est passé au plan national à 5,3 enfants en 2005 puis à 5 enfants en 2010-2011 alors qu'il se chiffrait à Diourbel à 6,9 enfants en 1986 et à 6,3 enfants par femme en 2005. Quant à la descendance finale (nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 15-49 ans), elle amorce une timide baisse au niveau national mais reste quasi stationnaire de 1986 à 2005 avant d'amorcer un recul en 2011 dans la région de Diourbel.

Graphique 2.2: Evolution de l'ISF entre 1986 et 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données des EDS de 1986, 1992, 1997 et 2005 et 2010-2011
ISF= indice synthétique de fécondité

Graphique 2.3 bis: Evolution de la descendance finale entre 1986 et 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données des EDS de 1986, 1992, 1997 et 2005 et 2010-2011
DF = descendance finale

Ce retard de Diourbel dans le mouvement de baisse de la fécondité pourrait s'expliquer par :

- La forte ruralité de la population régionale (84,5%) ;
- L'analphabétisme qui touche 80% des Diourbelloises enquêtées contre 62% au niveau national ;
- La faible utilisation des moyens contraceptifs dans les ménages de la région (5,6% des femmes enquêtées contre 13,1% au niveau national) ;
- Le désir d'enfants supplémentaires plus fort dans les zones rurales qu'urbaines.

En effet, les enquêtes EDS ont montré la corrélation négative entre la fécondité, le niveau d'instruction et l'utilisation de la contraception. Par ailleurs, d'après les enquêtes EDS, c'est le désir d'enfants supplémentaires qui est la première cause de maintien du niveau élevé de la fécondité évoquée par les femmes. Cependant avec l'urbanisation et l'élévation du niveau d'instruction des femmes, on peut s'attendre à une baisse continue du niveau de fécondité à Diourbel.

III.2. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés.

III.2.1. Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 56% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 94%.

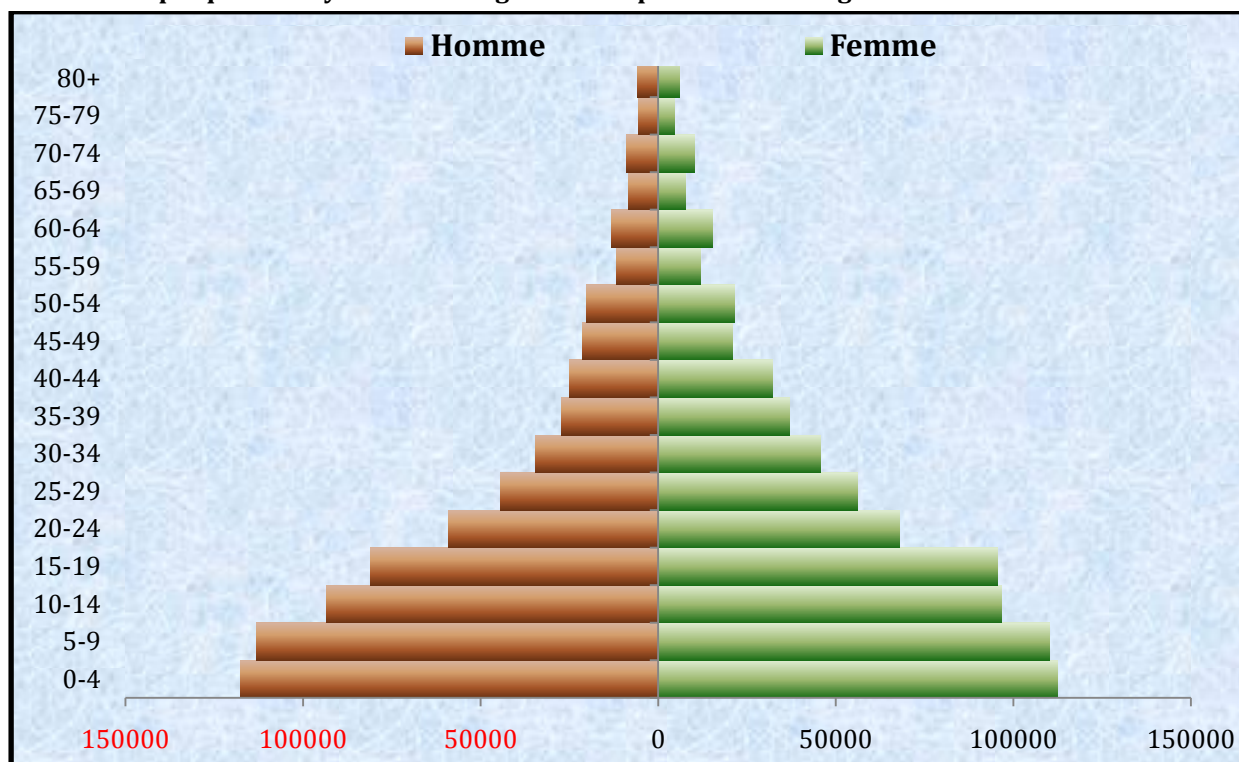
Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 105 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 10 ans. Ce déséquilibre s'accroît entre 15 et 44 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Tableau 3.4 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexe en 2012

Groupe d'âge	Homme		Femme		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0-4	117687	17	112328	15	230015	16	105
5-9	113100	16	110172	15	223272	15	103
10-14	93408	14	96585	13	189993	13	97
15-19	81030	12	95659	13	176689	12	85
20-24	59040	9	67911	9	126951	9	87
25-29	44509	6	56063	7	100572	7	79
30-34	34543	5	45772	6	80315	6	75
35-39	27332	4	37099	5	64431	4	74
40-44	24963	4	32098	4	57061	4	78
45-49	21283	3	21083	3	42365	3	101
50-54	20220	3	21486	3	41706	3	94
55-59	11754	2	11928	2	23683	2	99
60-64	13138	2	15348	2	28487	2	86
65-69	8206	1	7718	1	15924	1	106
70-74	8812	1	10343	1	19155	1	85
75-79	5415	1	4571	1	9986	1	118
80 +	5673	1	6140	1	11814	1	92
Total	690115	100	752303	100	1442418	100	92

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

Graphique 3.3 : Pyramide des âges de la Population de la région de Diourbel en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'ANSD

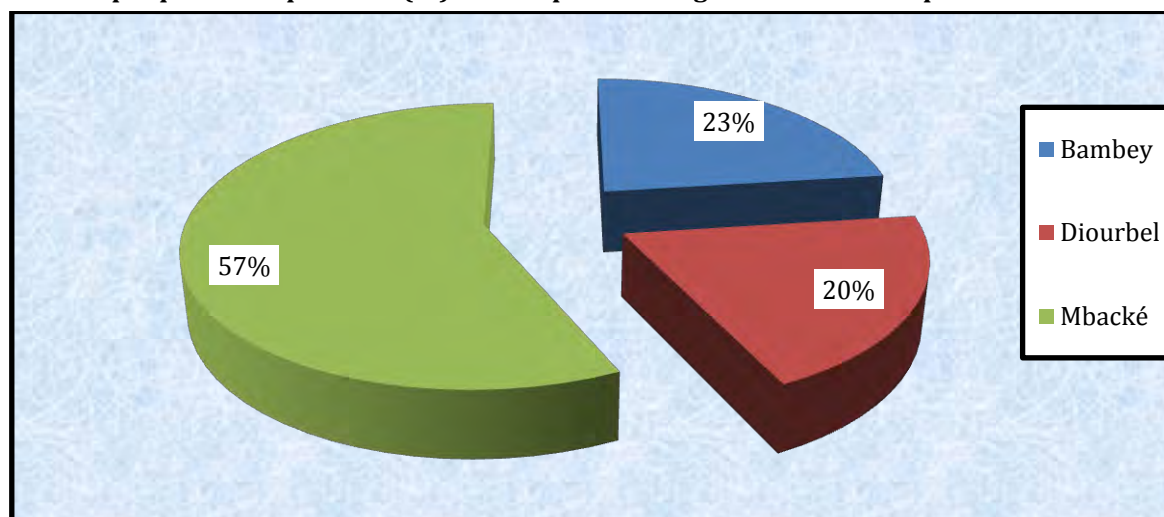
III.2.2. Répartition spatiale de la population

a. Répartition selon le département

En 2012, la région de Diourbel compte 1442418 habitants, soit 752303 femmes et 690115 hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. Les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (636841 hts); Ngoye (43826 hts); Lambaye (37488 hts); Dangalma (34899 hts); Réfane (33117 hts). Les moins peuplées sont celles de Darou Nahim (3010 hts); Taiba Thiékène (3088 hts) et Darou Salam (5849 hts). On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 44% de la population totale de la région.

Graphique3.4 : Répartition (%) de la Population régionale selon le Département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'ANSD

b. Densités

En 2012, la population de la région est estimée à 1442418 habitants pour une superficie de 4769 km², soit une densité de 302 habitants au km². Le département de Mbacké (365 hbts/km²) présente la densité la plus forte devant ceux de Diourbel (245 habitants/km²) et de Bambeï (247 habitants/km²).

Tableau 3.6 : Répartition par département de la population et des densités en 2012

Départements	Population	%	Superficies	%	Densités
Bambeï	334970	23	1351	28	247
Diourbel	288314	20	1175	25	245
Mbacké	819134	57	2243	47	365
Total	1442418	100	4769	100	302

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

c. Répartition selon le milieu de résidence

En 2012, la population régionale se chiffre à 1442418 habitants. Elle est essentiellement rurale (85%). La population urbaine qui s'élève à 222942 habitants, soit un taux d'urbanisation de 15,5% réside dans les 3 communes de la région (Bambeï, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambeï (2%) et Mbacké (5%).

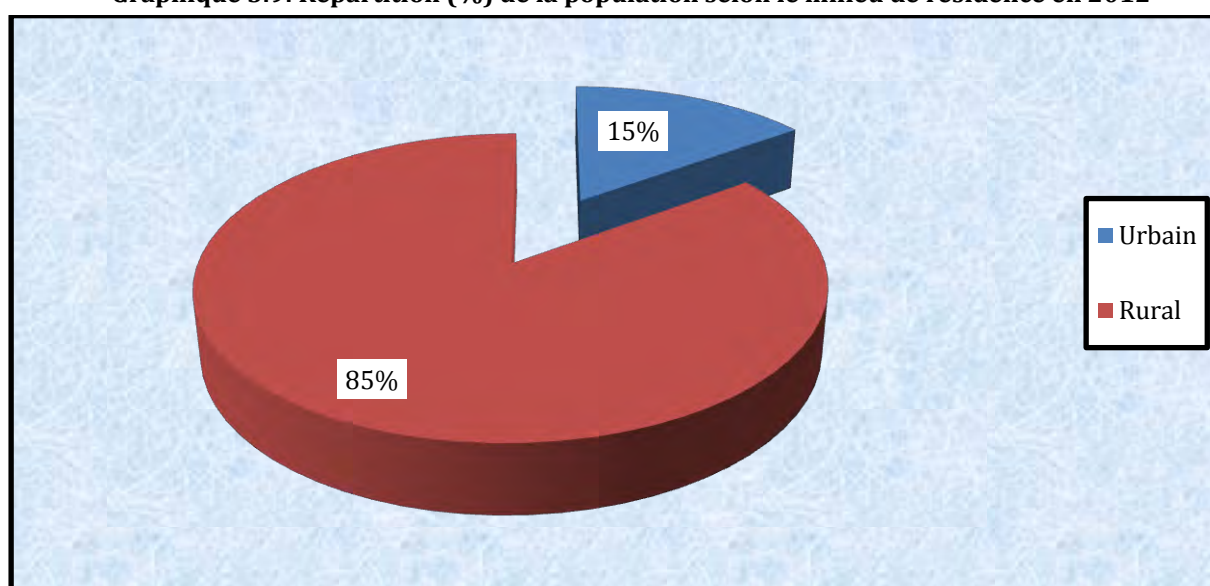
La population rurale reste elle concentrée en majorité dans le département de Mbacké où elle représente 52% de la population totale régionale devant Bambeï (21%) et Diourbel (11%).

Tableau 3.7 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence et taux d'urbanisation en 2012

Départements	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bambey	28040	13	306930	25	334970	23
Diourbel	127868	57	160446	13	288314	20
Mbacké	67034	30	752100	62	819134	57
Total	222942	100	1219476	100	1442418	100

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

Graphique 3.9: Répartition (%) de la population selon le milieu de résidence en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données du RGPH3 fournies par l'ANSD

CONCLUSION

En 2012, la population de la région de Diourbel s'établit selon les dernières projections démographiques à 1442418 habitants suite à une évolution qui est passée en 2008 à 1274494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants, en 2010 à 1356796 habitants et en 2011 à 1399220 habitants.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 puis à 3,2% entre 2002 et 2012 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 57% de la population résident dans le département de Mbacké, 23% dans celui de Bambey et 20% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans; 56% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) se situe selon les dernières statistiques de 2010-2011 à 5,2 enfants soit un peu plus que la moyenne nationale (5 enfants). Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 94%.

IV. AGRICULTURE

édition 2012

INTRODUCTION

La campagne de 2012/2013 s'est déroulée après une campagne agricole 2011/2012 difficile ayant pour effet une situation d'insécurité alimentaire dans plusieurs localités. A la suite du conseil ministériel tenu le 20 avril 2012, un programme agricole qui s'articule sur les objectifs spécifiques suivants a été ficelé, à savoir :

- Améliorer et sécuriser la base productive ;
- Augmenter la production et la productivité ;
- Améliorer l'efficacité du pilotage sectoriel.

C'est dans ce contexte particulier que le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture, dans le but de faciliter la mise en œuvre du programme agricole 2012/2013 et l'accès des producteurs aux intrants agricoles pour une meilleure conduite de la campagne, a pris les mesures suivantes:

- Un taux de conversion de 40% pour les semences d'Arachide coques en graines, avec en priorité la fourniture en coques ;
- Une meilleure implication des autorités administratives ;
- Une forte responsabilisation et implication des organisations de producteurs ;
- Une forte subvention des semences.

III.1. PLUVIOMETRIE

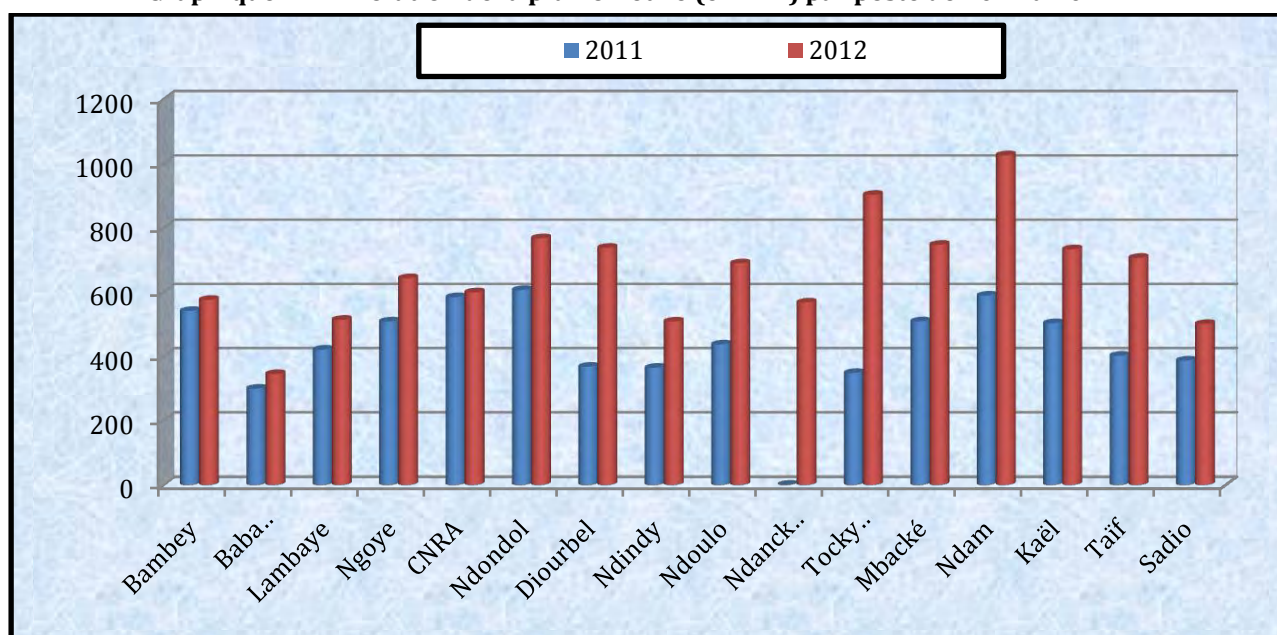
L'évolution de la pluviométrie de 2007 à 2012 a été certes marquée par l'abondance et la régularité des pluies enregistrées en 2008, mais en 2012 une situation pluviométrique plus satisfaisante a été observée non seulement sur le plan de la quantité reçue mais aussi sur le nombre de jours de pluies enregistrés. La quantité maximale est atteinte à Ndamé avec 1026,5 mm contre un minimum de 345,3 mm à Baba Garage, soit une moyenne de 660,86 mm contre 458,37 mm à la dernière campagne. Par rapport à la campagne de 2011/2012, tous les postes sont excédentaires, avec un excédent de plus de 500 mm observé à Ndamé. Le nombre de jour de pluie maximal enregistré est de 50 jours (au CNRA) alors que le minimum est de 27 jours (à Ndimy), soit une moyenne de 37 jours contre 30 jours en 2011/2012. Seul le poste de Taif est déficitaire d'un jour par rapport à la dernière campagne. Cette situation pluviométrique très favorable a impacté positivement sur les performances des cultures.

Tableau 4.1 : Evolution de la pluviométrie et du nombre de jours par poste de 2011 et 2012

Poste	Campagne 2012/2013		Campagne 2011/2012		Ecart	
	mm	jours	mm	jours	Mm	j
Bambey	576,4	43	541,7	32	34,7	11
Baba garage	345,3	37	299,8	31	45,5	6
Lambaye	514,4	37	421,4	28	93	9
Ngoye	643,9	40	509,2	26	134,7	14
CNRA	599,7	50	584,7	34	15	16
Ndondol	768,1	39	607,1	30	161	9
Diourbel	738,5	41	368,1	31	370,4	10
Ndindy	508,9	27	364,9	27	144	0
Ndoulo	690,2	34	437,5	26	252,7	8
NdankhSene	568,2	25	-	-	-	-
Tocky Gare	903,5	33	348,8	25	394,2	8
Mbacké	747,8	39	509,3	31	158,2	8
Ndame	1026,5	43	589,6	30	522,7	13
Kael	733,9	38	503,8	29	331,6	9
Taif	707,1	36	402,3	37	319,8	-1
Sadio	501,3	34	387,3	33	114	1
Moyenne	660,9	37,3	458,4	30,0	206,1	8,1

Source : DRDR Diourbel

Graphique 4.1 : Evolution de la pluviométrie (en mm) par poste de 2011 à 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.2. SITUATION PHYTOSANITAIRE

Durant l'hivernage de 2012, en période de culture la situation a été relativement calme sur l'ensemble de la région. Il y'a eu de petites attaques très vite maîtrisées dans le département de Mbacké. Cependant, en période post-récolte, la pression parasitaire a été forte sur les récoltes avec de fortes densités d'insectes piqueur-suceurs qui détériorent la qualité des produits.

III.3. MISE EN PLACE DES INTRANTS

En ce qui concerne les semences pour la campagne 2012/2013, une vérification de la disponibilité des semences a été procédée avant la notification de l'opérateur. Ainsi en 2012, la quantité de semences d'arachide mise en place est de 4370 tonnes contre 7160 tonnes pour l'année dernière soit une baisse de 39 %. Il faut noter aussi l'appui de la FAO sur les semences d'arachide. Dans ce cadre la région a reçu 170 tonnes réparties dans toutes les collectivités. S'agissant particulièrement des semences GOANA, les quantités placées et vendues sont de 29 tonnes pour le mil, 13 tonnes pour le Sorgho, 300 tonnes pour le niébé et 40,5 tonnes pour le maïs.

Tableau 4.3 : Mise en place des semences (en tonnes)

Mise en place des semences	Semences d'arachides	Semences GOANA			
	Arachide	Mil	Sorgho	Niébé	Maïs
Quantités mises en place et vendues (tonnes)	4370	29	13	300	40,5

Source : DRDR de Diourbel

Quant aux engrais, la situation s'est beaucoup améliorée en 2012 aussi bien au niveau des quantités mises en place qu'au niveau des cessions. Pour l'arachide les mises en place sont de 1974,95 tonnes sur les 1990 tonnes prévues soit un taux de 99,24%. Par rapport à la dernière campagne, les quantités ont augmenté de 44% (1105 tonnes en 2011/2012). Le taux de cession s'élève à 93,43% des mises en place. Il s'ensuit le mil avec 1634 tonnes mises en place sur les 1635 tonnes, soit un taux de 99,94% et une hausse de 55% des mises en place par rapport à 2011 /2012. La cession revient à 95,19% des mises en place. Enfin pour l'urée, une quantité de 99,95 tonnes sur les 100 tonnes d'urée prévues a été mise en place et vendue. Cependant une diminution de 290 tonnes en terme absolu des mises en place est observée par rapport à la dernière campagne (390 tonnes mises en place).

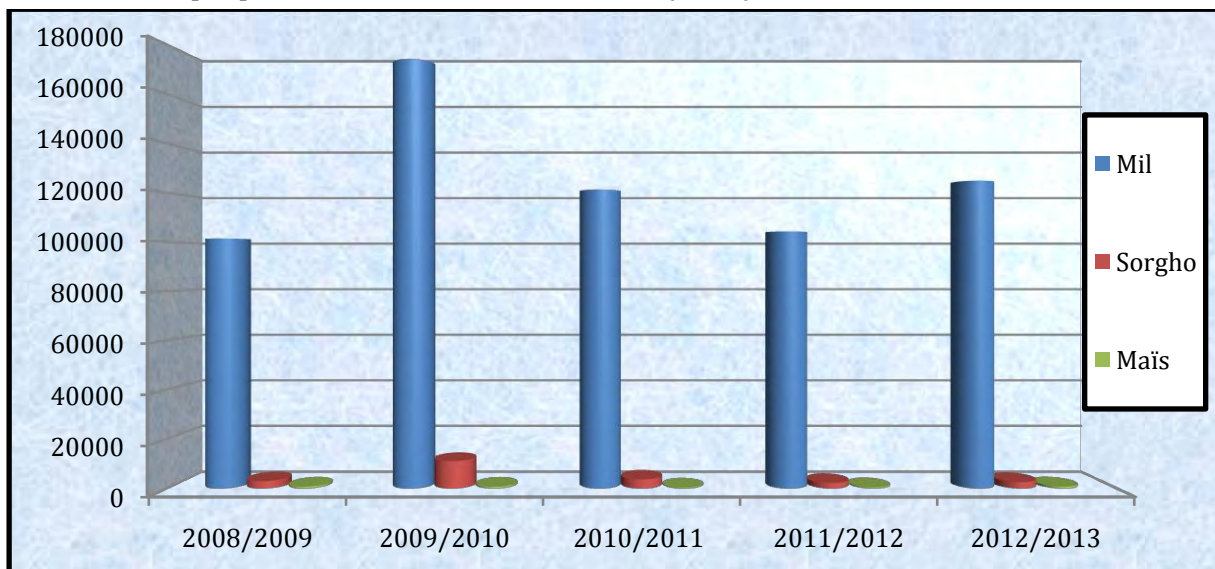
Tableau 4.4 : Mise en place des engrais

Mise en place des engrais	Arachide	Mil	Urée
Quantités prévues (tonne)	1990	1635	100
Quantités mises en place (tonne)	1974,95	1634	99,95
Quantités vendues (tonne)	1845,25	1555,5	99,95
Taux de mise en place (%)	99,24	99,94	99,95
Taux de cession (%)	93,43	95,19	100

Source : DRDR de Diourbel

III.4. SUPERFICIES

Les superficies cultivées au cours de la campagne agricole 2012/2013 sont estimées à 353 340 hectares contre 209556 hectares pour la campagne précédente, soit une hausse de 68,6% (Cf. tableau 4.5). Concernant les cultures céréalières, globalement, les emblavures sont passées de 106872 ha en 2011 à 128 238 ha en 2012, soit une variation positive de 20 %. Toutes les spéculations ont quasiment progressé sauf pour l'arachide qui a connu plutôt une baisse de 19% directement imputable à la faiblesse de la production de 2011/2012 qui a impacté sur les réserves en semences des producteurs malgré l'appui de l'Etat. S'agissant des cultures céréalières, comparées à celles de l'année précédente, une progression de 20% est notée (106 871 ha en 2011/2012, 128 238 ha en 2012/2013). En outre, les plus fortes hausses sont observées sur les emblavures du niébé, de la pastèque, du manioc et du bissap.

Graphique 4.2 : Evolution des emblavures (en Ha) des céréales de 2008 à 2012

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.5. RENDEMENTS

Les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie et des techniques culturales utilisées. Par rapport à l'année 2011, on note une nette amélioration des rendements au niveau des céréales. L'arachide d'huilerie, le niébé, le manioc et ainsi que le bissap voient aussi leur rendement augmenter. Aucune variation n'a été notée au niveau du sésame qui stagne à 300 kg/ha comme en 2011. Cependant pour la pastèque, une diminution de l'ordre de 1,7% est enregistrée, ceci étant dû à la forte pluviométrie de cette année.

Tableau 4.6: Evolution des rendements (en kg/ha) de 2008/2009 à 2012/2013

Spéculations	2008/2009	2009/2010	2010/2011®	2011/2012	2012/2013	Variation en %
Mil	589	649	570	608	723	18,9%
Sorgho	522	595	572	619	662	6,9%
Maïs	600	600	640	568	760	33,8%
Huilerie	574	726	785	505	797	57,8%
Niébé	341	348	305	174	287	64,9%
Pastèque	9546	5282	6634	6973	6 852	-1,7%
Manioc	5962	5573	7000	6031	7 500	24,4%
Bissap	329	250	250	250	300	20,0%
Sésame	277	275	-	300	300	0,0%
Gombo	10000	10000	-	-	-	-

Source : DRDR Diourbel /® : Données rectifiées par rapport à l'édition précédente

III.6. PRODUCTIONS AGRICOLES

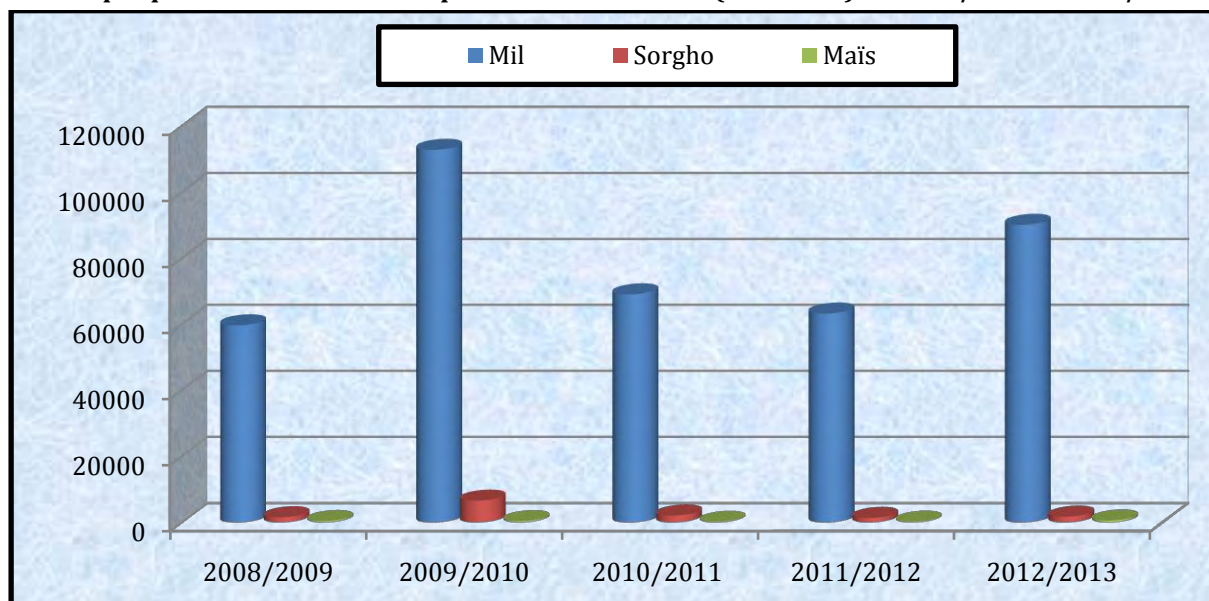
La production céréalière a fortement augmenté, passant de 64 936 en 2011/2012 à 92 558 tonnes en 2012/2013, soit une hausse de 43%. Cette augmentation est due certes à la bonne production de mil, de sorgho et de maïs suite à la bonne répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace. Cette bonne production céréalière a permis expliquer la non détection de zones à risque alimentaire. Toutefois, cette situation n'étant pas homogène, il peut y avoir des poches d'insécurité alimentaire de faibles envergures. La production arachidière a fait aussi un bon assez important passant de 45943 tonnes en 2011/2012 à 58675 en 2012/2013 soit une hausse de 27,7%. Les autres spéculations telles que le niébé, le manioc, le bissap et la pastèque ont fortement progressé (cf. tableau 4.7). Seul le sésame stagne à 9 tonnes comme en 2011/2012.

Tableau 4.7 : Evolution de la production agricole (en tonnes) de 2008/2009 à 2012/2013

Spéculations	2008/2009	2009/2010	2010/2011 ®	2011/2012	2012/2013	Variation en %
Mil	59725	112917	69124	63308	90 190	42,46
Sorgho	1552	6609	2107	1374	1 755	27,73
Maïs	434	406	200	254	613	141,34
Total Céréales	61711	119932	71431	64936	92 558	42,54
Arachides d'huilerie	26362	87428	81738	45943	58 675	27,71
Niébé	13945	17730	4387	1822	5 860	221,62
Pastèque	18367	13480	2992	5415	13 322	146,02
Manioc	16980	3712	1470	347	1 308	276,95
Bissap	336	497	545	80	216	170
Sésame	348	108	-	9	9	0,00
Gombo	920	2294	-	-	-	-
Total	138969	245181	162563	118552	264 506	123,11

Source : DRDR Diourbel ® : Données rectifiées par rapport à l'édition de 2010

Graphique 4.3 : Evolution de la production céréalière (en tonnes) de 2008/2009 à 2011/2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la DRDR

III.7. PROJETS ET PROGRAMMES

La DRDR de Diourbel a signé des partenariats avec les projets intervenant dans le secteur de l'agriculture à l'exemple du PAFA, PROMISO, BCV, PPHV pour le suivi de certaines de leurs activités dans la région de Diourbel. Les différents projets faisant l'objet d'interventions sont : (1) Banques Céréalières Villageoises (BCV), (2) Projet

Petite Hydraulique Villageoise dans le bassin arachidier (PPHV), (3) Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA), (4) Programme Nutrition Enfance et Sécurité Alimentaire (NESA), (5) Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages (BARVAFOR), (6) Projet de gestion durable des terres (GDT), (7) Programme de Croissance Economique (PCE - USAID), (8) Programme de développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS), (9) Projet de Diffusion de Bonnes Pratiques culturelles du Mil dans le bassin Arachidier Nord.

III.8. ATOUTS ET FAIBLESSES

III.8.1. Atouts

- la bonne pluviométrie et la bonne répartition pluviométrique;
- la forte implication des autorités administratives et des partenaires ;
- le dispositif de suivi fonctionnel ;
- l'analyse des semences avant la notification ;
- le bon déroulement des cessions dans son ensemble ;
- la forte subvention des intrants (semences et engrais) ;
- le prix aux producteurs rémunérateurs ;
- la libéralisation de la filière arachidière;
- la mise en place à temps des semences et des engrais (sauf le manioc) ;
- la présence des programmes spéciaux;
- la faible pression parasitaire en général et particulièrement sur le niébé;
- la présence des programmes de multiplication ;
- la présence de l'ANCAR qui accompagne les producteurs et leurs opérateurs.

III.8.2. Difficultés et faiblesses

Durant cette campagne, les difficultés et faiblesses suivantes ont été recensées :

- la pauvreté des sols de la région ;
- le non conditionnement des semences écrémées ;
- la vétusté du matériel agricole;
- la forte présence du striga;
- l'enherbement des parcelles ;
- la forte présence de maladies fongiques sur le mil comme le mildiou, le charbon ;

- le retard dans la mise en place d'engrais pour les programmes de multiplication ;
- la forte présence des termites sur le manioc;
- le retard de la mise en place de l'engrais et des boutures de manioc ;
- l'insuffisance des moyens logistiques entraînant des retards dans les statistiques et des difficultés pour le suivi;
- la faible motivation financière des agents ;
- la diminution de l'effectif des agents.

III.8.3. Perspectives

En tenant compte des résultats des cinq dernières campagnes agricoles et dans ce contexte favorable, les objectifs de production suivants ont été fixés :

Tableau 4.8 : Perspectives de production campagne 2013/2014

Cultures	SUP (ha)	RDT (Kg/ha)	PROD (t)
Mil	120 000	800	96 000
Arachide	87 428	800	69 942,40
Niébé	40 000	600	24 000
Sorgho	5 000	1 000	5 000
Mais	1 000	1 000	1 000
Pastèque	20 000	8 000	160 000
Manioc	10 000	10000	100 000
Bissap	1 500	600	900
Sésame	1 500	600	900
Total	286 428	23400	457742,4

Source : DRDR Diourbel

CONCLUSION

La campagne 2012/2013 s'est bien déroulée dans l'ensemble. Les productions et les rendements d'une manière générale ont augmenté améliorant ainsi la situation alimentaire et les revenus des producteurs. Toutefois en analysant les difficultés rencontrées et les atouts observés les mesures suivantes doivent être prises en guise de recommandations:

- Renforcer le niveau d'équipement des producteurs surtout en matériel agricole ;
- Renforcer les capacités des producteurs;
- sensibiliser les producteurs sur l'intérêt de l'utilisation des semences certifiées, sur les réserves personnelles, sur les programmes et sur la diversification des cultures ;
- prévoir des mesures d'accompagnement pour le suivi des activités des projets et programmes spéciaux;
- Renforcer la fertilisation des sols de la région ;
- Conditionner les semences écrémées ;
- Sensibiliser sur les méthodes de lutte contre le striga ;
- Inciter les producteurs à désherber leurs parcelles ;
- Utiliser les semences certifiées pour lutter contre les maladies fongiques sur le mil comme le mildiou, le charbon, etc.;
- Appuyer l'ISRA dans la production des semences de pré bases ;
- Lutter contre les termites sur le manioc;
- Renforcer les dispositifs et matériels de lutte contre les ennemis des cultures ;
- Mettre en place très tôt les intrants du programme manioc ;
- Renforcer l'effectif des agents et améliorer leurs conditions de travail.

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel et est caractérisé par une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel, séjourne en zone sylvo- pastorale durant l'hivernage. Le présent chapitre sera axé sur les caractéristiques de l'effectif du cheptel, les infrastructures pastorales ainsi que la production et la santé animale en 2012.

IV.1. EFFECTIFS DU CHEPTTEL

En attendant les résultats du RGPHAE 2013 (Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage au cours de l'année 2013) qui permettra d'obtenir des statistiques plus fiables, l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel travaille avec les effectifs estimés de 2012.

Selon ces estimations, les effectifs du cheptel régional se présentent comme suit :

Bovins (165 950 têtes), ovins (243 400 têtes), caprins (221 840 têtes), Equins (72000 têtes), Asins (48 950 têtes), Porcins (14 300 têtes) et volaille (2 646 750 têtes).

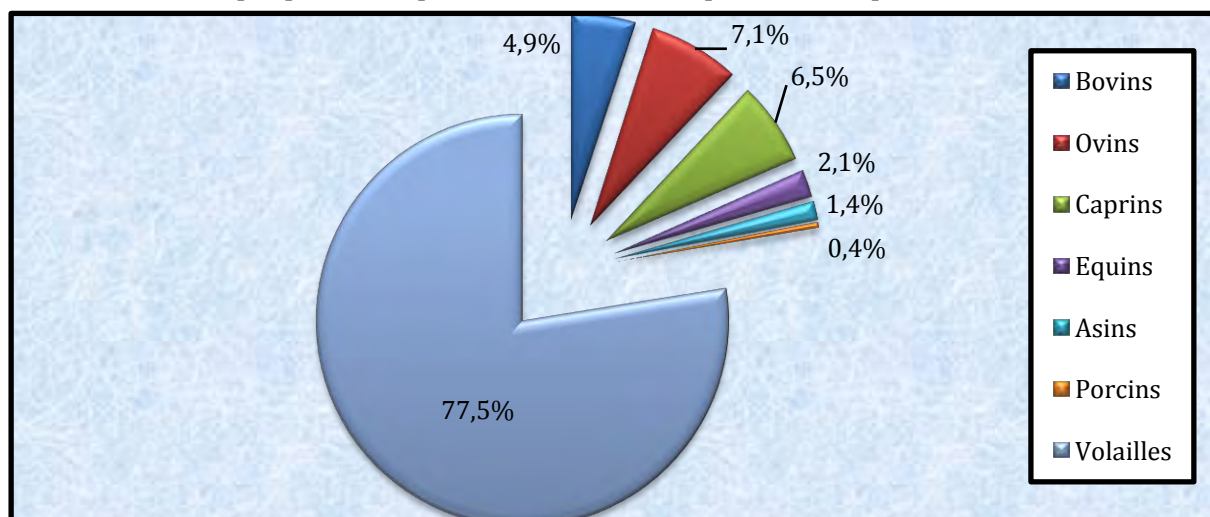
Par ailleurs, la répartition géographique révèle une légère prédominance du département de Mbacké avec 37% du cheptel régional, suivi de Bambey (33,2%), et Diourbel (29,7%).

Tableau 5.1 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2012

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
Diourbel	48 800	58 300	73 130	21 700	14 200	11 800	787 500
Bambey	46 150	100 640	90 350	19 700	14 850	2 500	860 250
Mbacké	71 000	84 460	58 360	31 200	19 900	-	999 000
Total	165 950	243 400	221 840	72 600	48 950	14 300	2 646 750

Source : Service Régional de l'Elevage de Diourbel

Graphique 5.1 : Répartition effectif du cheptel selon l'espèce en en 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

IV.2. INFRASTRUCTURES PASTORALES

La région de Diourbel compte 216 infrastructures pastorales en 2012, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement dominées par les forages (128, soit 59,3%). Les parcs à vaccination sont au nombre de 88 (soit 40,7% de ces infrastructures). La répartition par département donne les statistiques suivantes: Bambey (44 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (22 forages et 25 parcs à vaccination) et Mbacké (62 forages et 40 parcs à vaccination).

Tableau 5.2: Répartition des sources d'abreuvement et parcs à vaccination par département en2012

Départements	Forages	Parcs à vaccination
Bambey	44	23
Diourbel	22	25
Mbacké	62	40
Total	128	88

Source : IRSV de Diourbel

IV.3. PRODUCTION ANIMALE

IV.3.1. Viande

a. Abattages contrôlés

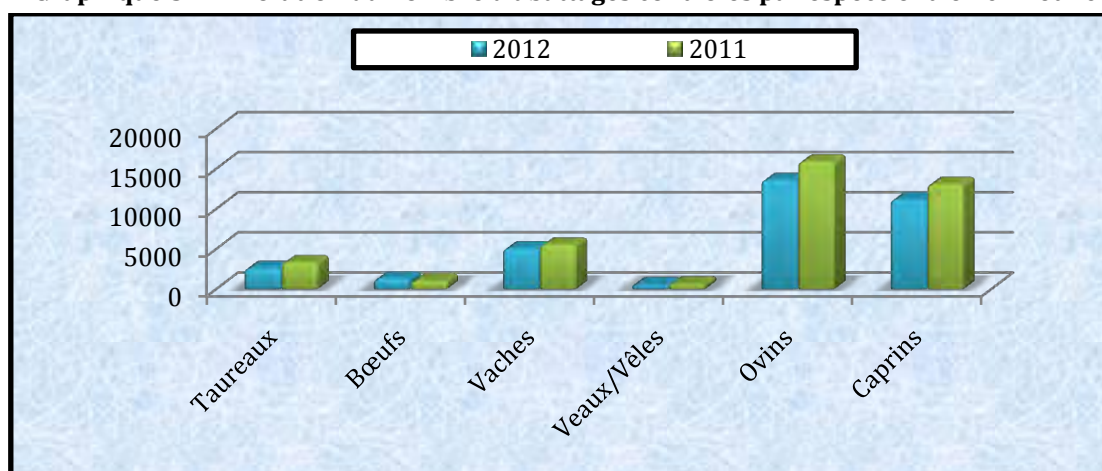
Le nombre d'abattages contrôlés par espèce est chiffré cette année à 39 545. L'abattage a été plus fréquent au niveau des espèces ovine (39,7%) et caprine (32,6%). Cependant, ces abattages contrôlés ont subi une baisse générale de 13,3% cette année par rapport l'année précédente. En effet, mise à part les bœufs dont les abattus ont augmenté de 26,4%, le nombre d'abattages contrôlés a considérablement diminué cette année pour toutes les autres espèces. Notons aussi que ces abattages contrôlés ont été plus fréquents dans le département de Mbacké (avec 69,2%).

Tableau 5.3 : Nombre (têtes) d'abattages contrôlés par espèce et département en 2012

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey	613	169	433	165	1 525	728	3 633
Diourbel	800	150	1100	60	1 200	3 604	6 914
Mbacké	1 210	973	3 533	310	10 878	6 832	23 736
Total 12	2 623	1 292	5 066	535	13 603	11 164	34 283
Total 11	3 333	1 022	5 548	647	15 905	13 090	39 545
Var 11/12(%)	-21,3	26,4	-8,7	-17,3	-14,5	-14,7	-13,3

Source : IRSV de Diourbel

Graphique 5.2 : Evolution du nombre d'abattages contrôlés par espèce entre 2011 et 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'IRSV de Diourbel

Le tableau ci-dessous décrit le poids des abattages contrôlés dans la région de Diourbel en 2012. Ainsi, on peut constater que le poids total de ces espèces abattues cette année est de 1 464 073 kg. Cette quantité a connu une diminution de 28,3% par rapport à l'année 2011.

Tableau 5.4 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2012

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Bambey	103 812	28 749	51 530	13 166	20 556	9 249	227 062
Diourbel	96 000	13 000	110 000	3 600	18 000	28 800	269 400
Mbacké	188 656	154 970	351 741	26 115	160 727	85 402	967 611
Total 12	388 468	196 719	513 271	42 881	199 283	123 451	1 464 073
Total 11	474 587	275 217	782 903	121 977	239 857	148 817	2 043 358

Source : IRSV de Diourbel

b. Saisies

La saisie représente la quantité de viande capturée lors des opérations de contrôle des services de l'élevage. A cet effet, 6 546 kg de viande ont été saisis cette année. Cette quantité a fortement augmenté de 5 714 kg en 2012 par rapport à l'année précédente. Ces saisies ont été principalement opérées dans le département de Mbacké (avec 93,4% de la quantité de viandes saisies). Cela s'explique par le renforcement du contrôle suite à la mise en fonctionnalité du nouvel abattoir de Touba. Par ailleurs, la valeur financière de la quantité totale de viande saisie en 2012 est évaluée à 13 000 600 FCFA (contre 1 462 000 en 2011).

Tableau 5.5 : Evolution en quantité (Kg) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	2011	2012	Var. absolue (12-11) en Kg
Bambey	168	3,4	-	-	264	264
Diourbel	206	242,5	-	132	167	35
Mbacké	1 425	460,5	1 060	700	6 115	5 415
Total	1 799	706	1 060	832	6 546	5 714

Source : IRSV de Diourbel

Tableau 5.6 : Evolution en Valeur (F CFA) de la viande saisie selon le département

Départements	2008	2009	2010	2011	2012
Bambey	247 700	-	-	-	495 600
Diourbel	373 100	276 850	-	270 000	275 000
Mbacké	2 520 000	1 011 000	2 184 000	1 192 000	12 230 000
Total	3 140 800	1 287 850	2 184 000	1 462 000	13 000 600

Source : IRSV de Diourbel

IV.3.2. Cuirs et peaux

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 34 279 en 2012. Cette production a baissé de 13,3% par rapport à l'année précédente. La répartition par espèce montre que ce sont les bovins et caprins qui sont les espèces les plus affectées par cette régression. Il est important de noter aussi que cette production de cuirs et peaux a permis d'encaisser la somme de 82 712 300 FCFA.

Tableau 5.7 : Répartition en nombre des cuirs et peaux selon le département en 2012

Départements	Cuirs de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	1 380	1 525	728	3 633
Diourbel	2 110	1 200	3 600	6 910
Mbacké	6 026	10 878	6 832	2 3736
Total 12	9 516	13 603	11 160	34 279
Total 11	10 550	15 905	13 090	39 545
Var 11/12 (en %)	-9,8	-14,5	-14,7	-13,3

Source : IRSV de Diourbel

Tableau 5.9 : Répartition en valeur (F CFA) des cuirs et peaux selon le département en 2012

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	6 219 500	1 525 000	364 000	8 108 500
Diourbel	10 550 000	600 000	14 400 000	25 550 000
Mbacké	30 130 000	14 141 400	4 782 400	49 053 800
Total 12	46 899 500	16 266 400	19 546 400	82 712 300
Total 11	48 895 000	18 240 800	9 854 400	76 990 200
Var 11/12 (en %)	-4,1	-10,8	98,4	7,4

Source : IRSV de l'Elevage de Diourbel

IV.4. SANTE ANIMALE

IV.4.1. Foyers

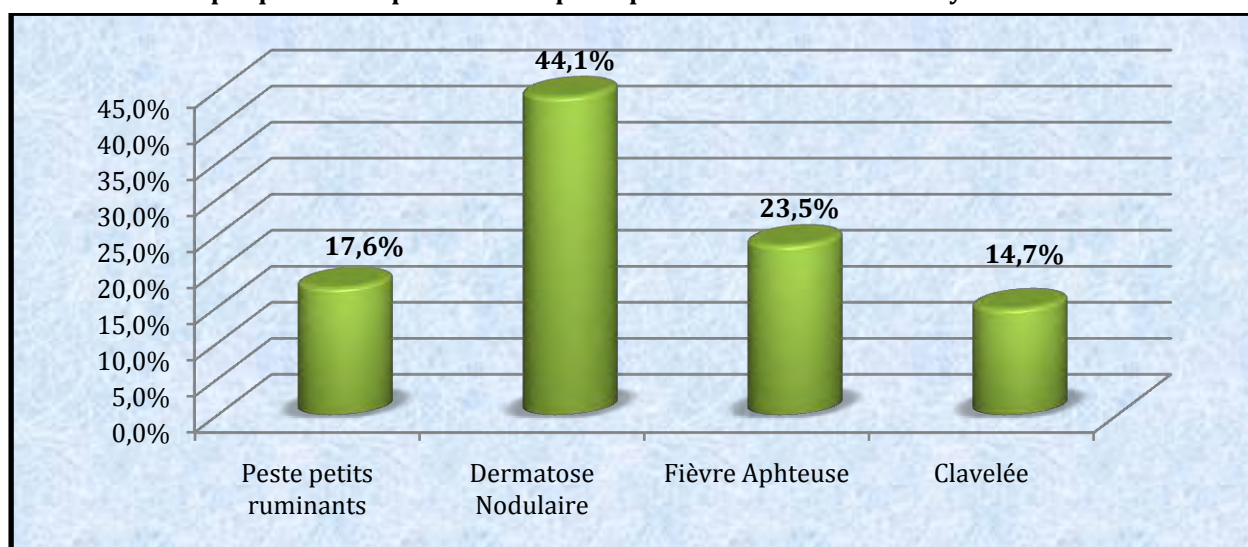
Au total 34 affections ont été déclarées cette année dans la région. Ces affections sont principalement dominées par la dermatose nodulaire (44,1%) et la fièvre aphteuse (23,5%). Le département de Diourbel a enregistré le plus important nombre de ces affections, avec 25 sur les 34 cas enregistrés. Le nombre de ces foyers déclarés et suivis a considérablement augmenté cette année comparé à 2011 où il n'y avait que 5 affections.

Tableau 5.10 : Répartition des principales affections selon le foyer par département en 2012

Affections/Foyers	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Peste petits ruminants	1	5	-	6	17,6
Dermatose Nodulaire	-	10	5	15	44,1
Fièvre Aphteuse	-	6	2	8	23,5
Clavelée	1	4	-	5	14,7
Total 12	2	25	7	34	100
Total 11	0	4	1	5	

Source : IRSV de Diourbel

Graphique 5.3 : Répartition des principales affections selon le foyer en 2012

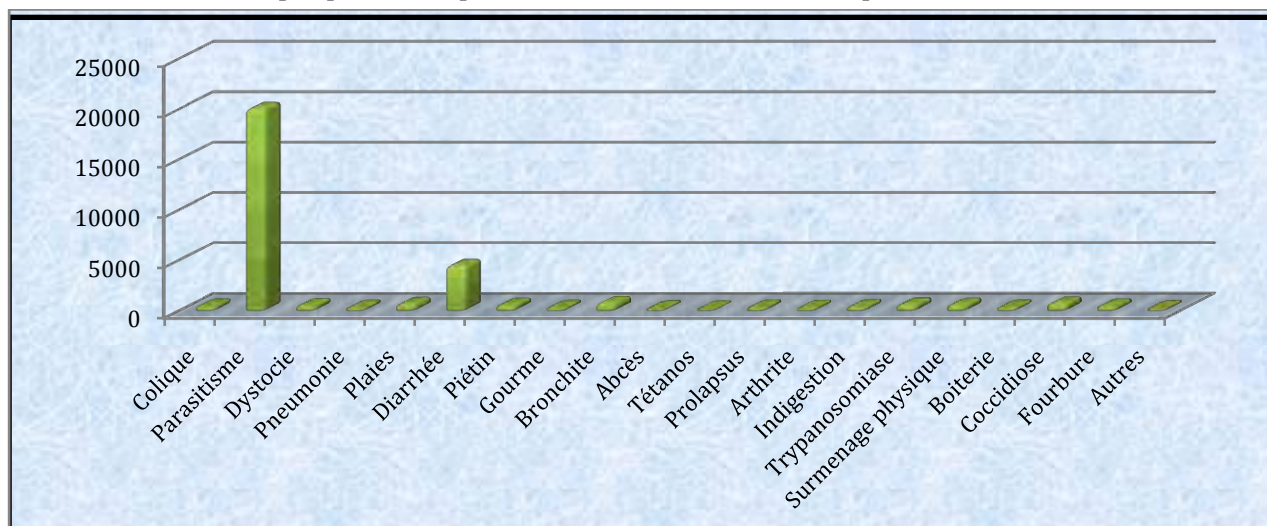


Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'IRSV de Diourbel

IV.4.2. Cliniques vétérinaires

Cette année le nombre d'affections traitées par les cliniques vétérinaires de la région est de 30 868. Elles étaient dominées en majeure partie par le parasitisme (64,9%) et les diarrhées (14,4%). Ainsi, les ovins sont les espèces les plus touchées, avec plus de 53% des affections traitées. Ce nombre global des affections consultées a quadruplé par rapport à 2011 (7 337 affections traitées).

Graphique 5.4 : Répartition des affections selon l'espèce en 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'IRSV de Diourbel

CONCLUSION

L'effectif des espèces animales élevées en 2012 dans la région de Diourbel a subi une fortement augmentation de 215,2% par rapport à l'année précédente. Une quantité de viande de 1 464 073 kg de ces espèces abattues et contrôlées a permis d'encaisser la somme de 13 000 600 FCFA. Le nombre d'infrastructures pastorales n'a pas connu une évolution. Enfin, l'effectif des animaux affectés a considérablement augmenté.

VI. EAUX ET FORETS

Edition 2012

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. Par ailleurs, elle ne dispose pas de forêt classée et souffre d'une dégradation et d'une destruction continue de son écosystème sous l'effet de la culture de l'arachide introduite au XIX^e siècle, de la culture extensive du mil et de la forte poussée démographique. Sa végétation ligneuse est en majeure partie constituée de parcs arborés, avec une forte présence de l'Acacia albida. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse. C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci – dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur. Dans ce présent chapitre, nous tenterons de mettre en relief les résultats auxquels l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2011 et 2012.

V.1. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

La lutte contre les feux de brousse constitue de nos jours un noble défi pour protéger nos écosystèmes dangereusement menacés et fortement fragilisés par un ensemble de facteurs complexes que sont la sécheresse, la démographie galopante et le développement des activités socio – économiques.

Ainsi, 101 comités de lutte (Tableau 6.1) ont été créés et redynamisés afin de mieux conscientiser les populations sur les conséquences nuisibles de ce fléau, et réduire son ampleur et sa fréquence en saison sèche.

En 2012, une recrudescence des feux de brousse est observée avec 5 cas enregistrés, tous localisés dans le département de Mbacké et de Diourbel avec une superficie brûlée de 1124 ha, soit une augmentation de 111,4% des superficies brûlées par rapport à 2011. Les feux de brousse observés à Mbacké et à Diourbel s'expliquent par la présence d'un tapis herbacé très fourni.

Tableau 6.1 : Situation des comités de lutte par département en 2012

Département	Nombre de comités nouvellement créés	Nombre de comités redynamisés	Nombre de comités équipés
Bambey	0	63	0
Diourbel	0	28	0
Mbacké	0	10	10
Total	0	101	10

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 6.3: Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2012

Département	Feux de brousse		Superficies brûlées	
	Nombre	%	Hectares	%
Bambey	0	0	0	0
Diourbel	ND	ND	ND	ND
Mbacké	ND	ND	ND	ND
Total 12	5	100	1124	100
Total 11	1		10	
Var 12/11 (en %)	4		111,4	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (ND : non déterminé)

V.2. REBOISEMENT

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du domaine soudano – sahélien, subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement avec comme corollaires :

- ✚ La raréfaction des ressources en eau ;
- ✚ La réduction de la quantité et de la diversité des espèces végétales ;
- ✚ L'érosion et l'acidification croissante des sols ;
- ✚ La diminution sensible des productions agricoles et d'élevage.

Ces différents fléaux, conjugués à la démographie galopante, sont de véritables entraves à la promotion socio – économique de la région. Face à cette situation, la stratégie d'actions de la politique forestière régionale a fixé entre autres objectifs :

- ✚ Le développement d'une foresterie communautaire, intégrée, globale et participative ;
- ✚ Le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles ;
- ✚ L'amélioration de l'environnement socio – économique et la satisfaction régulière et durable des besoins des populations en ressources forestières.

C'est dans cette optique que les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 313913 plants produits par 39 pépinières sur un objectif global de 700000 plants, soit un taux d'exécution de 45%. Par rapport à la campagne précédente (389873 plants produits), on observe une baisse de 19,5% de la production de plants. Cette baisse s'explique, d'une part, par le retard de la mise en place des intrants et du recrutement des manœuvres et d'autre part, par la non-participation effective des collectivités locales dans l'effort de reboisement ainsi que l'insuffisance des gaines.

Notons que l'essentiel de la production totale de plants a été assurée par les pépinières en régie (51,1%). Les autres types de pépinières (villageoises, communautaires et individuelles) se répartissent le reste de la production. Il convient de signaler aussi l'absence de pépinières privées et scolaires dans la production totale. Cette dernière est fortement dominée par les plants forestiers avec 234235 plants (74,6%), produits en majorité par les pépinières en régie (57%). Les autres espèces (fruitières forestières, fruitières et ornementales) occupent de moindre proportion.

Tableau 6.4 : Répartition des pépinières selon le type de 2008 à 2012

Type	2008	2009	2010	2011	2012	%	Var 11/12 (en %)
Régie	4	4	4	4	4	10,3	0
Villageois	15	22	3	5	5	12,8	0
Communautaire	7	7	5	9	5	12,8	-44
Individuel	64	38	23	15	25	64,1	67
Scolaire	4	4	0	0	0	0,0	-
Privé	3	3	0	0	0	0,0	-
Total	97	78	35	33	39	100	18

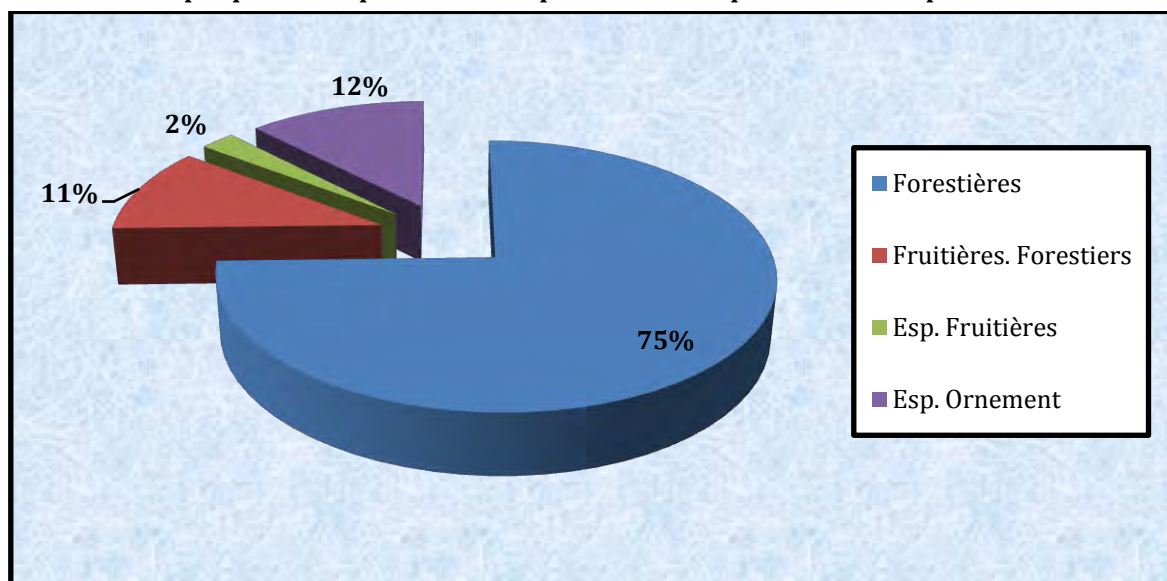
Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 6.5 : Production de plants selon la nature et l'espèce en 2012

Nature	Forestières		Fruitières. Forestiers		Esp. Fruitières		Esp. Ornement		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	132588	57	11338	33,8	0	0,0	16585	42,98	160511	51,1
Villageois	31663	14	495	1,5	715	9,5	3683	9,54	36556	11,6
Communautaire	26244	11	20283	60,4	1272	16,9	8307	21,53	56106	17,9
Privé	0	0	0	0,0	0	0,0		0,00	0	0,0
Scolaire	0	0	0	0,0	0	0,0		0,00	0	0,0
Individuel	43740	19	1452	4,3	5535	73,6	10013	25,95	60740	19,3
Total 12	234235	100	33568	100	7522	100	38588	100	313913	100
%	74,6		10,7		2,4		12,3		100	
Total 11	327112		7151		23978		36083		389873	
Var 11/12 (en %)	-28		369		-69		7		-19	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique6.1 : Répartition de la production des plants selon l'espèce en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts

S'agissant des réalisations physiques, de manière générale, les objectifs n'ont pas été atteints. Seules les plantations massives ont atteint presque la moitié des réalisations prévues (49,17%). Quant aux plantations linéaires et de conservation, leur niveau de réalisation ne dépasse pas le quart des objectifs fixés (23,35% et 13,55% respectivement).

Tableau 6.6 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2012

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
Plantations massives	100 ha	49,166	49,17%
Plantations linéaires	160 km	37,362	23,35%
Plantations de conservation	500 ha	67,75 ha	13,55%

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Il est important de signaler aussi qu'en 2011 (les données de 2012 n'étant pas disponibles), pour faire face aux difficultés pluviométriques le service des Eaux et Forêts, en collaboration avec les autorités locales et administratives, a adopté de nouvelles stratégies comme le recours aux plantations de restauration, notamment la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et les Mises en Défens (MED) pour accroître l'effort de régénération dans la région de Diourbel. Ce qui a permis de réaliser 452 ha dont 352 ha de RNA et 100 ha de MED avec des taux d'exécution respectifs de 87,6 % et 25 %.

Tableau 6.7 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2011

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Mise en défens (ha)	100	25	25
Régénération naturelle assistée ((ha)	352	308,252	87,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêt / les données de 2012 ne sont pas disponibles

CONCLUSION

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entraînant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Cela a favorisé les résultats globalement satisfaisants de la présente campagne de reboisement. Néanmoins, une mise en place à temps et en quantité suffisante des intrants et de la main d'œuvre pépiniériste, ainsi qu'une forte implication des collectivités locales contribueraient à l'amélioration de ces résultats.

VII. ENVIRONNEMENT

édition 2012

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par un environnement et des ressources naturelles fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la Région nous permet de distinguer deux sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

VI.1. SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION

VI.1.1. L'environnement urbain

a. Cadre de vie

C'est une région caractérisée par une faible urbanisation, elle dispose de grandes agglomérations à très forte concentration humaine comme Touba. C'est une ville qui dispose d'une gamme assez variée de services et abrite la grande majorité des établissements classés. Aujourd'hui, Touba joue le rôle de macrocéphalie dans la région.

b. Gestion des déchets solides

❖ **Déchets ménagers**

La région de Diourbel à l'instar des autres régions du Sénégal connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas de décharge répondant aux normes environnementales. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Par ailleurs, même si des activités de valorisation et de réutilisations ont été initiées (ex Baol Environnement, l'association pour la défense de l'environnement et les comités de salubrités), elles n'ont pas eu les résultats escomptés. Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut bien

noter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région. Cependant leurs activités sont freinées par l'absence de décharge contrôlée.

Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques telles que le paludisme ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

❖ **Déchets dangereux**

On peut distinguer deux types de déchets: les déchets industriels et les déchets biomédicaux.

En ce qui concerne les déchets industriels, aujourd'hui seule l'usine SUNEOR fonctionne au ralenti, car l'activité raffinerie qui génère les eaux chargées, est arrêtée. Mais néanmoins, une attention particulière est portée sur cet établissement.

Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose des incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

❖ **Assainissement**

L'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons de caniveaux sont seulement réalisés par endroits et non articulés. Cependant, ils permettent le déversement des eaux de pluies vers des zones de dépression. Le projet d'assainissement de l'ONAS va doter la commune de Mbacké d'une dépositrice des eaux de vidange et la commune de Diourbel d'une station d'épuration et d'une dépositrice. Ces infrastructures vont permettre une bonne prise en charge de l'assainissement. La ville de Touba a besoin de ces infrastructures car elle connaît des problèmes d'assainissement importants. Le déversoir des eaux vannes de Touba à KaddBallodji constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

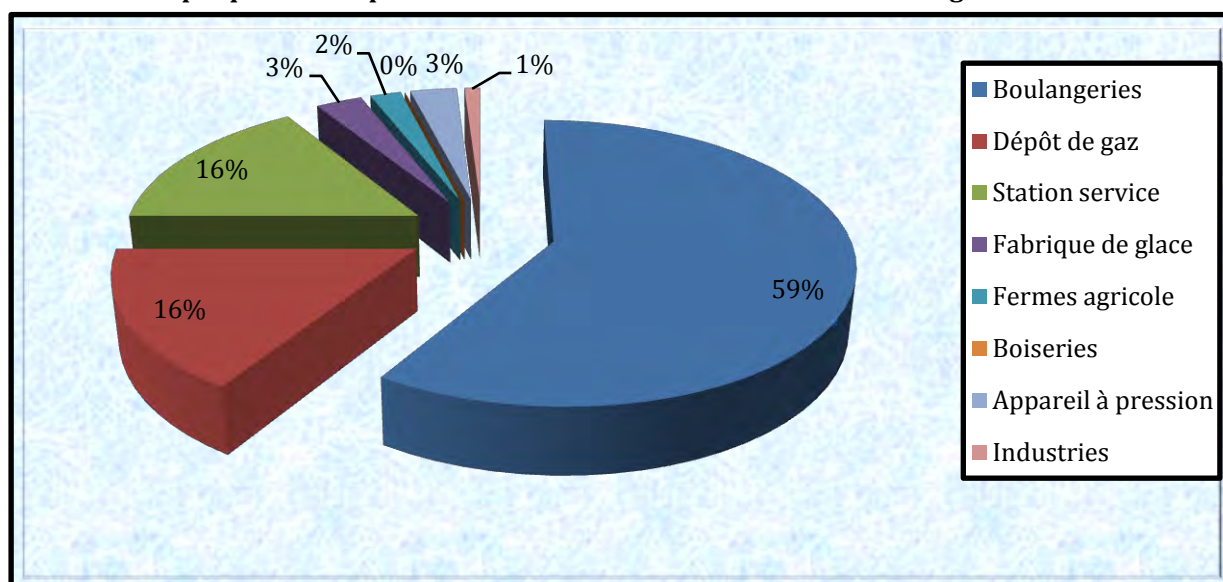
❖ Situation des établissements et des installations classées pour la protection de l'environnement

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, station d'essences etc.). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba gaz.

Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- Non respect de la réglementation en matière de sécurité des ICPE ;
- Recouvrement difficile des taxes des installations classées, etc.

Graphique7.1 : Proportion % des établissements classés dans la région en 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Tableau 7.2 : Evolution des établissements entre 2008 et 2012

Etablissements	2008	2009	2010	2011	2012	Var11/12 (%)
Boulangeries	113	113	121	134®	138	3,0
Dépôts de gaz	42	35	37	37	38	2,7
Stations service	28	30	31	29®	38	31,0
Fabriques de glace	06	06	06	04	04	0,0
Fermes agricoles	07	07	08	05	05	0,0
Boiseries	02	02	02	02	02	0,0
Appareil à pression	00	01	03	07	07	0,0
Industries	04	02	02	02	02	0,0
TOTAL	202	195	207	193	234	21,2

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés. ®=Données rectifiées

VI.1.2. L'environnement rural

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- la pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

VI.1.3. Potentialités du secteur

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y'a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- le cadre de référence décrit à travers les plans d'actions forestiers (PAFS et PAFR) qui constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur ;
- la révision du Code forestier avec ses nouvelles dispositions législatives et réglementaires en phase avec les nouveaux textes sur la Décentralisation ;
- la mise en place du Code de l'Environnement et du PAER;
- la systématisation de l'évaluation environnementale avant la mise en œuvre des projets et programmes ;
- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- l'existence de dépositaire des eaux usées dans la commune de Mbacké et d'une station d'épuration et de dépositaire dans la commune de Diourbel ;
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.

VI.1.4. Contraintes du secteur

C'est un secteur qui recèle des potentialités mais certaines contraintes limitent encore son développement. Le constat général est l'absence d'infrastructures de gestion des déchets solides et liquides. Ce qui constitue un handicap pour l'environnement urbain. Lors de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Régional (PAFR) de Diourbel, le constat avait été fait que les ressources forestières déjà très limitées continuaient de se dégrader.

Si le paysage agraire présente encore des îlots de verdure avec des parcs à Kad, Soump ou Baobab, dont les arbres sont souvent mutilés avec des émondages excessifs et les coupes illicites, il y a lieu de s'inquiéter de la faible présence de jeunes arbres devant remplacer les sujets vieillissants, du fait de la coupe systématique des jeunes pousses par les paysans lors des travaux de préparation de leurs champs. Les principales autres contraintes à la protection et la restauration de l'environnement sont :

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordylapinata* (dimb), *Sclerocariaberea* (ber), *Tamarindusindica* (tamarinier), *Borasuseathiopium* (ronier), *Ceibapentandra* (fromager) ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement solide et liquide ;
- la faible prise en charge de l'environnement et des ressources naturelles par les collectivités locales ;
- le déficit de conscience populaire de la protection de l'environnement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

D'une manière générale, la région de Diourbel est caractérisée par un environnement rural et urbain fragilisé par la péjoration climatique et l'impact négatif de certaines techniques culturelles, la coupe de bois et les feux de brousse.

CONCLUSION

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, la région regorge de potentialités qui si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

VIII. HYDRAULIQUE

Edition 2012

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part une base productive au secteur primaire et d'autre part influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière à ce secteur. Dans ce présent chapitre, nous mettrons en exergue le potentiel hydraulique de la région, ensuite nous passerons en revue ses deux composantes que sont l'hydraulique urbaine et celle rurale pour l'année 2012.

VII.1. POTENTIEL HYDRAULIQUE DE LA REGION¹

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Elle ne dispose pas de cours d'eau pérennes mais néanmoins possède des vallées (vallées du Sine et du CAR-CAR). Son potentiel hydraulique est constitué uniquement des eaux souterraines qui demeurent la seule source d'approvisionnement en eau des populations et du cheptel. La qualité et la profondeur de ces eaux sont variables. Il existe principalement trois nappes dans la région :

- Le luthérien qui est accessible entre 20 et 95 mètres dans l'arrondissement de Lambaye ;
- Le paléocène qu'on trouve dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) captable entre 104 et 280 mètres. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5g/l (norme OMS) et plus de 1mg/l pour le fluor. Cette eau est impropre à toute utilisation ;
- Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349m, intéresse toute la région. La qualité de son eau est acceptable pour la consommation de l'homme et des animaux mais la teneur en fluor dépasse parfois 1,5mg/l suivant les zones. On la trouve surtout dans les arrondissements de Ndiindy, de Kagel et de Ndamé.

La région dispose de vallées (Sine et Car), mais également des eaux de surface qui sont constituées de mares temporaires alimentées par les eaux de pluies. Le déficit pluviométrique et la sécheresse ont fini de les assécher.

Les ressources en eau exploitées à Diourbel sont très minéralisées et renferment du fluor à des taux dépassant les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

¹Ces informations sont tirées de la S.E.S de 2009.

VII.2. HYDRAULIQUE URBAINE

Avec une production de 3 836 149 m³ en 2012, correspondant à une production journalière moyenne de 10 510 m³, la SDE n'a pas encore atteint sa capacité journalière installée, laquelle est de 15 864 m³/jour dans la région. Près de 52% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 36 % à Mbacké et 12% à Bambey. La production provient des forages qui sont au nombre de 7, tous fonctionnels. Au cours des cinq dernières années, elle a légèrement augmenté passant de 3 317 917 m³ en 2008 à 3 367 082 m³ en 2009, puis de 3 515 835 m³ en 2010 à 3 581 078 m³ en 2011 pour s'établir à 3 836 149 m³ en 2012. Par rapport à l'année 2011, elle s'est accrue de 7,1%, directement imputable aux départements de Mbacké et Bambey avec des variations respectives de 22,5 % et 6,9%. Par contre, une légère baisse est notée au niveau du département de Diourbel (1,4%).

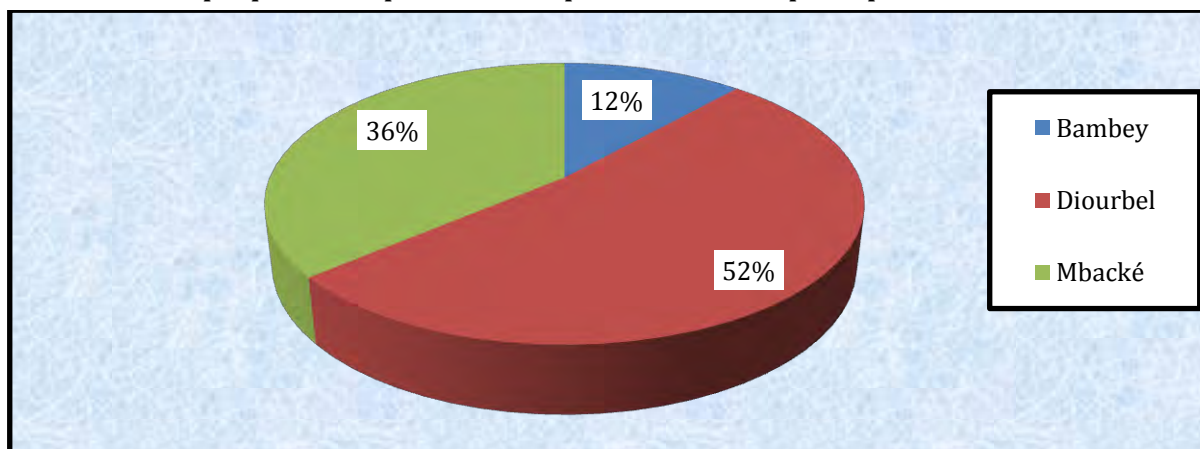
La production est régulièrement contrôlée afin de prévenir toute contamination d'origine bactériologique. Toutefois, l'eau contient des taux relativement élevés en fluorures et en chlorures ; ce qui pousse les populations à recourir aux eaux de puits dont la qualité demeure douteuse.

Tableau 8.1 : Production en m3 par département de 2008 à 2012

Départements	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	Var (en %)
Bambey	362 698	10,9	357 957	10,63	376 044	10,7	415 968	11,61	444 464	11,6	6,9
Diourbel	1 991 194	60	2 010 236	59,7	2 043 551	58,1	2 032 640	56,76	2 003 885	52,2	-1,4
Mbacké	964 025	29,1	998 889	29,67	1 096 240	31,2	1 132 470	31,63	1 387 800	36,2	22,5
Total	3 317 917	100	3 367 082	100	3 515 835	100	3 581 078	100	3 836 149	100	7,1

Source : SDE de Diourbel

Graphique 8.1 : Répartition de la production en m3 par département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

Globalement, le réseau de distribution en eau n'a pas beaucoup évolué (hausse de 1,4%) pendant l'année 2012 du fait de l'absence d'extension. La croissance du réseau est surtout tirée par les départements de Diourbel et Bambey suite aux demandes de branchements émanant des nouveaux lotissements. Ces branchements ont globalement augmenté de 10% par rapport à 2011 (Cf. Tableau 8.2). Notons aussi que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement plus de la moitié (54 %) et plus du quart (32 %) de ces branchements contre seulement 14% pour Bambey.

Tableau 8.2 : Longueur du réseau (en m) par département de 2008 à 2012

Départements	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	Var (en %)
Bambey	67 373	14,8	64 667	14,17	64 667	14,1	66015	14	66 861	14	1,3
Diourbel	265 358	58,4	268 816	58,92	269 128	58,8	272301	59	277524	59	1,9
Mbacké	121 908	26,8	122 786	26,91	123 768	27	124554	27	124802	27	0,2
Total	454 639	100	456 269	100	457 563	100	462870	100	469187	100	1,4

Source : SDE de Diourbel

Tableau 8.3 : Nombre de branchements de 2008 à 2012

Départements	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	Var (en %)
Bambey	2 206	11,9	2 509	13,55	2 578	13,5	2544	13,26	2879	14	13
Diourbel	10 333	55,6	9 926	53,59	10 405	54,5	10193	53,16	11404	54	12
Mbacké	6 038	32,5	6 086	32,86	6 101	32	6437	33,58	6729	32	5
Total	18 577	100	18 521	100	19 084	100	19174	100	21012	100	10

Source : SDE de Diourbel

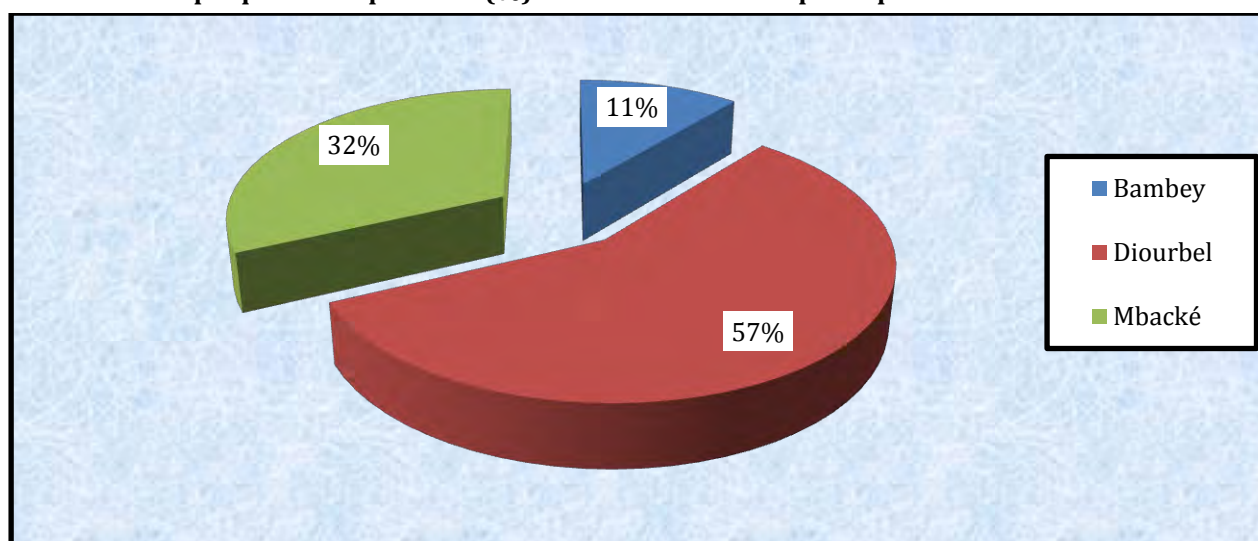
En ce qui concerne les bornes fontaines, la région de Diourbel en compte 184 en 2012 dont environ les 57% sont localisées à Diourbel, les 32% à Mbacké et seulement 11% à Bambey. Depuis 2008, leur nombre n'a cessé de décroître passant de 247 en 2008 à 243 en 2009, puis de 185 en 2010 à 170 en 2011 pour revenir à 184 en 2012. Cette tendance à la baisse est due à l'augmentation des branchements domiciliaires en raison de la politique des branchements sociaux initiés par l'Etat dans le cadre du PEPAM.

Tableau 8.4: Répartition des bornes fontaines par département de 2008 à 2012

Départements	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	Var (en %)
Bambey	27	10,9	27	11,11	20	10,8	18	10,22	21	11%	16,7%
Diourbel	144	58,3	139	57,2	119	64,3	114	64,77	105	57%	-7,9%
Mbacké	76	30,8	77	31,69	46	24,9	44	25,01	58	32%	31,8%
Total	247	100	243	100	185	100	170	100	184	100%	8,2%

Source : SDE de Diourbel

Graphique 8.2: Répartition (%) des bornes fontaines par département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la SDE de Diourbel

VII.3. HYDRAULIQUE RURALE

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, ces ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par le secteur privé, les projets et programmes et les ONG. Il s'agit ici des PNDL, collectivités locales, etc. Ainsi, la région de Diourbel dispose de 1 136 puits en 2012. Plus de la moitié de ces puits (52,6%) se trouve dans le département de Bambey. Les départements de Diourbel et Mbacké comptent respectivement 31,6% et 15,8% des puits de la région. Il faut noter aussi que l'évolution des puits a connu une légère hausse de 1,4% cette année par rapport à 2011.

Tableau 8.5 : Evolution des puits selon le département de 2010 à 2012

Départements	2010		2011		2012		Var 11/12 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Bambey	594	53,5	593	52,9	598	52,6	0,8
Diourbel	353	31,8	356	31,8	359	31,6	0,8
Mbacké	164	14,8	171	15,3	179	15,8	4,7
Total	1 111	100	1 120	100	1 136	100	1,4

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

Les ouvrages hydrauliques construits en milieu rural concernent aussi les forages. L'évolution de ces derniers a diminué de 0,8% par rapport à l'année précédente (Cf. Tableau 8.6). En effet, ils sont passés de 128 forages en 2011 à 127 forages en

2012. Le département de Mbacké regorge à lui seul 44,1% de ces forages en zone rurale. Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Diourbel (19,7%) et Bambey (36,2%).

Tableau 8.6 : Evolution des forages selon le département de 2010 à 2012

Départements	2010		2011		2012		Var 11/12 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Bambey	43	32,8	44	34,4	46	36,2	4,5
Diourbel	28	21,4	22	17,2	25	19,7	13,6
Mbacké	60	45,8	62	48,4	56	44,1	-9,7
Total	131	100	128	100	127	100	-0,8

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

CONCLUSION

L'Etat du Sénégal manifeste une très grande volonté d'améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel dans la région de Diourbel. Cette volonté se traduit par des investissements massifs surtout à Touba, mais aussi par l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (formation des ASUFOR et REGEFOR). Pour remédier à ces difficultés, les contraintes liées entre autres à la baisse du toit de la nappe consécutive, à la teneur très élevée en sel de la nappe maestrichtienne dans certaines zones, à la vétusté des équipements mécaniques et aux coûts d'entretien très élevés, à l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail, devront être levées.

IX. INDUSTRIES ET MINES

Edition 2011- 2012

INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont les tissus industriel et minier se trouvent peu développés.

Dans ce chapitre, nous tenterons d'une part d'énumérer les unités industrielles présentes dans la région, de déterminer le potentiel minier, sa localisation, son mode d'exploitation et d'autre part de mettre en relief les contraintes concourant à freiner le développement de ses deux sous-secteurs.

VIII.1. INDUSTRIES

Les unités industrielles fonctionnelles au niveau de la région de Diourbel sont les suivantes :

- SUNEOR basée à Diourbel et spécialisée dans la production d'huile d'arachide et de ses dérivés ;
- Le central emplisseur de gaz de Dalla de Ngabou ;
- L'huilerie de Darou Khoudoss à Touba ;
- Le Water de Diourbel ;
- L'unité de fabrication de t-shirts et de recyclage de Diourbel.

La minoterie de Touba est à l'arrêt pour des raisons financières.

Le secteur des PME et des PMI connaît un développement timide avec l'implantation de l'unité de fabrication de glace à Touba.

Le sous-secteur des bâtiments et des travaux compte neuf unités régulièrement immatriculées auprès de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS).

VIII.1.1. Potentialités du sous-secteur

Les principales potentialités de ce sous-secteur sont les facteurs humain et culturel, il s'agit de :

- L'esprit d'initiative de la population de Baol;
- Le culte du Mouridisme qui invite au travail.

VIII.1.2. Contraintes du sous secteur

Le tissu industriel de la région est très peu développé. Les unités industrielles connaissent des difficultés qui limitent leur expansion. Parmi celles-ci les plus remarquables sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, à la quasi inexistence de minerais et à l'absence des ressources halieutiques.

VIII.2. MINES

Le statut de Touba n'offre pas au Service Régional de des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel l'opportunité de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

VIII.2.1. Le sable de dune

Ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

VIII.2.2. Latérite

On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignée des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

VIII.2.3. Argile

Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

VIII.2.4. Les contraintes du sous secteur des mines

Les attributions du Service Régional de des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME (SMNIA/PME) de Diourbel relatives à l'extraction de matériaux ne sont pas effectives à Touba du fait de son statut particulier et du monopole des activités d'exploitation de sable par les familles.

L'exploitation de la latérite est freinée par les facteurs suivants :

- Sa mauvaise qualité qui fait que les entreprises en construction et d'infrastructures routières ne l'utilisent jamais ou rarement ;
- L'éloignement et l'enclavement des sites d'exploitation de ce matériau ;
- La proximité de la carrière de Ngoudiane située dans la région de Thiès qui est une zone d'excellence en matière d'exploitation de carrière.

CONCLUSION

L'élaboration d'une cartographie du développement industriel de la région de Diourbel est plus que nécessaire. Celle-ci aura pour but de viser l'identification des potentialités qu'offre la région en matière de développement industriel. Cette idée de cartographie nécessite d'une part l'approbation des autorités locales et d'autre part la création d'une commission pluridisciplinaire constituée par Monsieur le Gouverneur et qui aura en charge son élaboration. Cette commission devra tenir des séances de travail pour dégager les moyens nécessaires à la confection d'une cartographie définie et qualifiée.

Au total, un document devra être confectionné à cet effet et envoyé au ministère de tutelle pour un appui à réalisation de celle-ci.

Pour les industries déjà existantes, il faudra soutenir et encourager les efforts de compétitivité ainsi que les politiques de promotion et d'exploitation des produits industriels.

Enfin, pour le secteur minier, il faudra renforcer la responsabilité des agents ayant en charge la supervision et la surveillance des carrières.

X. ARTISANAT

Edition 2012

INTRODUCTION

Le secteur de l'artisanat présente des perspectives majeures pour le développement durable de la région de Diourbel. En effet, la région est reconnue pour sa forte tradition artisanale qui peut jouer un rôle important dans les activités économiques de la localité. Le présent chapitre sera axé essentiellement sur les principales caractéristiques des artisans en mettant en relief les atouts et contraintes du sous secteur.

IX.1. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT

En 2012, le nombre total d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers de la région de Diourbel est évalué à 4 481 artisans contre 4455 en 2011. Cet effectif a connu un accroissement de 0,6% par rapport à l'année 2011. Les artisans sont répartis en grande partie dans les départements de Diourbel et de Mbacké qui comptent respectivement 1981 (44,2%) et 1966 (43,9%) artisans inscrits alors que celui de Bambey est crédité de 534 artisans inscrits (11,9%). Les taux d'accroissement entre 2011 et 2012 ont été respectivement de 1%, 0,4% et 0,3% pour les départements de Diourbel, Bambey et Mbacké.

Tableau 10.1 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par département de 2010 à 2012

Départements	2010		2011		2012		Var 11/12 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Bambey	510	11,7	532	11,9	534	11,9	0,4
Diourbel	1 913	43,9	1 962	44	1 981	44,2	1
Mbacké	1 934	44,4	1 961	44	1 966	43,9	0,3
Total	4 357	100	4 455	100	4 481	100	0,6

Source : Chambre de métiers de Diourbel

IX.2. REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION

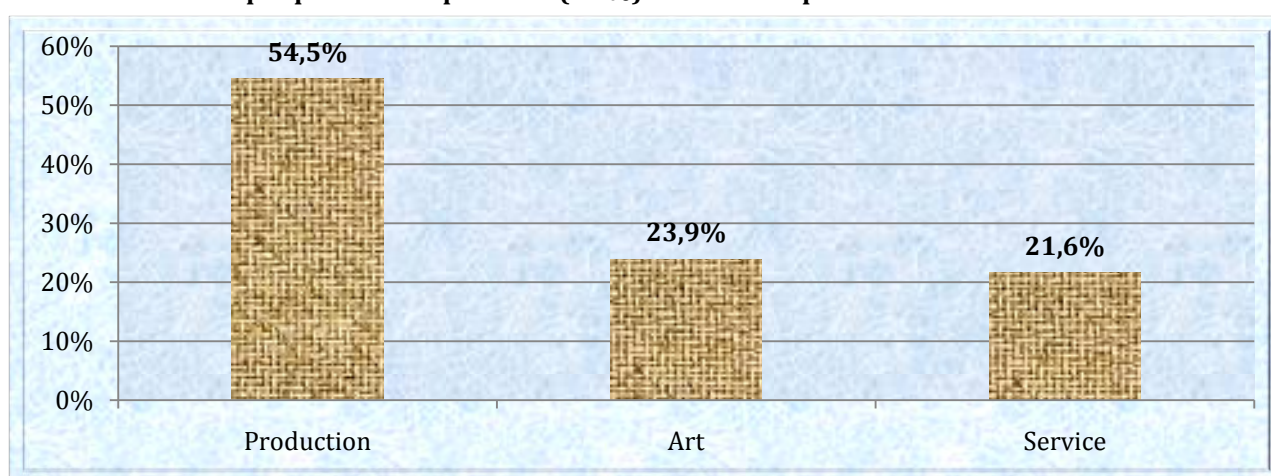
Les informations recueillies sur l'évolution du nombre d'artisans enregistrés par la Chambre de Métiers de Diourbel nous renseignent qu'un plus de la moitié (54,5%) de ces acteurs sont dans la section de la production. Les sections art et service détiennent respectivement 23,9% et 21,6% des artisans de la région. Par ailleurs, on constate de légers accroissements qui ne dépassent pas les 1% dans toutes les sections entre 2011 et 2012.

Tableau 10.2 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par section de 2010 à 2012

Section	2010		2011		2012		Var 11/12 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Production	2 380	54,6	2 427	54,5	2 441	54,5	0,6
Art	1 036	23,8	1 066	23,9	1 071	23,9	0,5
Service	941	21,6	962	21,6	969	21,6	0,7
Total	4 357	100	4 455	100	4 481	100	0,6

Source: Chambre de métiers de Diourbel

Graphique 10.1 : Répartition (en %) des artisans par section en 2012



Source: SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Chambre de métiers de Diourbel

IX.3. REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE

A Diourbel, en 2012, environ 77% des artisans inscrits sont des hommes. Ces derniers sont au nombre de 3 442 sur les 4 481 artisans que comptent la région. Cependant, on note l'entrée des femmes dans le secteur avec un taux accroissement de 0,7% qui est légèrement au-dessus de celui des hommes (0,6%) entre 2011 et 2012. En effet, les femmes s'activent le plus souvent dans l'artisanat à travers la transformation alimentaire, la restauration, la teinture, la mode, la coiffure, etc.

Tableau 10.3 : Evolution du nombre d'artisans inscrits par sexe de 2010 à 2012

Sexe	2010		2011		2012		Var 11/12 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Hommes	3 358	77,1	3 423	76,8	3 442	76,8	0,6
Femmes	999	22,9	1 032	23,2	1 039	23,2	0,7
Total	4 357	100	4 455	100	4 481	100	0,6

Source: Chambre de métiers de Diourbel

IX.4. STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS

Il y a plusieurs types de statuts juridiques : les entreprises individuelles, les GIE, SARL, SA, etc. Dans ce secteur d'activités, on dénombre essentiellement deux statuts juridiques au niveau de la région que sont : les GIE et les entreprises individuelles. Dès lors, sur 3 178 artisans inscrits, les 3 115 sont des artisans des entreprises individuelles (soit 98% des artisans). Cependant, il faut noter une constance de l'effectif des artisans selon leur statut juridique de 2010 à 2012.

Tableau 10.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits selon le statut juridique de 2010 à 2012

Statut juridique	2010		2011		2012		Var 10/11 (en %)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
GIE	63	2	63	2	63	2	0,0
Entreprise individuelle	3 115	98	3 115	98	3 115	98	0,0
Total	3 178	100	3 178	100	3 178	100	0,0

Source: Chambre de métiers de Diourbel

IX.5. ATOUTS ET CONTRAINTES

IX.5.1. Atouts

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel dispose de certaines chances de succès qui peuvent résumées comme suit :

- ✓ Existence d'institutions et d'organisations fonctionnelles (Union nationale des chambres de métiers, Chambre de métiers de Diourbel, organisations professionnelles), de zones artisanales ;
- ✓ Tradition de la région en matière d'artisanat ;
- ✓ Présence de partenaires et coopération ;
- ✓ Dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- ✓ Dynamisme d'évolution de pôle de développement rural :
 - Bambey (Ndéme, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte) ;
 - Diourbel (Ndoulo, Ndingy) ;
 - Mbacké (Touba, Taif).

IX.5.2. Contraintes

La région rencontre certaines contraintes liées aux activités de l'artisanat, parmi lesquelles on peut noter :

- ✓ Problème d'immatriculation des artisans ;
- ✓ Problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- ✓ difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ✓ Vétusté des équipements (absence de crédit équipement) ;
- ✓ Exiguïté des ateliers (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- ✓ Absence d'unités industrielles (en dehors de la SUNUEOR) ;
- ✓ Prégnance de l'informel sur les activités économiques ;
- ✓ Difficultés d'accès au crédit d'équipements adaptés aux préoccupations des artisans ;
- ✓ Difficultés d'accès aux marchés publics ;
- ✓ Manque de structures hôtelières pour l'hébergement des touristes qui constituent de grands consommateurs des produits artisanaux) ;
- ✓ Forte émigration.

CONCLUSION

A l'instar des éditions précédentes, un accroissement positif de l'effectif des artisans inscrits à la Chambre des métiers est noté entre 2011 et 2012, ce qui témoigne du dynamisme affiché par le sous secteur. On note par ailleurs une prédominance des hommes (3 442, soit 76,8%). La répartition par département crédite Diourbel de 43,9% de l'effectif total devant Mbacké (44,2%) et Bambey (11,9%). Quant à la répartition par section, elle est plus favorable à l'artisanat de production avec 54,5% de l'effectif global des inscrits devant l'artisanat d'art (23,9 %) et l'artisanat de service (21,6%). Par rapport au statut juridique, on note que depuis 2007, la proportion des entreprises individuelles stagne à 98%.

XI. COMMERCE

Edition 2012

INTRODUCTION

Le présent chapitre est axé sur le commerce intérieur. Il est largement dominé par l'informel et constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Dans ce chapitre, seront examinées la situation du sous secteur, les informations économiques et la mise en application de la réglementation.

X.1. SITUATION DU COMMERCE EN 2012

X.1.1. Les marchés

Le tableau 11.1 renseigne sur les différentes infrastructures de la région dans le secteur du commerce. Il s'agit essentiellement des marchés hebdomadaires et des marchés permanents. Ainsi, on peut constater qu'un peu plus de six(06) marchés sur dix(10) sont des marchés hebdomadaires (soit 64%). De même, on peut noter que ces marchés hebdomadaires sont plus fréquents dans les départements de Bambey (12) et Diourbel (10) qu'à Mbacké (9). En ce qui concerne les marchés permanents (36%), ils sont plus représentatifs dans le département de Mbacké. Ce dernier compte à lui seul 13 marchés permanents (dont 11 à Touba) parmi les 18 marchés recensés. Les autres marchés permanents sont répartis dans les départements de Diourbel (03) et Bambey (02).

Tableau 11.1 : Répartition par département du nombre de marchés permanents et hebdomadaires en 2012

Infrastructures	Départements			Touba	Total région	%
	Diourbel	Bambey	Mbacké			
Marchés permanents	3	2	13	11	18	36
Marchés hebdomadaires	10	12	9	-	31	64
Total	13	14	22	11	49	100
%	27,1	29,2	43,8	22,9	100	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.1.2. Les commerçants

Dans la région de Diourbel, en 2012, sur les 3 391 structures commerciales dénombrées, les 91,2% sont des commerçants détaillants. Le reste de ces structures est respectivement occupé par les boulangeries (3,5%), les stations de carburant (1,6%), les superettes et épiceries (1%), les distributeurs de ciment (0,9%), les pharmacies (0,9%), les bars et restaurants (0,6%) et les usines et fabriques (0,4%). La répartition par département place Mbacké en tête avec 79,2% (soit 2 687 structures commerciales). La communauté rurale de Touba détient à elle seule 2 379 structures commerciales (70,2%) sur les 3 391 dont compte la région. Les départements de Diourbel et Bambey répertorient respectivement 13,1% et 7,6% de ces structures commerciales.

Tableau 11.2 : Répartition des structures commerciales selon le département et la catégorie en 2012

Catégories	DEPARTEMENTS			Touba	TOTAL 2012	%
	Diourbel	Bambey	Mbacké			
Commerçants détaillants	379	227	2 485	2 215	3 091	91,2
Distributeurs Ciment	15	10	4	-	29	0,9
Boulangeries	15	5	100	92	120	3,5
Pharmacies	9	4	17	11	30	0,9
Usines et Fabriques	3	1	8	4	12	0,4
Bars et Restaurants	12	6	3	-	21	0,6
Superette /épicerie	6	2	25	19	33	1
Station de carburant	6	4	45	38	55	1,6
TOTAL	445	2 59	2 687	2 379	3 391	100
%	13,1	7,6	79,2	70,2	100	

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.2. INFORMATIONS ECONOMIQUES

Dans cette sous partie, nous allons nous intéresser à la situation des stocks et à l'évolution des prix enregistrés dans la région en 2012.

X.2.1. Situation des stocks

Les stocks des produits de consommation ont considérablement augmenté cette année par rapport l'année précédente. En effet, ils ont passés de 61 075,6 tonnes en 2011 à 68 525,7 tonnes en 2012. Cette hausse a été plus sentie au niveau des variétés de riz (riz local 49,7%, riz brisé parfumé 11,4%, riz non brisé parfumé 15%). On constate dès lors une forte augmentation de 49,7% des stocks du riz local en 2012 par rapport à l'année 2011. A l'instar du riz, d'autres produits comme le sucre cristallisé, le sucre en morceaux, le lait en poudre et le gaz butane de 6 KG ont

aussi enregistré des hausses qui dépassent les 10%. Par ailleurs, les variations de stocks ont été moins importantes au niveau du gaz butane de 2,7 KG (4%) et de l'huile en fût (3%).

Tableau 11.3: Situation des stocks dans la région en 2011 et 2012

Produits	Stocks (tonnes) en 2011	% en 2011	Stocks (tonnes) en 2012	% en 2012	Variation(%) 2011/2012
Riz brisé parfumé	7 170	11,7	7987	11,7	11,4
Riz brisé non parfumé	18 356	30,1	21 110,9	30,8	15,0
Riz local	1 042	1,7	1 560	2,3	49,7
Sucre en morceaux	435	0,7	482,8	0,7	11,0
Sucre Cristallisé	14 400	23,6	16 560	24,2	15,0
Lait en Poudre	406	0,7	447	0,7	10,1
Huile en fût	12 472	20,4	12 847	18,7	3
Ciment SOCOCIM	-	-	-	-	-
Ciment SAHEL	-	-	-	-	-
Gaz Butane de 6 kg	6 636,36	10,9	7 366,362	10,7	11
Gaz Butane de 2,7 kg	158,3172	0,3	164,6514	0,2	4
TOTAL	61 075,6772	100	68 525,7134	100	112,2

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.2.2. Evolution des prix

Cette partie étudie le niveau des prix des produits à la consommation entre les mois de Janvier et Décembre 2012. Il s'agit ici des produits dont les prix ont été fixés par l'administration. Ainsi, on peut constater que tous les coûts des produits enregistrés ont subi une baisse entre les mois de Janvier et Décembre 2012 à l'exception du pain de 210g qui est stable au courant de l'année. Ces baisses varient entre 5 et 60 FCFA selon l'unité de mesure.

En ce qui concerne le ciment produit par la société SOCOCIM, il a connu une diminution de 17 130 FCFA la tonne en Décembre 2012 par rapport au mois de Janvier de la même année.

Tableau 11.4 : Niveau des prix enregistrés en Janvier et décembre 2012

Produits	Période 2012		Observations
	Janvier (F CFA)	Décembre (F CFA)	
Riz brisé non parfumé (kg)	310	290	Baisse
Huile par litre	1 000	970	Baisse
Pain de 210g	175	175	Stabilité
Gaz butane bouteille de 6 kg	3 805	3 800	Baisse
Ciment SOCOCIM par tonne	81 130	64 000	Baisse
Sucre en morceaux (kg)	750	700	Baisse
Sucre cristallisé	650	590	Baisse

Source : Service Régional du commerce Diourbel

X.2.3. Mise en application de la réglementation

La mise en application de la réglementation sur la commercialisation des produits dans région de Diourbel a été focalisée sur trois points fondamentaux : la surveillance des prix et le contrôle de la qualité des produits, le contrôle de la commercialisation de l'arachide et la vérification périodique des instruments de mesure. Nous allons nous intéresser ici aux deux premiers points de cette réglementation.

a. Surveillance des prix et contrôle de la qualité des produits

Le nombre de procès verbaux enregistrés lors de la surveillance et le contrôle de qualité des produits dans la région a connu une diminution cette année par rapport à l'année précédente (618 en 2012 contre 760 en 2011). Cependant, le département de Diourbel a vu son nombre de procès verbaux passé de 233 en 2011 à 258 en 2012.

Par ailleurs, les différentes sanctions infligées par ces procès verbaux ont donné la somme de 7 787 000 FCFA. Il faut noter que le montant de ces amendes a diminué cette année par rapport l'année 2011 (avec un montant d'amendes de 11 953 200 FCFA).

Tableau 11.5 : Procès verbaux (PV) établis dans la région en 2011 et 2012

Départements	Nombre de PV		Montant amendes (F CFA)	
	2011	2012	2011	2012
Diourbel	233	258	3 751 900	3 00 6 500
Bambey	116	114	1 783 150	1 695 000
Mbacké	411	246	6 418 150	3 0 85 500
TOTAL	760	618	11 953 200	7 787 000

Source : Service Régional du commerce Diourbel

b. Contrôle de la commercialisation de l'arachide

Le contrôle de la commercialisation de l'arachide a porté sur 115 points de collecte cette année au niveau de la région de Diourbel. Il a permis la vérification de 115 bascules. Ces vérifications ont été plus axées dans le département de Diourbel avec 45 points de collecte contre 39 à Mbacké et 31 à Bambey.

Tableau 11.6 : Points de collecte et nombre de bascules vérifiées en 2012

Départements	Nombre de points de collecte	Nombre de bascules vérifiées et poinçonnées
Diourbel	45	45
Bambey	31	31
Mbacké	39	39
Total	115	115

Source : Service Régional du commerce Diourbel

CONCLUSION

Le commerce intérieur joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. En effet, c'est l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans la région de Diourbel. Cependant, il faut noter que les emplois offerts, souffrent en général d'une certaine précarité des conditions de travail et de l'absence de protection sociale. Pour développer ce secteur, certaines contraintes comme l'accès difficile au crédit et son coût très élevé, les problèmes d'écoulement à cause de la saturation du secteur, l'inorganisation du secteur, l'analphabétisme et le manque de formation en gestion des acteurs doivent être levées.

XI. EDUCATION

Edition 2012

INTRODUCTION

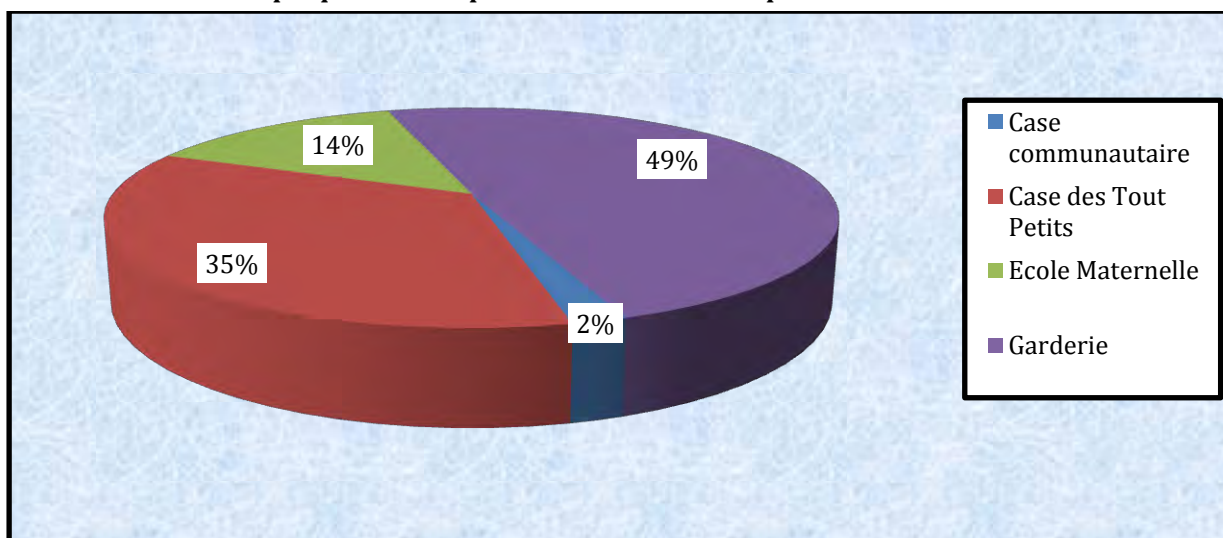
L'éducation et la formation à travers leurs multiples effets sur le capital humain sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une nette amélioration de l'offre éducative. Malgré tout, les résultats enregistrés dans la région de Diourbel ne sont pas à la hauteur des investissements réalisés et des efforts accomplis par les principaux acteurs. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les progrès réalisés ainsi que les insuffisances qui méritent d'être solutionnées.

XI.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

XI.1.1 Infrastructures

Sur les 2478 structures d'accueil de la petite enfance que compte le Sénégal, en 2012, la région de Diourbel en abrite 125, soit 5%. Au niveau régional les structures sont constituées de garderies (49%), cases des tout-petits (35%), d'écoles maternelles (14%) et de cases communautaires (2%). Leur répartition selon le milieu montre qu'environ 7 structures préscolaires sur 10 sont implantées en zone rurale contre près de 3 sur 10 en milieu urbain.

Graphique 12.1 : Répartition des structures préscolaires en 2012

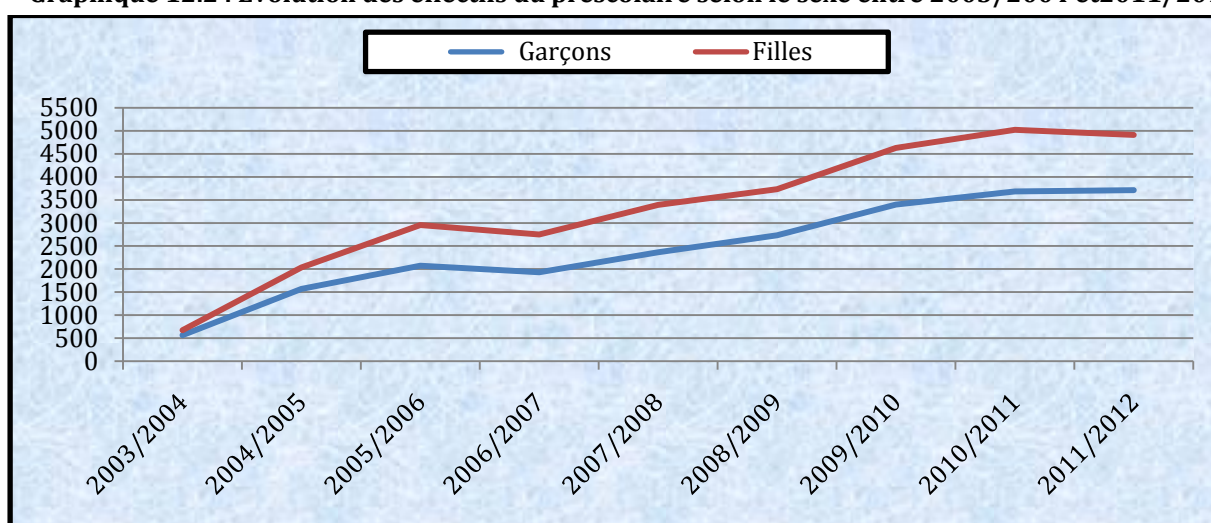


Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2011/2012

XI.1.2 Elèves

L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire, excepté les années 2007 et 2012, présente une tendance à la hausse de 2004 à 2012. En effet, il est passé de 1236 en 2004 à 5024 en 2006, puis une baisse notable est observée en 2007 avec 4676, il s'ensuit une stricte croissance de 2008 à 2011 (5755 en 2008 contre 8704 en 2011). Cependant une timide régression de l'effectif a été notée en 2012 avec 8620 élèves, soit une baisse de 0,97% par rapport à l'année précédente. La diminution des effectifs ne concerne que les filles (cf. tableau 12.2). Toutefois l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons. Depuis 2004, le taux de présence des filles tourne autour 57%.

Graphique 12.2 : Evolution des effectifs du préscolaire selon le sexe entre 2003/2004 et 2011/2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'Annuaire statistique national de 2011/2012

En 2012, plus de 6 élèves préscolarisés sur 10 (63%) sont en milieu rural et près de 4 élèves sur 10 (37%) en milieu urbain. On relève également que plus de 70% des enfants préscolarisés se trouvent dans le privé et dans le communautaire avec des proportions quasi identiques (36%). Toutefois, le public représentant 29% des effectifs, continue d'accueillir de plus en plus d'élèves à cause de ses frais abordables et de son accessibilité surtout pour les ménages pauvres.

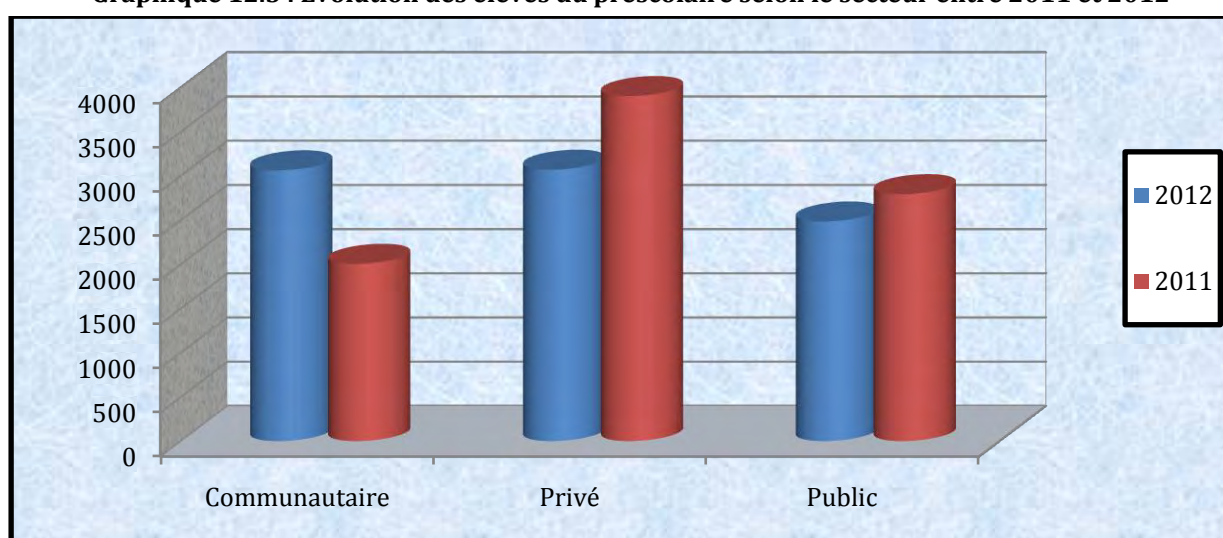
Malgré la légère baisse des effectifs globaux notée en 2012, une augmentation des effectifs est enregistrée dans le communautaire (Cf. Tableau 12.3).

Tableau 12.3 : Répartition des élèves du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2012

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total 12	%	Total 11	Total 2012	Var 11/12 (%)
Urbain	1918	2292	1198	5408	63	3248	5408	66,50
Rural	1146	779	1287	3212	37	5456	3212	-41,13
Total	3064	3071	2485	8620	100	8704	8620	-0,97
%	36	36	29	100				
Total 11	2006	3904	2794	8704				
Var11/12 (%)	52,74	-21,34	-11,06	-0,97				

Source : Annuaire statistiques nationales de 2010/2011 et 2011/2012

Graphique 12.3 : Evolution des élèves du préscolaire selon le secteur entre 2011 et 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationales de 2010/2011 et 2011/2012

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) est relativement faible dans la région de Diourbel. Il présente une tendance à la hausse de 2007 à 2012 mais reste toujours en dessous des objectifs fixés par le PDEF. Cependant, la répartition par sexe révèle un léger avantage des filles par rapport aux garçons au cours de cette période.

Tableau 12.4 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2006/2007 à 2011/2012

Sexe	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Garçons	2,3	3,1	3,3	3,8	4,1	4,0
Filles	3,6	4,5	4,1	5,2	5,7	5,4
Total	2,9	3,8	3,9	4,5	4,9	4,7

Source : IA Diourbel Rapport Séminaire bilan 2012

XI.1.3. Enseignants

En 2012, l'effectif des enseignants dans le préscolaire ressort à 544 contre 351 en 2011, soit une hausse de 55%. Cette forte augmentation diffère selon le milieu de résidence, elle est plus élevée dans le milieu rural que dans le milieu urbain avec des valeurs respectives de 66% et 40%. De plus, elle est nettement plus forte dans le réseau communautaire (128%) et dans le privé (37%). Les enseignants sont plus nombreux en milieu rural (332) qu'en milieu urbain (212). Près de 4 enseignants sur 10 (219, soit 40%) sont dans le communautaire, et environ 3 enseignants sur 10 au niveau du privé et du public.

Tableau 12.5 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2012

Milieu	Communautaire	Privé	Public	2012		2011	Var 11/12 (%)
				Effectif	%		
Urbain	86	47	79	212	39	151	40
Rural	133	110	89	332	61	200	66
Total 12	219	157	168	544	100	351	55
%	40	29	31	100			
Total 11	96	115	140	351			
Var 11/12 (%)	128	37	20	55			

Source : Annuaire statistiques nationales de 2010/2011 et 2011/2012

XI.1.4. Difficultés de l'enseignement préscolaire

A l'instar de l'année précédente, les difficultés de l'enseignement préscolaire restent quasi identiques, il s'agit principalement :

- du retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- des 03 chantiers arrêtés CTP de KER Samba Kane, Ndiaraw, Ndongol Djemane dans le département de Bambey ;
- de la vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés de l'école maternelle Fatoumata KA de Diourbel ;
- de la faible implication dans la formation des personnels de la petite enfance ; conséquence : manque de maîtrise de la situation de la formation de ce personnel ;
- de la non couverture par le PAM des écoles maternelles et des nouvelles créations de CTP et de garderies communautaires en zone rurale ;
- de la faiblesse des moyens (financiers, matériels, humains, logistiques) pour gérer un secteur en pleine croissance ;
- de la part insignifiante réservée aux structures de la petite enfance dans les fonds de dotation.

XI.1.5. Perspectives pour la petite enfance

- la réhabilitation des écoles maternelles;
- la création et la construction d'écoles maternelles;
- l'extension des classes enfantines;
- l'accélération des constructions des CRPECTP ;
- la formation des moniteurs et éducateurs;
- la généralisation de l'approche holistique;
- la dotation en matériel didactique des structures ;
- l'implication et l'appui des collectivités locales.

XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

XI.2.1. Infrastructures

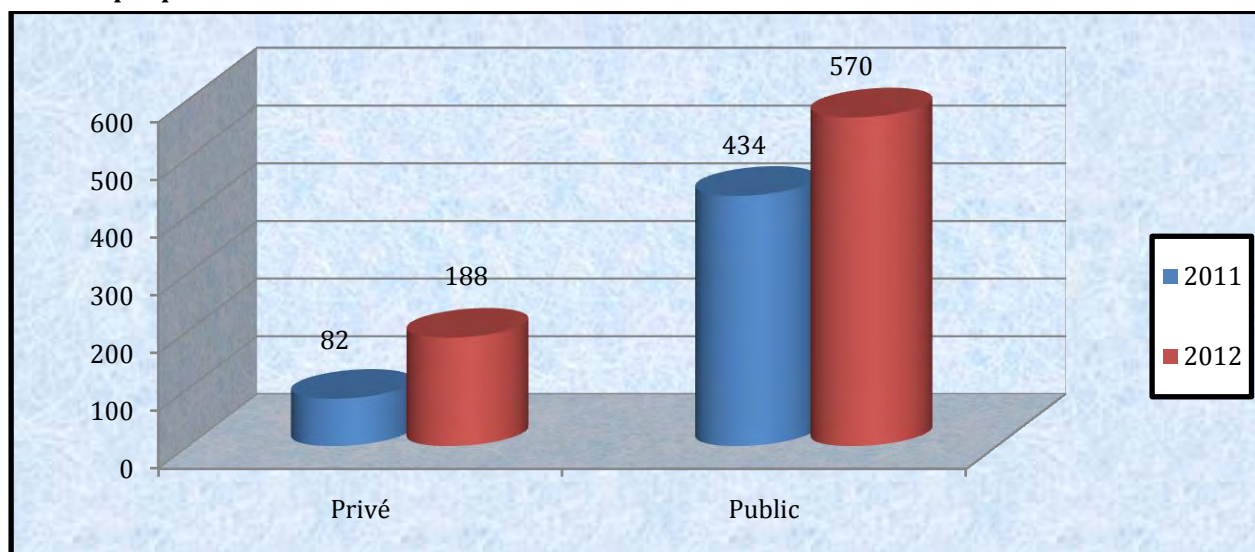
En 2012, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 562 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 480 écoles, soit 85% contre seulement 82 pour le privé (15%). Comparé à 2011, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 46 unités, laquelle augmentation concerne uniquement le milieu urbain et est directement imputable au secteur public.

Tableau 12.6 : Répartition du nombre d'écoles élémentaire selon le statut et le milieu en 2012

Milieu	Privé	Public	Total	%	Total 11	Var 11/12 (en %)
Urbain	70	414	484	20	96	388
Rural	12	66	78	80	420	-342
Total	82	480	562	100	516	46
%	15	85	100			
Total 11	82	434	516			
Var 11/12 (en nombre %)	0,0	10,6	8,9			

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

Graphique 12.4 : Evolution du nombre d'écoles élémentaires selon le statut de 2011 à 2012

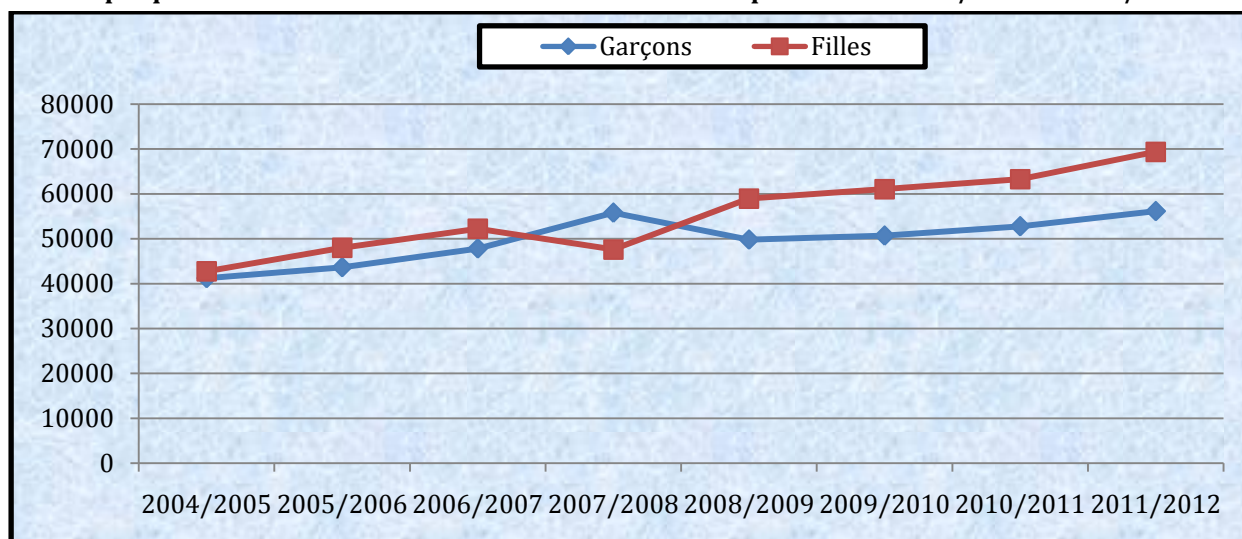


Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

XI.2.2. Elèves

Depuis l'année scolaire de 2004/2005, l'effectif des élèves de l'enseignement élémentaire est en constante progression. Entre 2011 et 2012, il a augmenté de 8,2% pour s'établir à 125520 élèves. Cette augmentation est plus forte chez filles que chez les garçons avec des valeurs respectives de 9,6% et 6,4%.

Graphique 12.5 : Evolution des effectifs de l'élémentaire par sexe de 2005/2005 à 2011/2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2011/2012

A travers les tableaux 12.8 et 12.9, on constate une prépondérance des effectifs du milieu rural et du secteur public. En effet, les effectifs de la zone rurale sont 2 fois plus élevés que ceux de la zone urbaine et ceux du public sont trois fois supérieurs à ceux du privé. On observe aussi une hausse globale des effectifs de l'enseignement

élémentaire uniquement visible que dans le secteur public avec une variation positive de 24,8%, par contre une diminution de 26,9% est notée au niveau du privé. L'accroissement des effectifs est dû pour l'essentiel :

- aux effets positifs des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale auprès des partenaires techniques et financiers, des autorités administratives, des élus locaux, des partenaires sociaux, des CDSCOFI, parents d'élèves et autorités religieuses ;
- aux expérimentations en cours qui ont aussi exercé un attrait auprès des populations (l'introduction de l'éducation religieuse, l'ouverture d'écoles franco arabes, le trilinguisme et la formation professionnelle (TFP) dans les daaras qui porte sur les filières de la couture, de l'artisanat, de la menuiserie bois et de celle métallique) ;
- à la part du privé dans les effectifs.

Tableau 12.8 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le secteur de 2008 à 2012

Secteur	2008	2009	2010	2011	2012	Var 11/12
Public	69770	73912	76639	77925	97212	24,8%
Privé	33646	34834	35110	38133	27871	-26,9%
Total	103416	108746	111749	116058	125083	7,8%

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012

Tableau 12.9 : Evolution des effectifs de l'élémentaire selon le milieu de 2008 à 2012

Milieu	2008	2009	2010	2011	2012	Var 11/12
Urbain	33646	34834	35110	38133	38388	0,7%
Rural	69770	73912	76639	77925	87132	11,8%
Total	103416	108746	111749	116058	125520	8,2%

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012

Depuis 2007, le taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire augmente d'année en année et ceci quel que soit le sexe. Globalement, il est passé de 51,4% en 2007 à 53,1% en 2008, de 56,2% en 2009 à 58,4 % en 2010, puis de 58,6% en 2011 à 60% en 2012. Malgré sa tendance haussière, la cible n'est pas atteinte (100%). L'accroissement du TBS est dû pour l'essentiel:

- à la création de nouvelles écoles (privées et publiques) ;
- au recensement des EFA (écoles franco arabes) ;
- à l'extension du réseau ;
- à l'effort de recrutement au CI.

Tableau 12.10 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) à l'élémentaire (en %) de 2007 à 2012

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	49,2	48,9	45,3	52,9	52,6	54,2
Filles	53,5	57,4	60,6	59,3	64,8	67,0
Total	51,4	53,1	56,2	58,4	58,6	60,0

Source : Annuaire statistiques nationales

XI.2.3. Résultats des examens et concours

Avec une baisse de 5 points entre 2011 et 2012 (Tableau 12.11), les résultats des examens du CFEE placent la région de Diourbel à la 6^{ième} position au niveau national derrière Kolda (65,40%), Tamba (62,40%), Dakar (60,10%), Ziguinchor (59,3%) et Matam (58,1%). Ce taux dépasse la moyenne nationale (52,36%), mais reste en faveur des garçons avec 60% de réussite contre 51,2% chez les filles. Cette situation atteste la nécessité de l'adoption d'un certain nombre mesures pour rétablir l'équilibre entre régions et sexes.

Tableau 12.11 : Taux d'admission (%) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2012

Examen	Garçons	Filles	Total	Total 11	Total 12	Var. absolue 11-12
CFEE	60	51,2	55,62	60,8	55,62	-5,18
Entrée en 6 ^{ème}	-	-	-	96,3	-	-

Source : Annuaire statistiques nationales de 2010/2011 et 2011/2012

XI.2.4. Enseignants

D'après le tableau 12.12, le nombre d'enseignants dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3686 en 2012 contre 3488 en 2011, soit une augmentation de 198 enseignants (5,68%). Près du tiers de cet effectif officie en milieu urbain (1178, soit 32%) et environ 2 enseignants sur 3 en milieu rural (2508, soit 68%). Le secteur public emploie la majeure partie de ces enseignants. Leur effectif y est d'ailleurs plus de 4 fois plus élevé qu'au niveau du privé (3001 contre 685). Parmi les enseignants, environ 7 sur 10 sont des hommes (tableau 12.13), ce qui montre que les enseignantes sont encore faiblement représentées dans les écoles.

Tableau 12.13 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de en 2012

Enseignants	Public	Privé	Total	%	Total 11	Var 11/12 (%)
Urbain	1065	113	1178	32	1162	1,38
Rural	1936	572	2508	68	2326	7,82
Total 12	3001	685	3686	100	3488	5,68
%	81	19	100			
Total 11	2926	562	3488			
Var 11/12 (%)	2,56	21,89	5,68			

Source : Annuaire statistiques nationales de 2010/20101et 2011/2012

Tableau 12.14 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le milieu de résidence par sexe en 2012

Enseignants	Hommes	Femmes	Total	%	Total 11	Var 11/12(%)
Urbain	671	507	1178	32	1162	1,4%
Rural	1881	627	2508	68	2326	7,8%
Total 12	2552	1134	3686	100	3488	5,7%
%	69%	31%	100%			
Total 11	2926	562	3488			
Var 11/12(%)	-12,8%	101,8%	5,7%			

Source : Annuaire statistiques nationales de 2010/2011 et 2011/2012

XI.2.5. Difficultés de l'enseignement élémentaire

a) Pour l'atteinte des objectifs du TBS, les difficultés se présentent ainsi :

- absence de maîtrise de la demande ;
- absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de Touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

b) Pour le trilinguisme, nous notons ceci :

- retard de financement (UNICEF) ;
- déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques ;

- absence de prise en charge des volontaires de daara formés par l'UNICEF et des « serigne daara » eux-mêmes ;
- non maîtrise des données statistiques ;
- abandon de certains talibés pour cause de mariage et de manque de motivation au niveau de certaines structures.

c) Pour les écoles franco arabes (EFA), les difficultés sont :

- beaucoup d'écoles franco arabes souffrent de conditions de travail ;
- absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré ;
- disparités dans les curricula, les profils des enseignants et l'équilibre entre « français » et « arabe » dans ce modèle bilingue ;
- mode d'utilisation du personnel non soutenable.

d) Pour l'éducation religieuse, les difficultés se résument ainsi :

- absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- insuffisance du personnel en langue arabe.

e) Pour l'environnement scolaire, elles ont trait à :

- un retard des constructions (décalage entre la planification et la mise en œuvre) ;
- une insuffisance de l'entretien préventif (infrastructures, mobilier, manuels, équipement) ;
- une insuffisance de la coordination entre les différents intervenants ;
- insuffisance du suivi évaluation du paquet de service (existence, complétude, fonctionnalité, impact) ;
- absence de riz dans la dotation des cantines ;
- absence d'une caisse d'avance pour faire face aux menus dépenses des cantines ;
- non renouvellement et non extension de la boîte à pharmacie entraînant dépérissement de la fonction médicale et didactique.

f) Pour les projets, les difficultés sont :

- manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;
- insuffisance de la mobilisation communautaire autour du projet.

XI.2.6. Perspectives pour l'élémentaire

Elles concernent principalement :

- a)** Le développement du réseau et du TBS en 2012 :
- b)** l'amélioration de la qualité :
- c)** les EFA publiques :
- d)** le trilinguisme et la formation professionnelle dans les daaras :
- e)** les langues nationales :

XII.3.ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONSAIRE GENERAL

XI.3.1. Infrastructures

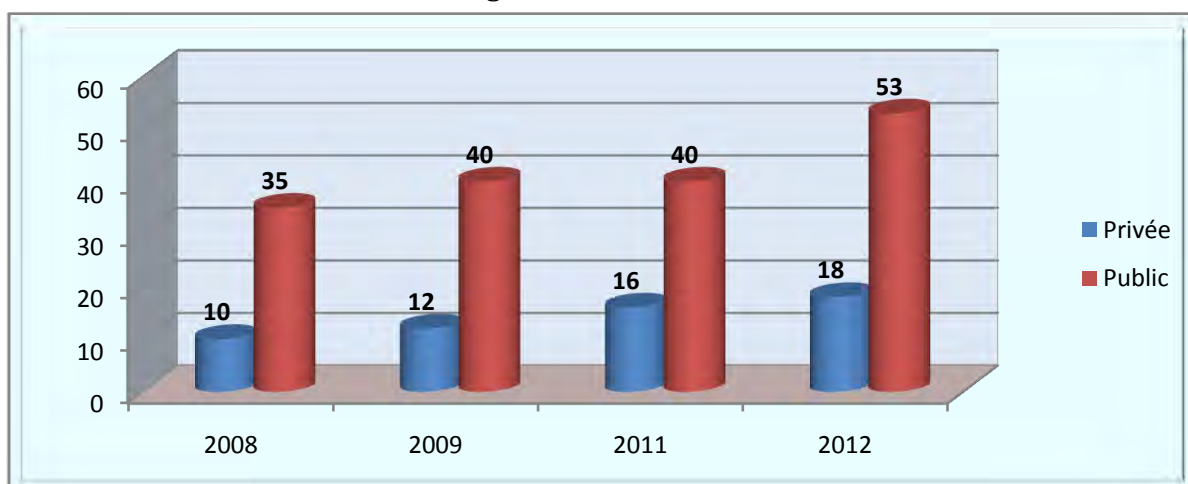
Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen et secondaire général a augmenté de 8 unités entre 2011 et 2012, passant ainsi de 63 à 71. Cette hausse provient uniquement du milieu rural avec 9 nouvelles créations dans le secteur public et une seule dans le privé. Cependant, une diminution de 2 unités est observée dans le milieu urbain directement imputable au secteur privé (cf. Tableau 70). De manière générale, le milieu urbain concentre 52% des établissements contre 48% dans le milieu rural. Selon le secteur, on constate également que 53 écoles appartiennent au public (74,6%) alors que le privé n'en dispose que de 18 (25,4%). Il convient aussi de signaler que le privé ne se développe pas assez en zone rurale pour des raisons de rentabilité, sa vocation étant d'absorber les déchets scolaires du public.

Tableau 12.14 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général en 2012

Etablissements	Statut	1er cycle	1er et 2ème cycle	2ème cycle	Total	%	Total 11	Var 11/12 (en nombre)
Urbain	Privé	5	8	-	13	-	16	-3
	Public	17	1	3	21	-	20	1
	Total Urbain	22	9	3	34	48%	36	-2
Rural	Privé	3	2	-	5	-	4	1
	Public	30	2	-	32	-	23	9
	Total Rural	33	4	-	37	52%	27	10
Total Région		55	13	3	71	100%	63	8
Total 11		55	4	4	63			
Var 11/12 (en nombre)		0	9	-1	8			

Source : *Annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012*

Graphique 12.6 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire général de 2008 à 2012



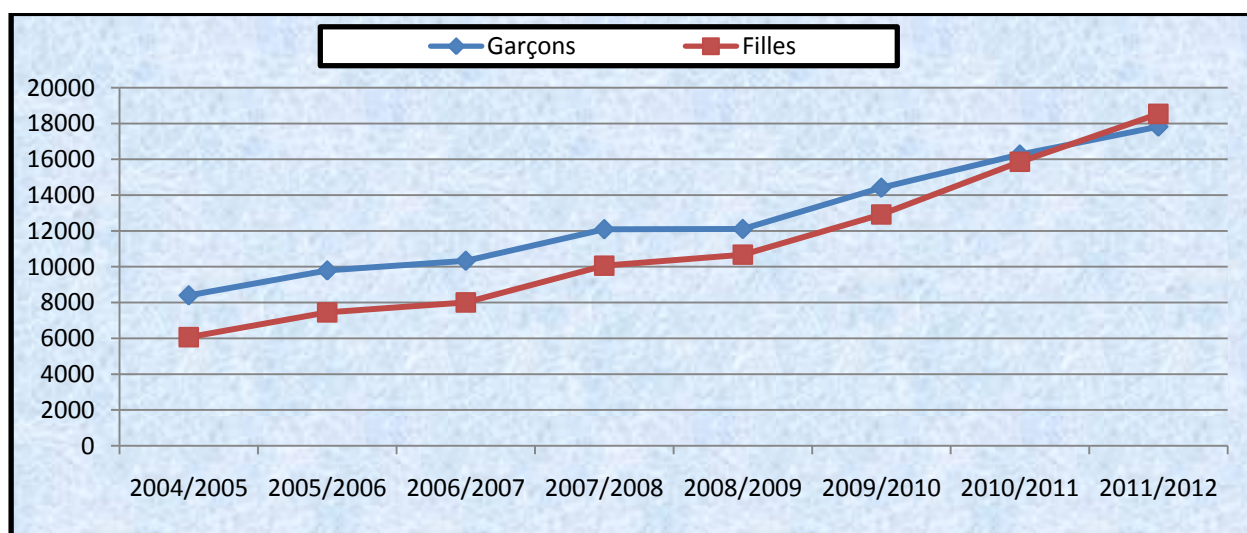
Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaires statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

XI.3.2. Enseignement moyen

1. ELEVES

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2004/2005 et 2011/2012. Sur cette période, les garçons demeurent plus nombreux que les filles, à l'exception de 2012 où la situation s'inverse. Toutefois, la croissance des effectifs féminins a été toujours plus forte.

Graphique 12.7 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2004/2005 à 2011/2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2010/2011

Sur les 36373 élèves que compte l'enseignement moyen en 2012, 20027 résident en milieu urbain (55%) contre 16346 en milieu rural (45%). Par rapport à l'année 2011, une hausse de 31% est observée dans le milieu rural contre seulement 2% pour le milieu urbain. La répartition selon le secteur révèle qu'environ 9 élèves sur 10 (90%) fréquentent le public. Toutefois, la croissance des effectifs est plus forte dans le privé.

Tableau 12.16 : Répartition des effectifs du moyen selon le secteur et le milieu en 2012

Elèves	Public	Privé	Total	%	Total 11	Var 11/12 (%)
Urbain	18324	1703	20027	55	19660	2
Rural	14429	1917	16346	45	12473	31
Total	32753	3620	36373	100	32133	13
%	90	10	100			
Total 11	29273	2860	32 133			
Var 11/12(%)	12	27	13			

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

Le TBS dans l'enseignement moyen présente une tendance à la hausse de 2008 à 2012 (cf. Tableau 12.17). Il se situe à 28,6% en 2012 contre 26% en 2011, soit une augmentation de 2,6 points. Cette évolution est due à la création de CEM de proximité, à l'annexion de CEM franco arabe, à l'augmentation des effectifs, aux efforts conjugués de l'Etat, des collectivités et des partenaires dans la construction et l'équipement de salles de classes.

Tableau 12.17 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation du moyen de 2008 à 2012

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	20,9	20,1	23,2	26,6	28,3
Filles	16,7	17,2	20,3	25,4	28,8
Total	18,7	18,9	21,7	26,0	28,6

Source : IA Diourbel

3. RESULTATS SCOLAIRES

Entre 2011 et 2012, le taux de réussite au BFEM est passé de 53,9% à 70,20% soit une variation positive de 16,3%. A l'instar de 2011, les objectifs planifiés cette année ont été atteints. Cependant, force est de constater qu'entre 2008 et 2012 ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Tableau 12.18: Evolution du taux d'admission (%) au BFEM de 2007 à 2012

Sexe	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	Nd	28,2	39,8	51,8	59,5	77,20
Filles	Nd	16,8	27,3	38,7	47,9	62,4
Total	39	22,5	34,1	45,6	53,9	70,20

Source : Annuaire statistiques nationales de 2007/2008, 2008/2009 2009/2010 2010/2011 et 2011/2012

**/nd : non disponible*

4. DIFFICULTES

Les difficultés sont :

- Formation insuffisante ;
- Communication déficitaire ;
- Fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- Mal gouvernance dans certains établissements ;
- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM) ;
- Absence de construction à Diourbel et à Bambey poussant à l'annexion continue donc à un manque crédibilité du modèle franco arabe.

5. PERSPECTIVES POUR LE MOYEN SECONDAIRE

Eu égard aux dysfonctionnements constatés dans les établissements du moyen secondaire, il s'agira de :

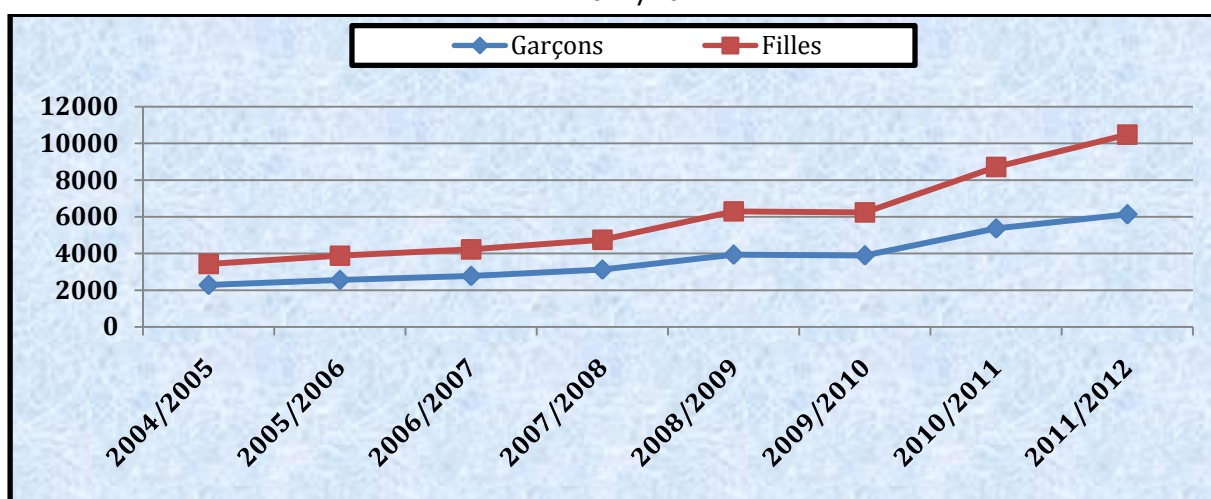
- Renforcer la formation des professeurs, des surveillants et des chefs d'établissement avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Mettre en œuvre des plans de communication susceptibles de susciter une mobilisation de toute la communauté éducative ;
- Animer les structures de dialogue, de concertation et les organes de gestion ;
- Dynamiser le leadership du chef d'établissement ;
- Améliorer la gouvernance des établissements ;
- Mettre en place, comme à l'élémentaire, un dispositif d'amélioration des mesure pédagogique préventive curative, mesure communicationnelle).
cf. le projet « zéro redoublement à l'horizon 2015 ».

XI.3.3. Enseignement secondaire général

1. ELEVES

De 2004/2005 à 2008/2009, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général suit une tendance haussière, passant ainsi de 723 à 6294. Cependant, entre 2009 et 2010, cet effectif s'est réduit de 0,9 % pour s'établir à 6235. En outre, la tendance se poursuit en 2011 avec 8713, pour se ramener à 10479 en 2012, soit une augmentation de 20,3 %. Sur cette période, les garçons demeurent plus nombreux que les filles. Toutefois, la croissance des effectifs féminins est plus forte.

Graphique 12.8 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2004/2005 à 2011/2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données de l'annuaire statistique national de 2011/2012

Le tableau 12.20 traduit un parfait déséquilibre entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, l'essentiel des élèves de l'enseignement secondaire général étudient en milieu urbain (91%) alors que la population régionale réside majoritairement en milieu rural. Ils fréquentent dans leur grande majorité le secteur public, soit environ 8 élèves sur 10.

Tableau 12.20 : Répartition des effectifs de l'enseignement secondaire général selon le secteur et le milieu de résidence en 2012

Elèves	Public	Privé	Total	%
Urbain	8003	1510	9513	91%
Rural	311	655	966	9%
Total	8314	2165	10479	100%
%	79	21	100	

Source : Annuaire statistique national de 2011/2012

2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué entre 2011 et 2012, passant ainsi de 10% à 11,7%. Suivant la période d'étude, ce taux est plus fort chez les garçons que chez les filles. Toutefois, il reste faible du fait que les capacités d'accueil sont limitées et que le nombre de lycées stagne.

Tableau 12.21 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de l'enseignement secondaire général(en %) de 2008 à 2012

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	8,3	10,2	9,7	12,5	14,1
Filles	3,9	5,7	5,5	7,5	9,4
Total	6	7,8	7,5	10,0	11,7

Source : IA Diourbel Rap séminaire bilan 2010, 2011/r : Données rectifiées par rapport à l'édition précédente

3. RESULTATS SCOLAIRES

Les résultats du BAC de 2008 à 2012 évoluent en dans de scie, et restent relativement faibles, tournant autour de 42%. Entre 2011 et 2012, le taux d'admission au BAC général est passé de 49,8% à 40,5%, soit une baisse de 9,3%, ainsi la cible de 72% est loin d'être atteinte. Notons aussi que le taux de réussite, sur toute la période d'étude, est plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Tableau 12.22 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2008 à 2012

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	45	41,1	43,3	51,6	41,6
Filles	37,8	28,6	43,5	46,6	39,5
Total	42,6	34,9	43,4	49,8	40,5

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2007/2008,2008/2009 et 2009/2010 et 2011/2012IA Diourbel

4. ENSEIGNANTS

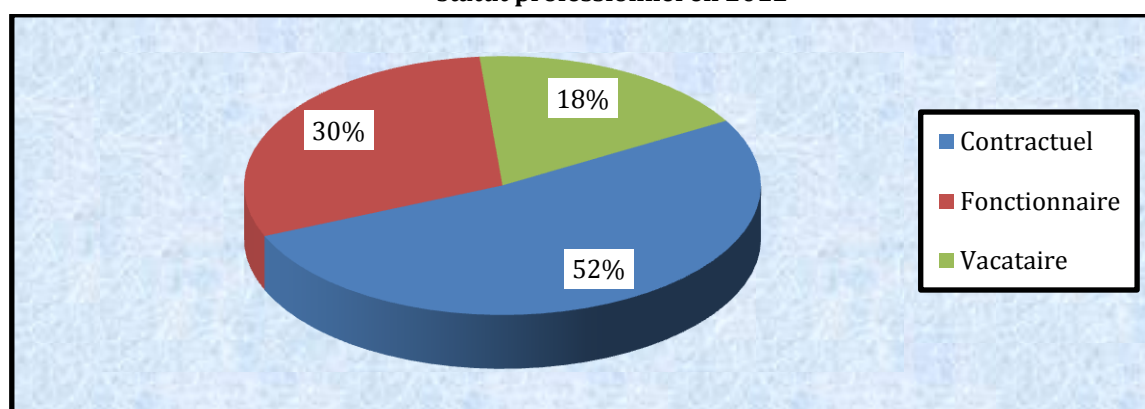
En 2012, le nombre d'enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire général se chiffre à 1321 dont 686 contractuels (52%), 396 fonctionnaires (30%) et 239 vacataires (18%). Par rapport à l'année 2011, l'effectif global s'est accru de 456 enseignants. Notons aussi que cette hausse n'est uniquement visible que dans le milieu urbain, par contre une diminution des effectifs est observée en milieu rural (cf. Tableau 12.23). Cependant, la professionnalisation des vacataires et contractuels reste une préoccupation de premier ordre. Il est aussi important de souligner un problème de plus en plus inquiétant et qui a maintenant une envergure nationale. Il est difficile de recruter, selon les besoins, des professeurs de mathématiques et de philosophie aux profils adéquats.

Tableau 12.23 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu et le statut professionnel en 2012

Milieu	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Total	%	Total 11	Var 11/12 (en nombre)
Urbain	427	306	86	819	62	306	513
Rural	259	90	153	502	38	559	-57
Total	686	396	239	1321	100	865	456
%	52	30	18	100			
Total 11	471	262	132	865			
Var 11/12 (en nombre)	215	134	107	456			

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

Graphique 12.9 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le statut professionnel en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données des annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

Sur les 1321 enseignants du public qui officiaient dans l'enseignement moyen secondaire général en 2012, 81,7% sont des hommes et près de 62% enseignent en milieu urbain. Toutefois, entre 2011 et 2012, les croissances des effectifs des femmes (75,4%) et du milieu rural (64,1%) sont plus fortes.

Tableau 12.24 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement moyen et secondaire selon le milieu et le sexe en 2012

Enseignants	Hommes	Femmes	Total	%	Total 11	Var 11/12 (%)
Urbain	663	156	819	62	559	46,5%
Rural	416	86	502	38	306	64,1%
Total	1079	242	1321	100	865	52,7%
%	81,7	18,3	100			
Total 11	727	138	865			
Var 11/12 (%)	48,4%	75,4%	52,7%			

Source : Annuaire statistiques nationaux de 2010/2011 et 2011/2012

5. DIFFICULTES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

- Formation insuffisante ;
- Communication déficitaire ;
- Fonctionnement défectueux des structures de dialogue et de concertation ;
- Mal gouvernance dans certains établissements ;
- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne) ;
- difficulté de recruter, selon les besoins, des professeurs de mathématiques et de philosophie aux profils adéquats.

XI.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. C'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel. En 2011, cet établissement comptait un effectif de 770 élèves (dont 290 filles) contre 873 élèves en 2012, soit une hausse de 13,4%. Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3), un BEP option électrotechnique et les techniques quantitatives de gestion (G).

Tableau 12.25 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire technique entre 2008 et 2012

Elèves	2008	2009	2010	2011	2012	Var (11/12 en %)
Garçons	471	547	nd	480	nd	nd
Filles	205	236	nd	290	nd	nd
Total	676	783	nd	770	873	13,4%

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2011/2012 (nd : non disponible)

XI.5. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle a connu en 2009 une hausse substantielle de ses effectifs (62,72%) ; lesquels passent de 397 élèves en 2008 à 646 en 2009, soit une légère hausse de 1,8% comparée à 2007 (390 élèves). Cette hausse est due à l'ouverture du centre de formation en informatique «Moubarack Learning center » lequel a formé 100 élèves aux métiers de l'informatique. Cependant en 2011, l'effectif s'établit à 409 élèves, soit une baisse de 20,4% par rapport à 2009.

Cet effectif englobe les élèves provenant du secteur public qui sont les centres de formation professionnelle publique (le CETF de Mbacké, celui de Bambey et le CRETEF du niveau régional à Diourbel). Les filières qui y sont enseignées sont : les filières sociales, artisanales, la restauration, l'hôtellerie, la couture confection, l'aide maternelle. Il y a aussi une section adulte dans les 3 centres. En plus de la formation dispensée aux élèves, le CRETF et les CETF mènent beaucoup d'activités génératrices de revenus : exposition vente, restauration et diverses prestations de service. Les moyens générés leur permettent de compléter les équipements manquants, d'acheter de la matière d'œuvre et d'alimenter le fonds d'appui à l'insertion. L'initiative est à saluer et à soutenir.

En outre, la région de Diourbel abrite un centre d'enseignement technique privé qui est spécialisé dans le tertiaire et une école privée de formation de sage - femmes. En 2009 cet établissement a formé 151 élèves aux métiers du tertiaire comme la comptabilité (niveau CAP), la bureautique, l'opérateur de saisie, la maintenance informatique, l'initiation informatique.

Tableau 12.26 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2008 et 2012

	2008	2009	2010	2011	Var09/11 (en %)	2012
Public	295	395	nd	388	-0,9	nd
Privé	102	251	nd	21	-71,1	nd
Total	397	646	nd	409	-20,4	nd

Source : Rapport d'Entrée IA Diourbel 2011/2012 (nd : non disponible)

XI.6. ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE

L'objectif est de promouvoir l'éducation de base de développement pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés précoces et les adultes analphabètes. Cinq programmes se sont déroulés cette année : le PAIS/Etat, BCI, PALAM, le programme de la malnutrition et l'EQPT 2. La situation se présente ainsi :

Tableau 12.27: Répartition des effectifs enrôlés dans les programmes de formation en alphabétisation en 2011

Programme	Opérateurs	CAF/CAL	Effectifs	Dont Femme
PAIS/Etat	50	100	3000	3000
EQPT	-	360	10800	10779
BCI Opérateur	-	40	600	600
BCI enseignant	-	21	630	630
PALAM	-	70	2100	2100
Lutte contre la malnutrition	En initialisation			
Total	-	591	17130	17109

*Source : IA Diourbel
(Nb : les données de 2012 ne sont pas disponibles)*

Les effectifs ont considérablement augmenté, passant de 16500 en 2010 à 17130 auditeurs en 2011. Cette augmentation est due à la venue du programme BCI opérateur.

XI.7. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Depuis 2009, la région de Diourbel abrite l'université de Bambey qui est l'héritière du Centre Universitaire Régional (CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey»), même si les enseignements n'y auront finalement démarré qu'en 2007. Il s'agissait à l'époque de la première expérimentation au Sénégal du modèle du CUR. A ce jour, elle reste encore une expérience unique. Selon les termes mêmes retenus à l'issue du séminaire de réflexion sur la carte universitaire (30-31 octobre 2002), les missions du CUR sont « de préparer les apprenants à la formation universitaire (...) et d'assurer la formation professionnelle », en contribuant « à la mise en place des conditions de qualification des citoyens par la formation continue » et en veillant « à valoriser et à développer les atouts (économiques, culturels et sociaux...) au niveau du site d'implantation et des zones voisines ». Dans le décret 2004-916, il est également stipulé que « le CUR est un établissement décentralisé de formation générale et professionnelle universitaire de courte durée répondant aux exigences du développement local », ce qui le distingue donc des universités classiques.

XI.5.1. Etudiants

De 1090 étudiants en 2009 l'effectif est passé à 1647 en 2010 et s'établit en 2011 à 1983 étudiants, soit un accroissement de 20,4% par rapport à l'année précédente. La répartition par sexe indique que 7 étudiants sur 10 sont des hommes (66%) et 3 étudiants sur 10 des femmes (34%).

Tableau 12.28 : Effectif des étudiants de l'université de Bambey par sexe de 2010 à 2012

	2010	2011	%	var (10/11 en %)	2012
Masculin	1095	1313	66,2	20	nd
Féminin	552	670	33,8	21	nd
Total	1647	1983	100	20	nd

Sources : Université Bambey

Les étudiants sont répartis au niveau des 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique (ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication(SATIC).

En 2011, la répartition des étudiants par UFR indique que 41% sont inscrits à l'UFR (SATIC), 22% à l'UFR (ECOMIJ) et 37% à l'UFR (SDD). Contrairement aux autres UFR on note une forte présence des femmes à l'UFR SDD ou depuis deux ans leur effectif dépasse celui des hommes.

Tableau 12.29 : Effectif des étudiants par sexe et par UFR de 2010 à 2011

Structure	2010			2011		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	282	312	594	337	389	726
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique	203	123	326	287	152	439
UFR Sciences Appliquées et TIC (SATIC)	610	117	727	689	129	818
Autres unités de formation (à préciser)	-	-	-	-	-	-
Ecoles et/ou Instituts d'université (à préciser)	-	-	-	-	-	-
Total	1095	552	1647	1313	670	1983

Sources : Université Bambe
(Les données de 2012 ne sont pas disponibles)

Par ailleurs on note la présence d'étudiants étrangers dont le nombre s'accroît d'année en année. En effet de 4 étudiants en 2009, l'effectif est passé à 6 en 2010 et se chiffre en 2011 à 11 étudiants dont 3 Congolais, 2 Mauritaniens, 1 Guinéen, et 5 Haïtiens.

Tableau 12.30 : Effectif des étudiants étrangers selon le sexe et la nationalité de 2010 à 2011

Nationalités	2010			2011		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Congolais	2	1	3	2	1	3
Mauritaniens	2	0	2	2	0	2
Guinéens	1	0	1	1	0	1
Haïtiens	0	0	0	5	0	5
Total	5	1	6	10	1	11

Sources : Université Bambe (les données de 2012 ne sont pas disponibles)

XI.5.2. Enseignants

L'effectif du personnel d'enseignement et de recherche est passé de 35 à 41 enseignants entre 2010 et 2011, soit 6 enseignants de plus. La majeure partie des enseignants (59%) exercent à l'UFR (SATIC).

Tableau 12.31: Effectif du personnel de l'université de Bambey de 2010 à 2011

Structures	Personnel d'enseignement et de recherche		
	2010	2011	2012
Rectorat	nd	nd	nd
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	7	9	nd
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique (ECOMIJ)	8	8	nd
UFR Sciences Appliquées et TIC (SATIC)	20	24	nd
Autres unités de formation (à préciser)	0	0	nd
Ecoles et/ou Instituts d'université (à préciser)	0	0	nd
Total	35	41	nd

Sources: Université Bambey (les données de 2012 ne sont pas disponibles)

CONCLUSION

L'analyse du secteur de l'éducation a montré de manière générale que les performances en termes d'accès sont encourageantes et s'inscrivent dans la dynamique souhaitée par le PDEF. Les indicateurs de l'éducation au sein de la région évolue positivement tant au niveau primaire qu'au niveau supérieur. Toutefois l'accent doit être mis sur les disparités de sexes (taux de réussite plus faible chez les filles que chez les garçons à tous les niveaux) et de milieu de résidence. De plus le TBS au niveau de l'élémentaire demeure toujours faible (60%) ; sur ce, des mesures d'envergure doivent être menées particulièrement, à travers des actions :

- d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs (autorités administratives, élus locaux, partenaires sociaux, les CESCOFI, les parents d'élèves et les autorités religieuses) ;
- d'expérimentation des cours pouvant exercer un attrait auprès des populations comme l'éducation religieuse actuellement en phase expérimentale par exemple ;
- de la mise en place du trilinguisme et de la formation professionnelle (TFP) dans les daaras et l'ouverture des écoles franco – arabes publiques.

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, seront analysées les données sur les infrastructures sanitaires et le personnel de santé en 2012 et seront reportées celles des activités préventives et curatives et de la situation épidémiologique de la population de Diourbel entre 2010 et 2011. Nous terminerons par l'analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) du secteur de la santé.

XII.1. SITUATION SANITAIRE

XII.1.1. Infrastructures

Depuis l'année 2005, le Ministère de la santé a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

A la date du 31 décembre 2012, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 2 hôpitaux, 5 centres de santé, 86 postes de santé, 126 cases de santé (dont 79 fonctionnelles). Par rapport à la population régionale qui ressort à 1442418 habitants en 2012, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

-  1 hôpital pour 721208 habitants ;
-  1 centre de santé pour 288483 habitants ;
-  1 poste de santé pour 16772 habitants.

Ces résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Tableau 13.1 : Répartition des infrastructures sanitaires fonctionnelles selon le district en 2011 et 2012

Districts sanitaires	Centres de santé		Postes de santé		Cases de santé		Cases de Santé Fonctionnelles		Hôpitaux	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Bambey	1	1	23	24	58	58	32	32	0	0
Diourbel	1	1	20	22	25	25	13	15	1	1
Mbacké	1	1	18	20	34	34	24	24	0	0
Touba	2	2	20	20	9	9	8	8	1	1
Total	5	5	81	86	126	126	77	79	2	2

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau 13.2 : Taux de couverture des infrastructures sanitaires selon le district en 2011 et 2012

(Nombre d'habitants par hôpital, par C.S et par P.S)

Districts sanitaires	Hôpitaux		Centres de santé		Postes de santé	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Bambey	0	0	1	1	23	24
Diourbel	1	1	1	1	20	22
Mbacké	0	0	1	1	18	20
Touba	1	1	2	2	20	20
Total	2	2	5	5	81	86
Ratios Région	1/699610	1/721208	1/279844	1/288483	1/17274	1/16772
OMS	1/150000		1/50000		1/10000	

Source : Région médicale de Diourbel

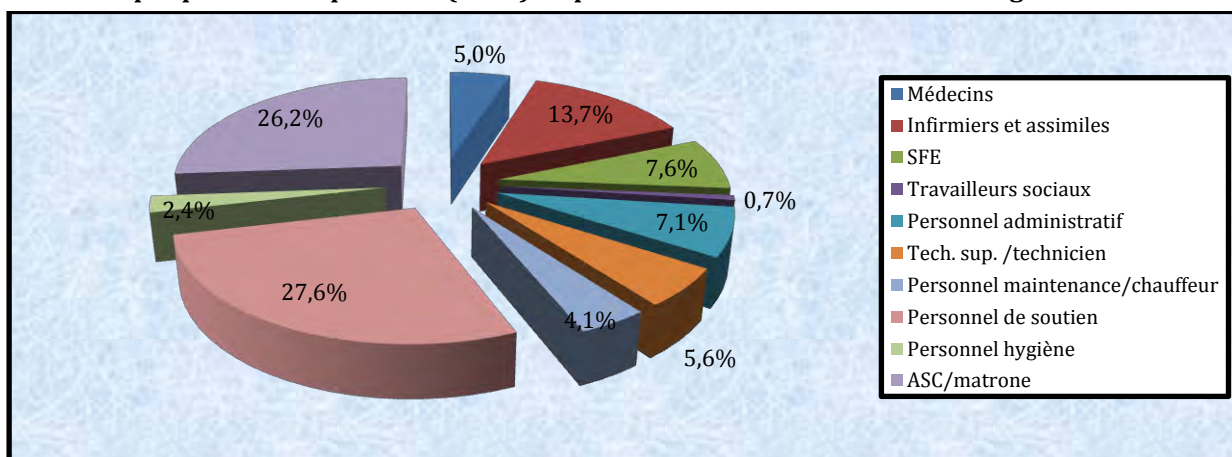
XII.1.2. Personnel

En 2012, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1570 contre 1574 en 2011, soit une diminution de l'effectif de 4 unités. Il est essentiellement composé de personnel de soutien (434, soit 27,6%), de matrones (412, soit 26,2%), d'infirmiers et assimilés (215, soit 13,7 %).

Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 5% de médecins, 5,6% de technicien supérieur, 7,6% de sages femmes d'Etat, 7,1% de personnel administratif, 4,1% de personnel maintenance/chauffeur, 2,4% de personnel hygiène, et seulement 0,7% de travailleurs sociaux.

La répartition géographique de ce personnel révèle un certain déséquilibre au profit du district sanitaire de Touba qui concentre à lui seul 45,6% (y compris M Fawziani) des travailleurs au moment où, dans les autres localités, nous avons Diourbel (28,6%) Bambey (14,6%), et Mbacké (11,1%).

Graphique 13.1 : Répartition (en %) du personnel médico-sanitaire de la région en 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XII.2. ACTIVITES

XII.2.1. Activités préventives

Ces activités concernent la vaccination, la surveillance nutritionnelle et pondérale, les consultations prénatales et la planification familiale.

1. VACCINATION

Les taux de couverture vaccinale en 2011 sont dans l'ensemble assez satisfaisants, même si on note qu'ils sont moins élevés que ceux enregistrés en 2009 (les données de 2010 n'étant pas disponibles). Globalement, tous les taux sont au-dessus de 75%, à l'exception du Polio 0 (70% à Diourbel, et 65% à Mbacké). Selon le district, contrairement à l'année 2009, celui de Touba arrive en tête pour tous les antigènes. Il est suivi respectivement par les districts de Diourbel, Bambey, et Mbacké qui ferme la marche. Plus globalement, on observe que les mauvaises performances sont tributaires des résultats enregistrés dans le district de Mbacké.

Tableau 13.4: Pourcentage des enfants vaccinés par antigène et par district en 2011

Antigène	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Polio 0	88	70	65	96
BCG	89	75	85	104
Penta 1	Nd	nd	nd	nd
Penta 2	Nd	nd	nd	nd
Penta 3	90	70	78	96
Rouvax	82	89	75	91
Fièvre jaune	83	89	76	91
ECV	82	89	78	90

Source : Région médicale de Diourbel

2. SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE ET PONDERALE

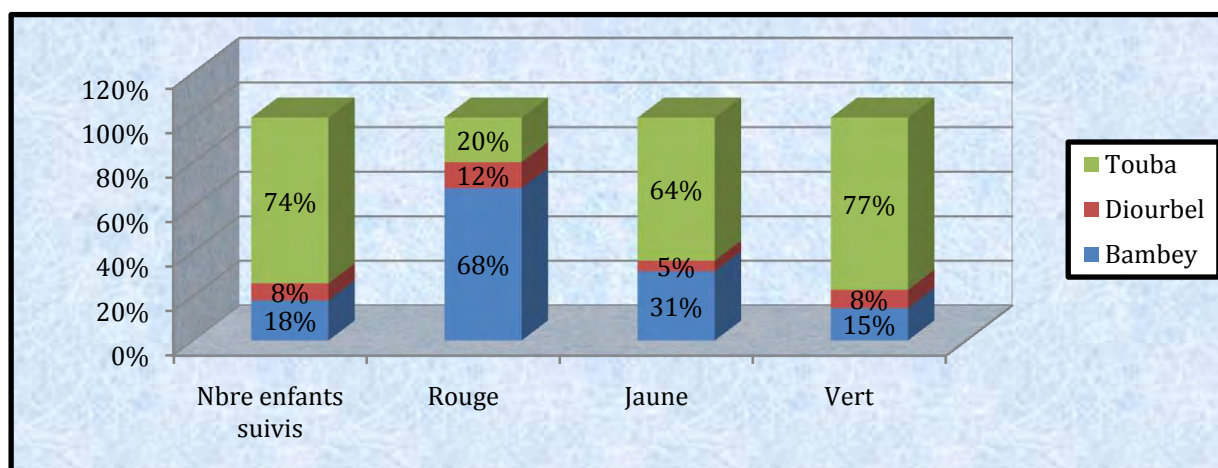
Au total, en 2010 dans la région de Diourbel, 80,7% des enfants ont un bon état nutritionnel (dans le vert). Cette situation nutritionnelle a semblé fortement se dégrader par rapport à 2009 où le taux affiché était de 88,56%. Toutefois l'absence de données du district de Mbacké appelle à plus de prudence. On relève également que près de 2 enfants sur 10 (18,6%) sont dans un état de malnutrition modérée (enfants dans le jaune) et environ 1 enfant sur 10 (0,8%) est dans un état de malnutrition sévère (dans le rouge).

Tableau 13.6 : Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010

Districts	Nbre enfants suivis	Rouge	Jaune	Vert
Bambey	7987	229	2557	5201
Diourbel	3365	39	390	2936
Mbacké	Nd	nd	nd	nd
Touba	32951	67	5274	27610
Total	44303	335	8221	35747
%	100,0%	0,8%	18,6%	80,7%
Total 09	70 906	603	7511	62793
Variation (en %)	-37,5%	-44,4%	9,5%	-43,1%

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 13.2: Répartition des enfants selon l'état nutritionnel par district en 2010



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

3. CONSULTATIONS PRENATALES

Ces consultations sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4. Les femmes suivies au 1^{er} trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2^{ème} trimestre de leur grossesse sont enregistrées

directement en CPN2 et non en CPN1. D'après le tableau 94 et le graphique 34, l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1 (respectivement 34671 et 27307). Ceci confirme qu'une bonne partie des femmes va en 1^{ère} consultation prénatale à un stade assez avancé de la grossesse.

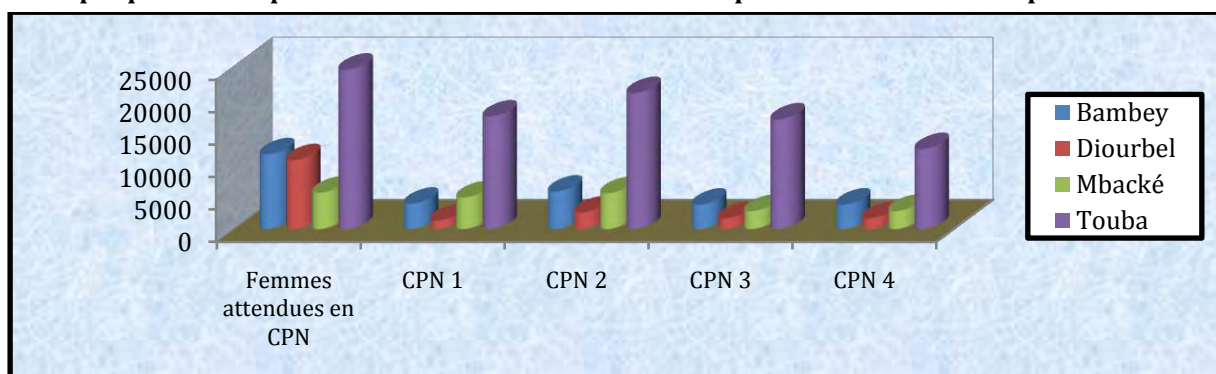
En moyenne 52% des femmes attendues sont venues en CPN1 dans le premier trimestre de leur grossesse; 60% ont reçu la première dose du TPI et 33% la deuxième dose. Il convient de signaler que pour le TPI, une troisième dose est administrée aux femmes enceintes porteuses du VIH.

Tableau 13.7 : Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2010

District	Femmes attendues en CPN	CPN				Femmes/TPI	
		CPN 1	CPN 2	CPN 3	CPN 4	dose 1	dose 2
Bambey	11494	3878	5751	3743	3743	4220	1878
Diourbel	10576	1291	2525	1639	1639	4074	2946
Mbacké	5558	4842	5498	2746	2746	4185	3874
Touba	24495	17296	20897	16850	12288	18742	8473
Total	52123	27307	34671	24978	20416	31221	17171
%		52%	67%	48%	39%	60%	33%

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 13.3: Répartition du nombre de consultations prénatales selon le CPN par district en 2010



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

Il est important de noter aussi que la prise en charge dès le début de la grossesse est fondamentale pour dépister à temps les Grossesses à Risque (GAR).

Tableau 13.8: Répartition du nombre de consultations prénatales par district en 2011 et 2012

District	Femmes attendues en CPN		CPN 1		CPN 2		CPN 3		CPN 4		Femmes/TPI			
											dose 1		dose 2	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Bambey		-	3851	3919	6397	6435	5820	5898	3674	5340	4811	5340	3846	4765
Diourbel	3452	-	5571	-	5236	-	3420	-	7559	-	7559	-	5477	
Mbacké														
Touba														

nd

Source : Région médicale de Diourbel (nd = non disponible)

4. PLANIFICATION FAMILIALE

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 7,1% en 2009 contre 3,8% en 2008. Cette hausse ne peut pas cacher la faiblesse du taux dans la région de Diourbel à cause des pesanteurs socioculturelles qui empêche l'utilisation de la contraception. On observe des disparités importantes entre les districts sanitaires de Diourbel (9,7%), Mbacké (9,3%) et Touba (7,4%) d'une part et le district de Bambey (3%) d'autre part. Cependant en 2010, une baisse notoire de ce taux est observée, et quel que soit le district sanitaire (à l'exception du district de Mbacké), ce taux ne dépasse pas la barre des 4%.

Tableau 13.9: Répartition du nombre de grossesses à risque dépistées par district en 2009

District	Femmes vues en CPN 1	GAR dépistées	% GAR dépistées	GAR dépistées et référées	% GAR dépistées et référées
Bambey	3748	Nd			
Diourbel	3482				
Mbacké	3689				
Touba	11893				
Total	22812				

Source : Région médicale de Diourbel

NB : les données de 2010,2011 et 2012 ne sont pas disponibles

Tableau 13.10: Répartition des femmes sous planification familiale selon le district en 2009 et 2010

District	Active	Inactive	FAR	Prévalence contraceptive (en %) 2009	Prévalence contraceptive (en %) 2010
Bambey	1914	684	63326	3	3
Diourbel	5056	2811	52227	9,7	3,74
Mbacké	3256	493	34846	9,3	4,2
Touba	10949	1139	147429	7,4	3,5
Total	21175	5127	297828	7,1	ND

Source : Région médicale de Diourbel

XII.2.2. Activités curatives

1. CONSULTATIONS PRIMAIRES CURATIVES

Le taux d'utilisation est obtenu en faisant le rapport entre les consultants et la population cible du district (excepté Touba, les autres districts couvrent exactement le département). En matière de santé la norme généralement admise est qu'un taux d'utilisation inférieur à 25% pourrait signifier une sous-utilisation des services de santé, traduisant des prestations non attractives sous-tendues par un faible niveau du plateau technique. En santé publique, il est considéré que 25 à 50% d'une

population devraient utiliser au moins une fois les structures sanitaires. En 2012, les districts sanitaires de la région de Diourbel ont enregistré un total de 497 870 consultants lesquels ont effectué 491 231 consultations. Ce chiffre correspond à un taux d'utilisation des infrastructures de 34,48% dans la région. Ce taux est plus élevé à Diourbel où il atteint 51,72%, alors que Bambey enregistre le taux le plus bas avec 34,48%. Le cas spécifique du district de Touba (45,47) doit être analysé avec beaucoup de prudence à cause de l'existence de cliniques privées non répertoriées et de la difficulté de collecter des statistiques fiables dans la ville sainte.

Tableau 13.11: Répartition du nombre de consultants et de consultations primaires curatives selon le district en 2010, 2011 et 2012 (sans les hôpitaux)

District	Consultants			Consultations			Taux d'utilisation (%)		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Bambey	97834	101831	108343	101610	103875	112765	34,48	31,02	32,11
Diourbel	131621	104287	140641	140277	109391	111655	51,72	39,11	38,73
Mbacké	65665	50840	64194	70599	54378	65309	45,47	30,75	35,83
Touba	259649	201466	184692	272609	215834	201502	42,53	33,67	31,36
Total	554769	458424	497870	585095	483478	491231			

Source : Région médicale de Diourbel

2. HOSPITALISATIONS

En 2012, le nombre total de personnes hospitalisées au niveau des districts sanitaires de la région (uniquement les centres et les postes de santé) s'est élevé à 2878. Les personnes hospitalisées sont plus nombreuses à Mbacké (1168, soit 41%). Elles passent en moyenne 3 jours dans les structures sanitaires du district de Diourbel et de Touba, contre 2 jours à Bambey et 1 jour à Mbacké. La faiblesse de la durée moyenne de séjour (DMS) dans les districts sanitaires pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers ne traitent que les cas simples; tous les autres cas sont référés au niveau des hôpitaux.

Tableau 13.12: Répartition des hospitalisations selon le district en 2010, 2011 et 2012

District	Hospitalisés			Hospitalisés (%)			Durée moyenne de séjour (DMS)			Taux d'occupation (%)		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Année												
Bambey	485	344	472	15	12	16	2	2	2	34	22	32
Diourbel	590	327	255	19	11	9	3	3	3	55	53	99
Mbacké	1515	1110	1168	48	38	41	1	1	1	11,61	8,01	8,69
Touba	567	1159	983	18	39	34	3	3	3	7,25	14,34	32,32
Total	3157	2940	2878	100	100	100	2	2	2	26,97	24,34	43

Source : Région médicale de Diourbel

3. ACTIVITES DE LA MATERNITE

L'étude de ces accouchements concerne les maternités des départements de la région et la communauté rurale de Touba entre 2010, 2011 et 2012. Ainsi, l'effectif des grossesses attendues dans la région en 2010 sont au nombre de 52 123. Les accouchements enregistrés dans les structures sanitaires sont passés de 30 793 en 2010 à 10 281 en 2011, puis de 10 067 en 2012. Cette baisse pourrait s'expliquer par la mise en œuvre des programmes de planifications familiales et la non prise en compte des grossesses non assistées.

Les accouchements par Partogramme (enregistrement graphique, méthodique et synthétique des progrès du travail et des principales données sur l'état de la mère et du fœtus) sont au nombre de 16 212 en 2010.

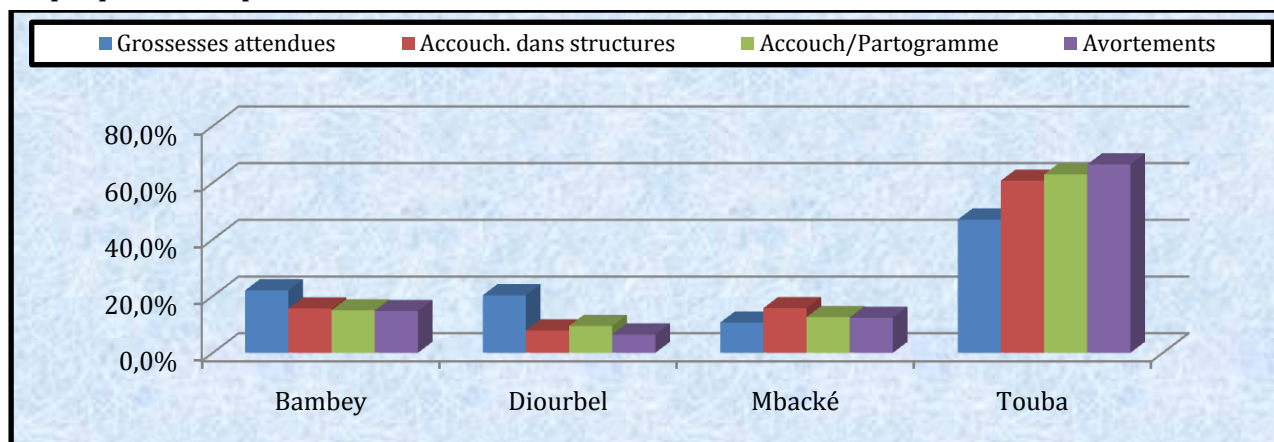
Par ailleurs, 1 649 avortements ont été répertoriés dans les différentes maternités de la région en 2010.

Tableau 13.13 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2010

District	Grossesses attendues	%	Accouchements dans structures	%	Accouchements Partogramme	%	Avortements	%
Bambey	11 494	22,1	4 818	15,6	2 432	15,0	243	14,7
Diourbel	10 576	20,3	2 429	7,9	1 536	9,5	106	6,4
Mbacké	5 558	10,7	4 852	15,8	2 044	12,6	204	12,4
Touba	24 495	47,0	18 694	60,7	10 200	62,9	1 096	66,5
Total	52 123	100	30 793	100	16 212	100	1 649	100

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 13.4 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district en 2010



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies Région médicale de Diourbel

Tableau 13.14 : Répartition du nombre d'accouchements dans les maternités selon le district

en2011 et 2012

District	Grossesses attendues	%	Accouchements dans structures		%		Accouchements Partogramme	%	Avortements		%	
Année	Nd		2011	2012	2011	2012	nd		2011	2012	2011	2012
Bambey			4 977	5 133	48,4	51			238	248	35,2	40
Diourbel			5 304	4 934	51,6	49			439	372	64,8	60
Mbacké			-	-	-	-			-	-	-	-
Touba			-	-	-	-			-	-	-	-
Total			10 281	10 067	100	100			677	620	100	100

Source : Région médicale de Diourbel

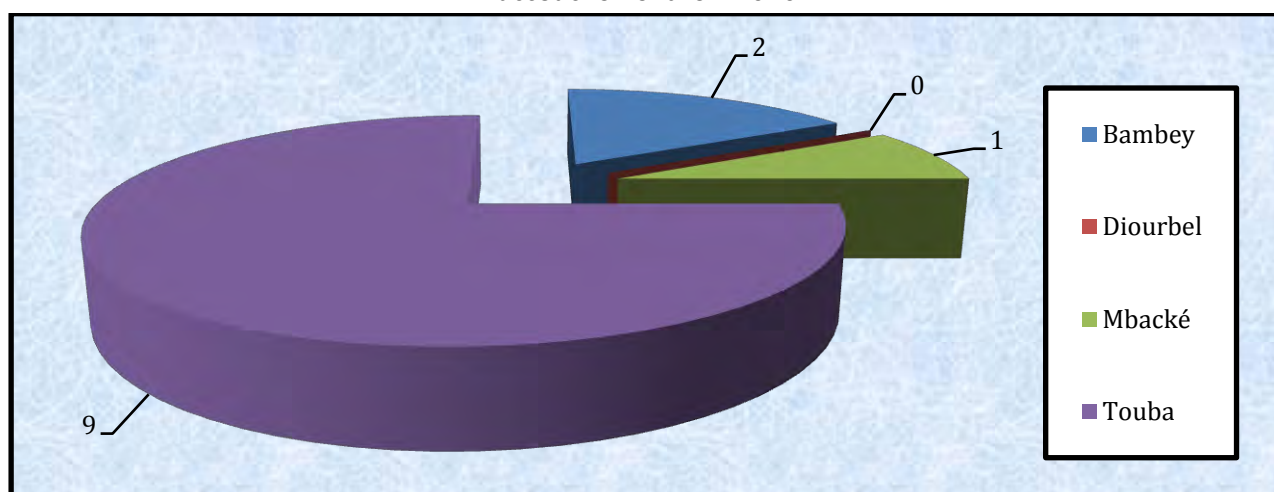
D'après les données recueillies dans le tableau ci-dessous, la région de Diourbel a enregistré dans les districts présents 12 décès maternels en 2010. L'effectif des naissances vivantes durant la même année est de 33 397, soit un taux de mortalité maternelle de 36 pour cent mille naissances vivantes. Vérifier le taux en rapport celui national. Le taux de mortalité néonatale précoce (proportion des enfants nés vivants, décédés au cours dans 07 premiers jours) est de 16 pour mille naissances vivantes. Parmi ces enfants nés vivants, 3 006 ont un poids inférieur à 2 500 g à la naissance. Par ailleurs, 245 cas de morts nés frais et 309 cas de morts nés macérés ont été dénombrés.

Tableau 13.15 : Répartition du nombre de décès enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010

District	Décès maternel	Naissances vivantes	nés vivants poids < 2500g	décès enfants dans les 7 jrs parmi vivants	Morts nés frais	morts nés macérés
Bambey	2	6 027	384	0	23	81
Diourbel	-	2 710	248	15	15	33
Mbacké	1	5 662	320	8	27	35
Touba	9	18 998	2 054	25	180	160
Total	12	33397	3006	48	245	309

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique 13.5 : Répartition du nombre de décès maternels enregistrés pendant ou après l'accouchement en 2010



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies Région médicale de Diourbel

XII.3. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

La surveillance épidémiologique permet d'évaluer au quotidien les objectifs du programme élargi de vaccination (PEV). L'étude de la situation épidémiologique dans cette section se focalisera uniquement sur le département de Diourbel, les données sur les autres départements n'étant pas disponibles. Ainsi au cours de l'année 2010, 18 cas de malades suspectés de rougeole, 2 de fièvre jaune, et 7 de PFA ont été enregistré. De même qu'en 2011, nous pouvons noter 3 cas de malades suspectés de rougeole, 1 de fièvre jaune, et 3 de PFA. En outre, entre 2010 et 2011, aucun cas de tétanos n'a été détecté dans ce département.

Tableau 13.16 : Répartition du nombre de suspects selon le type de maladie par district sanitaire en 2010 et 2011

District	Rougeole		Fièvre jaune		Tétanos		PFA	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bambey	-	-	-	-	-	-	-	-
Diourbel	18	3	2	1	0	0	7	3
Mbacké	-	-	-	-	-	-	-	-
Touba	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Région médicale de Diourbel

XII.3.1. Situation du cholera

Le choléra apparaît de temps en temps surtout au moment des grands événements religieux comme le Magal. Grâce aux opérations de pulvérisation, de désinfection et d'IEC, l'épidémie a pu être maîtrisée et aucun cas de choléra n'a été observé en 2012 dans la région.

XII.3.2. Situation des IST et du SIDA

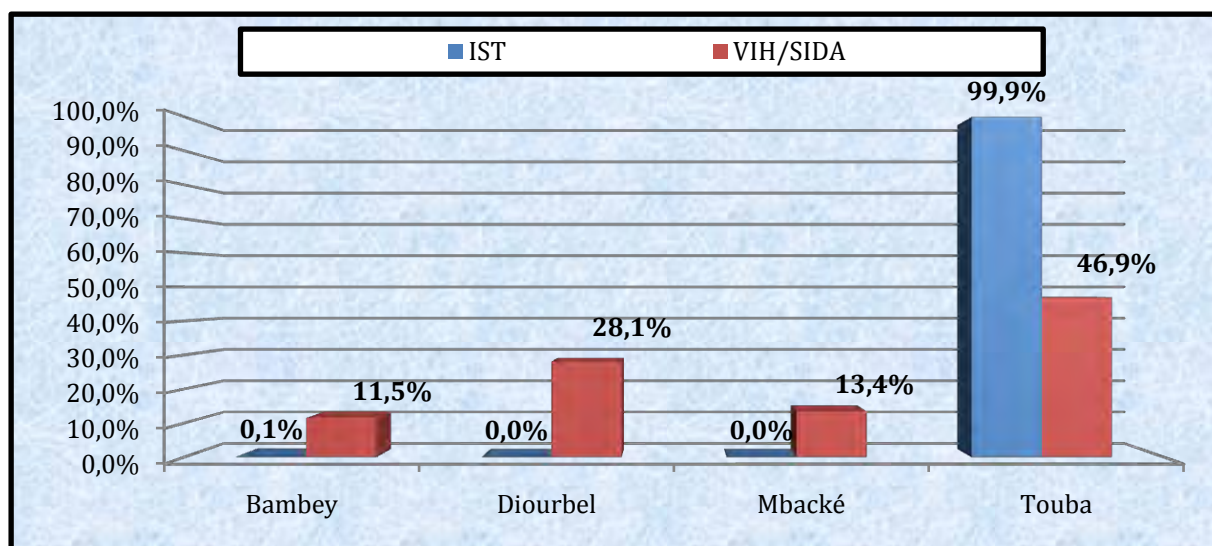
Les différents districts sanitaires de la région ont enregistré une baisse considérable du nombre de cas de personne infectées aux IST (10449 en 2010, contre 1498 en 2012) et porteuses du VIH/SIDA (920 en 2010, contre 833 en 2012). Toutefois, il est important de signaler qu'en 2012, les cas d'infections aux IST sont presque uniquement détectés à Touba avec 99,9%. En outre, les cas de VIH/SIDA sont repérés plus à Touba et à Mbacké avec des proportions respectives de 28,1% et de 46,9% (cf. tableau et graphique).

Tableau 13.17 : Répartition du nombre de personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2010 en 2012

District	IST				VIH/SIDA			
	Nombre		%		Nombre		%	
	2010	2012	2010	2012	2010	2012	2010	2012
Bambey	665	2	6,4	0,1	76	96	8,3	11,5
Diourbel	1 837	0	17,6	0,0	252	234	27,4	28,1
Mbacké	1 090	0	10,4	0,0	79	112	8,6	13,4
Touba	6 857	1 496	65,6	99,9	513	391	55,8	46,9
Total	10449	1498	100	100	920	833	100	100

Source : Région médicale de Diourbel

Graphique13.6: Proportion (en %) des personnes infectées aux IST et au VIH/sida en 2012



Source : SRSD/Diourbel à partir des données fournies par la Région médicale de Diourbel

XII.3.3. Situation des travailleuses du sexe

Le nombre de travailleuses du sexe s'élève à 198 en 2009 contre 282 en 2008. Parmi elles, 95 sont suivies (dont 22 ont été consultées pour des IST et 7 suivies pour séropositivité). On remarquera que c'est à Bambey où les inscriptions sont plus nombreuses à cause des TS provenant des autres régions.

Tableau 13.18: Répartition du nombre de femmes travailleuses du sexe en 2009

District	TS inscrites au fichier social et sanitaire	TS suivies	TS ayant consulté pour une IST	TS séropositives suivies
Bambey	103	33	06	02
Diourbel	63	30	02	04
Mbacké	32	32	14	01
Touba	Nd	Nd	Nd	Nd
Total	198	95	22	07

Source : Région médicale de Diourbel (nd : non déterminé)

XII.3.4. Situation du paludisme

Le nombre de cas de paludisme a fortement diminué entre 2010 et 2012, passant ainsi de 71569 cas de paludisme (dont 1621 graves) à 34 418 cas (dont 619 graves). Près de 9 malades sur 10 atteints par le paludisme sont concentrés à Touba (14452, soit 42%) et à Diourbel (17515, soit 50,9%). Notons aussi qu'en 2009, la plupart des décès palustres sont enregistrés dans les districts de Touba et Mbacké (99,71% des décès). Il convient de signaler également, pour la même période, que près de 10% des décès palustres touchent des enfants de moins de cinq ans.

Tableau 13.19 : Répartition du nombre de cas de paludisme en 2010 et 2012

District	Palu simple		Palu grave		Total		%	
	2010	2012	2010	2012	2010	2012	2010	2012
Bambey	1 702	2 388	41	63	1743	2 451	2,4	7,1
Diourbel	31 712	17 320	292	195	32004	17515	44,7	50,9
Mbacké	4 584	-	87	-	4671	-	6,5	-
Touba	31 950	14 091	1 201	361	33151	14452	46,3	42,0
Total	69948	33799	1621	619	71569	34418	100	100
%	97,7	98,2	2,3	1,8	100	100		

Source : Région médicale de Diourbel

XII.4. ANALYSE SWOT DU SECTEUR DE LA SANTE

XII.4.1. Forces

a) PROMOTION DE L'ACCES AUX SOINS DES POPULATIONS

- Application de la politique de gratuité et de réduction des coûts ;
- Construction et équipement de postes de santé ;
- Redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
- Organisation de Journées de consultations gratuites ;
- Gratuité des soins lors des grands rassemblements ;
- Développement des mutuelles de santé.

b) PREVENTION SOCIALE ET PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

- Gestion des grands rassemblements ;
- Surveillance épidémiologique ;
- Gestion des inondations ;
- Prévention contre le choléra ;
- Promotion de la mutualité.

c) BONNE GOUVERNANCE ET DECENTRALISATION PARTICIPATIVE

- Contractualisation avec les OCB ;
- Renouvellement des comités de santé ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenugox ».

XII.4.2. Faiblesses

- Faiblesse des taux de la SR avec:
 - Achèvement CPN 30% ;
 - Accouchements à domicile 15% ;
 - Prévalence PF 1.21% (1er SEM 2010).
- Faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- Indisponibilité des statistiques du district de Touba ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion.

XII.4.3. Opportunités/perspectives

- PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;
- PAGOSAN: Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;
- PAMAS I et II: projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours);
- RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;
- Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des RM (en cours).

XII.4.4. Contraintes

- Non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; Grèves itératives) ;
- Insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- Faiblesse de réactions des collectivités locales (allocations budgétaires de la BRH et BREIPS qui n'arrivent pas) ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Déficit énergétique (délestages).

CONCLUSION

La région de Diourbel accuse encore du retard en matière de couverture en infrastructures sanitaires, si on se réfère aux normes de l'OMS. Par rapport au personnel médical, il est apparu un besoin réel en spécialistes, notamment en chirurgiens et en chirurgiens dentistes. A cela s'ajoute un déséquilibre dans la répartition du personnel au profit du district sanitaire de Touba. Pour ce qui concerne les activités aussi bien préventives que curatives ainsi que la situation épidémiologique, beaucoup d'efforts doivent être menés pour améliorer davantage la santé des populations.

XIV. HYGIENE

Edition 2012

INTRODUCTION

L'amélioration de la santé publique passe nécessairement au respect strict et à l'application des règlements en matière d'hygiène. Ainsi, les agents d'hygiène ne ménagent aucun effort pour lutter contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. En vue de relever ce noble et énorme défi un dispositif de taille est mis en place. Dans ce chapitre, nous présenterons les différentes activités effectuées dans la région en 2012, notamment les visites domiciliaires et au niveau des ERP, les relevés d'infractions, les mesures répressives prises contre ces infractions et la prévention.

XIII.1. RESSOURCES HUMAINES

En 2012, le personnel en activité dans la brigade centrale et les sous brigades de la région de Diourbel est composé au total de 39 agents dont 1 ingénieur en génie sanitaire, 4 techniciens supérieurs du génie sanitaire, 8 sous-officiers, 18 agents d'hygiène et 8 auxiliaires d'hygiène. Par rapport à 2011, l'effectif des agents s'est accru de 2 unités. Cependant, cet accroissement est noté dans toutes les autres structures à l'exception de la sous brigade de Diourbel qui a connu une timide baisse de son effectif. Ce léger renforcement est dû à l'affectation de 2 sous-officiers et d'un agent d'hygiène. Il faut signaler durant la même période le départ d'un agent admis au concours professionnel d'Entrée à l'ENDSS.

Tableau 14.1 : Répartition du personnel en activité selon la structure et le grade en 2012

Personnel	Brigades et sous brigades				Total	Total 11
	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba		
Ingénieur Génie sanitaire	0	1	0	0	1	1
Technicien supérieur génie sanitaire	0	1	1	2	4	4
Sous – officier	2	2	1	3	8	6
Agent d'hygiène	3	5	2	8	18	17
Auxiliaire d'hygiène	1	4	1	2	8	9
Total	6	13	5	15	39	37
Total 11	5	15	4	13	37	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.2. HYGIENE DU MILIEU

En dépit de l'absence d'un système moderne de collecte, à l'exception des grandes agglomérations, les populations s'organisent autant que faire se peut avec l'aide des charretiers pour évacuer les ordures. Malgré tout, la situation d'insalubrité persiste, notamment avec la floraison de dépôts sauvages. Il est important de signaler, à cet effet, la nécessité de disposer dans la région de centres de traitement et d'enfouissement des déchets. De plus, l'assainissement collectif (réseau d'égout) est presque inexistant, même au sein de la capitale régionale.

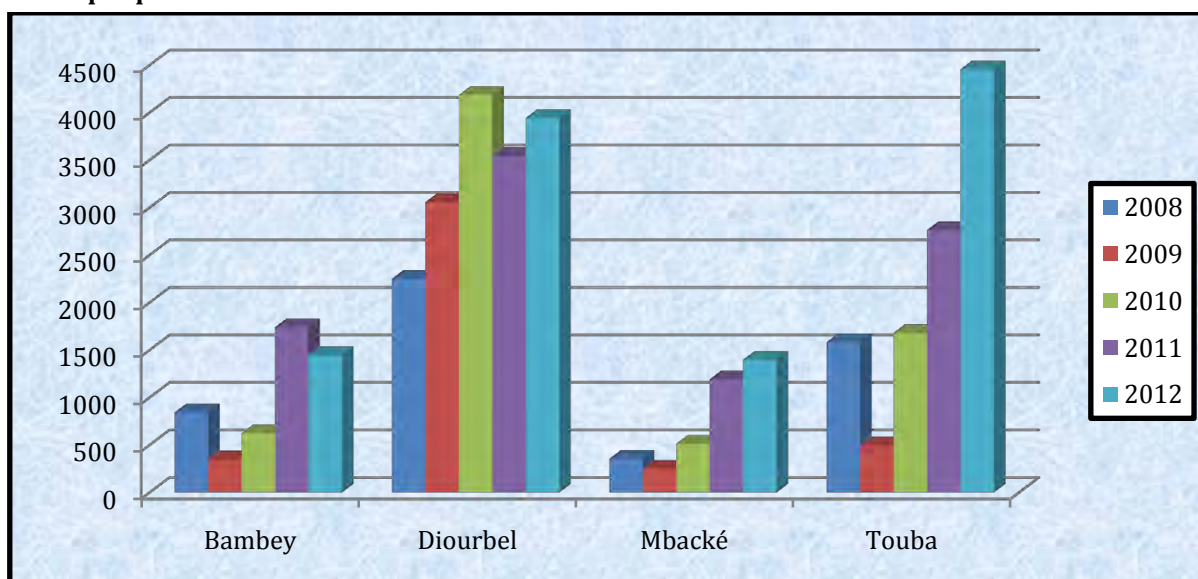
XIII.3. ACTIVITES REALISEES

Afin de mener à bien leur mission, la brigade régionale et les sous brigades ont réalisé plusieurs activités partant de la prospection (domiciliaire et au niveau des ERP) aux opérations répressives, préventives et curatives.

Ainsi en 2012, sur l'ensemble de la région 11242 concessions ont été visitées dont 4455 par la brigade d'hygiène spéciale de Touba (40%), 3943 par celle de Diourbel (35%), 1447 par celle de Bambey (13%) et 1397 par celle de Mbacké (12%).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de concessions visitées a augmenté pour toutes ces structures à l'exception de Bambey où l'on note une régression de 17 % (1739 en 2011 contre 1447 en 2012). Cependant ces performances sont encore en dessous des chiffres permettant une couverture correcte de la région.

Graphique 14.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2008 à 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

La meilleure performance a été réalisée par Diourbel qui a couvert 24% des concessions du département. Touba, Bambey et Mbacké ont réalisé les plus faibles

couvertures. Cette situation s'explique par la faiblesse des effectifs mais également de la logistique et une allocation budgétaire insignifiante. De plus, il faut souligner que toutes les structures de la Brigade Régionale ont été mobilisées pendant tous les mois de Janvier et de Décembre 2012 pour les besoins de la couverture sanitaire du Grand Magal de Touba (éditions 2012 et 2013).

Tableau 14.3 : Taux de couverture de la région

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
Concessions Visitées	1447	3943	1397	4455	11242
Concessions à Visiter	16118	16469	10839	44950	88376
Taux de Couverture	9%	24%	13%	10%	13%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

En milieu urbain, les meilleures performances concernant les activités de visites domiciliaires sont réalisées par Bambey, suivi de Diourbel, puis de Mbacké et de Touba. La faible performance de cette dernière s'explique par le fait que cette agglomération concentre 51% des concessions de la Région (zone urbaine et rurale).

Tableau 14.4 : Taux de couverture des zones urbaines

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba
Concessions Visitées	1447	3943	1397	4455
Concessions urbaines à Visiter	1983	8818	4607	44950
Taux de Couverture des zones urbaines	73%	45%	30%	6%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.3.1. Prospections domiciliaires

1. APPROVISIONNEMENT EN EAU

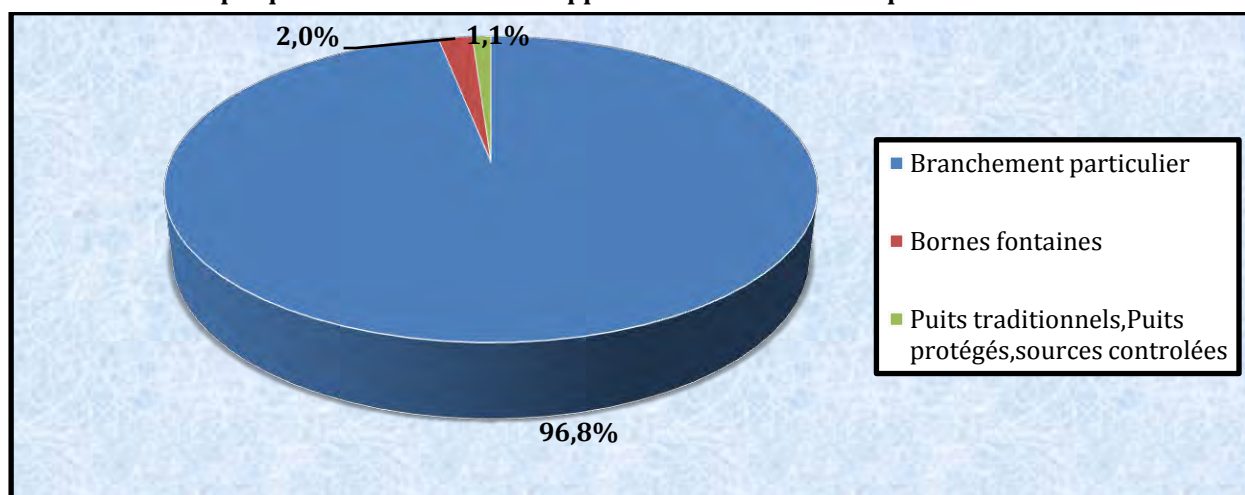
Le tableau 14.5 présente quelques données sur les modes d'approvisionnement en eau potable. Sur les 10793 prospections domiciliaires effectuées, environ 9 ménages sur 10 utilisent le branchement particulier, contre seulement 2% pour les bornes fontaines. Les puits protégés, les sources contrôlées ainsi que les puits traditionnels sont très rarement utilisés par les ménages.

Tableau 14.5 : Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau potable en 2012

Mode d'approvisionnement en eau potable	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Branchement particulier	1342	3835	1282	3993	10452	96,8%
Bornes fontaines	20	85	114	0	219	2,0%
Puits traditionnels	1	17	0	0	18	0,2%
Puits protégés	6	8	36	30	80	0,7%
Sources contrôlées	0	0	20	4	24	0,2%
TOTAL	1369	3945	1452	4027	10793	100,0%
%	13%	37%	13%	37%	100%	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 14.2 : Situation de l'approvisionnement en eau potable en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

2. ASSAINISSEMENT EN EAU

Les résultats du tableau 14.6 prouvent clairement que la plupart des ménages urbains utilisent surtout la fosse étanche comme système de gestion des eaux vannes (84%) ; en deuxième position nous retrouvons la latrine (9%) et dans une moindre mesure la fosse septique (3%). Toutefois nous notons une faible proportion de ménages ne disposant d'aucun système d'évacuation des excréta (2%) ou utilisant les latrines traditionnelles (1%).

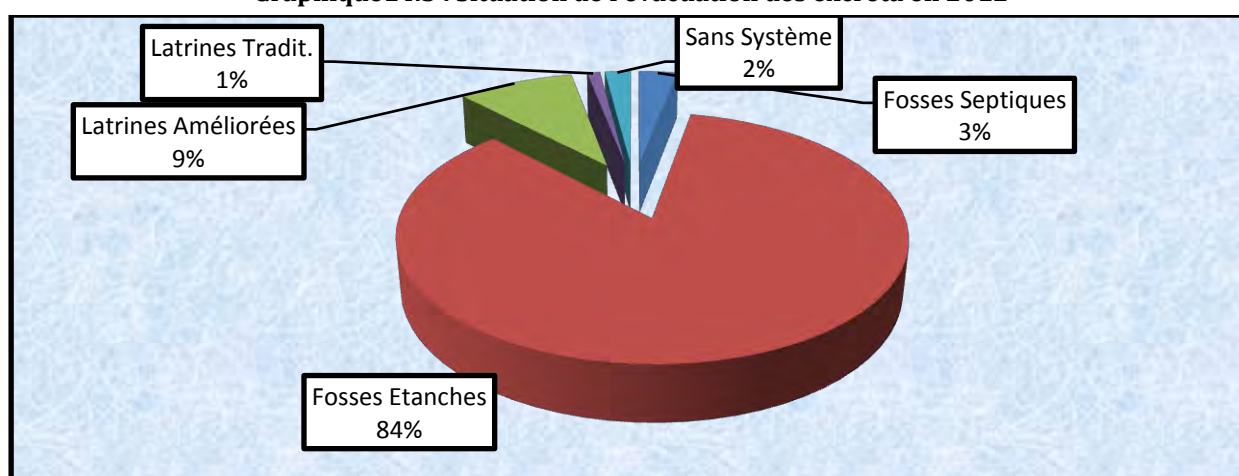
99% des ménages visités disposent d'un ouvrage d'assainissement. Toutefois le dispositif de la fosse étanche ne permet pas de gérer toutes les eaux usées rejetées par les populations.

Tableau 14.6 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau potable en 2012

Evacuation des Excréta	S/B Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Egouts	0	0	0	0	0	0%
Fosses Septiques	8	195	63	64	330	3%
Fosses Etanches	801	3434	1255	3273	8763	84%
Latrines Améliorées	633	328	15	10	986	9%
Latrines Tradit.	0	0	85	0	85	1%
Latrines à eau	0	0	0	0	0	0%
Sans Système	15	22	6	190	233	2%
TOTAL	1457	3979	1424	3537	10397	100%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique14.3 : Situation de l'évacuation des excréta en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.3.2. Prospection au niveau des ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les damaras, les hôtels, les cinémas... Ainsi, 6099 ERP ont été visités en 2012 contre 3619 en 2011, soit une augmentation des visites de 69%. La sous brigade de Diourbel a visité 44% des ERP contrôlés dans la Région, suivie de Touba 36%, puis Bambey 11% et enfin Mbacké 9%.

Les boutiques ont constitué la principale cible des agents d'hygiène dans tous les départements avec un total de 3505 visites, soit 57,47%. Elles sont suivies des gargotes (11,02%), des cantines (5,12%), des Tanganas (5%), des restaurants (3,07%) et finalement des boulangeries (3,1%). Il est important de signaler aussi que les daarras et écoles, à l'instar des autres établissements restant (cf. Tableau14.7), ont été visités de façon très marginale. Or, il est important que les toilettes des établissements scolaires soient contrôlées régulièrement, afin d'éviter des infections aux enfants qui sont particulièrement vulnérables.

Tableau 14.7 : Répartition du nombre de visites effectuées dans les établissements recevant du public (ERP) selon la catégorie et la structure en 2012

CATEGORIE	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH. Touba	TOTAL	%
Boutique	224	1466	344	1471	3505	57,47%
Restaurants	21	73	21	72	187	3,07%
Gargote	136	398	18	120	672	11,02%
Cafétéria	13	24	14	57	108	1,77%
Dibiterie	12	25	24	82	143	2,34%
Boulangerie	36	72	23	58	189	3,10%
Kiosque à Pain	0	28	0	4	32	0,52%
Vente de lait	8	34	16	25	83	1,36%
Tangana	54	126	19	99	298	4,89%
Vente ambulantes	0	0	6	0	6	0,10%
Boucherie	12	24	34	70	140	2,30%
Cantines	43	200	20	49	312	5,12%
Vente Eau Glacée	38	62	0	29	129	2,12%
Vente Gâteau	26	56	0	26	108	1,77%
Marché	0	3	2	3	8	0,13%
Etabl. Vente Eau de table	0	0	0	0	0	0,00%
Cinéma	0	21	0	11	32	0,52%
Bars	3	6	0	3	12	0,20%
Hôtels	2	3	0	3	8	0,13%
Ecoles	0	1	0	0	1	0,02%
Daaras	4	0	0	25	29	0,48%
Meuniers	11	48	1	8	68	1,11%
EPS	15	5	0	9	29	0,48%
TOTAL	658	2675	542	2224	6099	100,00%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

XIII.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES

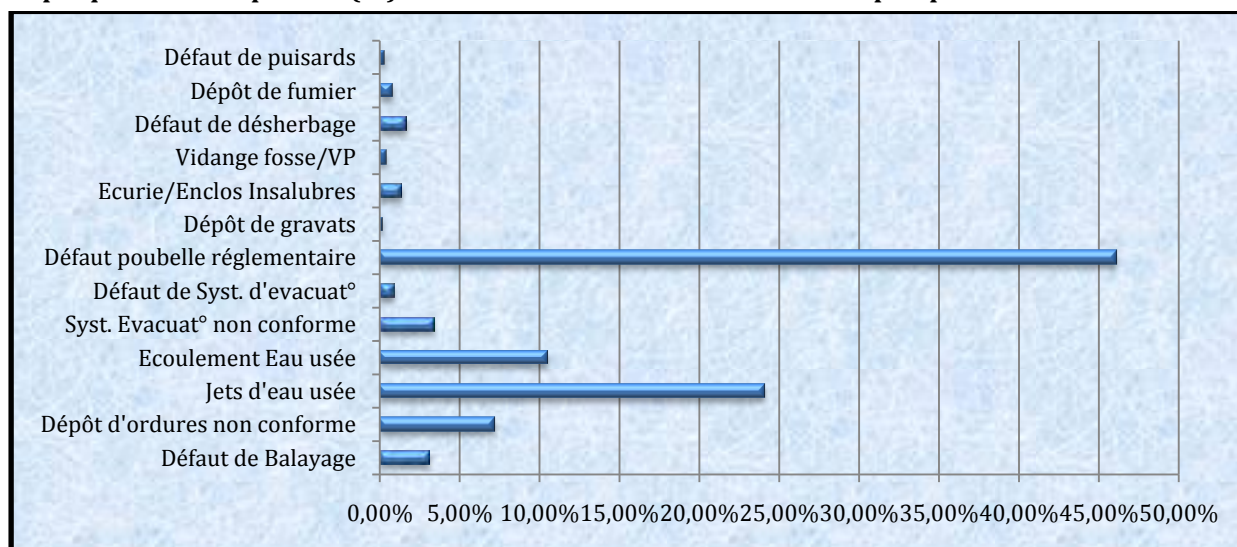
XIII.4.1. Infractions

1. Infractions relevées dans les prospections domiciliaires

En 2012, les infractions relevées dans les 11242 concessions visitées s'élèvent à 5936 contre 4992 relevées dans 9238 concessions en 2011, soit un nombre moyen d'infraction quasi-constant entre ces deux années (5 infractions sur 10 concessions visitées). Les infractions ont plus été commises à Diourbel, Mbacké et Bambey avec respectivement 9, 5 et 4 infractions sur 10 maisons visitées. Alors qu'elles sont plus faibles à Touba et ressortent à 2 sur 10 concessions.

Sur l'ensemble des infractions constatées, plus de 4 concessions sur 10 (46,1%) ne disposent pas de poubelles réglementaires et plus de 2 maisons sur 10 (24,1%) jettent des eaux usées. L'écoulement des eaux usées ainsi que les dépôts d'ordure non conforme concernent respectivement 10,5 % et 7,2% des cas. Les autres catégories d'infractions sont moindres et représentent individuellement moins de 4% des cas enregistrés.

Graphique 14.4 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des prospections domiciles en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

2. Infractions relevées dans les prospections au niveau des ERP

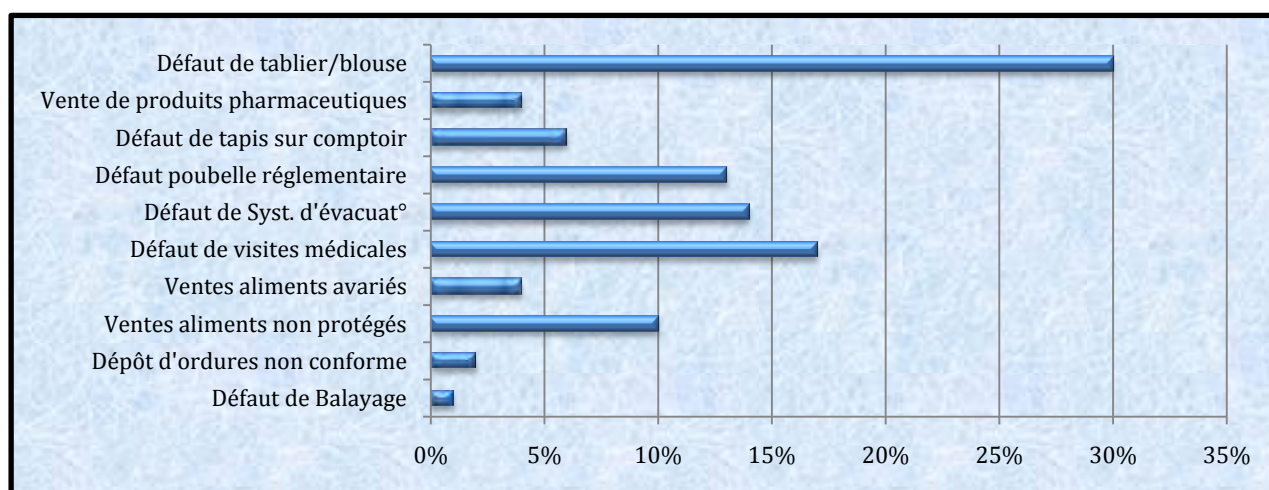
Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 6455 infractions ont été commises en 2012 dont le tiers est relatif au défaut de tablier ou de blouse. Les défauts de visites médicales, de système d'évacuation, de poubelles réglementaires s'en suivent avec respectivement 17%, 14%, et 13%, sans oublier les ventes d'aliments représentant 10% des cas. L'essentiel des infractions commises concernent le département de Diourbel et la ville de Touba dans des proportions respectives de 57% et 34%.

Tableau 14.9 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2012

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH Touba	TOTAL	%
Défaut de Balayage	20	20	4	24	68	1%
Dépôt d'ordures non conforme	5	91	2	55	153	2%
Ventes aliments non protégés	24	362	16	271	673	10%
Ventes aliments avariés	23	147	2	98	270	4%
Défaut de visites médicales	21	571	9	467	1068	17%
Défaut de Syst. d'évacuation	68	583	12	223	886	14%
Défaut poubelle réglementaire	93	586	15	140	834	13%
Défaut de tapis sur comptoir	20	316	11	9	356	6%
Vente de produits pharmaceutiques	24	29	6	172	231	4%
Défaut de tablier/blouse	139	990	30	757	1916	30%
TOTAL	437	3695	107	2216	6455	100%
%	7%	57%	2%	34%	100%	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Graphique 14.5 : Proportion (%) des infractions relevées au niveau des ERP en 2012



Source : Brigade régionale d'hygiène

XIII.4.2. Mesures répressives

3. Mesures répressives des infractions domiciliaires

Les sanctions appliquées sur les infractions relevées dans les domiciles sont faibles. Il faut nécessairement faire preuve de rigueur dans l'application du Code de l'Hygiène pour un meilleur respect de la loi. Près de 68% des convoqués reçus à Bambey font l'objet de simple avertissement ; 42% à Diourbel ; 18% à Mbacké et 19% à Touba. Par ailleurs, une bonne partie des convoqués ne répond pas au service ; les poursuites sont difficiles également à mener compte tenu de l'absence de la logistique qui rend presque impossible la réquisition de la force publique. Les PV d'amendes s'élèvent à 375 pour un montant total de 1.146.000 FCFA. Les amendes proviennent essentiellement du département de Mbacké avec 825000 FCFA pour la Brigade Spéciale d'Hygiène de Touba et 138000FCFA pour la sous brigade de Mbacké avec des coûts moyens par infraction respectifs de 778 FCFA et 200 FCFA. Toutefois, la sous brigade de Diourbel qui a relevé le plus grand nombre d'infractions domiciliaires (3596 infractions) ne contribue qu'à 147000 FCFA au montant total des amendes avec le plus petit coût moyen par infraction, soit 41 FCFA.

Tableau 14.10 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites de concessions en 2012

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH Touba	TOTAL
Convocat° distribuées	35	258	71	400	764
Convoqués reçus	22	218	69	332	641
Nombre Avertissement	15	109	13	68	205
Nombre Sommation	0	6	0	51	57
Nombre de PV d'Amendes	10	41	49	275	375
Montant des amendes	36000	147000	138000	825000	1146000
Nombre PV à suivre	0	0	0	0	0
INFRACTION RELEVÉES	588	3596	691	1061	
COUT MOYEN/INFRACTION	61	41	200	778	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

4. Mesures répressives des infractions au niveau des ERP

Au niveau des ERP, l'application des dispositions de la loi est meilleure, même si elle est insuffisante. Il y'a plus de rigueur dans l'application des dispositions du Code à Touba et à Mbacké, où pratiquement toutes les infractions ont été sanctionnées.

En 2010, les saisies ont été nombreuses et variées. Elles concernaient essentiellement les boissons, les laits, les beurres, les biscuits. Elles ont toutes été détruites (Cf. Tableau 14.11)².

Concernant les amendes sur 1703 ERP convoqués, 1362 ont fait l'objet d'une amende. Le montant global des amendes portant sur les 6455 infractions est de l'ordre de 4.185.000 FCFA. Le coût moyen par infraction est plus élevé à Mbacké et à Touba avec respectivement 2187 FCFA et 1235 FCFA, 810 FCFA à Bambey et 233 FCFA à Diourbel.

Tableau 14.11 : Bilan des mesures de répressions prises lors des visites au niveau des ERP en 2012

Désignation	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. MBacké	BSH Touba	TOTAL
Convocat° distribuées	74	502	103	1024	1703
Convoqué reçus	74	429	103	869	1475
Nombre Avertissement	13	187	23	75	298
Nombre Sommation	0	0	0	33	33
Nombre Saisies	42	106	10	177	335
Nombre de PV de destruction	42	106	0	0	148
Nombre de PV d'Amendes	84	190	78	1010	1362
Montant des amendes	354000	861000	234000	2736000	4185000
Nombre PV à suivre	0	0	0	0	0
INFRACTION RELEVÉES	437	3695	107	2216	6455
COUT MOYEN/INFRACTION	810	233	2187	1235	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

² Les données de 2011/2012 ne sont pas disponibles.

Tableau14.12 : Répartition des Saisies effectuées selon la quantité (poids ou volume) en 2010

DESIGNATION	QUANTITE (poids ou volume)
Lait Bridel	72 Bouteilles
JumKin	666 Sachets
Biscuits	473 Sachets
Bouillon Maggi	49 Unités
Canettes	145 Unités
Vinaigre	167 Bouteilles
Vitalait	211 Sachets
Bonnet Rouge	19 Sachets
Tomate	82 Pots
Pâtes alimentaires	105 Sachets
Beurre	160 Pots
Petits Pois	44 Pots
Mangues vertes	22T
Fanta	12 Bouteilles
Lait Caillé Ardo	69 L
Pain	47 Baguettes
Jadida	17 pots
Foster Clark	47 Sachets
Viande	144 Kg
Gold Cola	498 Boites
Ananas	8 Pots

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel NB : les données de 2011 /2012 ne sont pas disponibles

XIII.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES D'IEC

Dans le cadre des activités d'IEC, l'objectif central est de sensibiliser les populations afin qu'elles améliorent leurs comportement vis-à-vis de leur environnement, pour prévenir d'éventuel maladies et lutter contre l'insalubrité. En ce sens, 10728 opérations de sensibilisation ont été menées en 2012 contre 8015 en 2011 soit un accroissement de 34%. De manière générale, en 2012 aussi les entretiens ont constitué l'essentiel des actions de sensibilisation avec 10587 séances, soit 98,7%. Les autres créneaux tels que les causeries, les réunions, les émissions radio et les forums, restent encore très peu utilisés.

Les principales activités menées ont porté essentiellement sur :

- la désinfection, la désinsectisation, et la dératisation ;
- La lutte contre le Trachome (900 Doubles Latrines ont été construite à travers la région et des actions de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des latrines) ;
- et L'hygiène des denrées alimentaires.

Tableau 14.13 : Répartition des activités d'IEC réalisées selon la sous brigade en 2012

Nature	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH. Touba	TOTAL	%	2011	Variation 11/12 (%)
Entretiens	955	4473	659	4500	10587	98,7	7888	34,2
Causeries	17	41	36	30	124	1,2	62	100
Projection Films	0	0	0	0	0	0,0	0	nd
Réunions	0	3	0	0	3	0,0	3	0
Forum	0	0	0	0	0	0,0	0	nd
Radio Crochet	0	0	0	0	0	0,0	0	nd
Emissions Radio	0	2	10	2	14	0,1	41	-66
Autres	0	0	0	0	0	0,0	21	-100
TOTAL	972	4519	705	4532	10728	100	8015	33,8

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

CONCLUSION

L'année 2012 a été surtout marquée, dans sa deuxième moitié, par la mise en œuvre du plan de riposte Eau, Hygiène Assainissement WASH/NUT. Aussi, pendant tout le deuxième semestre un dispositif de prévention a été mis en place en vue de briser le cercle vicieux « Diarrhée – Malnutrition ».

Toutefois, il serait souhaitable que les Brigades aient une dotation en produits pour leur fonctionnement. Enfin, une réflexion doit être engagée avec les Services centraux du MSAS pour le financement des activités des Brigades d'Hygiène. De plus, les Brigades Départementales et Spéciales ne disposent pas de ressources, ni financières (Budget), ni logistiques et sont le plus souvent logées dans des conditions précaires avec un mobilier presque inexistant

XV. ASSISTANCE

Edition 2012

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, l'accent sera mis sur le bilan des interventions des sapeurs pompiers de la région de Diourbel en 2012 et son évolution depuis 2009. Particulièrement, il mettra en relief leurs différentes activités que sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

XIV.1. BILAN DES INTERVENTIONS

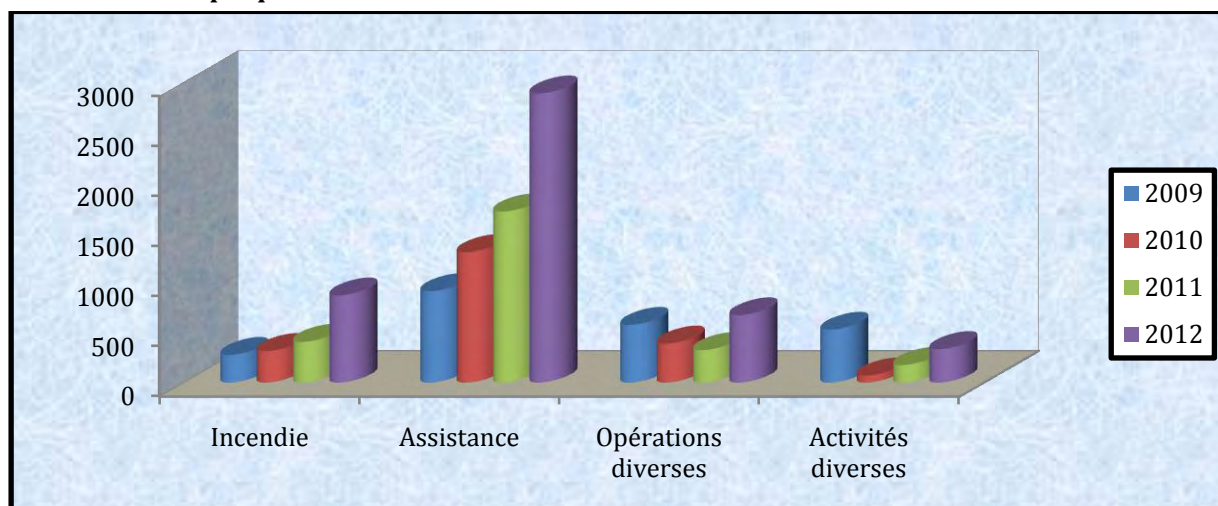
En 2012, le nombre d'interventions des compagnies des sapeurs pompiers s'élève à 4769 contre 2618 en 2011, soit une hausse de 82%. Environ 6 interventions sur 10 (64%) ont été réalisées par la compagnie de Diourbel-Bambey contre presque 4 interventions sur 10 (36%) par celle de Mbacké-Touba. Ces interventions ont consisté à lutter contre les incendies, à assister les personnes et s'accompagnent d'activités et d'opérations diverses. L'assistance aux personnes au nombre de 2890, soit 61% du total des interventions, a été la principale cause de sortie des sapeurs pompiers. Elle est suivie des incendies avec 18% contre 14% pour les opérations diverses et 7% pour les activités diverses. Par rapport à l'année 2011, les interventions ont plus que doublé pour les incendies et opérations diverses avec des augmentations respectives de 114% et 107%. Les activités diverses et assistance ont connu aussi des variations positives respectives de 90% et 69%.

Tableau 15.1 : Bilan des interventions selon la nature en 2012

Nature	Diourbel-Bambey	Mbacké-Touba	Total	%
Incendies	589	282	871	18
Assistance	1838	1052	2890	61
Opérations diverses	437	236	673	14
Activités diverses	185	150	335	7
Total	3049	1720	4769	100
%	64	36	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Graphique 15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2009 à 2012



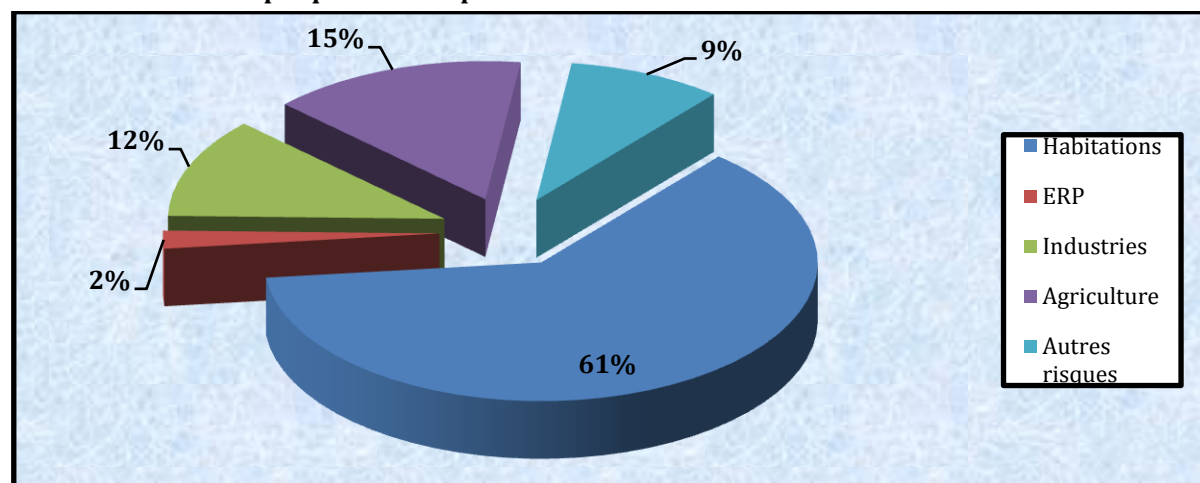
Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

XIV.2. ACTIVITES

XIV.2.1. Incendies

Les sorties pour cause d'incendies se chiffrent à 871 en 2012 contre 407 en 2011, soit une augmentation de 114 %. Près de 7 sorties sur 10 (68%) ont été effectuées par la Compagnie de Diourbel-Bambey contre environ 3 sorties sur 10 (32%) par la Compagnie de Mbacké-Touba. Les sorties ont concerné dans une large mesure les habitations (61%). En dehors de l'agriculture (15%) et des industries (12%), les autres risques et les établissements recevant du public (ERP) ont motivés ces sorties, dans des proportions moins élevées, soit respectivement 9 %, et 2%. Par rapport à l'année 2011, les interventions pour cause d'incendies sont en hausse de 134 % au niveau des habitations, de 239% au niveau de l'agriculture, 87% pour les industries, 50% pour les établissements recevant du public (ERP), et seulement 5% pour les autres risques.

Graphique 15.2 : Répartition des incendies selon la nature en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

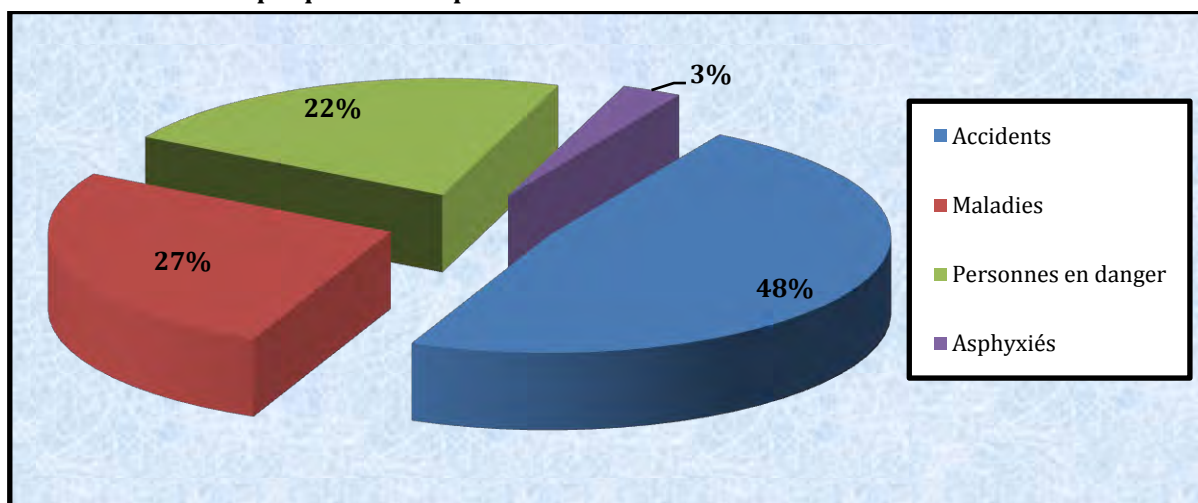
Tableau 15.4 : Evolution des incendies selon la nature de 2009 à 2012

Nature	2009	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en %)
Habitations	161	174	229	535	134
ERP	6	11	12	18	50
Industries	11	17	54	101	87
Agriculture	23	20	38	129	239
Autres risques	76	93	74	78	5
Total	277	315	407	871	114

Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.2. Assistance

En 2012, l'assistance aux personnes par les sapeurs pompiers a porté sur un effectif de 2890 contre 1710 en 2011 soit 1180 assistés de plus en terme absolu. Cet accroissement a été également observée dans tous les types d'assistance et a été plus forte en valeur absolue pour les personnes en danger (627 unités), il s'ensuit les personnes malades (492 unités), puis les accidentés (362 unités). Cependant, une baisse de 301 cas d'assistance est observée au niveau des personnes asphyxiées. Environ 64% de cette assistance ont été réalisées par la compagnie de Diourbel-Bambey et 36% par celui de Mbacké-Touba. La plupart de ces interventions (48%) étaient destinées à secourir des accidentés, 27% pour les personnes malades, 22% à assister des personnes en danger, et seulement 3% à soutenir des personnes asphyxiées.

Graphique 15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature en 2012

Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 15.6 : Evolution de l'assistance selon la nature de 2009 à 2012

Nature	2009	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en nombre)
Accidents	566	703	1031	1393	362
Asphyxies	210	347	383	82	-301
Maladies	134	239	281	773	492
Personnes en danger	3	14	15	642	627
Total	913	1303	1710	2890	1180

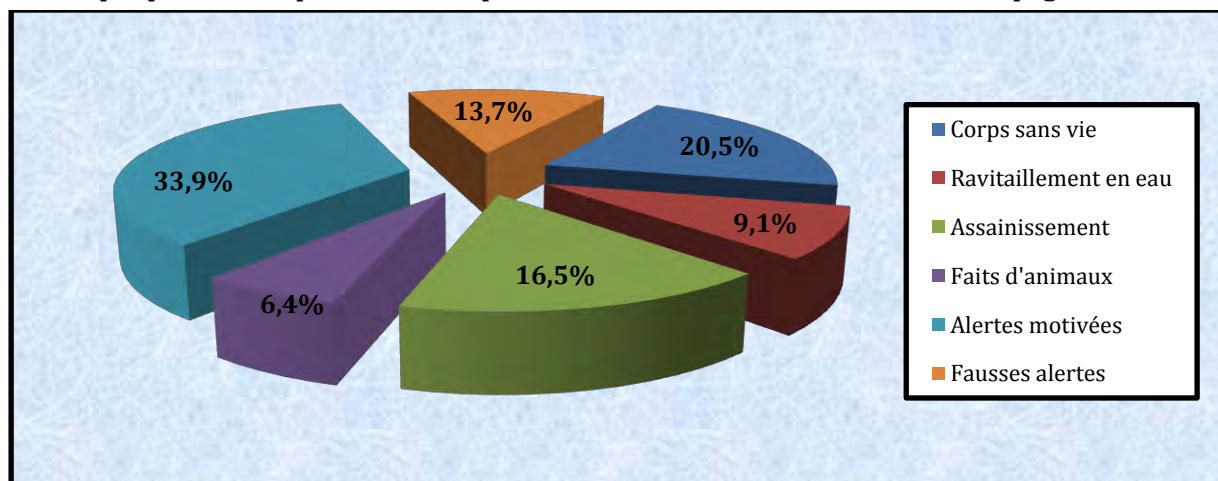
Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.3. Operations diverses

Les interventions concernant les opérations diverses ressortaient à 673 en 2012 dont 65% effectuées par la compagnie de Diourbel-Bambey et 35% par celle de Mbacké-Touba. Les principaux motifs d'interventions dans la région de Diourbel demeurent les alertes motivées (33,9%) et les corps sans vie (20,5%). A ces motifs s'ajoutent l'assainissement (16,5%), les fausses alertes (13,7%), le ravitaillement en eau (9,1%) et les faits d'animaux (6,4%).

Comparées à l'année 2011, les interventions ont globalement augmenté de 107%, laquelle augmentation est plus forte en valeur absolue au niveau de l'assainissement avec 93 interventions de plus, 71 pour les corps sans vie, 67 pour les fausses alertes, 57 au niveau des alertes motivées, 50 pour le ravitaillement en eau et seulement 10 pour les faits d'animaux.

Graphique 15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 15.8 : Evolution des opérations diverses selon la nature de 2009 à 2012

Nature	2009	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en nombre)
Corps sans vie	95	104	67	138	71
Ravitaillement en eau	51	11	11	61	50
Assainissement	106	52	18	111	93
Faits d'animaux	-	16	33	43	10
Alertes motivées	197	179	171	228	57
Fausses alertes	128	28	25	92	67
Total	577	390	325	673	348

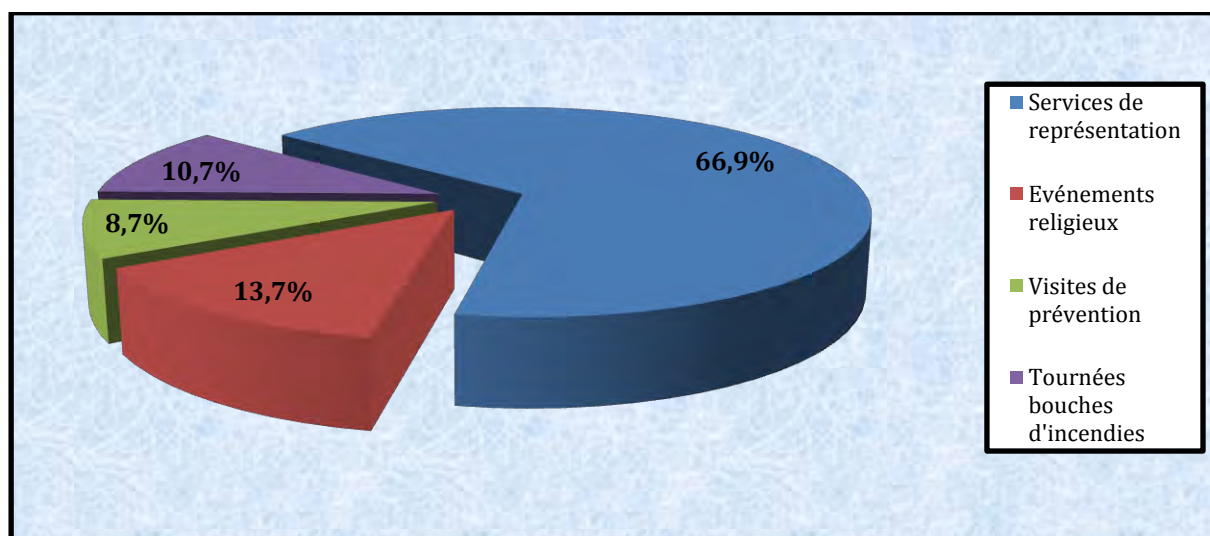
Source : CSP de Diourbel/Touba

XIV.2.4. Activités diverses

Les interventions pour les activités diverses au nombre de 335 en 2012 ont été largement dominées par les services de représentation (66,9%). Les événements religieux, les tournées bouches d'incendie, ainsi que les visites de prévention ont occupé des proportions moindres avec des valeurs respectives de 13,7%, 10,7% et 8,7%.

Par rapport à l'année précédente, les interventions pour les activités diverses ont enregistré une forte hausse de 109 %, soit 175 unités de plus en valeur absolue. Cette augmentation est visible dans toutes les activités précitées, mais demeure particulièrement plus forte au niveau des services de présentations (107 interventions de plus par rapport à 2011).

Graphique 15.5 : Répartition (en %) des activités diverses selon la nature en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la CSP de Diourbel/Touba

Tableau 15.10 : Evolution des activités diverses selon la nature de 2009 à 2012

Nature	2009	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en nombre)
Services de représentation	379	6	117	224	107
Evénements religieux	103	62	18	46	28
Visites de prévention	20	2	5	29	24
Tournées bouches d'incendie	26	0	20	36	16
Total	528	70	160	335	175

Source : CSP de Diourbel/Touba

CONCLUSION

Dans toute société, les secours aux victimes et l'assistance aux personnes menés par les sapeurs pompiers jouent un rôle crucial. Cela justifie leur détermination et leur bravoure, surtout dans une région où se tiennent de nombreuses manifestations religieuses (Magal et Gamou entre autres) et culturelles. En 2012, leurs interventions ont été surtout dominées par l'assistance aux personnes (61%), et ont augmenté globalement de 82% par rapport à 2011.

INTRODUCTION

Le présent chapitre examinera la situation du transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier et le parc automobile. Il mettra également en exergue les différentes activités qui gravitent autour du sous secteur à savoir les immatriculations, l'examen de permis de conduire, les visites techniques ainsi que les recettes générées par ces différentes activités.

XV.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

XV.1.1. Les infrastructures routières³

En 2011, la région de Diourbel disposait de quatre gares routières implantées dans les communes (Bambey, Diourbel et Mbacké) et dans la ville sainte de Touba. Il convient aussi de noter qu'une gare routière moderne multifonctions était en cours de réalisation à Mbacké. Les localités secondaires situées le long de la route nationale n°3 ou à l'intérieur ne disposaient pas de haltes aménagées ; pour la plupart, l'arrêt se résumait à un abri sous un arbre.

XV.1.2. Le réseau routier

L'état du réseau routier de la région se présente comme suit :

- 263,20km de routes revêtues dont 30,80 km de voiries classées ;
- 195,81 km de routes non revêtues ;
- 153 km de pistes en terre.

Soit au total près de 612 km de routes représentant 4% du réseau routier national.

L'assainissement du réseau nécessite actuellement des travaux de tapis d'enrobés sur les zones de nids de poule traitées.

La reconstruction de la chaussée de la bretelle de Ndoulo qui n'existe que de nom, est aussi une action urgente à entreprendre pour sauver ce tronçon long de 0,400 km.

Le réseau non revêtu pose moins de problème avec l'entretien périodique effectué sur les axes Keur Samba Kane - Baba Garage, Ndangalma – Ndondol, Bambey – Baba Garage, Bambey – Gawane, Diourbel – Ndindy et Diourbel – Limite région de Fatick. Cependant, ces routes nécessitent actuellement une réhabilitation et un compactage pour préserver l'investissement.

³ Ces informations sont tirées de la S.E.S. de 2010.

XV.1.3. Le transport routier

Le transport routier de la région de Diourbel est de type urbain et interurbain. Le premier est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos », des charrettes et des motos « Djakarta ». Le transport interurbain est garanti par des bus, des cars « NdiagaNdiaye », et des minicars.

1. Le parc automobile

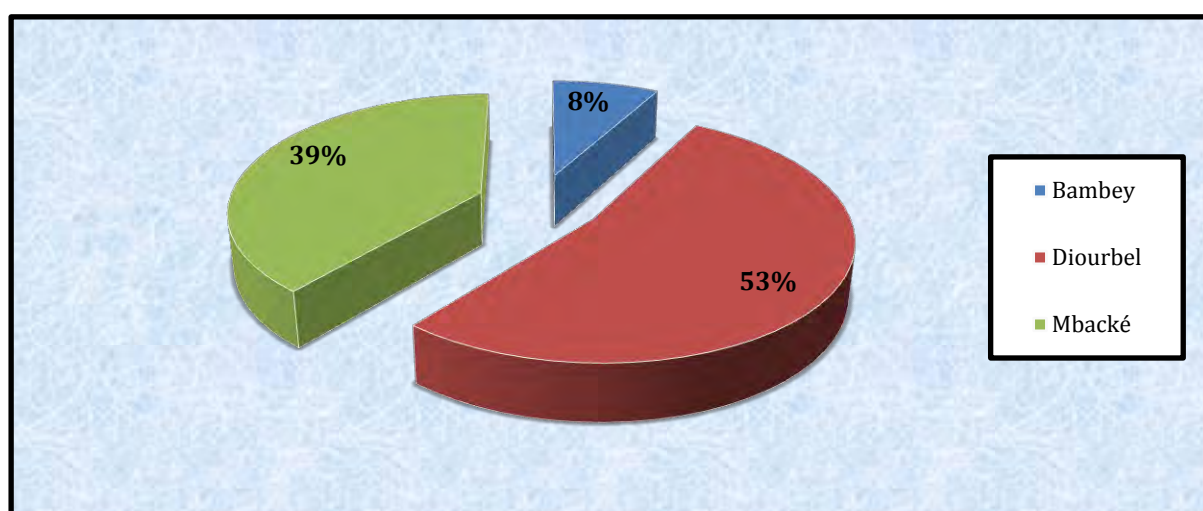
Le tableau ci-dessous représente les effectifs des différents types de véhicules utilisés dans la région de Diourbel en 2011. Ainsi, au total, 18 256 véhicules ont été répertoriés dans le parc automobile de la région. On remarque que plus de la moitié (54,1%) de ces véhicules sont des voitures particulières.

La répartition par département met Diourbel en tête avec 56,1% des effectifs (soit 10 238 véhicules). Les départements de Mbacké et Bambey détiennent respectivement 35,3% et 8,6% des véhicules du parc automobile.

Le parc automobile de la région de Diourbel compte 19 979 véhicules en 2012. Ces véhicules sont constitués en majeure partie de voitures particulières (52,5%) et de camionnettes (15,4%). Le reste des véhicules est composé d'autocars de plus de 08 places (7,9%), de camions (7,7%), de tracteurs routiers (6,8%), de semi-remorques (3,3%), de taxis urbains (2,5%), des taxis interurbains (2,7%) et d'autres types de voitures (1,2%).

Par ailleurs, les 53% des véhicules du parc automobile se trouvent dans le département de Diourbel et les autres sont répartis entre Mbacké (39%) et Bambey (8%).

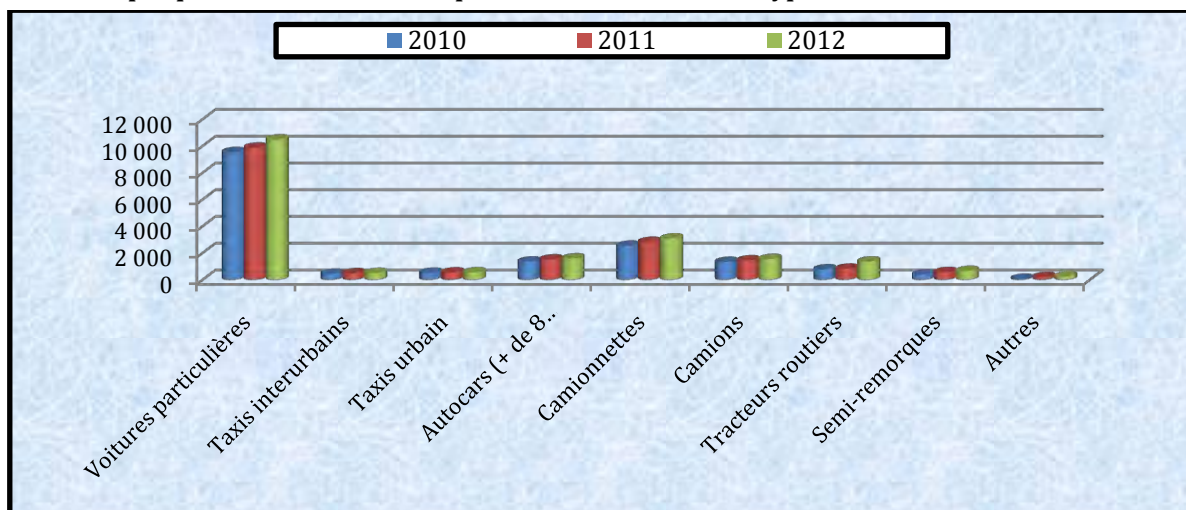
Graphique 16.1 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2012



Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

En 2012, le nombre de véhicules du parc automobile de région a accru de 9,4% par rapport à l'année 2011. Cet accroissement a été plus représentatif au niveau des types tracteurs routiers, avec une augmentation de 64,8% entre 2011 et 2012.

Graphique 16.2 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule de 2008 à 2012



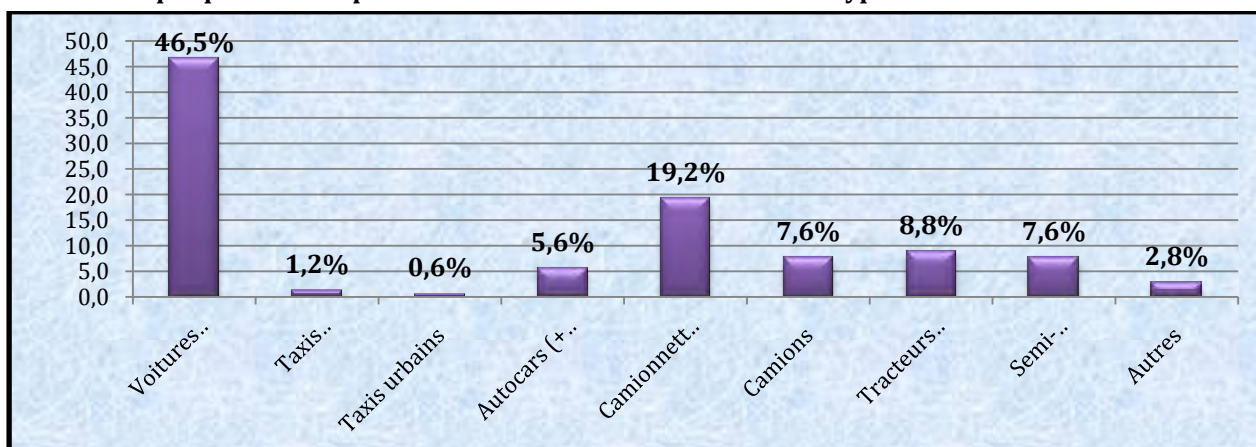
Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.2. LES IMMATRICULATIONS

L'effectif des véhicules nouvellement immatriculés dans région de Diourbel est passé de 1 124 en 2011 à 1 310 en 2012 (soit un accroissement de 16,5%). Cette augmentation a été plus ressentie au niveau des autocars de plus de 8 places, des tracteurs routiers et des semi-remorques. Par contre, les effectifs des taxis urbains, des taxis interurbains, des camionnettes et d'autres types de véhicules ont subi une baisse significative par rapport à l'année 2011.

Par ailleurs, la répartition par département des véhicules nouvellement immatriculés crédite Mbacké de 70,3%, Diourbel de 26,7% et Bambey de 3%.

Graphique 16.3 : Répartition des immatriculations selon le type de véhicule en 2012



Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau 16.6 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés entre 2010 et 2012

Type	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en %)
Voitures particulières	431	532	609	14,5
Taxis interurbains	36	42	16	-61,9
Taxis urbains	42	25	8	-68,0
Autocars (+ de 8 places)	48	18	73	305,6
Camionnettes	113	290	252	-13,1
Camions	65	96	100	4,2
Tracteurs routiers	39	50	115	130,0
Semi-remorques	32	29	100	244,8
Autres	20	42	37	-11,9
Total	831	1 124	1 310	16,5

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Parmi les 1 310 véhicules nouvellement immatriculés dans la région de Diourbel en 2012, 96,5% sont des véhicules d'occasions et 3,5% des véhicules neufs. Le nombre de véhicules neufs a connu une forte baisse de 71,4% cette année par rapport à l'année 2011, contrairement à celui des véhicules d'occasions qui a accru de 31,3%.

Tableau 16.7 : Répartition des véhicules selon l'état en 2012

Désignation	2010		2011		2012	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Véhicules neufs	41	4,9	161	14,3	46	3,5
Véhicules d'occasions	790	95,1	963	85,7	1 264	96,5
Total	831	100	1 124	100	1 310	100

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.3. OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO

Le tableau ci-dessous illustre les différentes opérations qui n'ont pas abouti à une nouvelle immatriculation. Celles-ci concernent les mutations, les duplicata et les renouvellements. Ainsi, 1 665 opérations de ce type ont été répertoriées en 2012. Les mutations représentent 42,8% de ces opérations. Le reste est réparti entre les duplicata (18,7%) et les renouvellements (38,6%). Par ailleurs, les opérations sans attribution de nouveau numéro ont augmenté de 19,6% cette année par rapport à 2011.

Tableau 16.8 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro entre 2011 et 2012

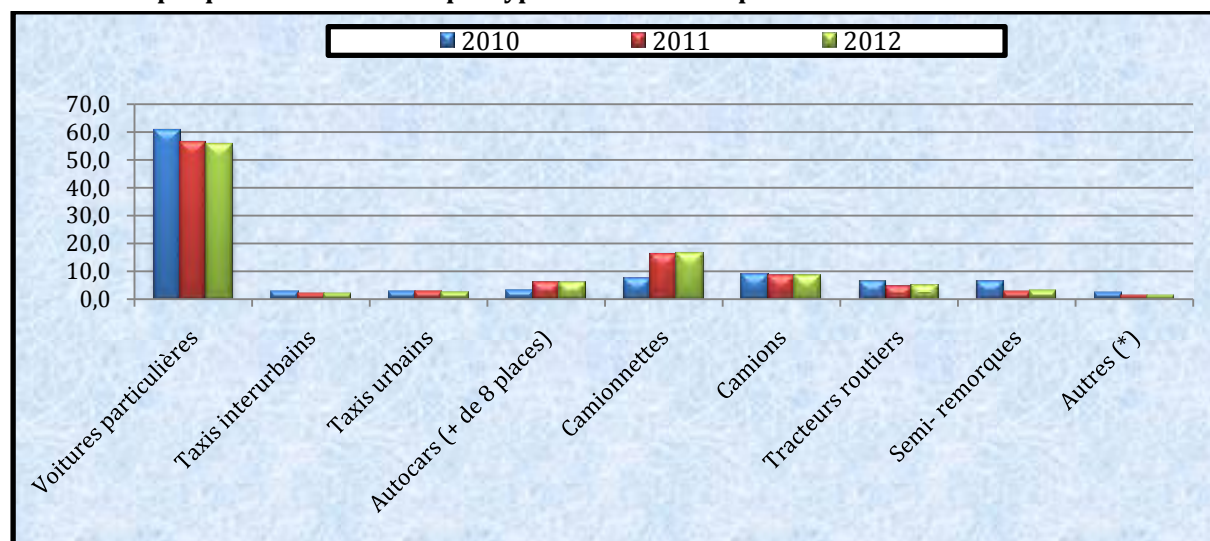
Opérations	2011		2012	
	Effectif	%	Effectif	%
Mutations	492	35,3	712	42,8
Duplicata	228	16,4	311	18,7
Renouvellement	672	48,3	642	38,6
Total	1 392	100	1 665	100

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.4. VISITES TECHNIQUES

Les véhicules aptes à la circulation sont les véhicules ayant passé avec succès la visite technique. Le nombre de véhicules aptes à la circulation en 2012 dans la région est de 18 015 voitures. Les 55,7% de ces dernières sont des voitures particulières et 16,4% des camionnettes. Il faut noter aussi que ce nombre a accru de 7,8% cette année par rapport à 2011. Cet accroissement a été plus important au niveau des semi-remorques (24,2%), des tracteurs routiers (14,3%) et d'autres types de véhicules non identifiés ici (18,7%).

Graphique 16.4 : Evolution par type des véhicules aptes à circuler entre 2010 et 2012



Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.5. PERMIS DE CONDUIRE

Le nombre de candidats enregistrés au code en 2012 est de 5 886. Ce nombre a diminué de 9,2% par rapport à l'année 2011. Cette baisse a été constatée durant tous les mois de l'année, exceptés les mois d'avril (21,2%) et de novembre (7,3%).

Tableau 16.10: Evolution mensuelle des candidats au code entre 2010 et 2012

Mois	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en %)
Janvier	744	652	582	-10,7
Février	758	664	621	-6,5
Mars	771	689	584	-15,2
Avril	743	548	664	21,2
Mai	349	577	498	-13,7
Juin	567	482	463	-3,9
Juillet	351	575	510	-11,3
Août	522	542	411	-24,2
Septembre	465	422	405	-4,0
Octobre	472	457	351	-23,2
Novembre	527	386	414	7,3
Décembre	557	486	383	-21,2
Total	6 826	6 480	5 886	-9,2

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

En ce qui concerne l'effectif des candidats à la conduite en 2012, il se chiffre à 5 800, soit une baisse de 7,7% par rapport l'année précédente. Les variations mensuelles de ces effectifs par rapport au mois de l'année 2011 nous révèlent que seuls les mois de février (17,1%) et novembre (12,1) ont connu une hausse du nombre de candidats.

Tableau 16.11: Evolution mensuelle des candidats à la conduite entre 2010 et 2012

Mois	2010	2011	2012	Variation 11 /12 (en %)
Janvier	530	515	443	-14,0
Février	589	403	472	17,1
Mars	787	539	523	-3,0
Avril	579	713	590	-17,3
Mai	345	631	513	-18,7
Juin	683	628	564	-10,2
Juillet	591	530	462	-12,8
Août	508	500	494	-1,2
Septembre	582	508	455	-10,4
Octobre	575	472	433	-8,3
Novembre	593	379	425	12,1
Décembre	587	467	426	-8,8
Total	6 949	6 285	5 800	-7,7

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

XV.6. LES RECETTES

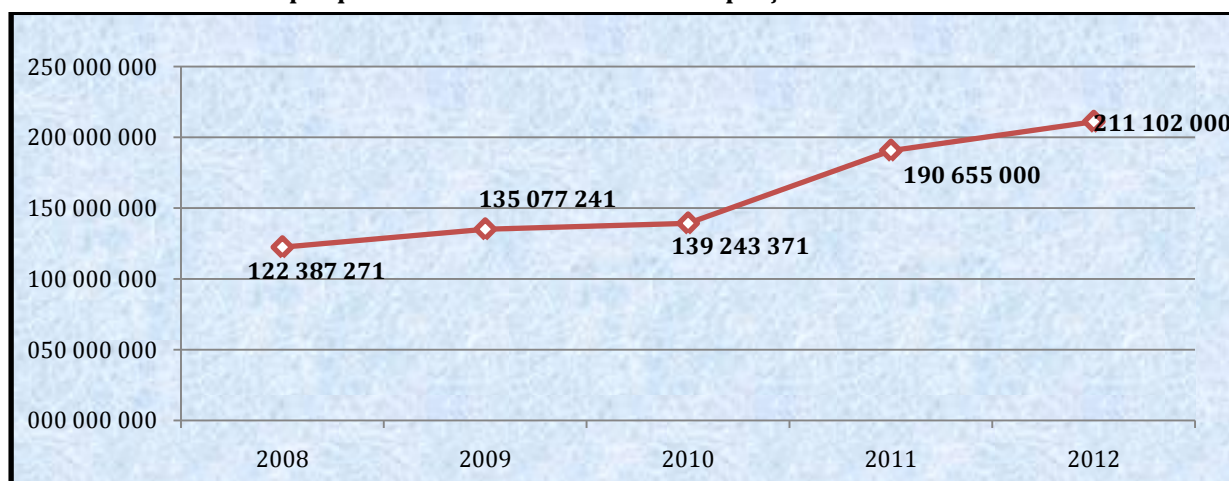
Les recettes représentent ici l'ensemble des intrants (en FCFA) reçus lors des différentes opérations. Ainsi, la somme totale des recettes est estimée à 211 102 000 F CFA. Ce montant a augmenté de 10,7% par rapport à l'année précédente. Cette hausse a été beaucoup plus élevée au niveau des opérations des permis de conduire (23,7%) et des licences urbaines (13,3%).

Tableau 16.12 : Evolution par opération des recettes perçues (en FCFA) depuis 2010

Opérations de recettes	2010	2011	2012	Var 11/12 (en %)
Immatriculations	75 635 371	80 338 000	87 428 000	8,8
Visites techniques	20 112 000	73 018 000	78 125 000	7,0
Permis de conduire	39 236 000	34 224 000	42 324 000	23,7
Licences urbaines	540 000	375 000	425 000	13,3
Licences interurbaines	3 720 000	2 700 000	2 800 000	3,7
Total	139 243 371	190 655 000	211 102 000	10,7

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Graphique 16.5: Evolution des recettes perçues de 2010 à 2012



Source : SRSD /Diourbel à partir des données fournies par la Division régionale des transports terrestres de Diourbel

CONCLUSION

En 2012, nous pouvons retenir que dans la région de Diourbel le transport routier est toujours de type urbain et interurbain, le premier est assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos » et des charrettes et le second par des cars « ndiagandiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

Le réseau routier de la région est constitué de routes revêtues, de routes non revêtues et de pistes en terre d'une longueur totale de 612 km représentant 4% du réseau routier national.

Le parc automobile s'est accru de 9,4% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement concerne tous les types de véhicule particulièrement les semi remorques, et les tracteurs routiers.

Par rapport à l'année précédente le nombre de véhicules nouvellement immatriculés s'est accru de 16,5%. De même, les opérations de régularisation administrative (mutations, duplicata, renouvellement...) ont augmentées de 19,6%.

Par rapport à l'année 2011, la proportion enregistrée des véhicules inaptes à la circulation à l'issue des visites techniques s'est accrue passant de 8,5% à 9,4%, soit une variation nette en valeur absolue de 418 véhicules. De plus le nombre de candidats enregistrés au code et à la conduite s'est rétréci de 9,2%. Par contre les recettes générées par les différentes opérations liées aux cartes grises et aux permis de conduire ont connu un accroissement de 10,7% par rapport à 2011.

XVII. URBANISME

Edition 2012

INTRODUCTION

Le présent chapitre essaie de donner la situation de l'urbanisme dans la région de Diourbel en mettant en évidence certains atouts et contraintes du secteur.

XVI.1. SITUATION DE L'URBANISME

En 2012, la population urbaine de la région de Diourbel est estimée à 222 942 habitants, ce qui correspond à un faible taux d'urbanisation de 15,5%, soit le tiers du niveau national (45,2%). Comparée aux autres régions, elle est la troisième la moins urbanisée du pays après Fatick (13,1%) et Kafrine (11,9%). Le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine, soit 9%, devant Bambey (2%) et Mbacké (5%). Le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit: Diourbel (44%), Bambey (8,4%) et Mbacké (8,2%).

Actuellement l'urbanisation est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeure partie atteintes. Toutefois, le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours de ces trois dernières années. En effet, il est passé de 102 en 2009 à 68 en 2010 puis 54 en 2011 avant de s'établir à 101 en 2012. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions, au manque d'agents et de moyens logistiques. Par ailleurs, on note selon les dernières données disponibles de 2011 que les demandes d'autorisations de construire proviennent essentiellement des départements de Diourbel et de Mbacké, elles restent encore faibles dans le département de Bambey. La plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez de chaussée et sont à usage d'habitation.

Dans le département de Mbacké, la communauté rurale de Touba du fait de sa complexité constitue un phénomène dont il faut prendre en compte. En effet, la sensibilisation en matière d'urbanisme et d'habitat s'avère nécessaire afin d'emmener les populations à se conformer à la réglementation en vigueur consistant à déposer des demandes d'autorisation de construire et d'éviter les constructions et occupations irrégulières.

Tableau17.1 : Répartition du nombre d'autorisations de construire délivrées de 2010 à 2012

DEPARTEMENTS	REZ-DE-CHAUSSEE									ETAGE									TOTAL		
	Habitation			Commerce			Culte			Habitation			Commerce			Culte					
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Diourbel	8	11	51	0	4	2	3	2	6	0	10	9	0	1	-	0	0	-	11	28	68
Bambey	2	1		0	2		0	3		1	2		0	0		0	0	-	3	8	10
Mbacké	18	-	-	12	-	2	6	-	1	4	-	-	8	0	0	6	-	-	54	18	23
REGION	28	12		12	6		9	5		5	12		8	1		6	0	-	68	54	101

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

Tableau 17.2 : Répartition du nombre de parcelles loties et attribuées de 2009 à 2012

DEPARTEMENT	LOCALITES	Nombre de parcelles loties				Nombres de parcelles attribuées			
	Commune/Communauté Rurale	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Diourbel	Communauté Rurale de NGohe	0	0	0	nd	0	496	0	nd
	Diourbel	0	0	115	nd	0	0	115	nd
	Total	0	0	115	nd	0	496	115	nd
Bambey	CR	0	0	0	nd	0	0	0	nd
	Commune de Bambey	0	0	0	nd	0	0	0	nd
	Total	0	0	0	nd	0	0	0	nd
Mbacké	Communauté Rurale de Touba Mosquée	11655	1244	0	nd	2925	0	0	nd
	Mbacké	0	0	0	nd	0	0	0	nd
	Total	0	0	0	nd	2925	0	0	nd
TOTAL REGION		11655	1244	115	nd	nd	496	115	nd

Source : Division régionale Urbanisme de Diourbel

XVI.2. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET CONTRAINTES LIEES A L'URBANISATION

XVI.2.1. Atouts

Parmi les atouts dont dispose la région de Diourbel en matière d'urbanisme, on peut citer :

- l'existence de quatre villes à savoir Diourbel, Mbacké, Bambey et Touba qui a connu une urbanisation galopante au cours de ces dernières ;
- l'existence de certains documents de planification et d'aménagement comme le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme) ;
- l'acquisition d'un nouveau véhicule 4*4, matériel informatique et mobilier de bureau.

XVI.2.2. Contraintes

Le secteur de l'urbanisme connaît certaines difficultés liées à :

- des problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie...) ;
- le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles ;
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké;
- la désapprobation du plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba;
- le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Diourbel dépassé ;
- le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba Mosquée vient d'être approuvé mais il est dépassé ;
- l'extension du périmètre communal de Bambey n'est toujours pas réglée alors qu'il existe un décret ;
- le manque criard de personnel qualifié.

CONCLUSION

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 15,5 % en 2012 contre 45,2% au niveau national.

Le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible et a diminué au cours de ces trois dernières années. En 2011, des lotissements ont été enregistrés dans le département de Diourbel et ont concerné 115 parcelles.

L'urbanisation devient de plus en plus galopante mais la politique d'urbanisme est confrontée à un certain nombre de blocage à savoir :

- Les documents de planification sur lesquels reposent toutes les activités en matière d'urbanisme et d'habitat sont dépassés. Leur révision est devenue une nécessité urgente pour mieux cadrer avec les réalités du moment.
- Les limites officielles des périmètres communaux sont en majeure partie atteintes par l'urbanisation. Ainsi, les villes sont confrontées à des problèmes d'extension ou d'intercommunalité. Asseoir une bonne politique d'habitat et assurer un meilleur cadre de vie des populations nécessite d'importants moyens financiers, humains et matériels à mobiliser.

XVIII. EMPLOI

Edition 2012

INTRODUCTION

Ce chapitre traitera la situation de l'emploi dans la région de Diourbel en 2012. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et portent sur les contrats de travail, les créations et fermetures d'entreprises, les demandes d'emplois, le contrôle et la gestion des conflits.

XVII.1. LES CONTRATS DE TRAVAIL

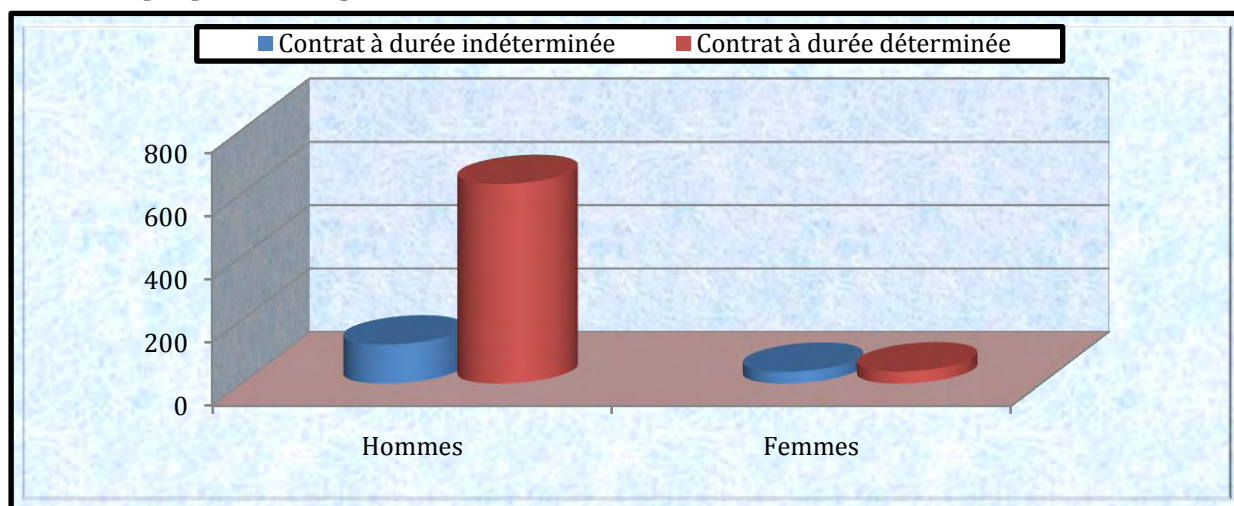
En 2012, 828 contrats de travail ont été répertoriés contre 935 en 2011, soit une baisse de 11 %. Cette diminution observée au cours de cette période est à créditer au compte des hommes dont l'effectif des contrats a régressé de 14% pendant que celui des femmes augmente de 27%. Près de 4 contrats sur 5 (80,7%) sont à durée déterminée et près d'un contrat sur 5 (19,3%) est à durée indéterminée. Sur l'ensemble des contrats enregistrés, nous notons la présence de très peu de femmes, soit 9 %. Les hommes sont alors très largement majoritaires dans l'obtention d'un contrat de travail et ceci quelque soit le type de contrat.

Tableau 18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2012

Statut juridique	Hommes		Femmes		Total		%	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Contrat à durée indéterminée	143	123	31	37	174	160	18,6	19,3
Contrat à durée déterminée	733	630	28	38	761	668	81,4	80,7
Total	876	753	59	75	935	828	100	100
%	93,7	91	6,3	9	100	100		
Total 11	561	876	83	59	644	935		
Variation 11/12 (en %)	56	-14	-29	27	45	-11		

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.1 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.2. LES ETABLISSEMENTS OUVERTS

XVIII.2.1 Etablissements ouverts selon l'activité

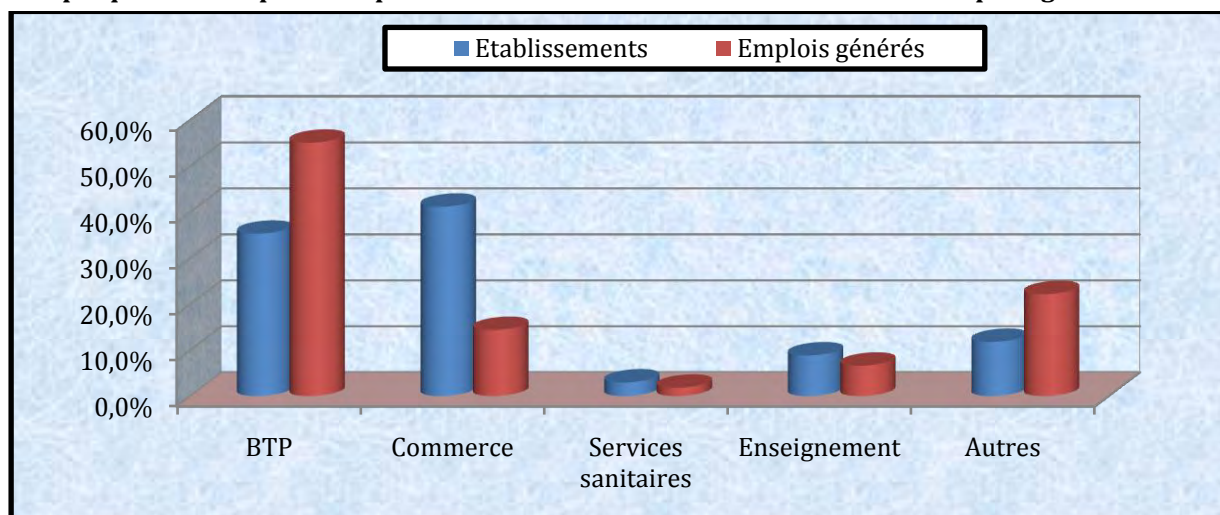
La région de Diourbel totalise 34 établissements ouverts en 2012, soit 22 de moins par rapport à 2011. Le BTP et le commerce concentrent la quasi-totalité de ces établissements dans des proportions respectives de 35,3% et de 41,2% et génèrent respectivement 55,1 % et 14,4 % des 167 emplois créés. A côté de ces deux secteurs d'activités, cohabitent l'enseignement (3 établissements ouverts, 6,6% emplois générés), les services sanitaires (1 établissement, 1,8% emplois générés) et autres établissements ouverts (4 établissements, 22,2% emplois générés).

Tableau 18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et emplois générés 2011/2012

Activités	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
BTP	15	12	26,8	35,3	121	92	51,3	55,1	8	8
Commerce	37	14	66,1	41,2	104	24	44,1	14,4	3	2
Services sanitaires	1	1	1,8	2,9	1	3	0,4	1,8	1	3
Enseignement	2	3	3,6	8,8	7	11	3	6,6	4	4
Autres	1	4	1,8	11,8	3	37	1,3	22,2	3	9
Total	56	34	100	100	236	167	100	100	4	5

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.2 : Répartition par activité des établissements ouverts et des emplois générés en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.2.2 Etablissements ouverts selon le statut juridique

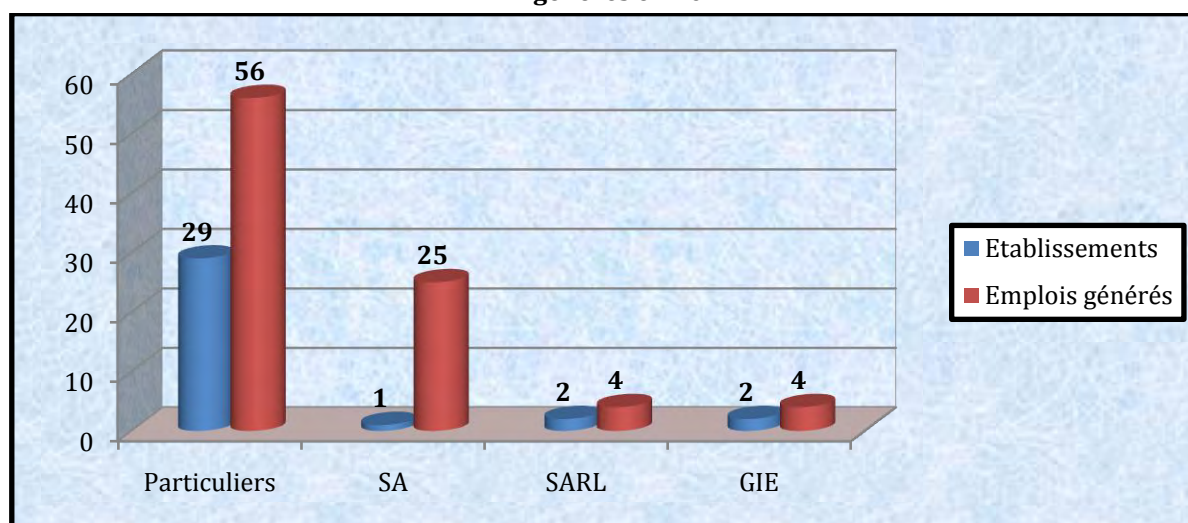
Parmi les établissements ouverts en 2012 dans la région de Diourbel, plus de 8 établissements sur 10 (85%) appartiennent à des particuliers. Les sociétés anonymes (SA), les GIE, ainsi que les sociétés à responsabilité limitée (SARL) sont faiblement représentés et ne dépassent pas la barre des 6%. Les particuliers et les SA sont les plus grands pourvoyeurs d'emploi avec respectivement 63% et 28% des emplois générés, un peu loin devant les GIE et les SARL avec chacun 4,5%. Il convient de souligner que la moyenne la plus élevée des emplois générés par établissement a été enregistrée par les SA (25 emplois par établissement).

Tableau 18.3 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2011 et 2012

Statut Juridique	Etablissements				Emplois générés				Moyenne EG/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Particuliers	16	29	29,1	85	27	56	11,6	62,9	2	2
SA	5	1	9,1	3	86	25	36,9	28,1	17	25
SARL	17	2	30,9	6	94	4	40,3	4,5	6	2
GIE	17	2	30,9	6	26	4	11,2	4,5	2	2
Total	55	34	100	100	233	89	100	100	4	3

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.3 : Répartition (%) selon le statut juridique des établissements ouverts et des emplois générés en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVIII.3. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

XVII.3.1. Etablissements fermés selon l'activité

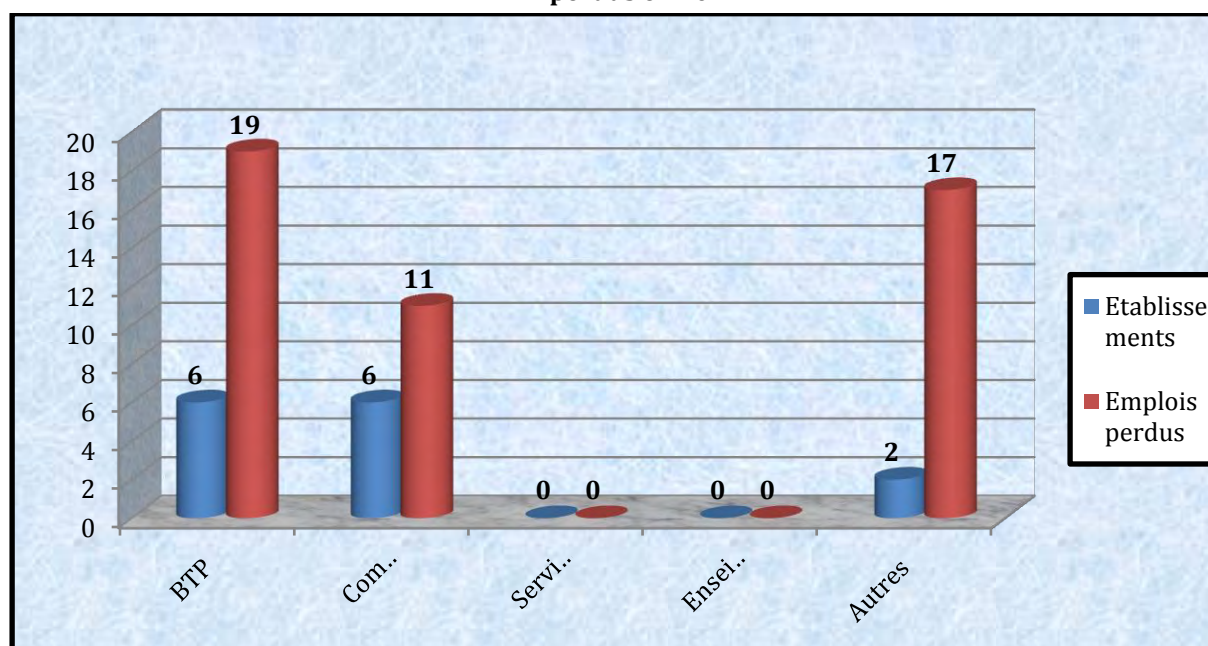
En 2012, 14 établissements ont été fermés dont 6 du BTP, 6 du commerce et 2 des autres secteurs. La fermeture de ces établissements a entraîné la suppression de 47 emplois dont 19 dans le BTP, 11 dans le commerce et 17 dans les autres secteurs, les services sanitaires n'étant pas concernés. Globalement, la moyenne des emplois perdus par établissement se situe à 3 en 2012. Cette moyenne se chiffre à 3 dans le BTP, à 2 dans le commerce et à 9 au niveau des autres secteurs.

Tableau 18.4 : Répartition selon la branche d'activité des établissements fermés et des emplois perdus en 2011 et 2012

Activité	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
BTP	5	6	31,3	43	9	19	40,9	40	2	3
Commerce	10	6	62,5	43	12	11	54,5	23	1	2
Services sanitaires	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Enseignement	1	0	6,3	0	1	0	4,5	0	1	-
Autres	0	2	0	14	0	17	0	36	-	9
Total	16	14	100	100	22	47	100	100	1	3

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.4 : Répartition selon la branche d'activité, des établissements fermés et des emplois perdus en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.3.2. Etablissements fermés selon le statut juridique

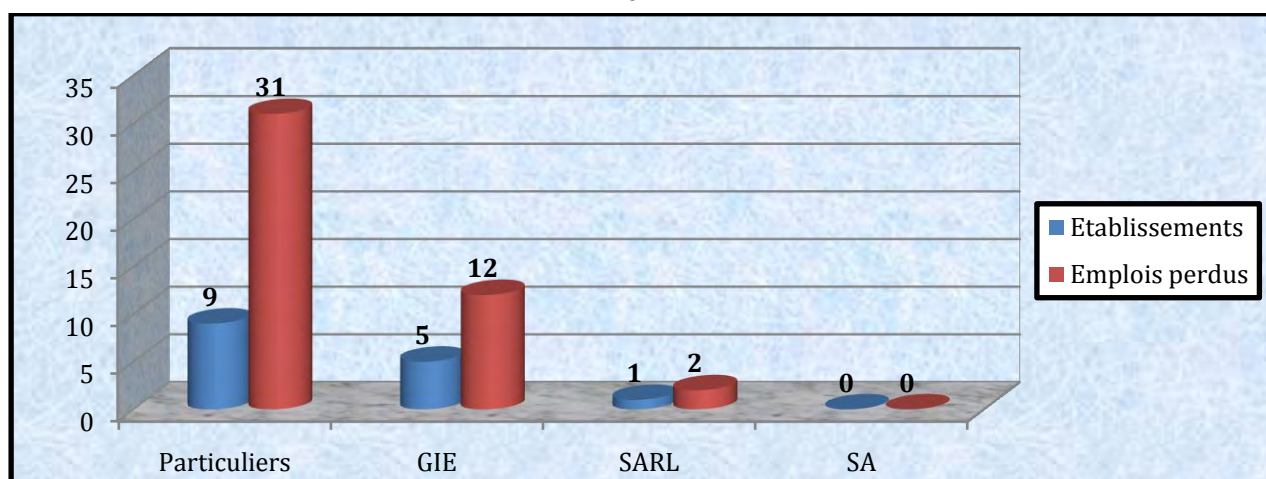
Selon le statut juridique, les fermetures d'établissements en 2012 dans la région de Diourbel ont concerné 9 particuliers, 5 GIE et 1 seul SARL, épargnant ainsi les sociétés anonymes (SA). Ces fermetures ont occasionné la perte de 45 emplois dont les 69 % concernent les particuliers, les 27% les GIE et seulement 4% pour les SARL.

Tableau 18.5 : Répartition selon le statut juridique, des établissements fermés et emplois perdus en 2011 et 2012

Statut Juridique	Etablissements				Emplois perdus				Moyenne EP/Etablissement	
	Nombre		%		Nombre		%			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Particuliers	1	9	6,3	60	1	31	4,5	69	1	3
GIE	9	5	56,3	33	10	12	45,5	27	1	2
SARL	5	1	31,3	7	9	2	40,9	4	2	2
SA	1	0	6,3	0	2	0	9,1	0	2	
Total	16	15	100	100	22	45	100	100	1	3

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.5 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés et emplois perdus en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.4. DEMANDE D'EMPLOI

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli en 2012, 31 demandes d'emploi toutes masculines. La répartition mensuelle permet de constater que plus de 45% de ces demandes sont enregistrées durant les trois premiers mois de l'année, notamment entre janvier et Mars. Au-delà de ces mois, le nombre de demandeurs diminue en général et devient marginal. Il convient de noter que depuis 1987, l'IRTSS n'a plus le monopole d'embauche, ce qui fait que les données relatives aux demandes d'emploi sont bien en deçà de la réalité.

Tableau 18.6 : Répartition des demandeurs d'emploi (manœuvres) selon le sexe en 2011 et 2012

Mois	Hommes		Femmes		Total		%	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Janvier	2	5	0	0	2	5	1,2	16,1
Février	0	4	0	0	0	4	0	12,9
Mars	0	5	0	0	0	5	0	16,1
Avril	0	1	0	0	0	1	0	3,2
Mai	0	2	0	0	0	2	0	6,5
Juin	4	2	0	0	4	2	2,3	6,5
Juillet	16	2	0	0	16	2	9,4	6,5
Août	6	2	0	0	6	2	3,5	6,5
Septembre	45	3	0	0	45	3	26,3	9,7
Octobre	4	2	0	0	4	2	2,3	6,5
Novembre	50	2	0	0	50	2	29,2	6,5
Décembre	44	1	0	0	44	1	25,7	3,2
Total	171	31	0	0	171	31	100	100
%	100	100	0	0	100	100		

Source : IRTSS de Diourbel

XVII.5. ACTIVITES DE CONTROLE

Dans le cadre de sa mission de contrôle du respect de la législation sociale dans les lieux de travail, l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Diourbel a effectué 40 visites de contrôle dans les entreprises de la place. Il ressort du tableau 18.7 et du graphique 18.6 que ces visites ont été effectuées pour l'essentiel dans les établissements de moins de 5 salariés (62,5% des visites) et dans ceux comprenant entre 5 et 20 salariés (32,5% des visites).

Tableau 18.7 : Répartition des établissements contrôlés en 2011 et 2012

Type d'établissements	Nombre		%	
	2011	2012	2011	2012
Moins de 5 salariés	0	25	0,0	62,5
De 5 à 20 salariés	6	13	66,7	32,5
De 21 à 50 salariés	2	01	22,2	2,5
De 51 à 100 salariés	1	01	11,1	2,5
Total	9	40	100	100

Source : IRTSS de Diourbel

Graphique 18.6 : Répartition (%) des établissements contrôlés en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'IRTSS de Diourbel

XVII.6. GESTION DES CONFLITS

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi en 2012, sur les 15 requêtes déposées concernant 15 conflits de travail, 4 ont abouti à des conciliations, 11 à des non conciliations, et aucune n'a été classée en instance, ni sans suite.

Tableau 18.8 : Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2011 et 2012

	Nombre	
	2011	2012
Conflits	32	15
Requérants	plus de 50	15
Conciliations	6	04
Non conciliations	14	11
En instance	12	00
Sans suite	0	00

Source : IRTSS de Diourbel

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il apparaît clairement que la situation de l'emploi demeure toujours fragile dans la région de Diourbel. Cela s'explique d'une part, par le fait que les données recueillies par l'Inspection Régionale du Travail ne sont pas exhaustives, car depuis 1987, elle n'a plus le monopole d'embauche. D'autre part, par le nombre élevé de fermetures d'entreprises entraînant de nombreuses suppressions d'emplois. En ce sens des mesures idoines doivent donc être prises par les services compétents pour mieux sécuriser l'emploi.

XIX. JUSTICE

Edition 2011 et 2012

INTRODUCTION

Le présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2012 et est axé sur la situation des détenus, des écroués et des sorties. Il sera reporté également les informations de 2011 concernant l'éducation surveillée des enfants en conflit avec la loi, ceux pris en charge et ceux ayant commis des infractions pour divers motifs.

XVIII.1. DETENUS

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a diminué 89% entre 2011 et 2012, passant ainsi de 6793 à 756 individus. Au cours de l'année 2012, ceux en détention provisoire s'élèvent à 281 individus et les condamnés à 475 individus. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (261 pour 20 femmes). Ce constat reste valable au sein de la population condamnée avec un effectif de 474 hommes pour une (01) femme.

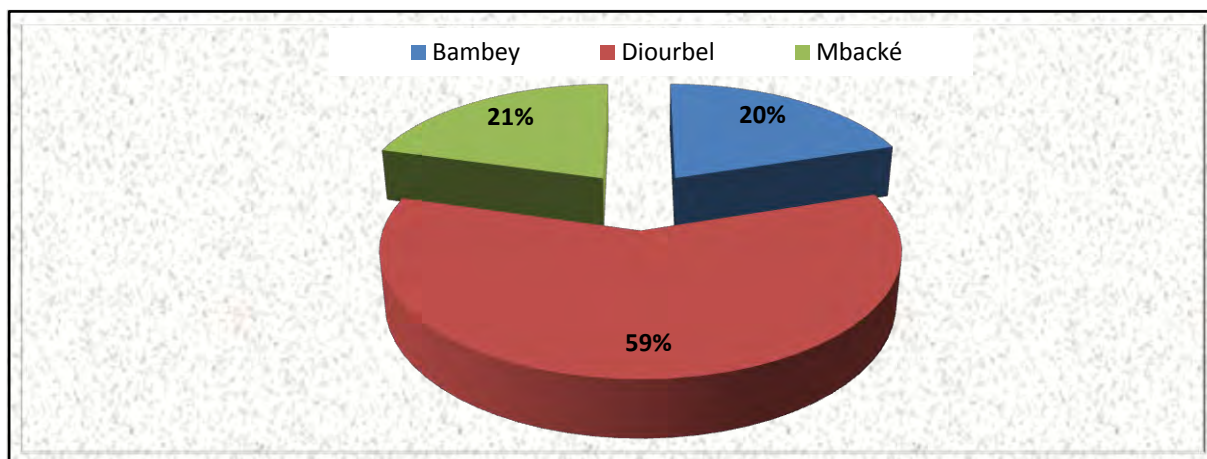
La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 448 individus (59 %), suivie de celle de Mbacké avec 156 individus (21%) et de Bambey avec 152 individus (20%).

Tableau 19.1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2012

Département	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total	%
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Bambey	79	7	86	65	1	66	152	20
Diourbel	168	12	180	268	0	268	448	59
Mbacké	14	1	15	141	0	141	156	21
Total	261	20	281	474	1	475	756	100
%	92,88	7,12	100	99,79	0,21	100	--	
Total 11	2457	102	2559	4198	36	4234	6793	
Variation12/11 (en %)	-89,38	-80,39	-89,02	-88,71	-97,22	-88,78	88,87	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 19.1 : Proportion (en %) des détenus selon le département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XVIII.2. ECROUES

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Selon les données du tableau ci-dessous, au total 2055 individus ont été écroués durant l'année 2012 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions, soit une baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (1982 hommes pour 73 femmes).

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre plus 6 écroués sur 10 (63,3 %) contre un peu plus du quarts (29,3%) pour Mbacké et seulement 7,4% pour Bambey.

Tableau 19.2 : Répartition des écroués selon le sexe et le département en 2012

Département	Homme	Femme	Total	%
Bambey	144	8	152	7,4
Diourbel	1276	25	1301	63,3
Mbacké	562	40	602	29,3
Total	1982	73	2055	100
%	96,4	3,6	100	
Total 11	2083	50	2133	
Variation 11/12 (en %)	-4,8	46,0	-3,7	

Source : MAC de Diourbel

XVIII.3. SORTIES

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), par celle illégale (évasion) ou par celle naturelle (décès).

Comparé à l'année 2011, le nombre de sorties en 2012 a augmenté de 2 % pour s'établir à 1562. Près de 7 détenus sur 10 (71 %) sont sortis de la MAC de Diourbel contre 23% de celle de Mbacké et 6% de celle de Bambey.

Plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (62,5 %). Les proportions des bénéficiaires de liberté provisoire, de sursis et de l'acquittement/relaxe ressortent respectivement à 5,2%, 18,4% et de 13,3%. Les évasions et décès occupent de moindre proportion avec respectivement 0,4% et 0,2%.

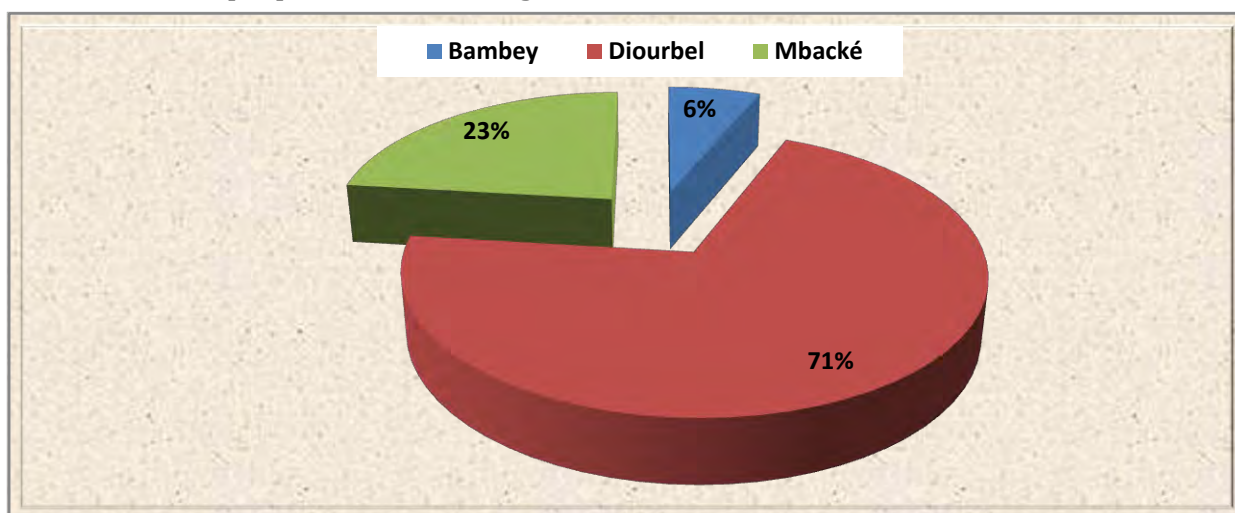
Par ailleurs, au cours de cette même période, il a été enregistré une hausse notable des expirations de peine (17%), des libertés (49%) et des Sursis provisoires (20%). De plus les évasions et décès ont augmenté respectivement de 3 unités et d'une unité. Par contre ceux qui ont bénéficié d'acquittements et de relaxe ont vu leur effectif diminuer de 31% en 2012.

Tableau 19.3 : Effectif des détenus sortis selon le motif par département en 2012

Départements	Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Total	%
Bambey	50	3	32	10	3	0	98	6
Diourbel	611	72	228	190	1	1	1103	71
Mbacké	316	7	27	7	2	2	361	23
Total	977	82	287	207	6	3	1562	100
%	62,5	5,2	18,4	13,3	0,4	0,2	100	
Total 11	836	55	240	298	3	2	1531	
Variation (en %)	17	49	20	-31	100	50	2	

Source : MAC de Diourbel

Graphique 19.2 : Pourcentage des détenus sortis selon le motif en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par la MAC de Diourbel

XVIII.4. EDUCATION SURVEILLEE (AEMO)

XIX.4.1 Enfants en conflit avec la loi

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une structure de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) qui fait partie du Ministère de la justice. C'est une institution publique de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle a pour mission :

- la prévention ;
- la protection de l'enfance ;
- la médiation sociale ;
- la rééducation de jeunes en difficultés ;
- la formation professionnelle ;
- la réinsertion sociale.

Sa cible est constituée de mineurs et de jeunes âgés de 0 à 21 ans en situation difficile : en danger moral et/ou en conflit avec la loi.

D'après les statistiques fournies par cette structure, l'effectif des mineurs en conflit avec la loi s'élève en 2011 à 134 enfants dont 124 garçons et 10 filles. Ainsi, les garçons sont 12 fois plus nombreux que les filles. Par ailleurs, la répartition départementale montre que Mbacké abrite un peu plus de la moitié de ces mineurs soit 55,2% contre 39,6% pour Diourbel et 5,2 % pour Bambey. Par rapport à l'année 2010, le nombre d'enfants en conflit avec la loi a baissé de 16,3%.

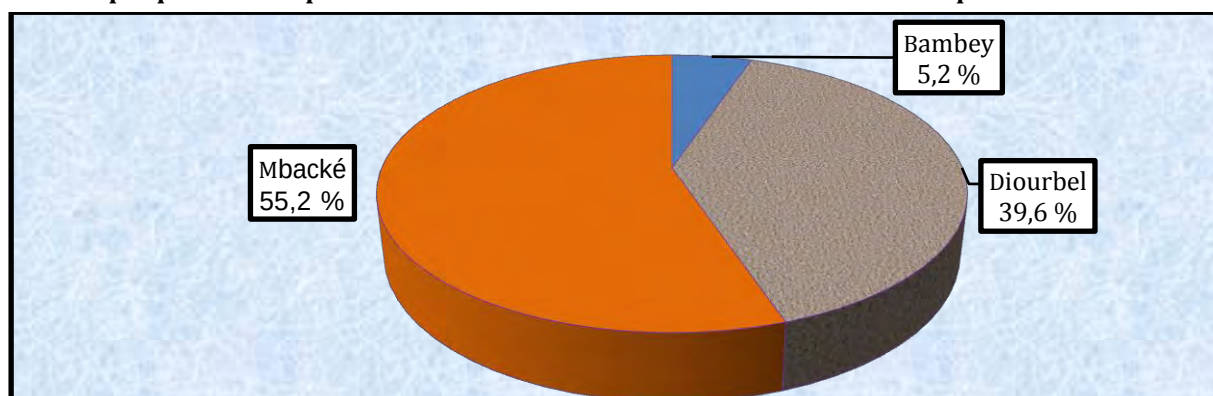
Cette baisse est de 18,4 % chez les garçons alors que l'effectif des filles s'est accru de 25 %.

Tableau 19.4 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le sexe et le département en 2011

Département	Garçons	Filles	Total 2011	%	Total 2012
Bambey	6	1	7	5,2	nd
Diourbel	49	4	53	39,6	nd
Mbacké	69	5	74	55,2	nd
Total	124	10	134	100,0	nd
%	92,5	7,5	100,0		
Total 10	152	8	160		
Variation 10/11 (en %)	-18,4	25,0	-16,3		

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.3 : Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le département en 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

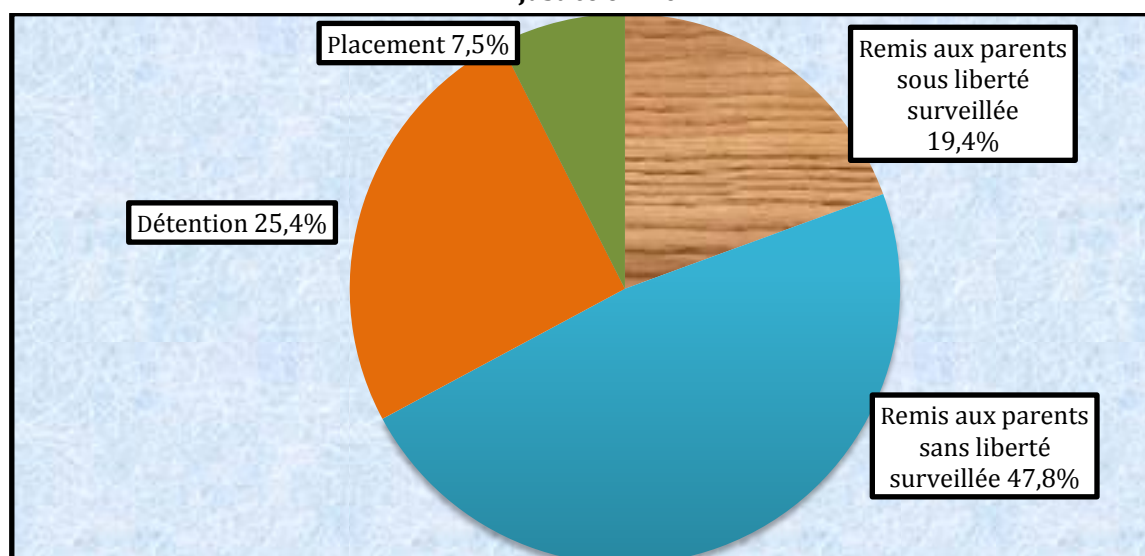
En ce qui concerne les décisions prises par la justice à l'endroit de ces mineurs en conflit avec la loi, on note que 19,4 % de ces enfants ont été remis à leurs parents sous liberté surveillée et 47,8 % remis à leurs parents sans liberté surveillée. Environ 25 enfants sur 100 (25,4 %) ont été détenus en 2011 dans la région de Diourbel et seulement 10 enfants (tous garçons) ont fait l'objet de placement.

Tableau 19.5 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice et le sexe en 2011

Dossiers	Garçons	Filles	Total 2011	%	Total 2012
Remis aux parents sous liberté surveillée	23	3	26	19,4	nd
Remis aux parents sans liberté surveillée	58	6	64	47,8	nd
Détention	33	1	34	25,4	Nd
Placement	10	0	10	7,5	Nd
Total	124	10	134	100,0	Nd
%	92,5	7,5	100,0		
Total 10	155	16	171		
Variation (en %)	-20,0	-37,5	-21,6		

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.4 : Répartition (%) des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

XIX.4.2 Prise en charge

Le nombre d'enfants pris en charge par les structures de l'éducation surveillée de la région s'élève à 134 en 2011 contre 274 en 2010, soit une baisse annuelle de 51,1%. On constate que les garçons bénéficient plus de ces prises en charge, soit environ 12 garçons pour une fille. Par rapport à l'année 2010, le taux de prise en charge des garçons s'est un peu rétréci (105,7% en 2010 contre 92,5% en 2011) ; il en est de même que celui des filles. Par ailleurs, la répartition départementale des mineurs pris en charge montre qu'un peu plus de la moitié (55,22%) est localisée à Mbacké contre 39,55% à Diourbel et 5,23% à Bambey.

Tableau 19.6 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et le département en 2011

Départements	Garçons	Filles	Total 2011	%	Total 2012
Bambey	6	1	7	5,23	nd
Diourbel	49	4	53	39,55	nd
Mbacké	69	5	74	55,22	nd
Total	124	10	134	100,0	nd
%	92,5	7,5	100,0		
Total 10	218	56	274		
Variation (en %)	-43,1	-82,1	-51,1		

Source : AEMO de Diourbel

XIX.4.3 Infractions commises

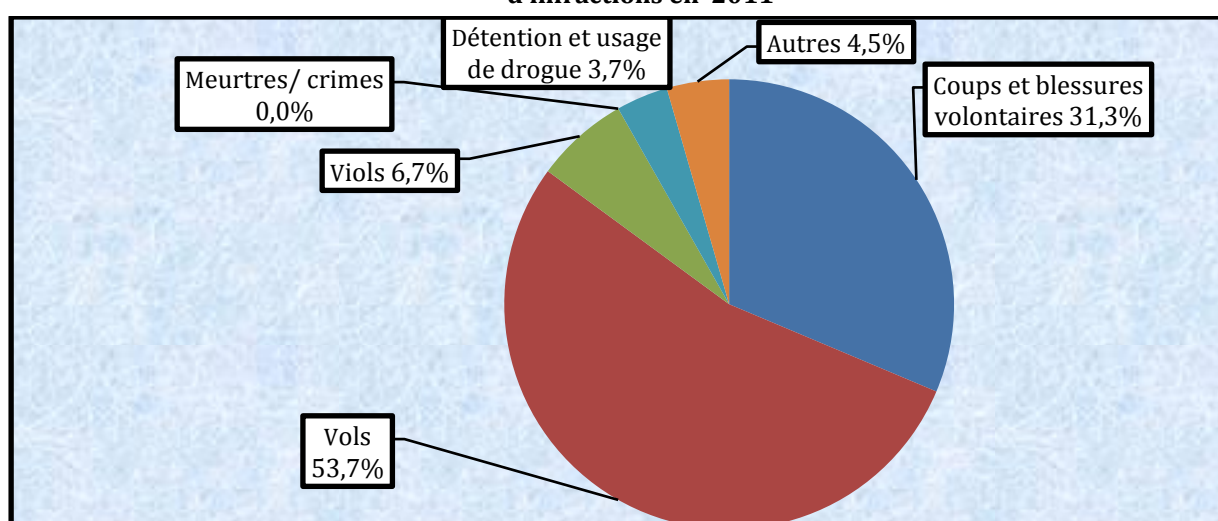
En 2011, le vol constitue l'infraction la plus commise par les mineurs puisqu'il représente à lui seul 53,7 % des délits. Les coups et blessures volontaires s'en suivent avec 31,3 %. En outre, 9 cas de viol (6,7%), 5 affaires de détention et usage de drogue (3,7%) et divers autres infractions ont également été relevés chez ces enfants à l'exception de Meurtres/crimes qui contrairement à l'année passée n'a pas été enregistré pour l'année 2011.

Tableau 19.7 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions et le sexe en 2010

Dossiers	Garçons	Filles	Total 2011	%	Total 2012
Coups et blessures volontaires	36	6	42	31,3	nd
Vols	67	5	72	53,7	nd
Viols	9	0	9	6,7	nd
Meurtres/ crimes	0	0	0	0,0	nd
Détention et usage de drogue	5	0	5	3,7	nd
Autres	6	0	6	4,5	nd
Total	123	11	134	100,0	nd
%	91,8	8,2	100,0		
Total 10	158	5	163		
Variation (en %)	-22,2	120,0	-17,8		

Source : AEMO de Diourbel

Graphique 19.5 : Pourcentage des dossiers des enfants ayant commis des délits selon le type d'infractions en 2011



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'AEMO de Diourbel

CONCLUSION

Les maisons d'arrêt et de correction de la région de Diourbel ont connu en 2011 une population de détenus et d'écroués un peu plus importante comparée à l'année 2010. En effet l'effectif des détenus a augmenté de 1,5 % entre 2010 et 2011, passant ainsi de 6694 à 6793 individus.

Au total 2133 individus ont été écroués durant l'année 2011 pour diverses infractions, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année précédente.

Quant aux mineurs en conflit, leur nombre a baissé de 16,3%. Ceci explique en conséquence une baisse de leur prise en charge de 51,1%. Concernant leurs infractions relevées au niveau des AEMO, les plus fréquentes demeurent les vols et les coups et blessures volontaires. Les mineurs en conflit avec la loi constituent une catégorie non négligeable qu'il urge de prendre en considération du fait de leur prolifération.

XX. JEUNESSE ET SPORTS

Edition 2012

INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également relatés.

XIX.1. JEUNESSE

Au niveau régional, le Service Régional de la Jeunesse a pour mission :

- d'encadrer et de procéder au contrôle pédagogique des inspecteurs adjoints, conseillers, instructeurs, maîtres et maîtres adjoints d'Education Populaire ou d'Education Physique et Sportive placés sous son autorité, qu'il doit accompagner vers la titularisation dans leurs corps respectifs;
- d'inspecter le personnel enseignant de l'Education Populaire et de l'Education Physique et Sportive;
- d'assurer l'organisation des examens et concours relevant du Ministère de la jeunesse et des sports;
- de contrôler et d'évaluer les procédures et résultats des enseignements et des examens conduisant à la délivrance des diplômes d'Etat dans les domaines de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports;
- de procéder à la formation, au contrôle pédagogique et technique des personnels ou bénévoles des organisations d'Education Populaire, de Jeunesse et des Sports;
- d'assurer la formation et l'encadrement pédagogique des stagiaires, élèves et étudiants des établissements spécialisés de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports (CNEPS, INSEPS).

Sous l'autorité du Gouverneur de région, l'action du Service régional de la Jeunesse et des Sports porte essentiellement sur l'organisation du sport, la promotion des activités sportives et socio-éducatives des structures régionales, les programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'information jeunesse, les

programmes d'équipements sportifs, socio-éducatifs et de loisirs conduits ou accompagnés par l'Etat dans la Région. Il veille au respect des normes techniques, d'hygiène et de sécurité dans les établissements où s'exercent ces activités et à la qualification des personnels.

XIX.1.1. Associations de jeunes

En 2012, la région de Diourbel a enregistré la création de 78 nouvelles associations de jeunes dont 29 localisées à Mbacké, 34 à Diourbel et 15 à Bambey. Depuis 2007, leur nombre n'a cessé de croître sauf en 2010 où il a baissé de 86,8% par rapport à 2009. Cette baisse est notée dans les trois départements.

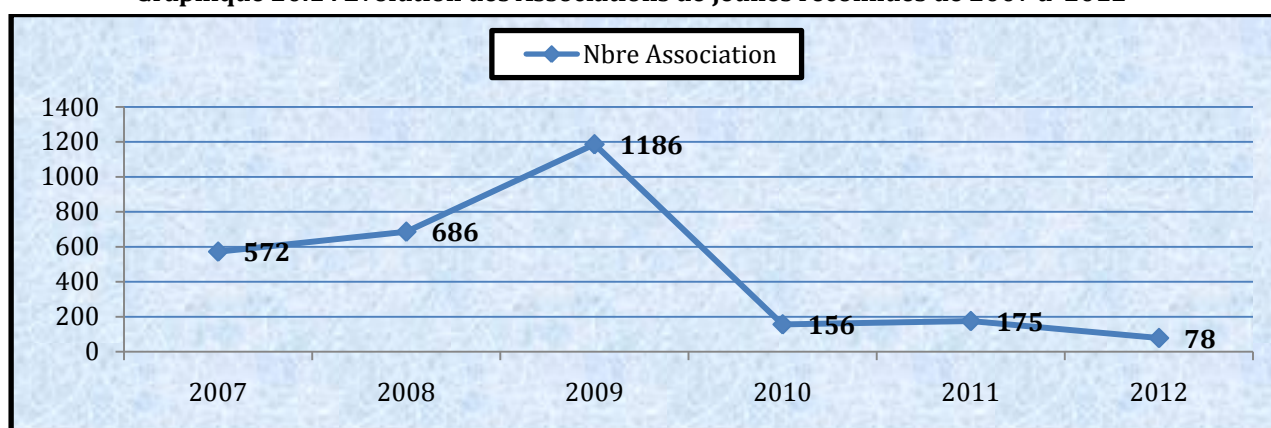
S'agissant de la promotion des Collectivités éducatives, 118 moniteurs dont 47 à Diourbel, 32 à Mbacké et 39 à Bambey ont été formés. De plus, 201 enfants de la région ont bénéficié d'un séjour en collectivités éducatives.

Tableau 20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé) selon le département de 2007 à 2012

Années	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
2007	178	144	250	572
2008	214	171	301	686
2009	209	710	267	1186
2010	21	47	88	156
2011	19	97	59	175
2012	15	34	29	78
%	19,2	43,6	37,2	100,0
Var 11/12 (en %)	-21,1	-64,9	-50,8	-55,4

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Graphique 20.1 : Evolution des Associations de jeunes reconnues de 2007 à 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau 20.2 : Promotion des Collectivités éducatives

Départements	Formation de moniteurs de collectivités éducatives	Nombres d'enfants bénéficiaires d'un séjour en collectivités éducatives
BAMBEY	01 formation (39 moniteurs)	92
DIOURBEL	01 formation (47 moniteurs)	78
MBACKE	01 formation (32 moniteurs)	121
Total	03 formations (118 moniteurs)	291

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel

Tableau 20.3 : Infrastructures socio-éducatives en 2012

Départements	BAMBEY	DIOURBEL	MBACKE
CDEPS	1	1	1
CCA (Centre conseils pour Adolescents)	0	0	1
Foyer de jeunes	3	2	3
Total	4	3	5

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel/nb : il existe un foyer de jeune dans chaque arrondissement

Tableau 20.3 : Enrôlement des jeunes dans les Fermes agricoles du FNPJ dans le cadre du Programme Jeunes dans les Fermes Agricoles (JFA)

	Localité	Superf (ha) de la	Nombre de jeunes
BAMBEY	NDONDOL	1,5ha	10
	SILANE	1,5ha	10
	BABAGARAGE	1,5ha	10
DIOUBEL	KEUR NGALGOU(*)	1,5ha	10
TOTAL		6ha	40

Source : Inspection Régionale de la Jeunesse de Diourbel() Ferme WAAGRI (Volontaires d'appui à l'agriculture)*

XIX.1.2. Atouts et contraintes

a. ATOUTS

Les atouts dont regorge la région en matière de mise en œuvre des politiques de jeunesse sont :

- L'existence d'un tissu associatif assez dense et diversifié aussi bien en milieu urbain que rural

- L'existence d'un Centre Conseil Adolescents (CCA) pour les questions de Santé de la reproduction des Adolescents et jeunes (SRAJ)
- La disponibilité des agents
- L'existence de trois fermes hydro agricoles pour les jeunes dans le département de Bambey
- L'élaboration d'un document régional sur l'employabilité des jeunes
- L'existence de structures de financement des projets de jeunes au niveau du Conseil Régional (office régional pour l'emploi des jeunes(OREJ) et le fonds d'appui aux initiatives des jeunes(FAIJ) avec le partenariat du Conseil Régional et LA MISSION Aquitaine (France)
- La promotion des collectivités éducatives à travers les CDEPS et l'association des éducateurs de collectivité éducative de Diourbel (AECES).

b. CONTRAINTES

- Nombre limité de partenaires au développement intervenant dans le domaine de la jeunesse ;
- Manque d'appui des collectivités locales aux structures de jeunesse dans le domaine de la promotion des activités de jeunesse ;
- Insuffisance de formation des jeunes et de leur encadrement surtout en matière d'élaboration de projet;
- Absence d'infrastructures socio-éducatives et sportives ;
- Manque de moyens humains et matériels des services ;
- Absence moyens de locomotion au niveau des institutions de jeunesse (SRJ, CDEPPS....) ;
- Instabilité du secteur de la jeunesse du fait de remaniements réguliers ;
- Léthargie notée au niveau des foyers de jeunes comme structure devant impulser le développement à la base ;
- Insuffisance de statistiques liées à la jeunesse surtout en matière d'emploi des jeunes et par rapport à la tranche d'âge 15-35 ans.

XIX.2. SPORTS

XIX.2.1. Infrastructures

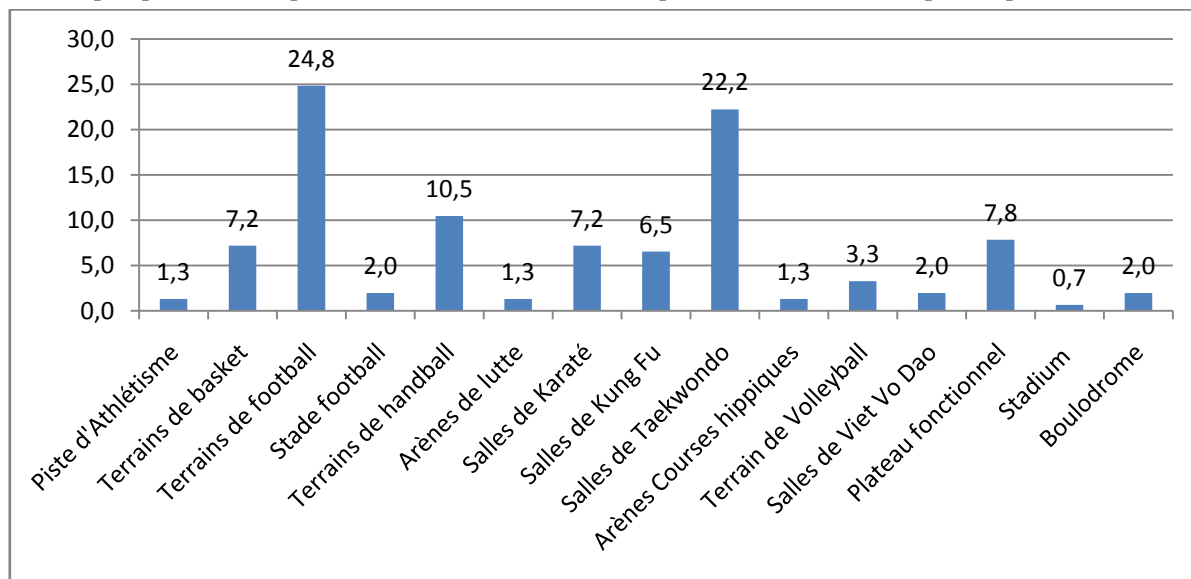
En 2012, la région de Diourbel est dotée de 153 infrastructures sportives dont 44 implantées à Mbacké, 33 à Diourbel, et 23 à Bambey. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles de taekwondo au nombre de 34, soit 22% des infrastructures, le football avec 3 stades et 38 aires de jeux, soit 27%. Le taekwondo est devenu un sport pourvoyeur d'emplois et beaucoup de jeunes s'y impliquent pour protéger les marabouts. Les terrains de handball (11%), le Basketball et les salles de karaté se partagent chacun 7,2%, suivi du Kung Fu avec 6,5% des infrastructures. Les autres disciplines occupent des proportions plus faibles, soit individuellement moins de 5%.

Tableau 20.4 : Infrastructures sportives selon le département et la discipline sportive en 2012

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Piste d'Athlétisme	1	1	-	2	1,3
Terrains de basket	3	6	2	11	7,2
Terrains de football	11	12	15	38	24,8
Stade football	1	1	1	3	2,0
Terrains de handball	6	7	3	16	10,5
Arènes de lutte	1	1	-	2	1,3
Salles de Karaté	3	3	5	11	7,2
Salles de Kung Fu	-	2	8	10	6,5
Salles de Taekwondo	3	6	25	34	22,2
Arènes Courses hippiques	-	1	1	2	1,3
Terrain de Volleyball	1	3	1	5	3,3
Salles de Viet Vo Dao	1	1	1	3	2,0
Plateau fonctionnel	4	5	3	12	7,8
Stadium	-	1	-	1	0,7
Boulodrome	-	1	2	3	2,0
Total	35	51	67	153	100
%	23	33	44	100	

Source : Inspection Régionale des Sports de Diourbel

Graphique 20.2 : Répartition des infrastructures sportives selon la discipline sportive en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.2.2. Associations et équipes sportives

En 2012, le nombre d'associations et équipes sportives se chiffre à 492 dans la région de Diourbel. Elles sont inégalement réparties entre les départements mais aussi entre les différentes disciplines sportives. En effet, le département de Diourbel concentre à lui seul plus de 4 associations et équipes sur 10 (41,5 %). Plus de 7 associations et équipes sur 10 de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV (72,6 %). Ces dernières participent activement aux compétitions hivernales (« navétanes ») mais tombent en léthargie dès la fin des compétitions vers le mois d'octobre. A part les ASC, il y'a aussi les clubs de taekwondo (7,1%) et le sport travailliste (corpo) (4,5%), les autres formes d'association sont peu développées dans les départements et concernent essentiellement les sports de masse.

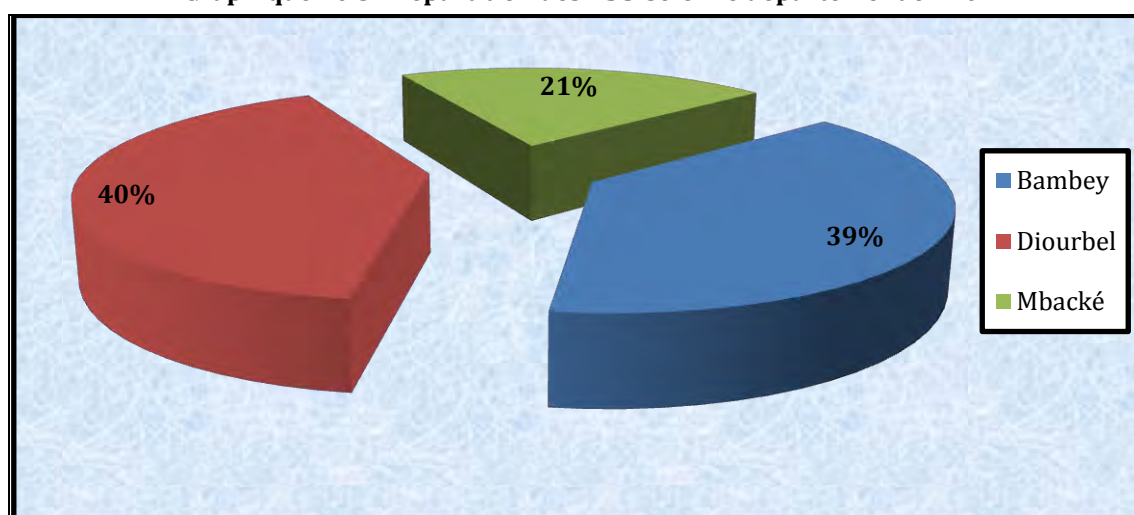
Tableau 20.5 : Répartition des ASC et équipes sportives selon le département et la discipline Sportive en 2012

Associations	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Associations Sportives et Culturelles (ORCAV)	137	144	76	357	72,6
Equipe de football	1	5	1	7	1,4
Equipe de basket	1	2	1	4	0,8
Equipe de volleyball	-	1	-	1	0,2
Equipe de handball	-	1	-	1	0,2
Club d'athlétisme	1	2	-	3	0,6
Association de judo	-	-	-	-	
Association de boxe	-	1	-	1	0,2

Association jeu de dame	1	3	1	5	1,0
Club de Taekwondo	4	6	25	35	7,1
Ecuries de lutte	-	16	1	17	3,5
Club de Kung Fu	-	2	8	10	2
Club de Tennis	-	4	-	4	0,8
Karaté	3	4	10	17	3,5
Pétanque	-	1	3	4	0,8
Sport Travailleiste (Corpo)	4	10	8	22	4,5
Escrime	-	1	-	1	0,2
Viet vodao	1	1	1	3	0,6
Total	153	204	135	492	100
%	31,1	41,5	27,4	100	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 20.3 : Répartition des ASC selon le département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.2.3. Praticquants

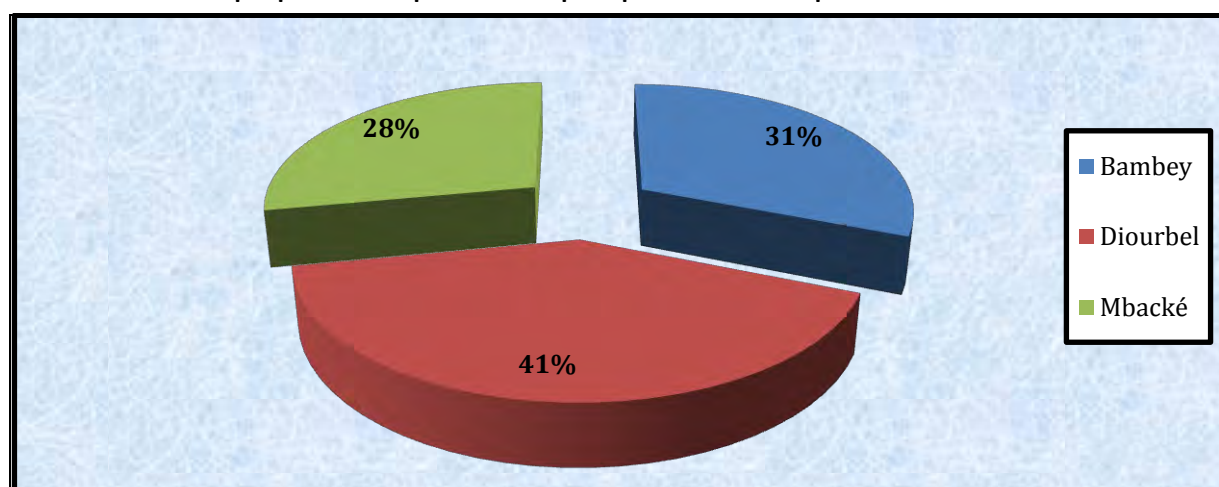
En ce qui concerne les pratiquants, au total 17354 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2012. Plus de 7 pratiquants sur 10 (76,3 %) évoluent dans les ORCAV contre 9 % dans le taekwondo, 3,7 % dans le sport travailleiste (Corpo) et 3,4 % dans le football. Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 2% chacune. Par ailleurs, la répartition départementale des pratiquants cache une certaine disparité. Le département de Diourbel absorbe à lui seul 41% des pratiquants du fait qu'il concentre la plupart des infrastructures, des ASC et équipes sportives. Les autres départements, Bambey et Mbacké se répartissent le reste, avec respectivement 31 % et 28 % des licenciés.

Tableau 20.6: Répartition des pratiquants selon le département et la discipline sportive en 2012

Disciplines	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Football	80	425	85	590	3,4
Basketball	34	60	45	139	0,8
Handball	-	117	-	117	0,7
Athlétisme	15	300	-	315	1,8
Volleyball	-	33	-	33	0,2
Lutte	-	66	8	74	0,4
Taekwondo	160	400	1000	1560	9
Karaté	28	120	202	350	2
Kung Fu	-	60	122	182	1
Boxe	-	-	-	-	
Jeux de dame	-	18	-	18	0,1
Tennis de table	-	47	-	47	0,3
Pétanque	-	-	-	-	-
Sport Travailleiste (Corpo)	120	320	200	640	3,7
Viet-vo-dao	-	19	-	19	0,1
ORCAV	4932	5040	3268	13240	76,3
ESCRIM	-	30	-	30	0,2
Total	5369	7055	4930	17354	100
%	31	41	28	100	

Source : Inspection Régionale des Sports

Graphique 20.4 : Répartition des pratiquants selon le département en 2012



Source : SRSD de Diourbel à partir des données fournies par l'Inspection Régionale des Sports de Diourbel

XIX.2.4. Atouts et contraintes du sport

a. ATOUTS

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;

Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

b. CONTRAINTES

- Faible budget alloué au Sport ;
- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Absence de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée);
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge...).

CONCLUSION

En 2012, la région de Diourbel a enregistré la création de 78 nouvelles associations de jeunes dont 29 localisées à Mbacké, 34 à Diourbel et 15 à Bambey. Il est urgent d'accompagner davantage les associations de jeunes à travers des financements appropriés mais aussi de redynamiser certaines structures comme le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ).

En ce qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants, beaucoup de disciplines et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants qui restent concentrés dans le département de Diourbel.

XXI. CULTURE

Edition 2012

INTRODUCTION

Située au centre du Sénégal, la région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.

Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

XX.1. AGENDA CULTUREL ANNUEL

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, nous pouvons citer :

- Les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe, etc. ;
- S'agissant des spectacles, nous pouvons énumérer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de mode ;
- les cérémonies de divinations appelées communément « XOOY », les « NGEL », séances de danse traditionnelles, etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- Le grand MAGAL de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le ThiouroNgol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel, etc.
- Les expositions sur les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agroalimentaires ;

- Le Festival de Musique Traditionnelle et des Arts (FESMUT) ; le Festival KAA Y RAP ; le Festival Interscholaire Multi Arts de Diourbel (FIMAD) ;
- Les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la région.

A cela il faut ajouter la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- La journée mondiale du théâtre en mars ;
- La journée mondiale de la danse en avril ;
- La journée mondiale du livre et du droit d'auteurs en avril ;
- La journée mondiale de la musique en juin ;
- Les journées nationales du patrimoine.

XX.2. INVENTAIRE, PROTECTION ET PROMOTION DU PATRIMOINE

Il existe une politique locale d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine culturel régional.

A ce titre, une étude portant sur l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Diourbel et l'élaboration d'un programme de sa valorisation a été réalisée décembre (cf. Rapport final décembre 2007 du cabinet BEDI avec le financement de l'Union Européenne).

Il existe un important patrimoine culturel matériel et immatériel :

XXI.2.1 Le patrimoine culturel matériel

Il comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey et 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol notamment :

- les Grandes Mosquées de Touba et de Diourbel ;
- le grand Mausolée de Cheikh Ahmadou BAMBA à TOUBA ;
- la grande bibliothèque de Touba d'une capacité de 200.000 ouvrages (DaarayKamil) ;
- les immeubles abritant la Préfecture, les bureaux de la poste et de la Gare ferroviaire de Diourbel ;

- les Mbaanaar de Ndaayaan ;
- les champs de bataille de Ndiarndème, de Boungoye, de Ndiaby ;
- TeenBambey, les canaris fétiches ou « Khambes » de Sine DIANGNE à Lagnar, les vestiges du village de Maka ;
- le Grand Mausolée de Cheikh Anta DIOP à Thieytou (Dépt de Bambey) ;
- le « Gouye Ndeugué » ou baobab historique sur le site du champ de bataille de Shanghay à Lambaye.

XXI.2.2 Le patrimoine culturel immatériel

Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Les lieux de bataille (bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Boungoye, de Ndiaby) ;
- Les lieux de mémoire ;
- Les « XOOY » ;
- Les cérémonies de funérailles, les coutumes, danses.

Tableau 21.1 : Situation des infrastructures socioculturelles en 2012

Infrastructures	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total
Centres Culturels	-	1	-	1
Salles des fêtes/Théâtre verdure	1	1	1	3
Bibliothèque publique	2	4	2	7
Monuments/Sites historiques	12	21	5	38
Cérémonies religieuses (Gamou, Magal, Ziara)	-	-	-	-

Source : Centre culture de Diourbel

XX.3. CONTRAINTES

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur.

Sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles.

Sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadéquates.

CONCLUSION

Le développement culturel peut devenir une réalité s'il y a une véritable démocratisation des actions culturelles au niveau local.

Cette politique de démocratisation devrait être soutenue et renforcée par l'acte 3 de la décentralisation, qui rapproche davantage la culture aux administrés.

Les potentialités culturelles locales non encore exploitées handicapent le développement social et économique de la région.

L'acte 3 de la décentralisation offre beaucoup d'espoirs pour l'organisation, la protection, la diffusion et la valorisation des ressources culturelles de la région de Diourbel, qui en dehors de l'agriculture devraient porter le développement harmonieux du terroir.

XXII. FINANCES LOCALES

Edition 2012

INTRODUCTION

Ce chapitre qui traite de l'exécution des budgets au sein des collectivités locales apporte sa contribution, à l'instar de l'édition précédente, à l'élaboration du document régional. L'analyse sera principalement axée sur les recettes et dépenses en 2012 de ces collectivités locales.

XXI.1. LES RECETTES

En 2012, les recettes ordinaires totales recouvrées au niveau régional s'élèvent à 2,73 milliards contre 2,61 milliards en 2010, soit une augmentation nette de 0,12 milliards. Le département de Mbacké contribue à lui seul 46% des recettes ordinaires, suivi de Diourbel (37%) et Bambey (16%).

Les recettes fiscales dans la même période se chiffrent à 1,27 milliards, soit 47% des recettes ordinaires alors que les recettes non fiscales sont à 1,46 milliards, soit 53 % des recettes (cf. Tab 22.1).

Au niveau des communautés rurales, les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) en 2012 se chiffrent à 2,5 milliards. Le total général des recettes (y compris les excédents de fonctionnement et d'investissement) se chiffre en 2012 à 4,44 milliards soit une diminution nette de 0,34 milliards par rapport à 2010 (cf. Tab 22.2).

En ce qui concerne les communes, les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) en 2012 s'établissent à 1,5 milliards. Le total général des recettes composé des excédents de fonctionnement et d'investissement s'élève en 2012 à 2 milliards (cf. Tab 22.3).

Au niveau des structures (le Conseil Régional en particulier) le montant général des recettes en 2012 se chiffre à 714 millions dont 698 millions de recettes (ordinaires et extraordinaires) et 9 millions d'excédent de fonctionnement et 7 millions d'excédent d'investissement (cf. tab 22.4).

dans la région de Diourbel en 2012

RECETTES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	Diourbel	Bambey	Mbacké	
Recettes fiscales	892 408 319	165 671 942	213 792 991	1 271 873 252
Recettes non fiscales	125 150 000	281 250 097	1 051 514 716	1 457 914 813
Total recettes ordinaires	1 017 558 319	446 922 039	1 265 307 707	2 729 788 065

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel

XXI.2. LES DEPENSES

Elles sont constituées principalement de dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2012, les dépenses totales des communautés rurales s'élèvent à 3,88 milliards. Les dépenses d'investissement représentent 57% des dépenses totales. Celles des communes se chiffrent à 1,69 milliards dont 80% de dépenses de fonctionnement. Les dépenses totale au niveau des structures ne concernent que le Conseil Régional et s'établissent à 709 millions dont 648 millions pour les dépenses de fonctionnements et 61 millions pour les dépenses d'investissement (cf. tableau ci-dessous).

Tableau22.2 : Compte de gestion des communautés rurales par département dans la région de Diourbel en 2012

RECETTES ET DEPENSES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	Diourbel	Bambey	Mbacké	
Recettes ordinaires	243 092 324	243 284 421	926 012 034	1 412 388 779
Recettes extraordinaires	245 089 795	283 435 553	565 181 835	1 093 707 183
Total recettes	488 182 119	526 719 974	1 491 193 869	2 506 095 962
Excédent de fonctionnement	18 647 471	100 092 256	558 171 485	676 911 212
Excédent d'Investissement	162 342 097	323 485 626	771 209 485	1 257 037 208
Total général des recettes	669 171 687	950 297 856	2 820 574 839	4 440 044 382
Dépenses de fonctionnement	248 630 095	320 535 198	1 153 619 414	1 722 784 707
Dépenses d'investissement	326 110 986	768 671 170	1 068 633 853	2 163 416 009
Total général des dépenses	574 741 081	1 089 206 368	2 222 253 267	3 886 200 716a

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel

Tableau 22.3 : Compte de gestion des communes par département dans la région de Diourbel en 2012

RECETTES ET DEPENSES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	Diourbel	Bambey	MBacké	
Recettes ordinaires	774 465 995	203 637 618	339 295 673	1 317 399 286
Recettes extraordinaires	-	105 987 755	81 603 895	187 591 650
Total recettes	774 465 995	309 625 373	420 899 568	1 504 990 936
Excédent de fonctionnement	44 962 436	164 178 657	10 440 279	219 581 372
Excédent d'Investissement	21 994 460	139 235 789	123 580 545	284 810 794
Total général des recettes	841 422 891	613 039 819	554 920 392	2 009 383 102
Dépenses de fonctionnement	742 224 843	206 042 341	408 301 998	1 356 569 182
Dépenses d'investissement	57 442 283	181 136 831	92 531 531	331 110 645
Total général des dépenses	799 667 126	387 179 172	500 833 529	1 687 679 827

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel

Tableau 22.3: Compte de gestion du Conseil Régional et de l'A.R.D. en 2012

RECETTES ET DEPENSES	DEPARTEMENTS		
	CONSEIL REGIONAL	ARD	ENSEMBLE
Recettes ordinaires	637 853 900	-	637 853 900
Recettes extraordinaires	60 000 000	-	60 000 000
Total recettes	697 853 900		697 853 900
Excédent de fonctionnement	9 235 025	-	9 235 025
Excédent d'Investissement	7 566 778	-	7 566 778
Total général des recettes	16 801 803	-	16 801 803
Dépenses de fonctionnement	648 507 008	-	648 507 008
Dépenses d'investissement	61 378 908	-	61 378 908
Total général des dépenses	709 885 916	-	709 885 916

Source : Trésorerie Paierie Régionale de Diourbel

CONCLUSION

En résumé, les recettes ordinaires totales recouvrées au niveau régional s'élèvent à 2,73 milliards en 2012, dont 53% de recettes non fiscales et 47% de recettes fiscales. Dans la même période, au niveau des communautés rurales, le total général des recettes (y compris les excédents de fonctionnement et d'investissement) se chiffre à 4,44 milliards et à 2 milliards pour les communes. Au niveau du Conseil Régional, le montant général des recettes se chiffre à 714 millions.

Quant aux dépenses, elles sont constituées pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement, c'est le cas pour le Conseil Régional (648 millions, soit 91% des dépenses totales) et les Communes (1,35 milliards, soit 80% des dépenses totales). Par contre, les dépenses d'investissement dominent dans les Communautés rurales (2,1 milliards, soit 56% des dépenses totales), ceci étant dû à un manque notoire de personnels (qui amoindrit les charges de personnels et par conséquent celles de fonctionnement) mais aussi à cause de l'accroissement des ressources financières de ces collectivités rurales (transfert de l'Etat, FDD, FECL, fonds de concours, ristournes et fiscalités partagée et certain programmes comme le PNDL, PRODEL).

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'existence des populations, la prise en charge et l'appui aux groupes vulnérables que sont les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshérités, les veuves et orphelins, les indigents, les personnes déplacées, les réfugiés et sinistrés constitue un volet important. Les services du Développement Communautaire et de l'Action Sociale sont des maillons indispensables du dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour les assister.

XXII.1. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

XXII.1.1. Promotion féminine

Des avancées significatives ont été notées dans la promotion féminine, notamment leur présence effective dans les postes de responsabilité, mais aussi dans les instances de prises de décision: préfet, maire, chef de village, député, sénatrice, ministre, chef d'entreprise, etc.

L'avènement de la loi sur la parité dans les fonctions électives a pour but de renforcer ce dispositif irréversible de la marche des femmes vers l'égalité de chance dans les actions de développement de la cité.

La loi sur la parité a certes été votée mais son application n'est pas encore effective et les prochaines élections locales devraient être un test. Pour le moment la représentation des femmes aux instances de décision reste faible voir insignifiante car cela ne représente pas plus de 5% pour l'ensemble des élus locaux. Si on prend le cas extrême de la communauté rurale de Touba Mosquée sur 40 conseillers il n'y a aucune femme. Cependant Diourbel révèle des exceptions dans le département de Bambey où on note une femme présidente de conseil rural (CR de Gawane) et une femme chef de village (Ndagalma).

L'accès à la terre est un rêve et l'accès au crédit a connu des progrès notables même s'il est lié à beaucoup de problèmes (taux élevé des intérêts garantis et procédures compliquée).

XXII.1.2. Entrepreneuriat féminin

C'est une option politique allant dans le sens de promouvoir l'émergence de femmes entrepreneurs de mini industrie, de fours solaires, de mutuelles d'épargne et de santé, sans oublier les tontines, le revolving où elles excellent dans la multiplication des fonds qui sont alloués pour les activités génératrices de revenus (AGR).

C'est une option du gouvernement qui est matérialisée par l'existence du fonds national de crédit pour les femmes et du fonds de l'entrepreneuriat féminin. Ces deux fonds offrent des possibilités de financement à des conditions accessibles et à des taux d'intérêt très bas (5%). Mais l'accès au financement devrait être accompagné d'un renforcement des capacités des bénéficiaires qui leur permet de mieux gérer leurs affaires.

XXII.1.3. Statut juridique de la femme

La loi sur la parité de 2010 est venue renforcer le statut juridique de la femme ; il en est de même de l'observatoire National de la femme et du Comité Consultatif de la femme. Les organisations féminines comme les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les associations féminines et autres Groupements d'Intérêt Economique (GIE) existent déjà.

XXII.1.4. Initiative nationale pour la protection sociale

Elle est axée sur les actions suivantes :

- Garantir l'accès équitable aux services sociaux de base
- Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les cibles vulnérables
- Garantir des revenus aux personnes en difficulté et groupes vulnérables
- Renforcer les mécanismes de transfert direct des ressources publiques aux groupes vulnérables
- La gouvernance et le développement décentralisé et participatif.

Tableau23.1 : Répartition des Organisations de femmes par département en 2012

Organisation	Diourbel		Bambey		Mbacké		Total Région	
	Nbre	Membres	Nbre	Membres	Nbre	Membres	Nbre	Membres
GPF	258	Nd	301	5240	493	nd	1052	nd
FAFS	7	Nd	1	nd	1	nd	9	nd
DIRFEL	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
Femmes commerçantes	1	Nd	0	nd	1	nd	2	nd
Consortium	0	Nd	0	nd	0	nd	0	nd
COCOGES	0	Nd	0	nd	0	nd	0	nd
ARAFAT	0	Nd	0	nd	0	nd	0	nd
COSEF	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
RAFET	0	Nd	0	nd	0	nd	0	nd
SCOFI	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
Femmes catholiques	1	Nd	1	nd	0	nd	2	nd
Femmes leaders	0	Nd	1	nd	0	nd	1	nd

Femmes secrétaires	1	Nd	1	nd	0	nd	2	nd
Femmes CNRA	0	Nd	1	nd	0	nd	1	nd
Femmes ICP	0	Nd	1	nd	0	nd	1	nd
CLVF	1	Nd	0	nd	1	nd	2	nd
RASEF	0	Nd	1	nd	0	nd	1	nd
AFA	1	Nd	0	nd	0	nd	1	nd
AFAO	1	Nd	0	nd	1	nd	2	nd
Femmes enseignantes	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
Femmes couturières	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
Cellule CETF	0	Nd	1	nd	1	nd	2	nd
Femmes coiffeuses	1	Nd	1	nd	1	nd	3	nd
Associations Féminines	11	Nd	7	nd	5	nd	23	nd
Total	288	Nd	322	nd	509	nd	1119	nd

Source : Service régional du développement communautaire de Diourbel

NB : Les données par rapport à l'année précédente n'ont pas évolué selon le Service régional.

XXII.2. ACTION SOCIALE

Le Service de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshérités, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

XXII.2.1. Handicapés

L'effectif recensé en 2012 s'élève à 1851 handicapés (contre 1844 handicapés en 2011) dont la majeure partie (62,2%) est constituée de handicapés moteurs. Les autres types sont les handicapés visuels (29%), les lépreux (8%) et les anciens militaires invalides (1,4%). La plupart des handicapés recensés sont localisés dans le département de Mbacké (52%).

Tableau 23.2 : Personnes handicapées recensées par département en 2010 et 2011

Département	Handicapés moteurs	Anciens militaires invalides	Lépreux	Handicapés visuels	Total handicapés
Diourbel	288	16	17	111	449
Bambey	248	19	59	104	430
Mbacké	601	ND	38	326	965
Total région	1137	35	114	541	1844
%	61,6	1,9	6,18	29,3	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

Tableau 23.3 : Personnes handicapées recensées par département en 2012

Département	Handicapés moteurs	Anciens militaires invalides	Lépreux	Handicapés visuels	Total handicapés
Diourbel	288	16	17	111	432
Bambey	263	10	87	94	454
Mbacké	601	ND	38	326	965
Total région	1152	26	142	531	1851
%	62,2	1,4	7,67	28,68	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

XXII.2.2. Personnes âgées

Les personnes âgées recensées en 2012 sont membres de l'Association des retraités civils et militaires ainsi que de la Fédération des associations de retraités FNR/IPRES. Ils sont au nombre de 2520 (contre 1710 en 2011) dont 97% issus des associations de retraités FNR/IPRESS.

Tableau 23.4 : Répartition des personnes âgées membres d'organisations recensées par département en 2010 et 2011

Département	Membres de l'association des retraités civils et militaires	Membres de la Fédération des associations de Retraités FNR /IPRES	Total
Diourbel	00	386	386
Bambey	21	155	176
Mbacké	00	1148	1148
Total région	21	1689	1710
%	1	99	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

Tableau 23.5 : Répartition des personnes âgées membres d'organisation recensées par département en 2012

Département	Membres de l'association des retraités civils et militaires	Membres de la Fédération des associations de retraités FNR /IPRES	Total
Diourbel	0	386	386
Bambey	76	910	986
Mbacké	0	1148	1148
Total région	76	2444	2520
%	3.01	96.99	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

XXII.2.3. Enfants en situation difficile

Ce sont des enfants « talibés » issus des écoles coraniques ou « Daras ». L'effectif recensé en 2012 se chiffre à 26363 enfants (contre 24194 en 2011) issus de 591 « Daras ». Le département de Mbacké abrite la plupart de l'effectif (54%) suivi de celui de Diourbel (30%) et de Bambey (16%).

Tableau 23.6 : Répartition des Talibés et Daaras recensées par département en 2010 et 2011

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Diourbel	69	7909
Bambey	48	1992
Mbacké	472	14293
Total région	589	24194

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

Tableau 23.7 : Répartition des Talibés et Daaras recensées par département en 2012

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Diourbel	69	7909
Bambey	50	4161
Mbacké	472	14293
Total région	591	26363

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

Tableau 23.8 : vulnérabilité des ménages en 2012

Catégories	Départements			Total	%
	BAMBEY	Diourbel	Mbacké		
Personnes âgées chefs	986	827	42	1855	Nd
Familles	29	103	42	174	Nd
Déflatés et chômeurs	04	29	nd	nd	Nd
Personnes handicapées	454	98	415	967	Nd
Total	1473	1057	nd	nd	Nd

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

CONCLUSION

Des efforts importants ont été faits aussi bien au niveau du développement communautaire que de l'action social pour le suivi et la prise en charges des groupes vulnérables ainsi que la création de conditions d'épanouissement de ces derniers. On peut citer notamment la promotion féminine, l'entrepreneuriat féminin, le statut juridique de la femme ainsi que l'initiative nationale pour la protection sociale.

Cependant des études approfondies sont nécessaires pour mieux cerner le phénomène des groupes vulnérables.

LISTES DES ANNEXES

CHAPITRE II : METEOROLOGIE	180
Table A2.1 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2012	180
Tableau A2. 2 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2008 à 2012	180
Tableau A2. 3 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2008 à 2012	181
CHAPITRE III : DEMOGRAPHIE	181
Tableau A3. 1 : Répartition de la population par sexe et par département en 2012	181
Tableau A3. 2 : Répartition de la population par sexe et milieu de résidence en 2012	181
Tableau A3. 3 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2012	182
CHAPITRE IV : AGRICULTURE	182
Tableau A4.1 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2012	182
Tableau A4. 2 : Evolution des emblavures (en Ha) de 2008 à 2012	183
CHAPITRE V : ELEVAGE	183
Tableau A5. 1 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2011	183
Tableau A5. 2 : Répartition du nombre d'affections par espèce en 2012	183
CHAPITRE VI : EAUX ET FORET	184
Tableau A6. 1 : Répartition des activités de sensibilisation selon le département en 2011	184
CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT	185
Tableau A7. 1 : Répartition des établissements classés en 2012	185
CHAPITRE XII : EDUCATION	185
Tableau A12. 1 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2012	185
Tableau A12. 2 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2003/2004 à 2011/2012	186
Tableau A12. 3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2004/2005 à 2011/2012	186
Tableau A12. 4 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2004/2005 à 2011/2012	186
Tableau A12.5 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2004/2005 à 2011/2012	186
CHAPITRE XIII : SANTE	187
Tableau A13.1 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2012	187
Tableau A13.2 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2011	187
Tableau A13.3 : Répartition des enfants selon la surveillance nutritionnelle et pondérale par district en 2009	188
CHAPITRE XIV : HYGIENE	188
Tableau A14.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2008 à 2012	188
Tableau A14.2 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2012	188
CHAPITRE XV : ASSISTANCE	189
Tableau A15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2009 à 2012	189
Tableau A15.2 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2012	189
Tableau A15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature et la compagnie en 2012	190
Tableau A15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2012	190

Tableau A15.5 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2012	190
CHAPITRE XVI : TRANSPORT	191
Tableau A16.1 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2012	191
Tableau A16.2 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule entre 2010 et 2012	191
Tableau A16.3 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type par département en 2012	192
Tableau A16.4 : Répartition par type des véhicules aptes à la circulation entre 2010 et 2012	192
RESUME DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA REGION DE DIOURBEL 2008 à 2012	193
CARTOGRAPHIE DES LOCALITES DE LA REGION DE DIOURBEL EN 2009	200

CHAPITRE II : METEOROLOGIE

Table A2.1 : Evolution des températures moyennes annuelles de 2000 à 2012

Années	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
2000	17,5	36,3	26,9
2001	16,3	37,4	26,8
2002	18,2	37,1	27,7
2003	17,3	36,6	26,9
2004	18,8	36,7	27,8
2005	18,7	36,5	27,6
2006	21,4	36,4	28,9
2007	20,2	36,8	28,5
2008	19,5	36,9	28,2
2009	18,8	36,5	27,7
2010	19,9	37,1	28,5
2011	18,4	36,7	27,6
2012	17,5	36,9	27,2

Source : SR de la Météorologie

Tableau A2. 1 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2008 à 2012

Postes	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 11/12 (%)
Bambey	810,2	567,3	445,10	527,8	486,3	-7,9%
Baba Garage	590,8	575,4	441,80	310,0	319,9	3,2%
Lambaye	512,7	443,1	521,00	426,2	501,5	17,7%
Ngoye	773,2	657,3	584,10	519,3	395,7	-23,8%
CNRA	725,7	625,1	628,90	505,3	476	-5,8%
Diourbel	616,5	571	596,8	385,8	760,2	97,0%
Ndindy	362,4	482,4	379,30	351,1	458,6	30,6%
Ndoulo	554	467,4	505,80	431,0	682,6	58,4%
Mbacké	516,2	534,4	420,60	557,4	662,3	18,8%
Ndam	591,3	593	580,10	619,3	910,5	47,0%
Kaël	611,5	530,1	582,80	513,9	667,8	29,9%
Taïf	547	588	494,30	393,5	667,1	69,5%
Sadio	541,1	696,4	589,70	381,7	479,2	25,5%
Moyenne	596,4	563,9	520,8	455,6	574,4	26,1%

Source : DRDR

Tableau A2. 2 : Evolution mensuelle de l'évaporation (en mm) de 2008 à 2012

Années	2008	2009	2010	2011	2012	Var 11/12 (en %)
Janvier	200	147	155	140	177	26,4
Février	152	124	143	165	169	2,4
Mars	169	139	196	147	182	23,8
Avril	137	169	140	142	153	7,7
Mai	202	159	143	115	139	20,9
Juin	104	113	105	99	110	11,1
Juillet	437	67	54	58	76	31,0
Août	346	416	42	421	47	-88,8
Septembre	354	306	26	331	45	-86,4
Octobre	756	874	70	733	83	-88,7
Novembre	122	148	139	127	117	-7,9
Décembre	143	159	121	158	159	0,6
Moyenne	260	235	111,2	219,7	121,4	-44,7

Source : SR de la Météorologie

CHAPITRE III : DEMOGRAPHIE

Tableau A3. 1 : Répartition de la population par sexe et par département en 2012

Départements	Hommes	Femmes	Total
Bambey	166436	168534	334970
Diourbel	141459	146855	288314
Mbacké	382220	436914	819134
Région	690115	752303	1442418

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

Tableau A3. 2 : Répartition de la population par sexe et milieu de résidence en 2012

Milieu	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	105256	15	117686	16	222942	15
Rural	584859	85	634617	84	1219476	85
Région	690115	100	752303	100	1442418	100

Source : ANSD /SRSD-Diourbel

Tableau A3. 3 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2012

Années	1976	1988	2002	2010	2011	2012	Var. nette 1976/2012	Var. moy. Ann. (en %) 1976/2012
Bambey	156650	198890	245661	315043	324917	334970	178320	3,16
Diourbel	145320	183983	211357	271175	279667	288314	142994	2,73
Mbacké	123143	236372	594454	770578	794636	819134	695991	15,70
Total	425113	619245	1051472	1356796	1399220	1442418	1017305	6,65

Source : ANSD – SRSD/DBL – RGPH3

CHAPITRE IV : AGRICULTURE

Tableau A4.1 : Evolution de la pluviométrie par poste de 2007 à 2012

Postes	2007	2008	2009	2010®	2011®	2012	Variation (12/11 en %)
Bambey	444,7	810,2	567,3	426,6	541,7	576,4	6
Baba Garage	303,2	590,8	575,4	503,1	299,8	345,3	15
Lambaye	438,8	512,7	443,1	515,5	421,4	514,4	22
Ngoye	425,2	773,2	657,3	370,1	509,2	643,9	26
CNRA	518,6	725,7	625,1	575,6	584,7	599,7	3
Ndondol	-	-	-	-	607,1	768,1	27
Diourbel	604,7	616,5	571	452,5	368,1	738,5	101
Ndindy	391,3	362,4	482,4	607,6	364,9	508,9	39
Ndoulo	342	554	467,4	379,3	437,5	690,2	58
Ndancksène	-	-	-	-	-	568,2	-
Tocky Gare	-	-	-	-	348,8	903,5	159
Mbacké	278,3	516,2	534,4	505,8	509,3	747,8	47
Ndam	281,2	591,3	593	484,2	589,6	1026,5	74
Kaël	395	611,5	530,1	420,6	503,8	733,9	46
Taïf	391	547	588	580,1	402,3	707,1	76
Sadio	398,4	541,1	696,4	582,8	387,3	501,3	29
Moyenne	401	596,4	563,9	527,83	458,37	660,86	44

Source : DRDR Diourbel / ® : Données rectifiées par rapport aux éditions précédentes

Tableau A4. 2 : Evolution des emblavures (en Ha) de 2008 à 2012

Spéculations	2008/2009	2009/2010	2010/2011 ®	2011/2012	2012/2013	Variation en %
Mil	101332	174034	121197	104204	124 779	19,7
Sorgho	2972	11116	3684	2221	2 652	19,4
Maïs	723	676	313	447	807	80,5
Céréales	105027	185826	125194	106872	128 238	20,0
Arachides d'huilerie	45913	120383	104180	91002	73 595	-19,1
Niébé	40938	50899	14391	10497	20 404	94,4
Pastèque	1924	2552	451	777	1 944	150,2
Manioc	2848	666	210	58	174	200,0
Bissap	1019	1988	2180	322	719	123,3
Sésame	1253	393	-	28	28	0,0
Gombo	92	229	-	-	-	-
Total	199014	362936	246606	209556	353 340	68,6

Source : DRDR de Diourbel / ®:données rectifiées par rapport à l'édition précédente

CHAPITRE V : ELEVAGE

Tableau A5. 1 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2011

Départements	Cuir de bovins	Peaux de bovins	Peaux de caprins	Total
Bambey	18135	7230	1989	27354
Diourbel	39690	13900	14250	67840
Mbacké	100425	70074	23031	193530
Total	158250	91204	39270	288724
Total 10	45405	11478	9015	65898
Var 10/11 (en %)	248,5	694,6	335,6	338,1

Source : IRSV de Diourbel/nb : les données de 2012 ne sont pas disponibles.

Tableau A5. 2 : Répartition du nombre d'affections par espèce en 2012

Affections	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asiens	Volaille	Lapins	Total	%
Colique	1	2	-	367	4	-	-	374	1,2
Parasitisme	1 841	12 760	3 181	672	304	1 000	260	20 018	64,9
Dystocie	18	186	216	13	1	-	-	434	1,4
Pneumonie	7	106	31	58	1	-	-	203	0,7
Plaies	12	28	11	273	204	87	-	615	2,0
Diarrhée	1 227	1 935	1 001	275	-	-	-	4 438	14,4
Piétin	-	310	42	140	-	-	-	492	1,6
Gourme	-	-	-	200	-	-	-	200	0,6

Bronchite	-	550	-	160	-	-	-	710	2,3
Abcès	2	106	4	9	-	-	-	121	0,4
Tétanos	-	47	-	16	7	-	-	70	0,2
Prolapsus	56	166	-	2	-	-	-	224	0,7
Arthrite	6	34	3	147	-	-	-	190	0,6
Indigestion	58	243	6	7	-	-	-	314	1,0
Trypanosomiase	464	-	-	88	-	-	-	552	1,8
Surmenage physique	-	-	-	474	12	-	-	486	1,6
Boiterie	1	120	-	110	-	-	-	231	0,7
Coccidiose	49	5	-		-	607	-	661	2,1
Fourbure	-	-	-	280	111	-	-	391	1,3
Autres	26	21	7	90	-	-	-	144	0,5
Total 12	3 768	16 619	4 502	3 381	644	1 694	260	30 868	100
%	12,2	53,8	14,6	11,0	2,1	5,5	0,8	100	
Total 11	851	4 625	484	1 287	43	0	47	7 337	
Var 11/12 (en %)	342,8	259,3	830,2	162,7	1397,7	-	453,2	320,7	

Source : IRSV de Diourbel

CHAPITRE VI : EAUX ET FORET

Tableau A6. 1 : Répartition des activités de sensibilisation selon le département en 2011

Département	Séances d'animation		Personnes touchées	
	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	8	40	2000	40
Diourbel	6	30	1500	30
Mbacké	6	30	1500	30
Total 11	20	100	5000	100
Total 10	28		782	
Var 10/11(en %)	-28,6		539,4	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (les données de 2012 ne sont pas disponibles)

CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT

Tableau A7. 1 : Répartition des établissements classés en 2012

Etablissements	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total 2012	%	Total 2011	%
Boulangeries	05	17	116	138	59	116	60,10
Dépôt de gaz	03	04	30	37	16	37	19,17
Station service	04	08	27	37	16	27	13,99
Fabrique de glace	02	02	03	07	3	4	2,07
Fermes agricoles	00	03	02	05	2	5	2,59
Boiseries	00	00	01	01	0	2	1,04
Appareil à pression	01	02	05	07	3	-	0
Industries	00	01	01	02	1	2	1,04
Total	15	37	185	234	100	193	100

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

CHAPITRE XII : EDUCATION

Tableau A12. 1 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2012

Milieu	Case communautaire	Case des Tout Petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total	%
Rural	1	38	6	39	84	75
Urbain	2	6	11	22	41	25
Total	3	44	17	61	125	100
%	2%	35%	14%	49%	100%	

Source : Annuaire statistique national de 2011/2012. NB : il s'agit des structures communautaires, privées et publiques

Tableau A12. 2 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2003/2004 à 2011/2012

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Garçons	565	1570	2071	1929	2363	2733	3401	3684	3712
Filles	671	2032	2953	2747	3392	3731	4626	5020	4908
Total	1236	3602	5024	4676	5755	6464	8027	8704	8620

Source : Annuaire statistique national de 2011/2012

Tableau A12. 3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2004/2005 à 2011/2012

Sexe	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Var 11/12 (en %)
Garçons	41220	43652	47827	55813	49800	50694	52779	56153	6,4%
Filles	42735	47977	52236	47603	58946	61055	63279	69367	9,6%
Total	83955	91629	100063	103416	108746	111749	116058	125520	8,2%

Source : Annuaire statistique national de 2011/2012

Tableau A12. 4 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2004/2005 à 2011/2012

Sexe	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Var 11/12 (en %)
Garçons	8402	9794	10334	12099	12109	14 418	16268	17828	9,6
Filles	6067	7450	8007	10061	10677	12 924	15865	18545	16,9
Total	14469	17244	18341	22160	22786	27 342	32133	36373	13,2

Source : Annuaire statistique national de 2011/2012

Tableau A12.5 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2004/2005 à 2011/2012

Sexe	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Var 10/11 (en %)
Garçons	2289	2557	2777	3123	3935	3897	5362	6133	14,4%
Filles	1138	1321	1446	1625	2359	2338	3351	4346	29,7%
Total	3427	3878	4223	4748	6294	6235	8713	10479	20,3%

CHAPITRE XIII : SANTE

Tableau A13.1 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2012

Personnel	DS Bambey	DS Diourbel	DS Mbacké	DS Touba	RM	PRA	Service R. Hygiène	Hôpital M. Fawzian i	Hôpital H. Lübke	Région	%
Médecins	3	4	3	27	2	1	0	20	19	79	5,0
Infirmiers et assimilés	36	26	29	69	0	0	0	31	24	215	13,7
SFE	8	26	11	50	1	0	0	8	16	120	7,6
Travailleurs sociaux	1	1	1	2	1	0	0	2	3	11	0,7
Personnel administratif	2	5	2	9	3	2	0	49	39	111	7,1
Tech.sup./technicien	1	5	5	4	2	0	0	39	32	88	5,6
Personnel maintenance/chauffeur	7	6	6	8	4	0	0	18	15	64	4,1
Personnel de soutien	54	86	34	132	0	3	0	75	49	433	27,6
Personnel hygiène	5	2	3	13	2	0	11	0	1	37	2,4
ASC/matronne	113	58	81	160	0	0	0	0	0	412	26,2
Total	230	219	175	474	15	6	11	242	198	1570	100
%	14,6	13,9	11,1	30,2	1	0,4	0,7	15,4	12,6	100	

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau A13.2 : Répartition du personnel médico-sanitaire selon le district sanitaire en 2011

Personnel	DS Bambey	DS Diourbel	DS Mbacké	DS Touba	RM	PRA	Service R. Hygiène	Hôpital M.Fawziani	Hôpital H.Lubke	Région	%
Médecins	3	3	2	27	3	1	0	24	12	75	4,76
Infirmiers et assimilés	35	30	26	69	0	0	0	41	23	224	14,2
SFE	9	20	10	50	2	0	0	9	10	110	7
Travailleurs sociaux	1	2	2	2	1	0	0	2	3	13	0,8
Personnel administratif	2	4	2	6	3	2	0	51	41	111	7,1
Tech.sup. /techniciens	1	2	5	4	2	0	0	36	34	84	5,3
Personnel maintenance/chauffeur	7	5	6	7	4	0	0	24	15	68	4,3

Personnel de soutien	54	84	32	132	0	2	0	60	48	412	26,2
Personnel hygiène	4	2	4	11	2	0	16	0	1	40	2,5
ASC/matrone	115	81	81	160	0	0	0	0	0	437	27,8
Total	231	233	170	468	17	5	16	247	187	1574	100
%	14,7	14,8	10,8	29,7	1,1	0,3	1,0	15,7	11,9	100	

Source : Région médicale de Diourbel

Tableau A13.3 : Répartition des enfants selon la surveillance nutritionnelle et pondérale par district en 2009

Districts	Cible annuelle	Suivis	% d'enfants suivis	Récupérés	% d'enfants suivis récupérés
Bambey	44053	31412	71,30	2703	100,00
Diourbel	36332	29556	81,30	88	2,07
Mbacké	24 241	9938	40,99	925	9,30
Touba	94178	nd	nd	nd	nd
Total	198804	70906	-	3716	-

Source : Région médicale de Diourbel

CHAPITRE XIV : HYGIENE

Tableau A14.1 : Evolution du nombre de concessions visitées selon la structure de 2008 à 2012

Brigade et sous brigades	Bambey	Diourbel	Mbacké	Touba	Total
2008	843	2251	355	1582	5031
2009	351	3058	248	496	4153
2010	623	4185	512	1681	7001
2011	1739	3545	1191	2763	9238
2012	1447	3943	1397	4455	11242
% (en 2012)	13%	35%	12%	40%	100%
Variation 11/12 (en %)	-17%	11%	17%	61%	22%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

Tableau A14.2 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2012

Nature infraction	S/B. Bambey	S/B. Diourbel	S/B. Mbacké	BSH Touba	Total	%
Défaut de Balayage	35	74	12	63	184	3,1%
Dépôt d'ordures non conforme	14	264	43	106	427	7,2%
Jets d'eau usée	158	746	46	481	1431	24,1%
Ecoulement Eau usée	75	298	17	233	623	10,5%
Syst. Evacuat° non conforme	43	92	9	59	203	3,4%

Défaut de Syst. d'evacuat°	6	18	5	23	52	0,9%
Défaut poubelle réglementaire	205	1975	554	0	2734	46,1%
Dépôt de gravats	0	7	5	0	12	0,2%
Ecurie/Enclos Insalubres	17	13	0	53	83	1,4%
Vidange fosse/VP	0	23	0	0	23	0,4%
Défaut de désherbage	27	72	0	1	100	1,7%
Dépôt de fumier	8	6	0	34	48	0,8%
Fosses défectueuses	-	-	-	-	-	-
Défaut de puisards	0	8	0	8	16	0,3%
Insalubrité	-	-	-	-	-	-
Total	588	3596	691	1061	5936	100,0%
Nbre concessions visitées	1447	3943	1397	4455	11242	
Nbre moyen Infract/Conces	41%	91%	49%	24%	53%	

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

CHAPITRE XV : ASSISTANCE

Tableau A15.1 : Evolution des interventions selon la nature de 2009 à 2012

Nature	2009	2010	2011	2012	Variation 10/11 (en %)
Incendie	277	315	407	871	114
Assistance	913	1303	1710	2890	69
Opérations diverses	577	390	325	673	107
Activités diverses	528	70	176	335	90
Total	2295	2078	2618	4769	82

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.2 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2012

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Habitations	384	151	535	61
ERP	15	3	18	2
Industries	50	51	101	12
Agriculture	97	32	129	15
Autres risques	33	45	78	9
Total	589	282	871	100
%	68	32	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.3 : Répartition de l'assistance selon la nature et la compagnie en 2012

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Accidents	730	663	1393	48
Maladies	528	245	773	27
Personnes en danger	498	144	642	22
Asphyxiés	82	-	82	3
Total	1838	1052	2890	100
%	64	36	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.4 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2012

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Corps sans vie	95	43	138	20,5
Ravitaillement en eau	57	4	61	9,1
Assainissement	87	24	111	16,5
Faits d'animaux	39	4	43	6,4
Alertes motivées	83	145	228	33,9
Fausses alertes	76	16	92	13,7
Total	437	236	673	100
%	65	35	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

Tableau A15.5 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2012

Nature	Diourbel - Bambey	Mbacké - Touba	Total	%
Services de représentation	92	132	224	66,9
Événements religieux	45	1	46	13,7
Visites de prévention	24	5	29	8,7
Tournées bouches d'incendies	24	12	36	10,7
Total	185	150	335	100
%	55	45	100	

Source : CSP de Diourbel/Touba

CHAPITRE XVI : TRANSPORT

Tableau A16.1 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2012

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	842	6 366	3 276	10 484	52,5
Taxis interurbains	7	397	95	499	2,5
Taxis urbains	-	545	-	545	2,7
Autocars (+ de 8 places)	294	651	637	1 582	7,9
Camionnettes	159	954	1 967	3 080	15,4
Camions	171	900	474	1545	7,7
Tracteurs routiers	87	382	886	1 355	6,8
Semi-remorques	36	311	307	654	3,3
Autres	8	83	144	235	1,2
Total	1 604	10 589	7 786	19 979	100
%	8,0	53,0	39,0	100	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau A16.2 : Evolution du parc automobile selon le type de véhicule entre 2010 et 2012

Type	2010	2011	2012	Variation 11/12 (en %)
Voitures particulières	9 536	9 871	10 484	6,2
Taxis interurbains	441	483	499	3,3
Taxis urbain	512	537	545	1,5
Autocars (+ de 8 places)	1 351	1 509	1 582	4,8
Camionnettes	2 537	2 827	3 080	8,9
Camions	1 329	1 445	1 545	6,9
Tracteurs routiers	772	822	1 355	64,8
Semi-remorques	393	564	654	16,0
Autres	56	198	235	18,7
Total	16 927	18 256	19 979	9,4

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau A16.3 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type par département en 2012

Type	Bambey	Diourbel	Mbacké	Total	%
Voitures particulières	18	154	437	609	46,5
Taxis interurbains	-	5	11	16	1,2
Taxis urbains	-	8	-	8	0,6
Autocars (+ de 8 places)	1	16	56	73	5,6
Camionnettes	6	43	203	252	19,2
Camions	1	28	71	100	7,6
Tracteurs routiers	6	45	64	115	8,8
Semi-remorques	4	40	56	100	7,6
Autres	3	11	23	37	2,8
Total	39	350	921	1 310	100
%	3,0	26,7	70,3	100	

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel

Tableau A16.4 : Répartition par type des véhicules aptes à la circulation entre 2010 et 2012

Type	2010	2011		2012		Variation 11/12 (en %)
		Effectif	%	Effectif	%	
Voitures particulières	6378	9 425	56,4	10 034	55,7	6,5
Taxis interurbains	282	312	1,9	326	1,8	4,5
Taxis urbains	267	427	2,6	435	2,4	1,9
Autocars (+ de 8 places)	338	1 012	6,1	1 082	6,0	6,9
Camionnettes	787	2 703	16,2	2 955	16,4	9,3
Camions	927	1 413	8,5	1 513	8,4	7,1
Tracteurs routiers	687	807	4,8	922	5,1	14,3
Semi- remorques	662	413	2,5	513	2,8	24,2
Autres (*)	225	198	1,2	235	1,3	18,7
Total	10 553	16 710	100	18 015	100	7,8

Source : Division régionale des transports terrestres de Diourbel/(*) données provisoires

RESUME DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA REGION DE DIOURBEL 2008 à 2012

		2008	2009	2010	2011	2012
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE						
1	Population résidente de la région de Diourbel	1274494	1315202	1356796	1399220	1442418
2	Superficies (km ²)	4769	4669	4769	4769	4769
3	Taux d'accroissement moyen annuel de la population	3,5	3,58	3,5	3,2	3,2
4	Rapport de masculinité	90,3	90,7	91	91	92
5	Densité régionale (nombre d'habitants/km ²)	267	275,78	285	293	302
6	Taux d'urbanisation (en %)	15,5	15,46	15,5	15,5	15,5
CHAPITRE II : METEOROLOGIE						
7	Moyenne mensuelle des températures (en degrés)	28,2	27,7	28,5	27,6	27,2
8	La vitesse moyenne annuelle des vents (en m/s)	2	2	2	1,6	1,5
9	Moyenne mensuelle de l'humidité (en %)	58,1	60,5	63,1	63	58,9
10	Pluviométrie moyenne régionale (en mm)	544,8	596,3	521,6	455,6	574,4
11	Nombre moyen de jours de pluie	34	46	ND	30	37
12	Moyenne mensuelle de l'évaporation (en mm)	260	235	111,2	219,7	121,4
13	Moyenne mensuelle de l'insolation (en heures)	222	229	214	239	226
CHAPITRE III : AGRICULTURE						
14	Superficies totales emblavées (en ha)	199014	362707	240144	209556	353340
15	Superficies emblavées en céréales (en ha)	105027	185826	125113	106872	128238
16	Production céréalière (en tonnes)	61710	119932	75126	64936	92558
17	Superficies emblavées en cultures maraichères (en ha)	125	125	125	ND	ND
18	Production maraichère (en tonnes)	1360	1360	1360	ND	ND
CHAPITRE IV : ELEVAGE						
19	Nombre des abattages contrôlés	33055	37831	39623	39545	34283
20	Poids des abattages contrôlés (en tonnes)	1787	2137	ND	1568,771	1 464 ,073
21	Valeur des abattages contrôlés (F CFA)	3140800	1287850	2184000	1462000	13000600
22	Quantités des cuirs et peaux (en tonnes)	130	110,6	65,9	288,724	ND
23	Valeur des cuirs et peaux (F CFA)	27898850	9593800	12082500	76990500	82712300

CHAPITRE V : HYDRAULIQUE						
24	Production en m³ par département	3317917	3367082	3515835	3581078	3836149
25	Longueur du réseau (en m)	454639	456269	457563	462870	466 240
26	Nombre de branchements	18577	18521	19084	19174	20 831
27	Nombre de bornes fontaines	247	243	185	170	184
28	Nombre de puits	902	ND	1111	1120	1136
29	Nombre de forages	128	131	131	128	127
30	Taux d'accès global en eau en milieu rural (en %)	88	97	ND	ND	ND
CHAPITRE VI : EAUX ET FORETS						
31	Nombre de cas de contentieux	64	ND	ND	ND	ND
32	Montant (en FCFA) des recettes contentieuses	6 167 000	ND	D	ND	ND
33	Montant (en FCFA) des recettes domaniales	3 474 300	ND	ND	ND	ND
34	Nombre de comités de lutte	845	815	ND	100	101
35	Nombre de séances d'animation	36	23	7	20	ND
36	Nombre de personnes touchées	1032	920	267	5000	ND
37	Nombre de feux de brousses	16	8	6	1	5
38	Superficies brûlées (en hectares)	1032	4472	3648	10	1124
39	Prévision de réalisation de pépinières	76	75 ,1		ND	ND
40	Nombre de pépinières réalisées	97	78	35	33	39
41	Prévision de réalisation de plants	774 550	ND	ND	ND	700 000
42	Nombre de plants réalisés	812 172	741881	422195	389873	313913
43	Prévision de réalisation de plantations massives (ha)	121	392	141	95	100
44	Réalisation de plantations massives (ha)	279	284,7	46,64	118,84	49,166
45	Prévision de réalisation de plantations linéaires (km)	169	317	177	152	160
46	Réalisation de plantations linéaires (km)	283	387,8	190,536	153,47	37,362
47	Prévision de réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	552	512	90	562	500
48	Réalisation de plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	249	384,3	150,49	333,252	67,75
CHAPITRE VII : ENVIRONNEMENT						
49	Nombre total d'établissements classés	202	195	206	193	234
CHAPITRE VIII : EDUCATION						
50	Nombre de structures préscolaires	84	91	111	116	125
51	Nombre d'élèves au niveau du préscolaire	5755	6464	8027	8704	8620

52	Taux brut de préscolarisation (en %)	3,8	3,9	4,5	4,9	4,7
53	Nombre d'enseignants dans le préscolaire	255	296	375	351	544
54	Nombre d'écoles élémentaires	470	478	492	516	562
55	Nombre d'élèves au niveau de l'élémentaire	103476	108746	111749	116058	125520
56	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'élémentaire	53,1	56,2	58,4	58,6	60
57	Taux d'admission (%) au CFEE	83,3	65,3	77,3	59,2	55,62
58	Taux d'admission (%) à l'entrée en 6 ^{ème}	73,7	75,8	97,5	96,3	ND
59	Nombre d'enseignants dans l'élémentaire	2902	3129	3288	3488	3686
60	Nombre d'établissements moyen et secondaire général	45	52	56	63	71
61	Nombre d'élèves dans l'enseignement moyen	22160	22786	27342	32133	36373
62	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement moyen	18,7	18,9	21,7	26	28,6
63	Taux d'admission (%) au BFEM	22,5	34,1	45,6	53,9	70,2
64	Nombre d'établissements d'enseignement secondaire général	7	7	ND	ND	ND
65	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire général	4748	6294	6235	8713	10479
66	Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement secondaire	6	7,8	8,91	10	11,7
67	Taux d'admission (%) au BAC	42,6	34,9	60,7	53,3	40,5
68	Nombre d'enseignants dans l'enseignement secondaire général	740	811	870	865	1321
69	Nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire technique	676	783	ND	ND	873
70	Nombre d'élèves dans l'enseignement professionnel	397	646	ND	409	ND
71	Nombre d'auditeurs en alphabétisation	6614	6600	16500	17130	ND
CHAPITRE IX : ASSISTANCE						
72	Nombre total d'interventions	2049	2295	2078	2618	4106
73	Nombre d'interventions pour incendies	251	277	315	407	871
74	Nombre d'interventions pour assistance	1095	913	1303	1710	2227
75	Nombre d'interventions pour opérations diverses	242	577	390	325	673
76	Nombre d'interventions pour activités diverses	461	528	70	176	335
CHAPITRE X : TRANSPORT						
77	Longueur du réseau routier (en km)	459	459	459	612	612
78	Longueur du réseau routier revêtu (en km)	263,2	263,2	263,2	263,2	263,2
79	Longueur du réseau routier non revêtu (en km)	195,8	195,81	195,81	195,81	195,81

80	Nombre de km de piste en terre	153	153	153	153	153
81	Parc automobile	15010	16120	17030	18256	19 979
82	Nombre de véhicules nouvellement immatriculés	573	613	831	1124	1 310
83	Nombre de véhicules neufs nouvellement immatriculés	6	5	20	161	46
84	Nombre de véhicules d'occasion nouvellement immatriculés	567	592	790	963	1 264
85	Nombre d'opérations sans attribution de nouveau numéro	1227	1346	1601	1932	1 665
86	Nombre de véhicules aptes à circuler	8444	9157	10523	16710	18 015
87	Nombre de candidats au code	11431	13056	6526	6480	5 886
88	Nombre de candidats à la conduite	11354	12856	6549	6285	425
89	Montant (en F CFA) des recettes perçues	132387271	1,35E+08	1,40E+08	188225000	211102000
CHAPITRE XI : ARTISANAT						
90	Nombre total d'artisans inscrits à la Chambre des Métiers	4051	4148	4357	4455	4 481
91	Nombre d'artisans de production	2263	2316	2380	2427	2 441
92	Nombre d'artisans d'art	839	969	1036	1066	1 071
93	Nombre d'artisans de service	949	863	941	962	969
CHAPITRE XII : INDUSTRIE ET MINES						
94	Nombre d'unités fonctionnelles	4	4	4	5	5
CHAPITRE XIII : COMMERCE						
95	Nombre d'établissements commerciaux excepté les boutiques de détaillants	255	1030	162	301	300
CHAPITRE XIV : EMPLOI						
96	Nombre total de contrats de travail	533	508	644	935	828
97	Nombre de contrats à durée déterminée	405	374	510	761	668
98	Nombre de contrats à durée indéterminée	128	134	134	174	160
99	Nombre d'établissements ouverts	55	59	50	56	34
100	Nombre d'emplois générés	440	196	136	236	37
101	Nombre d'établissements fermés	12	14	13	16	14
102	Nombre d'emplois perdus	39	28	109	22	47
103	Nombre de demandeurs d'emplois	218	681	14	171	31
104	Nombre d'établissements contrôlés	46	36	9 ®	9	40
105	Nombre de conflits enregistrés	19	19	25®	32	15
CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORTS						
106	Nombre d'associations de jeunes reconnues (disposant de récépissé)	686	1186	156	175	78
107	Nombre d'infrastructures sportives	107	101	138	138	103

108	Nombre d'ASC et équipes sportives	144	156	237	237	492
109	Nombre de disciplines sportives pratiquées	4	4	16	16	17
110	Nombre de pratiquants	805	2702	17174	17174	17354
CHAPITRE XVI : JUSTICE						
111	Nombre total de détenus	5763	7196	6694	6793	
112	Nombre de détenus provisoires	2165	2501	2779	2559	
113	Nombre de détenus condamnés	3598	4695	3915	4234	
114	Nombre d'écroués	2153	1943	1663	2133	
115	Nombre de sorties	1722	1587	1617	1531	
116	Nombre d'enfants en conflit avec la loi	77	140	160	134	
117	Nombre d'enfants remis aux parents sous liberté surveillée	40	140	62	26	
118	Nombre d'enfants remis aux parents sans liberté surveillée	28	75	59	64	
119	Nombre d'enfants en détention	1	10	24	34	
120	Nombre d'enfants en placement	8	61	26	10	
121	Nombre de mineurs pris en charge dans les structures de l'AEMO	68	157	274	134	
CHAPITRE XVII : URBANISME						
122	Nombre de parcelles loties	4183	11655	1244	115	ND
123	Nombre de parcelles attribuées	1915	2925	496	115	ND
CHAPITRE XVIII : SANTE						
124	Taux de couverture des hôpitaux	1/637247	1/657600	1/678398	1/699610	1/721208
125	Taux de couverture des centres de santé	1/212416	1/248504	1/226133	1/279844	1/288483
126	Taux de couverture des postes de santé	1/17223	1/17305	1/16751	1/17274	1/16772
127	Nombre de cases de santé	105	105	106	126	126
128	Nombre de postes de santé	74	76	81	81	86
129	Nombre de centres de santé	6	5	6	5	5
130	Nombre de d'hôpitaux	2	2	2	2	2
131	Effectif du personnel médical	258	208	1500	1574	1570
132	Nombre de médecins	18	15	75	75	79
133	Nombre de chirurgiens	2	0	ND	ND	ND
134	Nombre de chirurgiens-dentistes	3	3	ND	ND	ND
135	Nombre de sages – femmes	42	23	86	110	120
136	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale	60,8	35,65	ND	ND	ND
137	Proportion (en %) d'enfants sous surveillance nutritionnelle et pondérale qui sont récupérés	7,2	ND	ND	ND	ND

138	Proportion (en %) d'enfants ayant un bon état nutritionnel	64,9	88,56	80,7	ND	ND
139	Proportion (en %) d'enfants ayant un état nutritionnel modéré	31,3	10,59	18,6	ND	ND
140	Proportion (en %) d'enfants qui sont dans un état de malnutrition sévère	3,9	0,85	0,8	ND	ND
141	Nombre de femmes attendues en CPN (Grossesses attendues)	55191	50502	52123	ND	ND
142	Nombre de femmes vues en CPN1	31132	22812	27307	ND	ND
143	Pourcentages des GAR dépistées	24,8	ND	ND	ND	ND
144	Pourcentages des GAR dépistées et référées	27,2	ND	ND	ND	ND
145	Taux de prévalence contraceptive (en %)	3,8	7,1	ND	ND	ND
146	Taux d'utilisation des infrastructures sanitaires (%)	50	41,62	ND	ND	ND
147	Nombre de consultants	333658	393476	554769	458424	497870
148	Nombre de consultations	353091	547415	585095	483478	491231
149	Nombre de personnes hospitalisées	21405	6925	3157	2940	2878
150	Durée moyenne de séjour	2	4	2	2	2
151	Taux d'occupation des infrastructures	25,5	41,7	26,97	24,34	43
152	Nombre d'accouchements dans les maternités	42735	38079	30793	10281	10067
153	Nombre total d'avortements	1765	2295	1 649	677	620
154	Nombre de naissances vivantes	45747	39520	33397	ND	ND
155	Nombre de décès maternels	80	117	12	ND	ND
156	Proportion de décès maternels pour 10 000 naiss	17	29,6	ND	ND	ND
157	Nombre de cas de choléra enregistrés	458	0	ND	ND	ND
158	Nombre de personnes infectées aux IST	11998	11885	10449	ND	1498
159	Nombre de personnes infectées au VIH/sida	158	182	920	ND	833
160	Nombre de travailleuses (TS) du sexe inscrites au fichier sanitaires	282	198	ND	ND	ND
161	Nombre de TS séropositives suivies	16	7	ND	ND	ND
162	Nombre de cas de paludisme recensés	17157	22806	71569	ND	34418
CHAPITRE XIX : HYGIENE						
163	Nombre total de concessions visitées	5031	4153	7001	9238	11242
164	Nombre de prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau	5918	3667	7307	ND	10793
165	Nombre de prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau	12081	3657	6994	ND	10397

166	Nombre de prospection des établissements recevant du public (ERP)	1037	1911	5032	3619	6099
167	Nombre d'infractions relevées durant les prospections domiciliaires	2755	5154	7862	4992	5936
168	Nombre d'infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP	2356	2251	5218	4747	6455
169	Nombre de demandes d'actions préventives formulées par les populations	2157	ND	ND	ND	ND
170	Nombre d'activités d'IEC réalisées	3931	4568	8643	8015	10728
CHAPITRE XX : CULTURE						
171	Nombre de monuments/sites historique	33	33	28 ®	28	28
172	Nombre de cérémonies religieuses (Gamou, Magal, etc.)	8	8	8	ND	ND
CHAPITRE XXI : FINANCES LOCALES						
173	Recettes fiscales (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	1271873252
174	Recettes non fiscales (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	1457914813
175	Total recettes ordinaires (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	2729788065
176	Total recettes au niveau des communautés rurales (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	4440044382
177	Total dépenses au niveau des communautés rurales (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	3886200716
178	Total recettes au niveau des communes (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	2009383102
179	Total dépenses au niveau des communes (en FCFA)	ND	ND	ND	ND	1687679827
CHAPITRE XXII : DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE						
180	Nombre d'organisations féminines	ND	ND	ND	ND	1119
181	Nombre de personnes handicapées recensées	ND	ND	1844	1844	1851
182	Nombre de personnes âgées recensées	ND	ND	1710	1710	2520
183	Nombre de Talibés recensés	ND	ND	24194	24194	26363
184	Nombre de Daaras recensés	ND	ND	589	589	591

ND : Non Disponible

® : Données rectifiées

CARTOGRAPHIE DES LOCALITES DE LA REGION DE DIOURBEL EN 2009

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE DE	
				VILLAGES	HAMEAUX
BAMBEY	BAMBEY	BABA GARAGE	Baba Garage	52	7
			Dinguiraye	41	29
			Keur Samba Kane	57	23
		LAMBAYE	Gawane	47	31
			Lambaye	49	31
			Ngogom	44	24
			Réfane	18	17
		NGOYE	Ndangalma	36	21
			Ndondol	16	25
			Ngoye	50	39
			Thiakhar	60	37
DIOURBEL	DIOURBEL	NDINDY	Gade Escale	28	34
			KeurNgalgou	23	24
			NdankhSène	24	30
			Ndindy	42	34
			TaibaMoutoupha	37	41
		NDOULO	Ndoulo	49	25
			Ngohe	38	25
			Patar	35	20
			Tocky – Gare	49	14
			Touré – Mbonde	38	23
MBACKE	MBACKE	KAEL	Darou Salam Typ	9	19
			DendeyeGouyegui	34	10
			Kael	42	17
			Madina	17	17
			Ndioumane Taïba Thiékène	27	29
			Darou Nahim		
			TaibaThiékène		
			Touba Mboul	21	26
		NDAME	DdallaNgabou	37	8
			Missirah	21	21
			Nghaye	23	13
			Touba Fall	22	10
			Touba Mosquée	81	14
		TAIF	Sadio	18	12
			Taif	14	18
3	3	8	36	1199	768

TABLE DES MATIERES

LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
I. PRESENTATION GENERALE DE LA REGION DE DIOURBEL	13
I.1. ASPECTS PHYSIQUES	13
I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	13
I.3. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	13
I.4. ASPECTS ECONOMIQUES	14
I.5. ASPECTS SOCIAUX	15
II. METEOROLOGIE	17
INTRODUCTION	17
II.1. TEMPERATURE	17
II.2. LES VENTS	18
II.3. L'HUMIDITE	18
II.4. LA PLUVIOMETRIE	19
II.5. L'EVAPORATION ET L'INSOLATION	20
CONCLUSION	21
III. DEMOGRAPHIE	22
INTRODUCTION	22
III.1. EVOLUTION DE LA POPULATION	22
III.1.1. <i>Accroissement de la population</i>	22
III.1.2. <i>Fécondité</i>	23
III.2. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION	25
III.2.1. <i>Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe</i>	26
III.2.2. <i>Répartition spatiale de la population</i>	27
CONCLUSION	29
IV. AGRICULTURE	31
INTRODUCTION	31
III.1. PLUVIOMETRIE	31
III.2. SITUATION PHYTOSANITAIRE	33
III.3. MISE EN PLACE DES INTRANTS	33
III.4. SUPERFICIES	34
III.5. RENDEMENTS	35
III.6. PRODUCTIONS AGRICOLES	35
III.7. PROJETS ET PROGRAMMES	36
III.8. ATOUTS ET FAIBLESSES	37
III.8.1. <i>Atouts</i>	37
III.8.2. <i>Difficultés et faiblesses</i>	37
III.8.3. <i>Perspectives</i>	38
CONCLUSION	39
V. ELEVAGE	40
INTRODUCTION	40
IV.1. EFFECTIFS DU CHEPTEL	40
IV.2. INFRASTRUCTURES PASTORALES	41
IV.3. PRODUCTION ANIMALE	42
IV.3.1. <i>Viande</i>	42
IV.3.2. <i>Cuirs et peaux</i>	44
IV.4. SANTE ANIMALE	44
IV.4.1. <i>Foyers</i>	44
IV.4.2. <i>Cliniques vétérinaires</i>	45
CONCLUSION	46
VI. EAUX ET FORETS	47
INTRODUCTION	47

V.1.	LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE	47
V.2.	REBOISEMENT	48
	CONCLUSION	51
VII.	ENVIRONNEMENT	52
	INTRODUCTION	52
VI.1.	SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION	52
VI.1.1.	<i>L'environnement urbain</i>	52
VI.1.2.	<i>L'environnement rural</i>	55
VI.1.3.	<i>Potentialités du secteur</i>	55
VI.1.4.	<i>Contraintes du secteur</i>	56
	CONCLUSION	57
VIII.	HYDRAULIQUE	58
	INTRODUCTION	58
VII.1.	POTENTIEL HYDRAULIQUE DE LA REGION	58
VII.2.	HYDRAULIQUE URBAINE	59
VII.3.	HYDRAULIQUE RURALE	61
	CONCLUSION	62
IX.	INDUSTRIES ET MINES	63
	INTRODUCTION	63
VIII.1.	INDUSTRIES	63
VIII.1.1.	<i>Potentialités du sous-secteur</i>	63
VIII.1.2.	<i>Contraintes du sous secteur</i>	64
VIII.2.	MINES	64
VIII.2.1.	<i>Le sable de dune</i>	64
VIII.2.2.	<i>Latérite</i>	64
VIII.2.3.	<i>Argile</i>	64
VIII.2.4.	<i>Les contraintes du sous secteur des mines</i>	64
	CONCLUSION	65
X.	ARTISANAT	66
	INTRODUCTION	66
IX.1.	REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT	66
IX.2.	REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION	66
IX.3.	REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE	67
IX.4.	STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS	68
IX.5.	ATOUTS ET CONTRAINTES	68
IX.5.1.	<i>Atouts</i>	68
IX.5.2.	<i>Contraintes</i>	69
	CONCLUSION	69
XI.	COMMERCE	70
	INTRODUCTION	70
X.1.	SITUATION DU COMMERCE EN 2012	70
X.1.1.	<i>Les marchés</i>	70
X.1.2.	<i>Les commerçants</i>	71
X.2.	INFORMATIONS ECONOMIQUES	71
X.2.1.	<i>Situation des stocks</i>	71
X.2.2.	<i>Evolution des prix</i>	72
X.2.3.	<i>Mise en application de la réglementation</i>	73
	CONCLUSION	74
XI.	EDUCATION	75
	INTRODUCTION	75
XI.1.	ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	75
XI.1.1	<i>Infrastructures</i>	75
XI.1.2	<i>Elèves</i>	76

<i>XI.1.3. Enseignants.....</i>	78
<i>XI.1.4. Difficultés de l'enseignement préscolaire</i>	78
<i>XI.1.5. Perspectives pour la petite enfance.....</i>	79
XI.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	79
<i>XI.2.1. Infrastructures</i>	79
<i>XI.2.2. Elèves</i>	80
<i>XI.2.3. Résultats des examens et concours</i>	82
<i>XI.2.4. Enseignants.....</i>	82
<i>XI.2.5. Difficultés de l'enseignement élémentaire</i>	83
<i>XI.2.6. Perspectives pour l'élémentaire.....</i>	85
XII.3. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONSAIRE GENERAL	85
<i>XI.3.1. Infrastructures</i>	85
<i>XI.3.2. Enseignement moyen</i>	86
<i>XI.3.3. Enseignement secondaire général.....</i>	89
XI.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE	92
XI.5. FORMATION PROFESSIONNELLE	92
XI.6. ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE	93
XI.7. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	94
<i>XI.5.1. Etudiants.....</i>	94
<i>XI.5.2. Enseignants.....</i>	95
CONCLUSION	96
XIII. SANTE	97
INTRODUCTION	97
XII.1. SITUATION SANITAIRE	97
<i>XII.1.1. Infrastructures</i>	97
<i>XII.1.2. Personnel</i>	98
XII.2. ACTIVITES.....	99
<i>XII.2.1. Activités préventives</i>	99
<i>XII.2.2. Activités curatives.....</i>	102
XII.3. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE	106
<i>XII.3.1. Situation du cholera.....</i>	106
<i>XII.3.2. Situation des IST et du SIDA.....</i>	107
<i>XII.3.3. Situation des travailleuses du sexe</i>	107
<i>XII.3.4. Situation du paludisme</i>	108
XII.4. ANALYSE SWOT DU SECTEUR DE LA SANTE	108
<i>XII.4.1. Forces.....</i>	108
<i>XII.4.2. Faiblesses.....</i>	109
<i>XII.4.3. Opportunités/perspectives</i>	109
<i>XII.4.4. Contraintes</i>	109
CONCLUSION	110
XIV. HYGIENE	111
INTRODUCTION	111
XIII.1. RESSOURCES HUMAINES	111
XIII.2. HYGIENE DU MILIEU	112
XIII.3. ACTIVITES REALISEES	112
<i>XIII.3.1. Prospections domiciliaires</i>	113
<i>XIII.3.2. Prospection au niveau des ERP</i>	115
XIII.4. INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES	116
<i>XIII.4.1. Infractions.....</i>	116
<i>XIII.4.2. Mesures répressives.....</i>	118
XIII.5. ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES D'IEC	120
CONCLUSION	121
XV. ASSISTANCE	122
INTRODUCTION	122
XIV.1. BILAN DES INTERVENTIONS	122

XIV.2. ACTIVITES	123
XIV.2.1. Incendies.....	123
XIV.2.2. Assistance.....	124
XIV.2.3. Operations diverses	125
XIV.2.4. Activités diverses	126
CONCLUSION	127
XVI. TRANSPORT	128
INTRODUCTION	128
XV.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER.....	128
XV.1.1. LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES	128
XV.1.2. Le réseau routier.....	128
XV.1.3. Le transport routier	129
XV.2. LES IMMATRICULATIONS.....	130
XV.3. OPERATIONS SANS ATTRIBUTION DE NOUVEAU NUMERO	131
XV.4. VISITES TECHNIQUES	132
XV.5. PERMIS DE CONDUIRE	132
XV.6. LES RECETTES.....	134
CONCLUSION	135
XVII. URBANISME	136
INTRODUCTION	136
XVI.1. SITUATION DE L'URBANISME.....	136
XVI.2. LES PRINCIPAUX ATOUTS ET CONTRAINTES LIEES A L'URBANISATION	137
XVI.2.1. Atouts	137
XVI.2.2. Contraintes.....	138
CONCLUSION	138
XVIII. EMPLOI	139
INTRODUCTION	139
XVII.1. LES CONTRATS DE TRAVAIL.....	139
XVII.2. LES ETABLISSEMENTS OUVERTS	140
XVIII.2.1 Etablissements ouverts selon l'activité.....	140
XVIII.2.2 Etablissements ouverts selon le statut juridique	141
XVIII.3. LES FERMETURES D'ENTREPRISES	142
XVII.3.1. Etablissements fermés selon l'activité.....	142
XVII.3.2. Etablissements fermés selon le statut juridique	143
XVII.4. DEMANDE D'EMPLOI.....	144
XVII.5. ACTIVITES DE CONTROLE	145
XVII.6. GESTION DES CONFLITS.....	145
CONCLUSION	146
XIX. JUSTICE.....	147
INTRODUCTION	147
XVIII.1. DETENUS	147
XVIII.2. ECROUES	148
XVIII.3. SORTIES	149
XVIII.4. EDUCATION SURVEILLEE (AEMO)	150
XIX.4.1 ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI	150
XIX.4.2 Prise en charge	152
XIX.4.3 Infractions commises.....	153
CONCLUSION	154
XX. JEUNESSE ET SPORTS	155
INTRODUCTION	155
XIX.1. JEUNESSE.....	155
XIX.1.1. Associations de jeunes.....	156
XIX.1.2. Atouts et contraintes	157
XIX.2. SPORTS	159

XIX.2.1. Infrastructures	159
XIX.2.2. Associations et équipes sportives	160
XIX.2.3. Pratiquants	161
XIX.2.4. Atouts et contraintes du sport	162
CONCLUSION	163
XXI. CULTURE.....	164
INTRODUCTION	164
XX.1. AGENDA CULTUREL ANNUEL	164
XX.2. INVENTAIRE, PROTECTION ET PROMOTION DU	165
PATRIMOINE.....	165
XXI.2.1 <i>Le patrimoine culturel matériel</i>	165
XXI.2.2 <i>Le patrimoine culturel immatériel</i>	166
XX.3. CONTRAINTES.....	166
CONCLUSION	167
XXII. FINANCES LOCALES.....	168
INTRODUCTION	168
XXI.1. LES RECETTES.....	168
XXI.2. LES DEPENSES	169
CONCLUSION	171
XXIII. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE	172
INTRODUCTION	172
XXII.1. DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE.....	172
XXII.1.1. <i>Promotion féminine</i>	172
XXII.1.2. <i>Entrepreneuriat féminin</i>	172
XXII.1.3. <i>Statut juridique de la femme</i>	173
XXII.1.4. <i>Initiative nationale pour la protection sociale</i>	173
XXII.2. ACTION SOCIALE	174
XXII.2.1. <i>Handicapes</i>	174
XXII.2.2. <i>Personnes âgées</i>	175
XXII.2.3. <i>Enfants en situation difficile</i>	176
CONCLUSION	177
LISTES DES ANNEXES	178